

Jeep®

COMPASS

MANUEL D'UTILISATION



INTRODUCTION.....	5	1
PRÉSENTATION DU VÉHICULE.....	10	2
INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD.....	59	3
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT.....	80	4
DÉMARRAGE ET UTILISATION.....	104	5
SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS).....	134	6
EN CAS D'URGENCE.....	182	7
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE	211	8
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	242	9
INFORMATIONS EU CLIENT.....	259	10
INDEX.....	269	11

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5	Instruments et commandes du tableau de bord	59	Utilisation d'une remorque	130
Utilisation de ce manuel.....	5	Aperçu du tableau de bord.....	59	Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)	134
Modifications - Altérations du véhicule	6	Combiné d'instruments	60	Présentation des systèmes d'aide..	134
Type de propulsion.....	8	Témoins d'avertissement, jauges et indicateurs	64	Système d'aide à la régulation de vitesse.....	134
Glossaire des symboles	9	Commandes de climatisation	74	Système anti-collision.....	142
Présentation du véhicule	10	Écran tactile	77	Système d'aide à la stabilité du véhicule.....	152
Clés	10	Écran d'information	77	Système d'aide à la visibilité.....	153
Système de sécurité du véhicule.....	19	Système d'infodivertissement	80	Système d'aide au maintien dans la voie.....	154
Portes	23	Présentation du système d'infodivertissement.....	80	Système d'aide au stationnement et à la marche arrière.....	164
Vitres	26	Radio	85	Système de détection de perte d'attention du conducteur.....	169
Rétroviseurs.....	28	Système multimédia UConnect 16"	87	Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente.....	172
Appuie-tête	29	Démarrage et utilisation	104	Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires.....	173
Sièges	30	Démarrage et arrêt du moteur.....	104	En cas d'urgence	182
Ceinture de sécurité.....	35	Freins.....	107	Feux de détresse	182
Système d'airbags	37	Transmission	111	Assist et SOS	182
Systèmes de retenue pour enfants...	41	Modes de conduite	112	Triangle de présignalisation	185
Volant.....	48	Gaz d'échappement.....	113	Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	186
Bouton d'alimentation.....	49	Carburant	113		
Essuie-glace et lave-glace.....	49	Charge	116		
Éclairage extérieur	50	Chargement du véhicule.....	126		
Toit ouvrant.....	54	Coffre.....	127		
Espaces de rangement.....	56				
Informations sur le chargement.....	56				
Chargeur de téléphone sans fil	56				
Capot	58				

Kit de réparation des pneumatiques	194
Dépannage	199
Annulation	206
Remorquage.....	206

Maintenance et entretien du véhicule 211

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule	211
Entretien programmé	211
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés	216
Compartiment moteur	216
Entretien du véhicule	226
Fusibles	228
Remplacement des ampoules	228
Pneus et roues	229
Remisage du véhicule	234
Carrosserie - Entretien de l'extérieur	235
Entretien de l'intérieur	237

Caractéristiques techniques.....242

Identification du véhicule.....	242
Données du véhicule	244
Liquides et lubrifiants.....	251
Contenances des réservoirs	254
Compatibilité des roues et pneus ..	256
Couples de serrage	256
Pression des pneus.....	257

Informations eu client.....259

Déclaration de conformité	259
Consommation de carburant et émissions de CO	259
Prescriptions relatives à l'élimination	259
REACH.....	260
Marques commerciales déposées..	260
Enregistreur des données d'événements	260

INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir choisi une Jeep Compass.

Ce document contient les informations et recommandations essentielles dont vous aurez besoin pour découvrir votre véhicule en toute sécurité.

Il est vivement recommandé d'en prendre connaissance, ainsi que du Carnet d'entretien.

Votre véhicule ne sera équipé que de certains des équipements décrits dans ce document, en fonction de son niveau de finition, de sa version et des spécifications du pays dans lequel il a été vendu.

Les descriptions et illustrations sont fournies à titre indicatif uniquement.

Stellantis Europe S.p.a, ci-après dénommée "le Constructeur" se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans être tenue de mettre à jour ce document.

En cas de cession de votre véhicule, pensez à remettre ce **Guide rapide** au nouveau propriétaire.

UTILISATION DE CE MANUEL

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation décrit des véhicules avec conduite à gauche. L'utilisation de véhicules avec conduite à droite est similaire.
- Le Manuel d'utilisation utilise le code d'identification du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers

l'arrière, s'entendent toujours par rapport au sens de la marche.

- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

LÉGENDE DES SYMBOLES



Sécurité, Danger, Avertissement, Attention



Remarque



Protection de l'environnement

MESSAGES DE SÉCURITÉ



Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles.

Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

⚠ ATTENTION

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

MODIFICATIONS - ALTÉRATIONS DU VÉHICULE**ATTENTION**

Toute modification/altération du véhicule présente un risque considérable pour la sécurité des occupants et peut compromettre son adhérence sur la chaussée, entraînant ainsi des accidents potentiellement mortels.

ACCESSOIRES ACHETÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE

Si, après l'achat de la voiture, l'utilisateur décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par exemple, radio, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, il faut en informer le concessionnaire STELLANTIS. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).

INSTALLATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES/ÉLECTRONIQUES

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-

vente doivent porter l'étiquette suivante :
Le fabricant autorise l'installation des émetteurs-récepteurs à condition qu'elle soit effectuée dans un centre spécialisé, dans les règles de l'art et conformément aux spécifications du Constructeur.

⚠ AVERTISSEMENT

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification. Le fabricant ne peut être tenu pour responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le fabricant et/ou non installés conformément aux instructions données.
Émetteurs radio et téléphone mobile Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour voitures, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

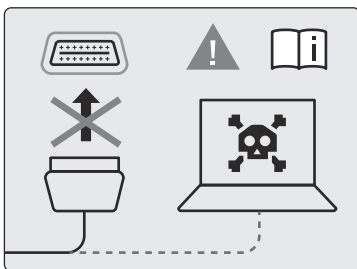
ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

Si, après l'achat du véhicule, vous décidez d'ajouter des accessoires électriques (avec le risque de décharger progressivement la batterie conventionnelle), contactez un concessionnaire STELLANTIS. Son personnel peut calculer les besoins électriques globaux et vérifier que le système électrique de la voiture peut supporter la charge requise.

ÉMETTEURS RADIO ET TÉLÉPHONES MOBILES

Les émetteurs radio (téléphones portables, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent pas être utilisés à l'intérieur du véhicule si une antenne distincte n'est pas montée sur le toit.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES



⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

⚠ AVERTISSEMENT

Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, barettes de protection à l'arrière du véhicule...

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.

Pour des raisons de sécurité, l'accès à la prise diagnostic, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé aux réseaux agréés ou ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT**Installation d'accessoires émetteurs de radio-communication.**

Avant d'installer un émetteur de radio-communication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE-R10.

DISPOSITIFS DE "CYBERSÉCURITÉ"

Le véhicule est équipé de dispositifs de sécurité développés selon les normes technologiques actuellement appliquées dans l'industrie automobile pour protéger les systèmes électroniques embarqués contre les tentatives de piratage.

L'objectif de ces dispositifs de sécurité est de minimiser le risque de cyberattaques ou d'installation de virus ou de programmes malveillants qui pourraient compromettre les performances du véhicule ou permettre le vol de données personnelles des acheteurs ou des utilisateurs ainsi que la diffusion non autorisée de ces informations.

L'acheteur du véhicule ne doit pas retirer, modifier ou altérer ces dispositifs de sécurité anti-piratage. Le fabricant ne sera donc pas responsable des conséquences négatives ou des dommages au véhicule ou à l'acheteur ou à des tiers résultant de la dépose, de la modification ou de la manipulation des dispositifs de sécurité effectués par l'acheteur ou l'utilisateur du véhicule.

TYPE DE PROPULSION**VÉHICULE E-HYBRIDE 48 V**

Un véhicule e-Hybride 48 V est propulsé par une combinaison de moteur thermique et de moteur électrique. Le moteur électrique assiste le moteur à combustion interne mais peut également propulser le véhicule par lui-même sur de courtes distances et à vitesse lente.

La batterie de 48 V se charge exclusivement grâce à l'énergie récupérée lors de la décélération et du freinage régénératif.

SYSTÈME PHEV

Un véhicule e-Hybrid rechargeable est propulsé par une combinaison de moteur thermique et de moteur électrique. Le moteur électrique assiste le moteur thermique, mais peut également propulser le véhicule à lui seul.

La batterie haute tension est chargée à l'aide d'un câble de recharge et par freinage régénératif.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE À BATTERIE (BEV)

Un véhicule BEV est propulsé uniquement par un ou deux moteurs électriques. La batterie haute tension est chargée à l'aide d'un câble de recharge et par freinage régénératif.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Certains composants du véhicule ont des étiquettes de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lors de l'utilisation de ce composant.

Vous trouverez ci-dessous une brève description de chaque symbole résumant le contenu. Faire toujours attention à tous les avertissements indiqués ici.



LIRE LE MANUEL
D'UTILISATION



SE PROTÉGER LES
YEUX



IL PEUT
ÉGALEMENT
DÉMARRER AU-
TOMATIQUEMENT
LORSQUE LE
MOTEUR EST
ARRÊTÉ



NE PAS ENLEVER
LE BOUCHON
LORSQUE LE
MOTEUR EST
CHAUD



NE PAS OUVRIR :
GAZ HAUTE
PRESSION



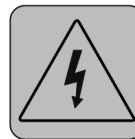
ÉCLATEMENT



PIÈCES MOBILES
ÉLOIGNER LES
PARTIES DU CORPS
ET LES VÊTEMENTS



LIQUIDE CORROSIF



HAUTE TENSION

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10


PRÉSENTATION DU VÉHICULE

CLÉS

FONCTION DE LA TÉLÉCOMMANDE DE RADIO



 Verrouillage du véhicule

 Déverrouillage - Ouverture du coffre

 Déverrouillage du véhicule

La télécommande permet d'exécuter les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage - Ouverture / Fermeture - Verrouillage du coffre.

- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Activation de l'antidémarrage électronique du véhicule.
- Des procédures de secours permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie, etc.

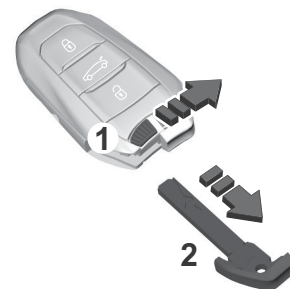
Pour plus d'informations sur les procédures en cas de panne, se reporter à la rubrique correspondante.

Clé intégrée

La clé contient un dispositif mécanique de secours qui permet d'effectuer les opérations suivantes au cas où la télécommande et les fonctions de la clé électronique cesseraient de fonctionner :

- Activation / Désactivation de la sécurité enfants manuelle.
- Activation / Désactivation de l'airbag passager avant.

- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



Faire glisser le bouton (1) pour éjecter la clé (1) ou la remettre en place.

AVERTISSEMENT

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

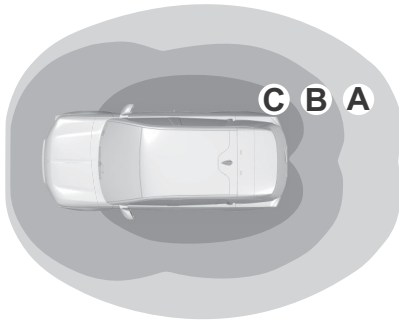
SYSTÈME À CLÉ ÉLECTRONIQUE

(Selon version)

Il s'agit du système Accès et Démarrage Mains Libres (ADML).

Ce système permet le verrouillage et le déverrouillage automatiques du véhicule par détection de la clé électronique (selon équipement).

Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.





Zones de reconnaissance de la clé :

- **Zone A** : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).
- **Zone B** : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).
- **Zone C** : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).



Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

i REMARQUE

Déverrouiller le véhicule en appuyant sur  ou sur  de la commande à distance ou toucher le capteur sur la poignée de la porte conducteur pour déverrouiller le véhicule.
Le verrouillage et le déverrouillage automatiques sont de nouveau activés.

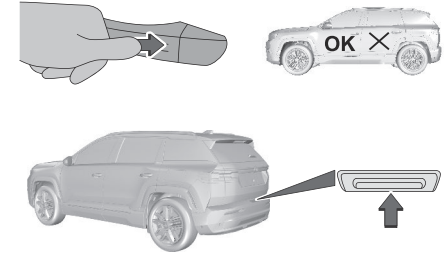
i REMARQUE

Si la clé numérique est détectée autour du véhicule (Zone B) pendant une longue période (le temps varie d'un appareil à l'autre), le véhicule se verrouille automatiquement.

i REMARQUE

Peu de temps après le déverrouillage automatique, le véhicule est reverrouillé si aucune porte n'a été ouverte.

Déverrouillage



Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- Soit automatiquement à l'approche du conducteur dans la zone C, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur ou sur le bouton du coffre.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des indicateurs de direction et l'allumage des feux de jour.
Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

i REMARQUE

Si la clé électronique reste autour du véhicule (zones B ou C) plus de 15 minutes sans action, les fonctions au-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

tomatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur la poignée de porte conducteur.

En cas de non-fonctionnement du verrouillage/déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé électronique et recommencer l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (Hybride).

La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (Hybride rechargeable ou Électrique).

- Une fois à l'intérieur du véhicule, porte conducteur fermée, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer deux fois sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

Déverrouillage sélectif du hayon

Le hayon se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

- Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre.

Les portes restent verrouillées.

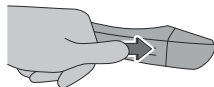
Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé, le hayon se reverrouille automatiquement après fermeture.

Verrouillage



Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple



Contact coupé, portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction, ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

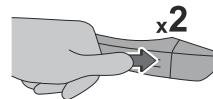
Super-verrouillage

AVERTISSEMENT

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.

L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.



- Contact coupé, appuyer légèrement sur la poignée conducteur pour verrouiller le véhicule.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des indicateurs de direction).

Un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

VERROUILLAGE CENTRALISÉ



Il déverrouille et verrouille les portes, le coffre et la trappe à carburant. La porte correspondante est déverrouillée et s'ouvre en tirant la poignée intérieure de la porte.

i REMARQUE

En cas d'accident dans lequel les airbags ou les prétensionneurs de ceinture sont déployés, le véhicule se déverrouille automatiquement.

i REMARQUE

Peu de temps après le déverrouillage avec la commande à distance, la clé électronique ou la clé numérique (selon équipement), les portes sont verrouillées automa-

tiquement si aucune d'entre elles n'a été ouverte.

Lorsque seule la fonction de la porte conducteur est activée dans les paramètres de personnalisation du véhicule, seule la porte conducteur se déverrouille quand sa poignée intérieure est tirée. Lorsque la fonction est désactivée, toutes les portes sont déverrouillées.

Verrouillage manuel

- Appuyer sur le bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i REMARQUE

En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Verrouillage automatique

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

i REMARQUE

Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

REEMPLACEMENT DE LA PILE

Un message s'affiche au combiné lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

1

2

3

4

5

6

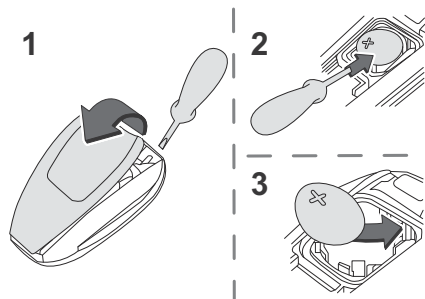
7

8

9

10

Type de pile : CR2032 3V.



- Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- Retirer la pile usagée de son logement.
- Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité. Commencer par l'insérer dans les contacts situés dans le coin, puis clipper le cache sur le boîtier.
- Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.



Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement.

nement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin. Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

CONSEILS

i REMARQUE

Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique ou une clé numérique (selon équipement) du système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i REMARQUE

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le hayon, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

i REMARQUE**Hayon motorisé**

Après fermeture complète, le véhicule se verrouille automatiquement même si la clé électronique ou la clé numérique (selon équipement) se trouve en dehors des zones de reconnaissance

i REMARQUE

Le paramétrage du rabatement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée.
Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

! AVERTISSEMENT

Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

– La fonction déverrouillage à l'approche (zone **C**) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur la poignée conducteur. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.

– Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.
– L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur. Les rétroviseurs extérieurs se déploient uniquement lorsque le contact est mis.

i REMARQUE**Interférence électrique**

La clé électronique ou la clé numérique (selon équipement) risque de ne pas fonc-

tionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (par exemple un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique ou la clé numérique (selon équipement) de l'appareil électronique.

EN CAS DE DÉFAILLANCE**Déverrouillage/verrouillage complet du véhicule avec la clé intégrée**

Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande déchargée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Batterie du véhicule déchargée.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.
Dans le second cas, réinitialiser la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.

i REMARQUE

Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé. Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.



AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

- Insérer la clé dans la serrure puis la tourner vers l'avant ou l'arrière du véhicule pour verrouiller ou déverrouiller la porte.

Autres portes

Déverrouillage

- Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage

- Ouvrir les portes.
- Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.

Se reporter à la rubrique correspondante.

- Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
- Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Perte de clés, télécommande, clé électronique ou clé numérique (selon équipement)

Se rendre chez un concessionnaire avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés. Le concessionnaire pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

CLÉ NUMÉRIQUE

(Selon version)

Des appareils intelligents, comme des smartphones et des montres connectées, peuvent être configurés pour fonctionner comme clés mains libres.



AVERTISSEMENT

Pour plus de sécurité, il est recommandé d'emporter la carte NFC avec vous à tout moment pour couvrir des cas tels que la perte d'un téléphone ou d'un téléphone qui nécessite de charger sa batterie.

Introduction

En plus des clés physiques, le véhicule dispose d'une fonction de clé numérique. Ces clés permettent les mêmes opérations qu'une clé physique telles que le verrouillage/déverrouillage du véhicule et le démarrage du moteur, la clé numérique ne fonctionne qu'avec la présence d'un appareil compatible iPhone®, Google Pixel® ou Samsung Galaxy®.

Prérequis :

- Le propriétaire doit avoir un compte MyJeep utilisé pour créer la clé du propriétaire
- Application JEEP® 2.0 enregistrée et activée sur l'appareil du propriétaire destiné à être utilisé comme clé numérique
- Disposer d'un appareil compatible iPhone®, Google Pixel® ou Samsung Galaxy® (vérifier l'éligibilité à l'aide de l'application MyJeep)
- Toutes les clés physiques associées au véhicule par le fabricant.

Création d'une clé numérique

(Selon équipement)

Clé du propriétaire

1. Vérifier que le véhicule est garé dans un endroit couvert par le réseau mobile.

2. Confirmer que le véhicule dispose d'un forfait d'abonnement au véhicule connecté actif.
3. Entrer dans le véhicule avec toutes les clés physiques associées au véhicule. Se munir d'un appareil compatible prévu pour être utilisé comme clé numérique du propriétaire.
4. S'assurer que l'infodivertissement du véhicule est activé.
5. Sur l'application JEEP® 2.0, cliquer sur la bannière "Configurer votre clé numérique Jeep" ou cliquer sur "Clés numériques" via le menu Accès.
6. L'authentification de l'utilisateur est demandée pour vérifier la légitimité de la propriété par mesure de sécurité.
7. L'infodivertissement invitera l'utilisateur à placer les clés physiques (carte NFC) sur le lecteur NFC situé sur le socle de recharge sans fil (voir la section "Socle de recharge sans fil"). Suivre les instructions d'infodivertissement en veillant à placer les clés l'une après l'autre.
8. Une fois l'authentification du propriétaire terminée, l'utilisateur peut créer la clé numérique du propriétaire. L'utilisateur est migré de l'application JEEP® 2.0 vers l'application de portefeuille pour smartphone après avoir cliqué sur "Continuer vers le portefeuille". Suivre les instruc-

tions dans le portefeuille pour terminer la création de la clé du propriétaire

Partage de clés numériques

1. Naviguer jusqu'à l'application de portefeuille de smartphone. Suivre les instructions du portefeuille et partager votre clé numérique avec vos amis et votre famille.
2. S'assurer que les droits d'utilisateur appropriés (déverrouiller uniquement ou déverrouiller et démarrer) sont sélectionnés avant de partager les clés avec les contacts du smartphone. Un lien pour ajouter la clé numérique au portefeuille d'amis sera envoyé par SMS, message WhatsApp, e-mail.

REMARQUE :

- Les propriétaires sont tenus de supprimer les clés partagées avant de céder/échanger le véhicule (se reporter à la section "Suppression d'une clé numérique").
- Dans certains cas, les systèmes du véhicule peuvent nécessiter un temps supplémentaire pour répondre à une clé numérique partagée.

Utilisation de la clé numérique

Verrouillage/Déverrouillage

Carte NFC (selon version)



Pour déverrouiller/verrouiller le véhicule, présenter la carte NFC devant la poignée de porte du conducteur.

Appuyer sur Accès



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Disponible sur les appareils compatibles iPhone®, Google Pixel® ou Samsung Galaxy® sans matériel UWB (ultra large bande).

- Pour déverrouiller/verrouiller le véhicule, tenir le smartphone contre la poignée de porte.
- Pour démarrer le véhicule, tenir le smartphone avec son antenne NFC contre le chargeur sans fil NFC. Appuyer ensuite sur la pédale de frein et le bouton Start.

Accès mains libres

Disponible sur les appareils compatibles iPhone®, Google Pixel® ou Samsung Galaxy® avec matériel UWB (ultra large bande).

- Vérifier que le Bluetooth est activé.
- La porte se déverrouille automatiquement lorsqu'un appareil valide se trouve à moins de 1,5 m de la poignée de porte.
- Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application Paramètres > Véhicule de l'écran tactile.
- Pour démarrer le véhicule, appuyer ensemble sur la pédale de frein et le bouton Start tout en tenant le smartphone en mains.
- Si le véhicule ne se déverrouille pas, rapprocher le smartphone de la poignée de porte.

REMARQUE

- Si le véhicule ne se déverrouille pas, rapprocher le smartphone de la poignée de porte.
- Pour effectuer l'appairage à l'aide de la fonctionnalité NFC, veiller à placer l'antenne NFC contre le lecteur NFC sur le socle de recharge sans fil.
- Si l'appareil s'éteint en raison d'un manque de charge, la clé numérique fonctionnera toujours pour l'accès NFC. Cette fonctionnalité de réserve de marche est disponible pendant environ 5 heures après la mise hors tension de l'appareil. Il est à noter que cette fonctionnalité ne sera pas disponible si l'iPhone® a été désactivé manuellement par l'utilisateur.
- Si le véhicule détecte une clé (numérique ou physique) dans l'habitacle, les portes ne se verrouilleront pas. Vérifier la présence de clés numériques ou de porte-clés dans l'habitacle.
- L'accès mains libres pour la clé numérique peut être temporairement suspendu si la clé numérique est restée présente à proximité des portes pendant une période prolongée.
- Pour toute activité liée au service, les utilisateurs sont tenus de transporter et de remettre les clés physiques au concessionnaire de service.

Fonction d'ouverture/verrouillage à distance

Accessible depuis le portefeuille :

- verrouiller et déverrouiller les portes du véhicule via un smartphone (communication directe entre le portefeuille et le véhicule - sur une courte distance Bluetooth).

Suppression d'une clé numérique

Les clés individuelles peuvent être supprimées de l'application de portefeuille des appareils. Le statut de la clé supprimée est visible dans le portefeuille pour le propriétaire et les utilisateurs de clés partagées. Toutes les clés peuvent être supprimées de l'infodivertissement. Afin de supprimer une clé de l'infodivertissement, les utilisateurs devront confirmer la suppression en plaçant une carte-clé physique sur le lecteur NFC.

REMARQUE

- Les autorisations de clé numérique sont conservées jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté et verrouillé, ou environ 2 minutes après son arrêt.
- Une fois la clé supprimée, les utilisateurs ne pourront pas verrouiller/déverrouiller ou démarrer le véhicule.
- Une notification est à la disposition de l'utilisateur en cas de suppression d'une clé numérique.

Véhicules d'occasion

Acheter une voiture d'occasion

S'assurer que toutes les clés numériques ont été supprimées avant d'utiliser le véhicule.

Changement d'appareil de smartphone

Lors du remplacement des téléphones ou des numéros de téléphone, le processus suivant doit être suivi.

Téléphone remplacé – Numéro de téléphone de confiance conservé

- Installer l'application JEEP® 2.0 sur le nouvel appareil. Une fenêtre contextuelle demandera à l'utilisateur de confirmer s'il souhaite migrer ses clés numériques vers le nouvel appareil.
- Après avoir supprimé les clés de l'ancien appareil, une nouvelle clé peut être créée sur le nouvel appareil.
- S'assurer d'avoir les clés physiques avec soi avant de supprimer les clés numériques.

Numéro de téléphone/ID compte et numéro de téléphone de confiance remplacés

- Installer l'application JEEP® 2.0 sur le nouvel appareil. Confirmer le nouveau numéro de téléphone de confiance.

- L'utilisateur est invité à compléter le processus d'authentification du propriétaire pour prouver sa légitimité.
- L'infodivertissement invitera l'utilisateur à placer les clés physiques sur le lecteur NFC situé sur le socle de recharge sans fil. Suivre les instructions en veillant à placer les clés l'une après l'autre.
- Suivre les instructions sous Création d'une clé de propriétaire pour commencer à configurer une nouvelle clé de propriétaire.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

ALARME

(selon version)

L'alarme de sécurité de la voiture surveille le fonctionnement non autorisé des portes, du capot, du hayon et du dispositif d'allumage sans clé Enter-N-Go.

Lorsque l'alarme de sécurité de la voiture est activée, les interrupteurs intérieurs de verrouillage des portes et d'ouverture du hayon sont désactivés.



Si quelque chose le déclenche, l'alarme de sécurité de la voiture émettra les signaux sonores et visuels suivants :

- L'avertisseur sonore va retentir
- Les indicateurs de direction vont clignoter

- Le symbole  clignote au combiné d'instruments


Activation de l'alarme

Suivre ces étapes pour activer l'alarme de la voiture :

- S'assurer que le dispositif d'allumage de la voiture est en position STOP.
- Appliquer l'une des méthodes suivantes pour verrouiller la voiture :
 - Appuyer sur le bouton  de l'interrupteur de verrouillage central de la porte intérieure avec la porte conducteur et/ou passager ouverte.
 - Appuyer sur le bouton de verrouillage de la poignée de porte Passive Entry extérieure avec une clé valide disponible dans la même zone extérieure (se reporter au chapitre "Portes" de la section "Présentation du véhicule" pour plus d'informations).
 - Appuyer sur le bouton  sur la clé.
- Fermer les portes si elles sont ouvertes.

Désactivation d'alarme

L'alarme de voiture peut être désarmée suivant l'une des méthodes suivantes :

- Appuyer sur le bouton  de la clé.
- Saisir la poignée de porte Passive Entry pour déverrouiller la porte ; se reporter

1

2

3

4

5

6

7

8



9

10

au chapitre "Portes" dans la section "Présentation du véhicule" pour plus d'informations).

- Mettre le dispositif d'allumage sur un mode autre que STOP pour désactiver le système.

REMARQUES :

- La serrure de la porte conducteur et le bouton  de la télécommande ne peuvent pas armer ou désarmer l'alarme de sécurité de la voiture.
- L'alarme de sécurité de la voiture reste armée lors de l'accès par le hayon motorisé. Appuyer sur le bouton  ne désarmera pas l'alarme de sécurité de la voiture.
- Si quelqu'un entre dans la voiture par le hayon et ouvre une porte, l'alarme retentit.
- Lorsque l'alarme de sécurité de la voiture est armée, les interrupteurs de verrouillage des portes électriques intérieures ne déverrouillent pas les portes.

L'alarme de sécurité est conçue pour protéger la voiture. Cependant, le système peut émettre une fausse alarme dans certaines conditions. Si l'une des séquences d'insertion décrites précédemment a été mise en œuvre, l'alarme de sécurité est activée, que quelqu'un soit à l'intérieur de la voiture ou non. En restant

à l'intérieur de la voiture et en ouvrant une porte, le système d'alarme de sécurité est activé en déclenchant l'alarme. Dans ce cas, activer l'alarme de sécurité de la voiture.

Si l'alarme de sécurité de la voiture est allumée et que la batterie conventionnelle est débranchée, l'alarme restera active lorsque la batterie conventionnelle sera reconnectée ; les lumières externes clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans ce cas, activer l'alarme de sécurité de la voiture.

Réarmement de l'alarme de sécurité

Si l'alarme de sécurité est déclenchée, l'avertisseur sonore sera bloqué après environ 90 secondes et se réactivera automatiquement à moins que le bras ne soit désactivé.

Annulation manuelle de l'alarme de sécurité

L'alarme de sécurité de la voiture ne sera pas armée si les portes sont verrouillées à l'aide du bouton de verrouillage manuel de la porte.

ALARME PREMIUM



L'alarme antivol est combinée avec le dispositif antivol.

Elle surveille :

- portes, hayon et capot
- mouvement dans l'habitacle et dans le coffre adjacent
- attitude du véhicule, par exemple s'il est soulevé
- allumage
- câbles de la batterie, de la commande centrale et de la sirène, par exemple s'ils sont déconnectés.

Si le toit ouvrant reste ouvert, l'habitacle n'est pas surveillé.

Pendant le préconditionnement de la température, l'habitacle et l'inclinaison du véhicule ne sont pas surveillés.

i REMARQUE

En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

i REMARQUE**Véhicules hybrides rechargeables**

Selon la version, les fonctions surveillances volumétrique et antisoulèvement sont susceptibles d'être moins réactives, voire de ne pas fonctionner en cas de préconditionnements thermiques.

Activation

- Couper le contact et sortir du véhicule.
- Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.

Le système de surveillance est également activé lorsque le conducteur s'éloigne du véhicule.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ. La surveillance périmétrique extérieure est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique intérieure après 45 secondes.

⚠ AVERTISSEMENT**Porte, coffre ou capot**

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique.

⚠ AVERTISSEMENT**Toit ouvrant**

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périmétrique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

i REMARQUE**Range-lunettes central**


S'assurer que le range-lunettes, situé dans la console de toit, est fermé avant de sortir du véhicule et d'activer l'alarme.

Activation sans surveillance de l'habitacle et de l'inclinaison du véhicule
Désactiver la surveillance de l'habitacle et l'inclinaison du véhicule quand des animaux sont laissés dans le véhicule en raison de la grande quantité de signaux

ultrasoniques ou de leurs mouvements déclenchant l'alarme. Le désactiver également quand le véhicule est à bord d'un ferry ou d'un train.

Fermer le hayon, le capot, les vitres.



- Appuyer sur . La LED du bouton s'allume pendant 10 minutes au maximum.
- Fermer les portes.
- Activer l'alarme antivol.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Désactivation

Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :

 Appui court

 Appui long

ou déverrouiller le véhicule en appuyant sur la poignée de porte conducteur.

Le système de surveillance est également désactivé lorsque le conducteur s'approche du véhicule.

Le système de surveillance est neutralisé ; le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.


REMARQUE

Après un déverrouillage par télécommande.

En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Déclenchement de l'alarme

Une fois déclenchée, la sirène de l'alarme retentit tandis que les feux de détresse clignotent. Le nombre et la durée des signaux d'alarme sont spécifiés par la législation.

L'alarme antivol se désactive en appuyant sur  ou en mettant le contact.

Une alarme déclenchée, qui n'a pas été interrompue par le conducteur, sera signalée par les feux de détresse. Ils clignoteront rapidement quatre fois de suite la prochaine fois que le véhicule sera déverrouillé avec la télécommande de la radio.

Si la batterie du véhicule a été débranchée (par exemple pour un entretien), désactiver la sirène d'alarme de la manière suivante : mettre le contact, le couper, puis désactiver la batterie du véhicule dans les 15 secondes.


Si la batterie a été rebranchée (par exemple après un travail d'entretien), attendre dix minutes avant de faire redémarrer le moteur.

Fonction Tracking

En cas de détection d'une tentative de vol du véhicule, cette fonction envoie une notification sur le smartphone du conducteur. L'accès à cette fonction nécessite au préalable l'abonnement au service d'alarme connectée du Constructeur.

Pour toute information relative au service d'alarme connectée, se rendre dans le Réseau ou se référer aux conditions générales relatives à ce service.

Défaillance

Si, en mettant le contact, la LED du bouton  s'allume de manière permanente, demander l'aide d'un atelier.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'antivol Verrouiller le véhicule en verrouillant la porte avant avec la clé.

Si un actionnement du verrouillage central n'est pas possible à l'aide de la télécommande radio, cela peut être dû à l'une des causes suivantes :

- Défaillance de la télécommande radio.
- Clé électronique en dehors de la zone de réception.
- Tension de pile trop basse.
- La tension de la pile est trop haute.
- Utilisation fréquente et répétée de la télécommande radio alors que le véhicule est hors de portée.
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

Dysfonctionnement de la télécommande

Pour désactiver les fonctions de détection :

- Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.

- Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.

Le voyant du bouton s'éteint.

ANTIDÉMARRAGE

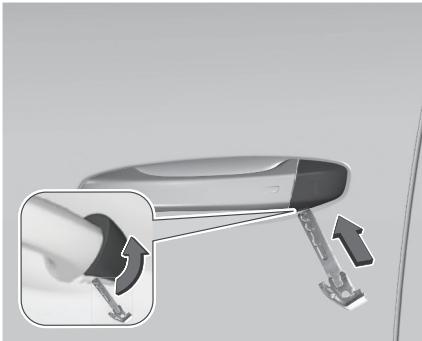
Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

Consulter le Réseau.

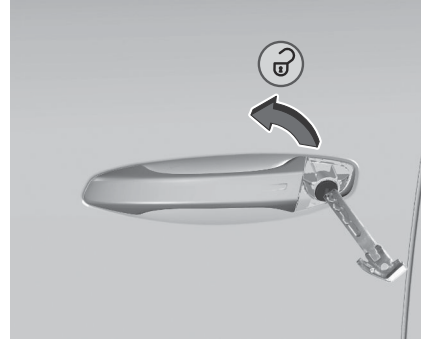
PORTES

OUVERTURE MANUELLE DES PORTES



Le barillet de serrure de la porte conducteur est recouvert d'un capuchon.

Pour déposer le capuchon, extraire la lame de clé intégrée de son logement. Introduire la clé dans le renforcement au bas du capuchon et faire pivoter la clé vers le haut.



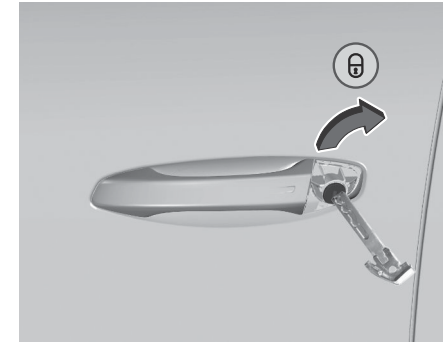
Insérer la clé dans le barillet de serrure et la tourner dans le sens anti-horaire.

Après le verrouillage, recouvrir le barillet de serrure avec le capuchon : insérer le bas du capuchon dans le renforcement, le faire pivoter et le pousser jusqu'à ce que le haut du capuchon s'enclenche.

Mettre le contact et le dispositif antivol est désactivé.

Les autres portes peuvent être ouvertes en tirant la poignée intérieure. Le coffre et la trappe de remplissage de carburant peuvent ne pas se déverrouiller.

SERRURES MANUELLES DE PORTE



Verrouiller manuellement la porte avant gauche en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure. Si le système de verrouillage centralisé est opérationnel, le véhicule sera verrouillé.

1

2

3

4

5

6

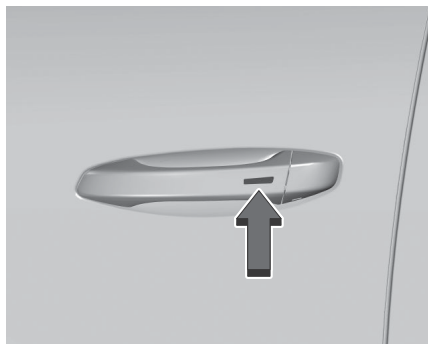
7

8

9

10

POIGNÉE DE PORTE CONDUC- TEUR



Le verrouillage central peut également être actionné en touchant le capteur de la poignée de porte conducteur. Toucher le capteur de la poignée de porte conducteur pour déverrouiller ou pour verrouiller.

Confirmation

Le fonctionnement du système de verrouillage centralisé est confirmé par les feux de détresse.

SÉCURITÉ ENFANTS PORTES ARRIÈRE

Ce dispositif empêche l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure. La commande est située sur le chant de chaque porte arrière (indiquée par un marquage sur la carrosserie).



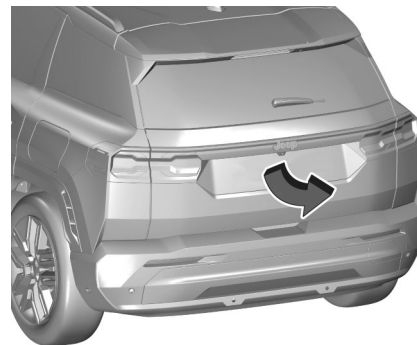
Pour activer, tourner la clé intégrée jusqu'en butée :

- Vers la droite sur la porte arrière gauche.
- Vers la gauche sur la porte arrière droite.

Pour désactiver, tourner en sens inverse.

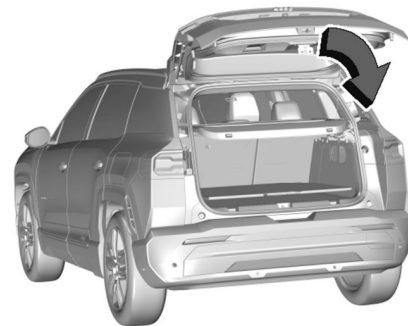
ACTIONNEMENT DU HAYON

Ouverture



- Après le déverrouillage, presser le bouton du hayon et ouvrir le hayon.

Fermeture



- Pour abaisser le hayon, utiliser la poignée intérieure. Pousser le hayon d'en haut jusqu'à ce qu'il soit totalement fermé.

Ne pas appuyer sur le bouton du hayon en le fermant, car ceci l'ouvrira à nouveau.

Commande du hayon mains libres

(selon version)



Les demandes de manœuvre du hayon motorisé doivent être effectuées véhicule à l'arrêt.

Avec la clé électronique ou la clé numérique sur soi, cette fonction permet l'ouverture, la fermeture ou l'arrêt du mouvement du hayon motorisé par un mouvement de "coup de pied" sous le pare-chocs arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.

Remarques générales sur la manœuvre du hayon

⚠ DANGER

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Dispositif de remorquage

Si le connecteur de remorque du dispositif d'attelage est branché, il ne doit pas être possible de l'ouvrir ou de le fermer en mode d'accès mains-libres (bras chargés). Dans ce cas, après le déverrouillage, appuyer sur le bouton du hayon et ouvrir le hayon.

⚠ AVERTISSEMENT

Bip de rejet en cas d'utilisation de la commande de hayon inhibée.

⚠ ATTENTION

Avant d'ouvrir le hayon, vérifier l'absence d'obstacles en hauteur, par exemple une porte de garage, pour ne pas endommager le hayon. Toujours vérifier la zone de mouvement au-dessus et derrière le hayon.

i REMARQUE

L'installation de certains accessoires lourds sur le hayon peut nuire à sa capacité à rester ouvert.

i REMARQUE

À basse température extérieure, le hayon peut ne pas s'ouvrir complètement seul. Dans ce cas, soulever manuellement le hayon à sa position de fin de course normale.

1

2

3

4

5

6

7

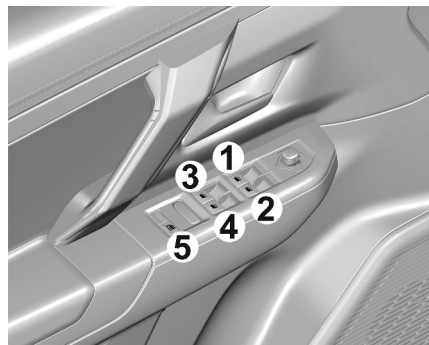
8

9

10

VITRES

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



- 1 Avant gauche
- 2 Avant droit
- 3 Arrière gauche
- 4 Arrière droit
- 5 Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se

ferme complètement après avoir relâché la commande.

- Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

REMARQUE

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact.

À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis redescend aussitôt partiellement.

En cas de difficultés pour fermer les vitres dans des conditions météorologiques défavorables, par exemple le gel, mettre le contact, puis tirer le commutateur sur le premier cran et le maintenir enfoncé. La vitre remonte, sans que la fonction de sécurité soit activée.

Pour arrêter le mouvement, relâcher le commutateur.

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction anti-pincement.

Pour chacune des vitres :

- Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

AVERTISSEMENT

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.


Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.

Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule
- Risque de blessures graves !


VITRES ARRIÈRE

Désactivation des commandes arrière des vitres arrière

 Pour la sécurité des enfants, contact mis ou moteur allumé, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume. L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Lunette arrière dégivrante

 Appuyer sur ce bouton pour activer/désactiver la fonction (confirmé par l'allumage/l'extinction du voyant).

Ce désembuage / dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant. Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure. La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.


Le désembuage/dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

PARE-BRISE

AVERTISSEMENT

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra. Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Pare-brise dégivrant

 Appuyer sur ce bouton pour activer/désactiver le mode (confirmé par l'allumage/l'extinction du voyant).

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.

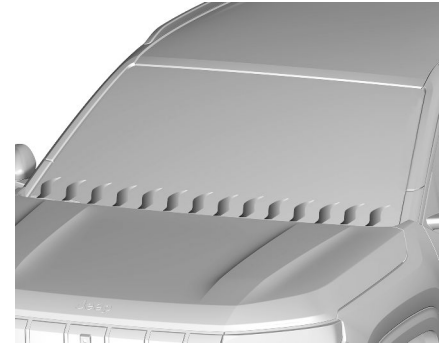
Le mode gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation de ce mode.

AVERTISSEMENT

Ne pas toucher aux surfaces des rétroviseurs lorsque les désembueurs des rétroviseurs extérieurs sont actifs.

Ne pas toucher à la vitre de la partie inférieure du pare-brise ou près des montants avant lorsque le dégivrage du pare-brise est en cours.



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme automatique Visibilité pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (par exemple rosée, buée, givre, neige), se trouvant sur l'une ou l'autre des faces du pare-brise. Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

Le pare-brise dégivrant se désactive automatiquement lorsque la température est supérieure à 5°C.

1

2

3

4

5

6

7

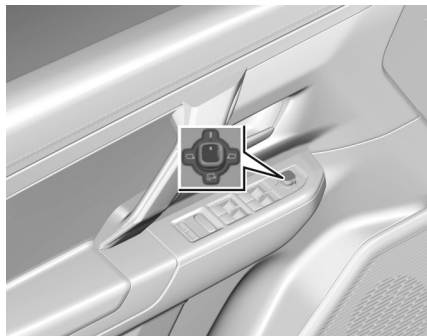
8

9

10

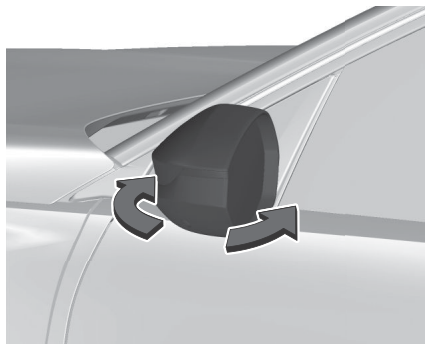
RÉTROVISEURS

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE



- Sélectionner le rétroviseur extérieur souhaité en tournant la commande.
- Ensuite, faire pivoter la commande pour régler le rétroviseur sélectionné.

RÉTROVISEURS RABATTABLES



Pour la sécurité des piétons, les rétroviseurs extérieurs se rabattent s'ils sont violemment heurtés. Repositionner le rétroviseur en appuyant légèrement sur son boîtier.

Réinitialisation des rétroviseurs extérieurs rabattables électriques


Il faudra peut-être réinitialiser les rétroviseurs rétractables électriques dans les cas suivants :

- les rétroviseurs se bloquent accidentellement en se rabattant
- les rétroviseurs se déploient/rabattent manuellement accidentellement
- les rétroviseurs sortent de la position dépliée
- les rétroviseurs tremblent et vibrent à des vitesses de conduite normales

Pour réinitialiser les rétroviseurs rabattables électriques, les déployer et les rabattre en appuyant sur le bouton (cela peut nécessiter plusieurs pressions de bouton). Ils reviennent alors dans leur position normale. Les rétroviseurs doivent toujours être ouverts et ne doivent jamais être rabattus pendant la conduite.

RABATTEMENT ÉLECTRIQUE MANUEL



Pour rabattre ou déployer les deux rétroviseurs extérieurs, sélectionner la fonction de rabattement en tournant la commande sur .

Si un rétroviseur rabattu électriquement est déployé manuellement, seul l'autre rétroviseur sera déployé électriquement.

RABATTEMENT ÉLECTRIQUE AUTOMATIQUE

Lorsque le véhicule est déverrouillé, les rétroviseurs basculent en position normale de montage. Lorsque le véhicule est verrouillé, les rétroviseurs se rabattent.

DÉSEMBUAGE / DÉGIVRAGE



Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur la **Lunette arrière chauffante**, se reporter à la rubrique correspondante.

APPUIE-TÊTE

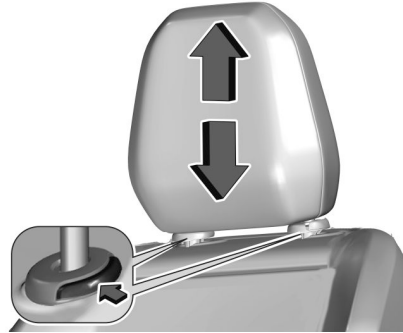
⚠ AVERTISSEMENT

Conduire uniquement avec l'appuie-tête réglé dans la bonne position.

Le bord supérieur de l'appuie-tête doit toujours être au niveau du haut de la tête. Si cela s'avérait impossible pour des personnes de très grande taille, l'appuie-tête doit être réglé sur la position la plus haute. Pour des personnes de très petite taille, régler l'appuie-tête sur la position la plus basse.

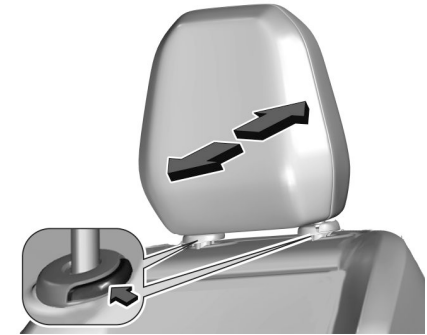
APPUIE-TÊTE AVANT

Réglage en hauteur



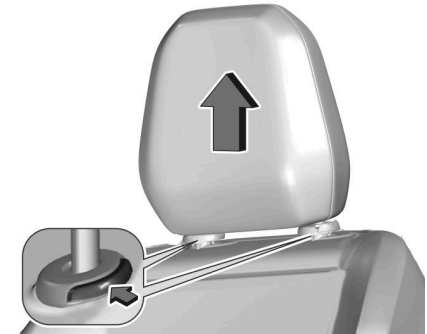
- Appuyer sur le loquet.
- Régler la hauteur.
- Relâcher le loquet.

Réglage longitudinal



- Appuyer sur le loquet pour le réglage vers l'avant.
- Appuyer sur le bouton et pousser pour le réglage vers l'arrière.

Dépose



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- Appuyer sur le loquet.
- Tirer l'appuie-tête vers le haut et le retirer.

APPUI-TÊTE ARRIÈRE

Réglage en hauteur

- Tirer l'appuie-tête vers le haut ou appuyer sur le loquet pour le déverrouiller et abaisser l'appuie-tête.

Dépose

Par exemple en cas d'utilisation d'un système de sécurité enfant.

- Tirer l'appuie-tête vers le haut, appuyer sur le loquet pour le déverrouiller et tirer l'appuie-tête droit vers le haut.

REMISE EN PLACE D'UN APPUI-TÊTE

- Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- Procéder au réglage en hauteur de l'appui-tête.

SIÈGES

POSITION DES SIÈGES AVANT

AVERTISSEMENT

Rester vigilant en réglant les sièges électriques. Ne pas placer d'objets sous le

siège électrique et ne pas entraver son mouvement. Risque de blessures, en particulier pour les enfants, et d'endommagement des commandes. Les passagers du véhicule doivent en être informés.

AVERTISSEMENT

Le tissu de rembourrage des sièges a été conçu pour résister à un usage à long terme résultant d'une utilisation normale de la voiture. Certaines précautions sont toutefois requises. Éviter le frottement prolongé et/ou excessif contre le revêtement d'accessoires comme des boucles métalliques et des bandes Velcro qui peuvent l'endommager en exerçant une pression élevée sur une petite zone du revêtement.

AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

SIÈGES AVANT MANUELS

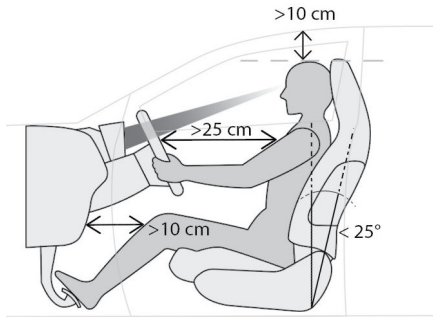
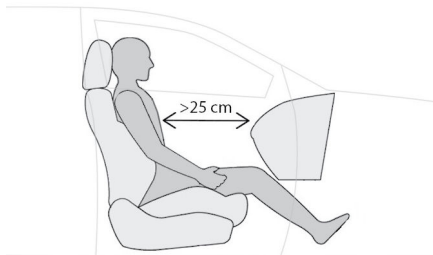
Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur. Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes. Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.

i REMARQUE**Sièges à réglages électriques**

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté conducteur**Côté passager**

S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier. Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.

Régler l'appui-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Avant la conduite

Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts. Boucler la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin. S'assurer que tous les passagers ont correctement bouclé leur ceinture.

Pendant la conduite

Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

⚠ AVERTISSEMENT

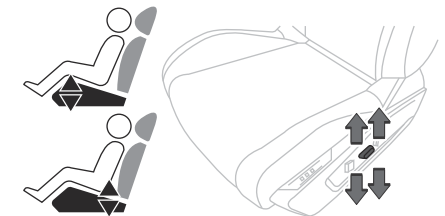
Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant. Toujours laisser les pieds sur le plancher.

SIÈGES AVANT ÉLECTRIQUES**i REMARQUE****Sièges à réglages électriques**

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Longitudinal

- Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur et inclinaison de l'assise

- Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.


Inclinaison des dossiers




- Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

SIÈGES AVANT CHAUFFANTS

Activation / Désactivation

- Appuyer sur  dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**.
- Sélectionner le siège conducteur ou passager.
- La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.

Si les réglages conviennent, appuyer sur  pour activer/désactiver la fonction dans l'application **Sièges**. Sans action, l'affichage revient à son état initial.


REMARQUE

Lorsque la température extérieure dépasse 20°C, les fonctions de chauffage du volant et du siège sont automatiquement désactivées

Modification des réglages

- Dans la page **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**, sélectionner le siège concerné.
- Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis :
 - o **1** (Faible)
 - o **2** (Normal)
 - o **3** (Fort)

Les sièges chauffants et ventilés et le chauffe-nuque sont mémorisés à la coupure du contact.

De plus, l'application Sièges peut être ouverte directement à l'aide du bouton  situé sur le côté du siège.



Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible con-

sommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

AVERTISSEMENT

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.
Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (p. ex., maladie, prise de médicament). Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempeée.

AVERTISSEMENT

Ne pas couvrir les bouches d'aération des sièges équipés de la fonction de chauffe-nuque.


REMARQUE

Lorsque la température dépasse 20°C, les fonctions de chauffage et de chauffe-

nuque restent désactivées et ne peuvent pas être activées.

Sièges ventilés

La fonction peut être réglée dans l'application des options de siège de l'écran d'information.

Appuyer sur  pour activer ou désactiver la ventilation.

Régler la ventilation à l'intensité souhaitée en touchant le témoin sur l'écran. Le siège conducteur et le siège passager peuvent être réglés indépendamment.

Régler la ventilation sur l'intensité voulue en appuyant une ou plusieurs fois sur le bouton du siège correspondant.

Le voyant dans le bouton indique l'intensité sélectionnée.

Les paramètres sont enregistrés à la coupure du contact.

SIÈGES MASSANTS

Système avec choix du type de massage et réglage d'intensité.


Les sièges avant motorisés sont équipés d'un système de massage pneumatique à 8 poches avec divers programmes.


Ces fonctions, comportant des commandes séparées pour le conducteur et le passager, sont gérées via l'écran tactile d'infodivertis-

sement. Le système offre cinq modes de massage et trois niveaux d'intensité.

Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Activation / Désactivation

- Appuyer sur  dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Massage**.
- Sélectionner le siège conducteur ou passager. La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.

Si les réglages conviennent, appuyer sur  pour activer/désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.

Le statut de la fonction n'est pas mémorisé lorsque le contact est coupé.

Modification des réglages

- Dans la page **Massage**, sélectionner le siège concerné.
- Sélectionner une intensité de massage parmi les trois niveaux prédéfinis :

1 (Faible)

2 (Normal)

3 (Fort)

- Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.

Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 4 minutes de pause.

Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

La fonction peut également être modifiée dans la zone de widget du côté passager de l'écran central.

L'application Sièges peut également être ouverte directement via le bouton situé sur le côté du siège.

POSITION DES SIÈGES ARRIÈRE

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

AVERTISSEMENT

Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

1

2

3

4

5

6

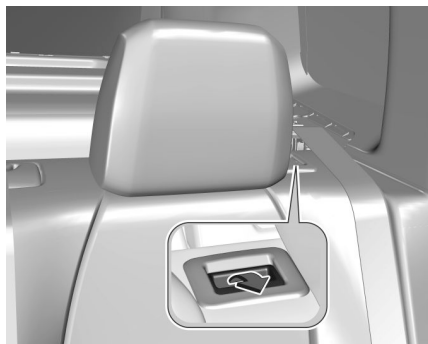
7

8

9

10

Rabattement des sièges arrière

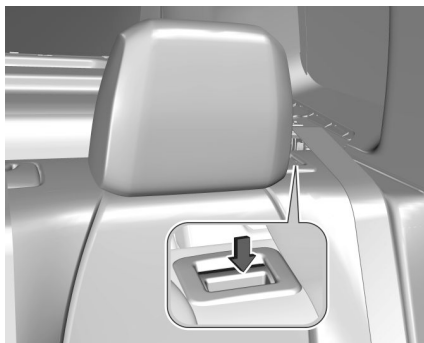


- Tirer sur le levier de déverrouillage et rabattre les dossiers sur l'assise de siège.
- Pour relever les dossiers, les soulever et les guider jusqu'en position verticale jusqu'à ce qu'ils se verrouillent de manière audible.

S'assurer que les ceintures sont correctement placées et restent dégagées de l'espace de rabattement.

AVERTISSEMENT

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



Les dossiers arrière ne sont verrouillés que si les repères rouges près des poignées de déverrouillage ne sont plus visibles.




AVERTISSEMENT

Lors du rabattement, vérifier que les dossiers sont correctement engagés en position avant de conduire le véhicule. Ne pas effectuer cette vérification peut causer des blessures ou des dégâts au chargement ou au véhicule en cas de freinage brusque ou de collision.

CHAUFFE-NUQUE

La fonction de chauffe-nuque distribue de l'air chaud vers la zone de la nuque du passager avant.

Le chauffe-nuque peut être activé/désactivé et son intensité de chauffage peut être réglée à l'écran.

- Activer / désactiver la fonction à l'écran, sous **Sièges > Chauffage et Ventilation**.
- Utiliser les boutons   pour activer et régler l'intensité.
- Pour désactiver la fonction, appuyer sur le bouton ou sur le bouton du chauffe-nuque .

AVERTISSEMENT

Ne pas recouvrir l'appui-tête de couvertures, de coussins ou d'autres matériaux isolants.

REMARQUE

À des températures supérieures à 20°C, les fonctions de chauffage et chauffe-nuque sont désactivées et ne peuvent pas être activées.
Par températures très basses, lorsque le moteur est froid, la température est augmentée progressivement jusqu'au niveau confort.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas activer la fonction de chauffe-neuque si un siège enfant installé sur le siège passager avant obstrue le débit d'air.

CEINTURE DE SÉCURITÉ

Les ceintures de sécurité se bloquent lors d'accélération ou de décélération brusques du véhicule, ce qui assure le maintien des occupants en position assise. Le risque de blessure est ainsi sensiblement réduit.

⚠ AVERTISSEMENT

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.
En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité

mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Les ceintures de sécurité sont conçues pour n'être utilisées que par une seule personne à la fois.

Vérifier régulièrement toutes les parties du système de ceinture de sécurité pour s'assurer qu'elles fonctionnent correctement, qu'elles ne sont pas endommagées ou encrassées.

Faire remplacer les pièces endommagées. Après un accident, faire remplacer par un atelier les ceintures de sécurité et les rétracteurs de ceinture déclenchés.

i REMARQUE

S'assurer que les ceintures de sécurité ne sont pas endommagées par des chaussures ou des objets tranchants ou coincées. Veiller à ce que des saletés ne pénètrent pas dans les rétracteurs de ceintures de sécurité.

i REMARQUE

Utiliser la boucle de ceinture prévue pour boucler la ceinture de sécurité correspondante afin d'assurer un bon fonctionnement.

Limiteurs d'effort

Ils réduisent la charge sur le corps grâce à un relâchement progressif de la ceinture de sécurité pendant une collision.

Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Ils réduisent la charge sur le corps grâce à un relâchement progressif de la ceinture de sécurité pendant une collision.

En cas de collision frontale, arrière ou latérale d'une certaine gravité, les ceintures de sécurité des sièges avant et latéraux arrière sont tendues par les rétracteurs de ceinture de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Une manipulation incorrecte (par ex. la dépose ou la pose des ceintures) peut déclencher les rétracteurs de ceinture.

Le déclenchement des prétensionneurs de ceinture est indiqué par un témoin qui est allumé en continu.

Faire remplacer les prétensionneurs de ceinture déclenchés par un atelier. Les prétensionneurs de ceinture ne se déclenchent qu'une seule fois.

i REMARQUE

Ne pas fixer et ne pas installer d'accessoires ou d'autres objets qui pourraient nuire

1

2

3

4

5

6

7

8

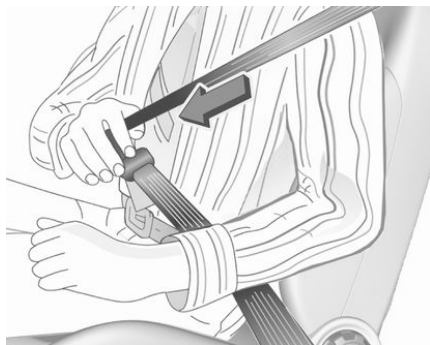
9

10

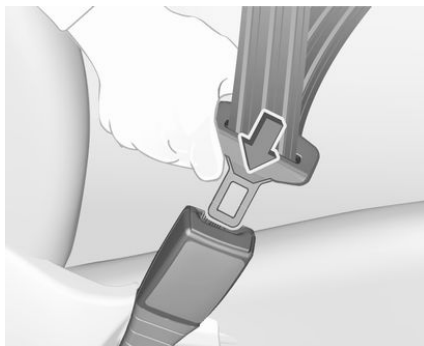
au fonctionnement des prétensionneurs de ceinture de sécurité. Ne pas apporter de modifications aux composants des prétensionneurs de ceinture, car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS

Bouclage



Tirer la ceinture hors de l'enrouleur, la guider sur le corps sans la vriller et insérer le verrou plat dans la serrure. La ceinture de sécurité doit passer sur l'épaule et s'ajuster au corps pendant la conduite.



Le port de vêtements larges ou épais gêne la position tendue de la ceinture de sécurité. Ne pas placer d'objets, comme un sac à main ou un téléphone portable, entre la ceinture de sécurité et le corps.



AVERTISSEMENT

La ceinture de sécurité ne doit pas reposer contre des objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements.

Réglage en hauteur, selon équipement.

Débouclage



Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton rouge de la boucle de ceinture de sécurité et accompagner la ceinture.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse



⚠ AVERTISSEMENT

La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible sur le bassin pour éviter toute pression sur l'abdomen.

SYSTÈME D'AIRBAGS

Le système d'airbags comporte une série de systèmes individuels en fonction de l'étendue de l'équipement.

Une fois déclenchés, les airbags se déploient en quelques millisecondes. Il se dégonfle si rapidement que cela passe souvent inaperçu pendant la collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

⚠ ATTENTION

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

i REMARQUE

Dans la zone de la console centrale se trouve l'électronique de commande du système d'airbags et de rétracteurs de ceinture. Ne placer aucun objet magnétique dans cette zone.

1

2

3

4

5

6

7

8


9

10

Ne fixer aucun objet sur les couvercles d'airbags et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Faire remplacer les couvercles endommagés par un atelier.

Chaque airbag n'est déclenché qu'une seule fois.

Faire remplacer les airbags déployés par un atelier. En outre, il peut être nécessaire de remplacer le volant, le combiné d'instruments, les parties du revêtement, les joints de porte, les poignées et les sièges. N'apporter aucune modification au système de airbags car cela annulerait le permis d'utilisation du véhicule.

 Voyant des systèmes d'airbags

SIÈGES ENFANT SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT AVEC SYSTÈMES D'AIRBAG



L'étiquette d'airbag se trouve des deux côtés du pare-soleil du passager avant.

DANGER

Ne jamais utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable actif placé devant lui, sous peine d'infliger des blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

EN : NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

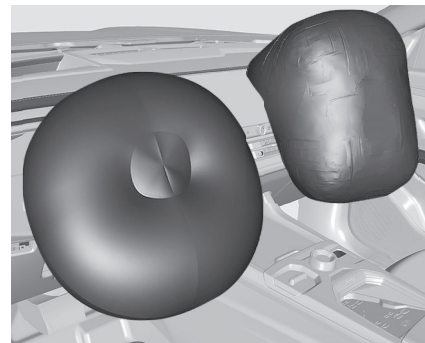
FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.

IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.

En outre, pour des raisons de sécurité, n'utiliser un système de sécurité pour enfant face à la route que conformément aux instructions et restrictions du tableau.

SYSTÈME D'AIRBAG FRONTAL



Les airbags conducteur/passager avant protègent les occupants des sièges avant en cas d'impact frontal de gravité moyenne/élevée, en plaçant l'airbag entre l'occupant et le volant ou la planche de bord.

Le système d'airbag frontal se compose d'un sac se gonflant instantané contenu dans un compartiment spécial au centre

du volant et dans la planche de bord côté passager avant. Ils sont reconnaissables à l'inscription AIRBAG.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits particulièrement agressifs pour nettoyer le couvercle de l'airbag du volant.

Le système d'airbag avant se déclenche en cas de collision frontale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis. Par conséquent, la non-activation des airbags dans d'autres types de collisions (chocs latéraux, chocs arrière, capotages, etc.) n'indique pas un dysfonctionnement du système. Les airbags avant conducteur et passager ne remplacent pas, mais complètent, les ceintures de sécurité, qui doivent toujours être portées conformément à la loi en Europe et dans la plupart des pays non européens.

En cas d'impact, toute personne ne portant pas de ceinture de sécurité est projetée vers l'avant et peut entrer en contact avec l'airbag pendant qu'il se déploie encore. La protection offerte par l'airbag est compromise dans ces circonstances.

Les airbags avant peuvent ne pas s'activer en cas d'impact frontal contre des objets hautement déformables n'impliquant pas la surface avant du véhicule (par exemple,

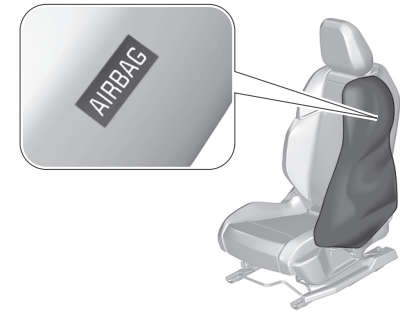
collision d'une aile contre un rail de protection) ou en cas de coincement du véhicule sous d'autres véhicules ou des barrières de protection (par exemple sous les camions ou les rails de protection).

Le fait de ne pas s'activer dans les conditions décrites ci-dessus est dû au fait qu'il est possible qu'ils ne fournissent pas de protection supplémentaire par rapport aux ceintures de sécurité. Leur activation serait donc inappropriée.

Dans ces cas, le non-déploiement n'indique pas un dysfonctionnement du système. Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et de la tête des occupants avant.

AIRBAGS LATÉRAUX

Le système d'airbag latéral se compose d'un airbag dans chaque dossier de siège avant. Les airbags sont reconnaissables à l'inscription AIRBAG.



Le système d'airbag latéral se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis. Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et du bassin en cas de collision latérale. ATTENTION N'utiliser que des housses de protection approuvées pour le véhicule. Veiller à ne pas couvrir les airbags.

AIRBAGS RIDEAUX

Le système d'airbag rideau se compose d'un airbag intégré au longeron de toit de chaque côté du véhicule. Il est reconnaissable à la mention AIRBAG sur les montants de toit.

Le système d'airbag rideau se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure de la tête en cas de choc latéral.

En cas d'impact latéral, le système offre une meilleure protection si le passager est assis sur le siège dans une position correcte, permettant ainsi le déploiement correct du airbag rideau.

Ne pas laver les sièges avec de l'eau ou de la vapeur sous pression (les laver à la main ou dans les stations automatiques de lavage de siège). Les airbags avant et/ou latéraux peuvent être déployés en cas d'impact brusque sur le soubassement du véhicule (par exemple un impact avec des marches, des trottoirs, des nids-de-poule ou des bosses, etc.).

Lorsque l'airbag se déploie, il émet une petite quantité de poussière : la poussière est sans danger et n'indique pas le début d'un incendie.

La poussière peut irriter la peau et les yeux. Toutefois, dans ce cas, laver avec de l'eau et du savon neutre.

La vérification, la réparation et le remplacement des airbags doivent être effectués par le Réseau STELLANTIS.

Si le véhicule est mis à la casse, faire désactiver le système d'airbags par le Réseau STELLANTIS.

Les prétensionneurs et les airbags se déploient de différentes façons en fonction

du type de collision. Le fait de ne pas activer un ou plusieurs dispositifs n'indique pas un dysfonctionnement du système.

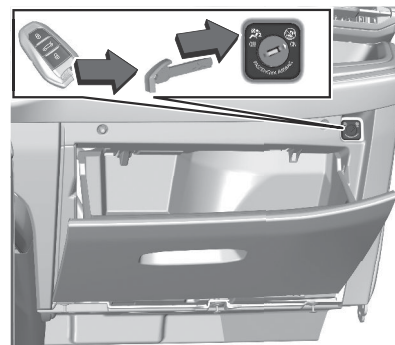
DÉSACTIVATION D'AIRBAG PASSAGER AVANT

(selon version/marché)

Le système d'airbag passager avant doit être désactivé pour les systèmes de retenue pour enfants placés sur le siège passager, conformément aux instructions du tableau "Emplacements d'installation des systèmes de retenue pour enfants".

Les airbags latéraux et rideaux latéraux, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et tous les airbags conducteur demeurent actifs.

Pour les véhicules qui en disposent, le système d'airbag du passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé dans la boîte à gants.



Tourner la clé de contact pour choisir la position :

L'airbag passager avant est désactivé et ne se déploie pas en cas de collision. Le témoin s'allume en permanence dans la console centrale.


L'airbag passager avant est activé.

AVERTISSEMENT

Après avoir mis le contacteur à clé en position OFF , continuer à tourner vers cette position jusqu'à ce que la clé soit retirée.

Si le voyant s'allume pendant environ 60 secondes après avoir mis le contact,

le système d'airbag passager avant se déploiera en cas de collision.

Si le témoin de commande  s'allume après la mise du contact, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé lorsque l'airbag est désactivé. Si les deux voyants de commande sont allumés en même temps, il y a une défaillance du système. Le statut du système est indéterminé et personne n'est autorisé à occuper le siège de passager avant. Contacter immédiatement le Réseau STEL-LANTIS. Consulter immédiatement le Réseau STEL-LANTIS si aucun des deux voyants n'est allumé.

Ne changer de mode que si le véhicule est à l'arrêt avec le contact coupé. L'état reste le même jusqu'au prochain changement.

SYSTÈMES DE RETENUE POUR ENFANTS

AVERTISSEMENT

Veiller à protéger les enfants en dessous de la taille et du poids suffisants au moyen d'un système de retenue pour enfant approprié. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

AVERTISSEMENT

Avec un système de retenue pour enfant dos à la route sur le siège passager avant, les systèmes d'airbag du siège passager avant doivent être désactivés.

AVERTISSEMENT

Danger extrême !
Ne pas utiliser un système de retenue pour enfant sur un siège protégé par un airbag en face du système.

Nous conseillons un système de retenue pour enfant spécialement adapté au véhicule. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

En cas d'interférence du système de sécurité pour enfant avec l'appuie-tête du siège du La véhicule, régler ou retirer l'appuie-tête correspondant .

Quand un siège enfant est employé, faire attention aux instructions de montage et d'utilisation qui suivent ainsi qu'à celles fournies avec le siège enfant. Les restrictions indiquées dans le tableau se réfèrent à un corps d'essai, qui est l'enveloppe maximale de tous les systèmes de sécurité pour enfant existants. S'assurer que les sièges avant n'interfèrent pas avec le siège enfant utilisé.

Toujours se plier aux réglementations locales ou nationales. Dans certains pays, l'utilisation de sièges enfant est interdite sur certains sièges.

Ne conduire que si le siège conducteur est correctement réglé

Les systèmes de retenue pour enfant peuvent être fixés avec :

- Ceinture de sécurité à trois points
- Supports ISOFIX
- Ancrage Top-Tether

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Après avoir assujéti le système de sécurité pour enfant, la ceinture de sécurité doit être serrée.

1

2

3

4

5

6

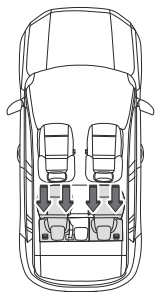
7

8

9

10

CONNECTEURS D'ANCORAGE ISOFIX



Les sièges extérieurs arrière sont équipés de fixations conformes à la norme ISOFIX.

Ces fixations se composent d'un ensemble d'anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise de siège.



Ces anneaux sont situés derrière des fermetures éclair.

Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

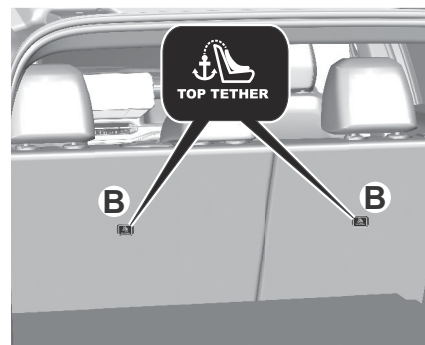
Une sangle de fixation supérieure ou une jambe d'appui doit être utilisée en plus des supports ISOFIX.

Sièges enfants i-Size



Les sièges pour enfants i-Size et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size.

ANCRAGES D'ATTACHE SUPÉRIEURE



En plus des supports ISOFIX, attacher la sangle Top-Tether aux ancrages du Top-Tether **B**.

i REMARQUE

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux.
Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

SÉLECTION DU SYSTÈME ADÉQUAT

Les sièges arrière constituent l'emplacement idéal pour fixer le système de retenue pour enfants.

Les enfants devraient voyager aussi longtemps que possible avec le dos à la route. En cas d'accident, ceci assure que moins de contraintes sollicitent la colonne vertébrale de l'enfant, toujours très fragile. Ne pas utiliser de système de retenue pour enfants face à la route sur tous les sièges pour des enfants mesurant moins de 76 cm et âgés de 15 mois maximum.

Les systèmes de retenue pour enfants adaptés sont tous ceux conformes aux réglementations UN ECE en vigueur. Vérifier les lois et réglementations locales concernant l'utilisation obligatoire de systèmes de retenue pour enfants.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Les systèmes de retenue pour enfants suivants sont recommandés pour les classes de poids suivantes :

Taille de l'enfant (ECE R129)	Systèmes de retenue pour enfants	Remarque
Taille : 40-83 cm (de la naissance à 15 mois) (jusqu'à 13 kg)	Maxi Cosi Pebble 360	Recommandé avec sa base ISOFIX
Taille : 61-105 cm (de 3 mois à 4 ans) (jusqu'à 18 kg)	Maxi Cosi Pearl 360 Pro	Recommandé avec sa base ISOFIX
Taille : 100-150 cm (de 3,5 à 12 ans) (de 15 à 36 kg)	Römer Kidfix i-Size	Avec ou sans fixation ISOFIX L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. Acheté chez Stellantis & You, Sales and Services. Il est conseillé d'utiliser le siège enfant avec le dossier. En cas de dépose du dossier en présence d'un enfant de plus de 138 cm, il faut également enlever la protection de sécurité.

S'assurer que le système de retenue pour enfants à installer est compatible avec le type de véhicule.

- Siège pour enfant à l'avant : régler le siège passager avant à la position de réglage la plus haute et la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé.
- Siège pour enfant à l'arrière : avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier afin que les jambes de l'enfant dans le siège pour enfant face à la route ou dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.

En cas d'interférence du système de retenue pour La enfant avec l'appuie-tête du siège du véhicule, ajuster ou retirer l'appuie-tête correspondant du siège du véhicule.

REMARQUE

Lors de l'utilisation d'un coussin rehausseur uniquement, l'appuie-tête ne doit pas être retiré.

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

Pour les sièges enfant semi-universels ou spécifiques à un véhicule (ISOFIX ou siège enfant à ceinture), voir la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du siège enfant.

Vérifier que la position de montage du système de sécurité pour enfant dans le véhicule est correcte. Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic. Quand le système de retenue pour enfants n'est pas employé, attacher le siège avec une ceinture de sécurité ou l'enlever du véhicule.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

SIÈGES ENFANTS I-SIZE

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

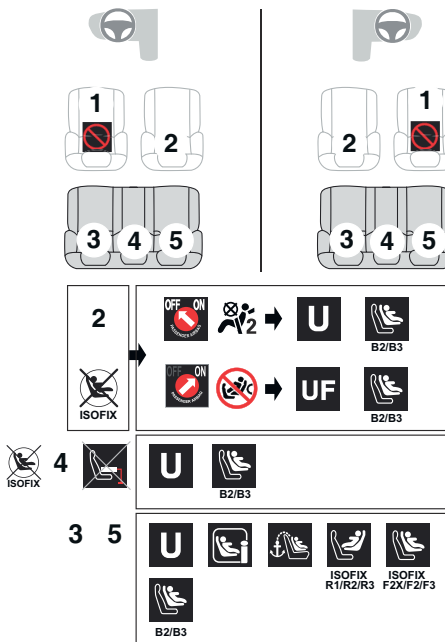
Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**
- ou d'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size

Leur rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer vers l'avant en cas de collision.

Pour plus d'informations sur la **fixation ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

EMPLACEMENTS DE MONTAGE D'UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT



Clé



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag frontal passager **désactivé**.



Airbag frontal passager **activé**.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**", (**U**) de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route"** (**UF**) de groupes **1, 2** et **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size**.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size "face à la route"**.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel "face à la route"**.



Siège enfant **ISOFIX** "dos à la route" :

- **R1** : Siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2** : Siège enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
- **R3** : Siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX** "face à la route" :

- **F2X** : Siège enfant **ISOFIX** pour **tout-petits**.
- **F2** : Siège enfant **ISOFIX** de **hauteur réduite**.



- **F3** : Siège enfant **ISOFIX** de **grande hauteur**.

Rehausseur de siège enfant, sécurisé par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2** : Siège rehausseur de **largeur réduite**.
- **B3** : Siège rehausseur de **grande largeur**.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau récapitulatif "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Siège enfant **ISOFIX** de type "nacelle" :

- **L1** : Orienté du côté gauche.
- **L2** : Orienté du côté droit.



TABLEAU D'INSTALLATION DES SYSTÈMES DE RETENUE POUR ENFANTS SELON LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement (a), ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Suivant version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c) Pour installer un siège enfant dos à la route à cette place, désactiver (OFF) IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
(selon version/marché).
- (d) Seul un siège enfant "face à la route" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé (ON).
(selon version/marché).
- (g) Il peut être nécessaire de retirer les appuie-têtes pour installer le siège pour enfant à cette position de siège.
- (x) Avec un siège enfant face à la route, le siège ne doit pas être placé plus en avant que le point médian longitudinal.

VOLANT

RÉGLAGE DU VOLANT



- À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- Régler la hauteur et la profondeur progressivement pour adapter la position de conduite.
- Pousser la commande pour verrouiller le volant.

AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

REMARQUE

Les informations relatives à la conduite et l'infodivertissement sont disponibles sur un écran 10" et un écran 16".

REMARQUE

Les informations du combiné sont visibles au-dessus du volant pour plus de sécurité et de confort de conduite.

REMARQUE

Régler la hauteur du volant de façon qu'il ne masque pas le combiné.


COMMANDES AU VOLANT




Certains systèmes d'assistance au conducteur, le système d'infodivertissement et un téléphone mobile connecté peuvent être actionnés via les commandes au volant.

VOLANT CHAUFFANT

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant. Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

Dans l'application  de l'écran tactile Climatation, sélectionner l'onglet Volant et sièges.

Appuyer sur  pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est mémorisée à chaque coupure du moteur.

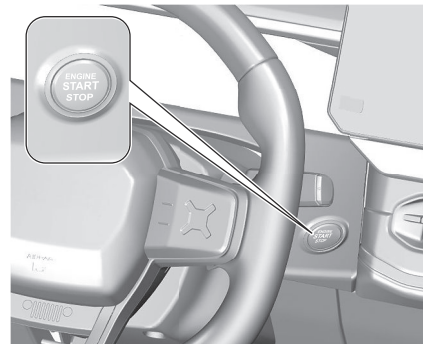
i REMARQUE

Lorsque la température extérieure dépasse 20°C, les fonctions de chauffage du volant et du siège sont automatiquement désactivées

AVERTISSEUR SONORE



BOUTON D'ALIMENTATION



ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE

i REMARQUE

Avec le levier d'essuie-glace en position AUTO, 1 ou 2 et le contact mis après plus d'une minute, l'essuie-glace avant s'active uniquement à une vitesse supérieure à 10 km/h lorsque la température extérieure est inférieure à +3°C.

Lorsque la température extérieure est supérieure à +3°C, l'essuie-glace avant s'active immédiatement.

i REMARQUE

En position 1 ou 2, la fréquence de balayage est automatiquement réduite à une vitesse inférieure à 5 km/h et revient à la fréquence initiale à une vitesse supérieure à 10 km/h.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE AVANT



2 rapide

1 lent

AUTO balayage automatique avec capteur de pluie

 balayage intermittent

0 arrêt

x1 balayage simple

- Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont givrées.
- Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.
- Pour activer le mode balayage intermittent lorsque le contact est remis, pousser le levier vers le bas en position OFF puis revenir en position INT.

Fréquence de balayage

Manette d'essuie-glace en position **INT**, la fréquence de balayage dépend de la vitesse du véhicule.

COMMANDE D'ESSUIE-GLACE AVEC CAPTEUR DE PLUIE

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant.

Si le contact est coupé pendant plus d'une minute, le mode automatique de l'essuie-glace est désactivé. Pour activer le mode balayage automatique lorsque le contact est remis, pousser le levier vers le bas en position **OFF** puis revenir en position **AUTO**. Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont givrées.

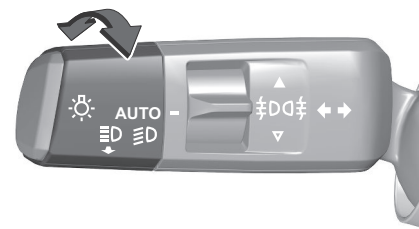
Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

AVERTISSEMENT


Ne pas regarder directement dans les phares à LED. Risque de lésion oculaire.

COMMANDES D'ÉCLAIRAGE



Tourner le commutateur :

 Feux de position

 La commande automatique des feux passe automatiquement des feux de jour aux phares

 Feux de croisement / Feux de route

Éclairage automatique

Quand la fonction de commande automatique des feux est activée, le système bascule automatiquement entre les feux de jour et les phares, en fonction des conditions d'éclairage extérieur et des informations communiquées par le système d'essuie-glaces.

Pour activer l'éclairage automatique, tourner le bouton extérieur du levier multifonction gauche sur la position "**AUTO**".

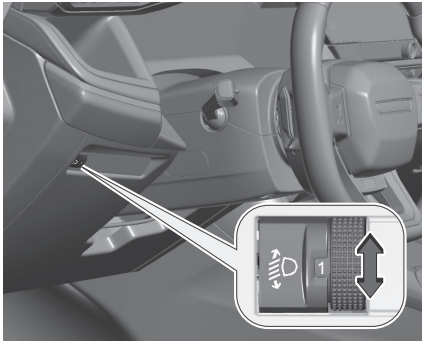
PHARES

Phare embué


i REMARQUE

L'intérieur du boîtier de feu peut s'embuer brièvement si le temps est humide, s'il pleut fortement ou après un lavage de voiture. La buée disparaît rapidement d'elle-même. Pour accélérer le processus, allumer les phares.

REGLAGE DU SITE DES PROJEC-TEURS



La portée des phares peut être ajustée manuellement si le véhicule n'est pas équipé de phares matriciels LED. Les phares matriciels à LED se règlent automatiquement.

Pour adapter manuellement la portée des phares en fonction du chargement du véhicule afin d'éviter l'éblouissement, tourner la molette  dans la position souhaitée.

e-Hybrid 48V / e-Hybrid rechargeable

- 0 Siège conducteur occupé
- 1 Tous les sièges occupés
- 2 Tous les sièges occupés et coffre chargé
- 3 Siège conducteur occupé et coffre chargé

BEV

- 0 Siège conducteur occupé
- 1 Tous les sièges occupés avec ou sans charge dans le coffre
- 2 Siège conducteur occupé et coffre chargé
- 3 Non utilisé

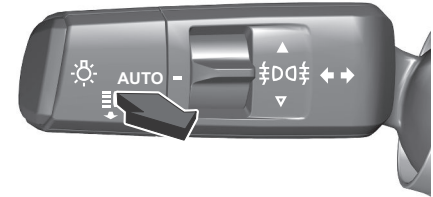
i REMARQUE

Déplacement à l'étranger

Pour conduire dans un pays où la circulation est inverse à celle du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne

pas éblouir les conducteurs des véhicules venant d'en face.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

FEUX DE ROUTE



- Tirer le levier au-delà du point de résistance pour allumer les feux de route.
- Tirer le levier jusqu'au point de résistance pour allumer les feux de route.

Feux de route automatiques

(selon version)

Le système bascule entre feux de croisement et feux de route et vice-versa pour éviter l'éblouissement.

Une fois activés, les feux de route automatiques restent actifs et s'allument et s'éteignent selon les conditions environnantes. Le dernier réglage des feux de route automatique restera actif lors de la prochaine mise de contact.

1

2

3

4

5

6

7


8


9

10

Activation

L'assistance aux feux de route peut être activée via le menu des paramètres du véhicule, à l'écran d'informations.

 S'allume en vert en continu lorsque les feux de route automatiques sont activés

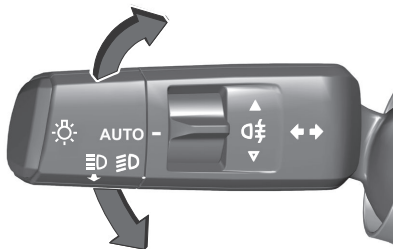
 S'allume en bleu lorsque les feux de route sont allumés

Désactivation

Le système peut être désactivé via le menu des réglages du véhicule, à l'écran d'information.

Le réglage est mémorisé lorsque le contact est coupé.

CLIGNOTANTS



- Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

Pour activer trois clignotements, appuyer brièvement sur le levier des clignotants sans passer le point de résistance.

Un point de résistance peut être ressenti lors du déplacement du levier des clignotants.

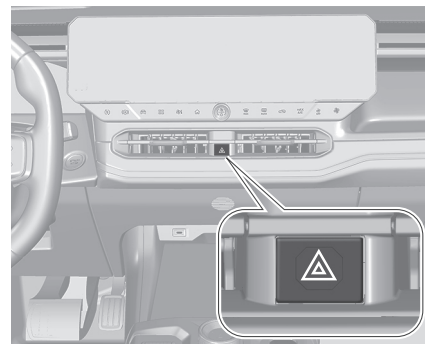
Un clignotement continu débute lorsque le levier des clignotants est déplacé au-delà du point de résistance. Il s'arrête lorsque le volant est tourné dans la direction opposée ou lorsque le levier des clignotants est replacé manuellement en position neutre.

Après 20 secondes, le volume du signal sonore augmente si la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Activer un clignotement temporaire en maintenant le levier des clignotants juste avant le point de résistance. Les clignotants restent actifs jusqu'à ce que le levier des clignotants soit relâché.

Pour activer trois clignotements, appuyer brièvement sur le levier des clignotants sans passer le point de résistance.

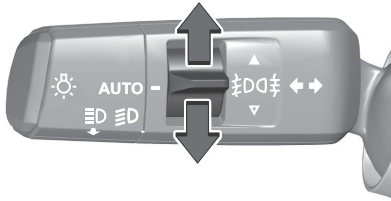
FEUX DE DÉTRESSE



Appuyer sur le bouton pour les allumer. En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Lorsque le véhicule redémarre, il faut désactiver les feux de détresse manuellement.

FEUX ANTIBROUILLARD AVANT

(selon version)



- Pousser le commutateur vers le haut pour allumer les feux antibrouillard avant et arrière.
- Trier le commutateur vers le bas pour éteindre les phares antibrouillard avant et arrière.

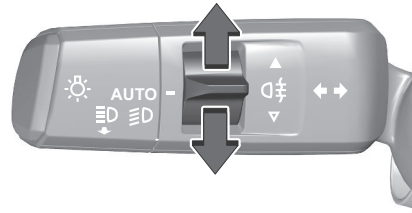
Appuyer sur le sélecteur :

- Vers le haut une 1^{ère} fois pour allumer les feux antibrouillard avant.
- Vers le haut une 2^e fois pour allumer le feu antibrouillard arrière.
- Vers le bas une 1^{ère} fois pour éteindre les feux antibrouillard arrière.
- Vers le bas une 2^e fois pour éteindre les feux antibrouillard avant.

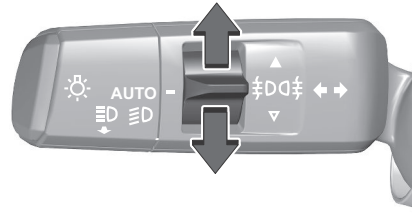
Le sélecteur revient automatiquement en position initiale.

FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE

Selon version :



- Pousser le commutateur vers le haut pour allumer les feux antibrouillard arrière.
- Pousser le commutateur vers le bas pour éteindre les phares antibrouillard arrière.



- Pousser le commutateur deux fois vers le haut pour allumer le feu antibrouillard arrière.

- Pousser le commutateur deux fois vers le bas pour éteindre le feu antibrouillard arrière.

REMARQUE

Sur les versions MATRIX LED, l'allumage des feux antibrouillard arrière active des modules sur l'éclairage MATRIX pour réduire l'auto-éblouissement.

FEUX DE JOUR

Les feux de jour augmentent la visibilité du véhicule pendant la journée.

FEUX ARRIÈRE

Les feux arrière sont allumés en même temps que les feux de croisement et les feux de jour.

FEUX DE STATIONNEMENT

Balísage latéral effectué par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (exemple : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche). Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné

1

2

3

4

5

6

7

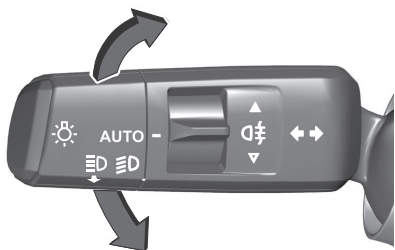
8

9

10

du voyant de l'indicateur de direction correspondant.

Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.



Quand le véhicule est stationné, les feux de stationnement peuvent être allumés d'un côté.

1. Couper le contact.
2. Relever à fond le levier (feux de stationnement de droite) ou l'abaisser à fond (feux de stationnement de gauche).

Confirmation par le témoin du clignotant correspondant. Le voyant s'éteint automatiquement après quelques minutes ou au verrouillage des portes.

REMARQUE

Les feux de stationnement restent allumés jusqu'à ce que le contact soit remis. Pour éviter que la batterie ne se décharge, ne pas les utiliser pendant une période prolongée.

TOIT OUVRANT



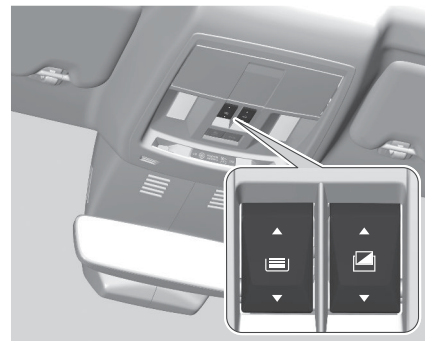
AVERTISSEMENT



Manipuler le toit ouvrant avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants. Observer attentivement les parties amovibles en les manipulant. S'assurer que rien ne se coince dans ces dernières lorsqu'elles se déplacent.

ATTENTION

Ne pas utiliser le toit ouvrant si une galerie de toit est installée. Ne pas placer de charges lourdes sur les pièces mobiles du toit ouvrant.

Mettre le contact pour manœuvrer le toit ouvrant.



-  Commande de pare-soleil (selon équipement)
-  Commande de la vitre du toit ouvrant

Ouverture / Fermeture

- Pour ouvrir la vitre du toit ouvrant ou le pare-soleil, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.

- Pour fermer la vitre du toit ouvrant ou le pare-soleil, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

⚠ ATTENTION

Ne PAS déplacer le pare-soleil manuellement.

⚠ ATTENTION

En cas de bruit ou de dysfonctionnement dans le mouvement du toit ouvrant, contacter le Réseau STELLANTIS. Il est recommandé de ne pas toucher le pare-soleil pendant son mouvement.

Utilisation des boutons

- Une impulsion au-delà du point de résistance d'un bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète de la vitre du toit ouvrant ou du pare-soleil.
- Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- En maintenant l'appui sur un bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre du toit ouvrant ou du pare-soleil s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le

fait passer en position inclinée (l'arrière est soulevé)

i REMARQUE

Lorsque la vitre du toit ouvrant et le pare-soleil sont fermés ensemble, si la distance entre les deux est :


- inférieure à environ 8 cm, le fonctionnement du pare-soleil sera interrompu (il ne reprendra pas le mouvement sans une nouvelle commande), tandis que la vitre continuera à se déplacer vers la position cible
- supérieure à environ 8 cm, la vitre et le pare-soleil se déplacent successivement vers la position fermée

REMARQUES GÉNÉRALES

Fonction de protection

Si le toit ouvrant rencontre une résistance au cours de la fermeture automatique, il est immédiatement arrêté et rouvert.


Désactivation de la fonction de sécurité

En cas de difficulté pour fermer, par exemple en raison du gel, maintenir  enfoncé. Le toit ouvrant se ferme avec la fonction de protection désactivée. Pour arrêter le mouvement, relâcher le commutateur.

Fermeture du toit ouvrant depuis l'extérieur



Le toit ouvrant peut être fermé à distance depuis l'extérieur du véhicule.







Maintenir  enfoncé pendant plus de deux secondes pour fermer le toit ouvrant. Relâcher le bouton pour arrêter le mouvement.

INITIALISATION DU TOIT OUVRANT

Si le fonctionnement automatique du toit ouvrant n'est pas possible, le toit ouvrant doit être initialisé :

- Mettre le contact et fermer toutes les portes.
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyer et maintenir  /  enfoncé pour fermer complètement la vitre du toit ouvrant et

le pare-soleil, et les relâcher pendant environ 3 secondes.

- Appuyer et maintenir  : après 10 secondes, un mouvement complet d'ouverture et de fermeture de la vitre du toit ouvrant et du pare-soleil a lieu.
- Une fois que la vitre du toit ouvrant et le pare-soleil électrique ont arrêté le mouvement, relâcher l'interrupteur  de la vitre du toit ouvrant, puis le pousser et le maintenir de nouveau enfoncé dans les 5 secondes.
- Continuer à maintenir l'interrupteur  jusqu'à ce qu'un mouvement complet d'ouverture et de fermeture de la vitre du toit ouvrant et du pare-soleil s'effectue.
- Relâcher l'interrupteur  à la fin de tous les mouvements.

i REMARQUE

Si l'interrupteur est relâché avant la fin complète des opérations décrites, toute la procédure de réétalonnage doit être répétée depuis le début.
Si la procédure ne fonctionne pas, réessayer.

ESPACES DE RANGEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

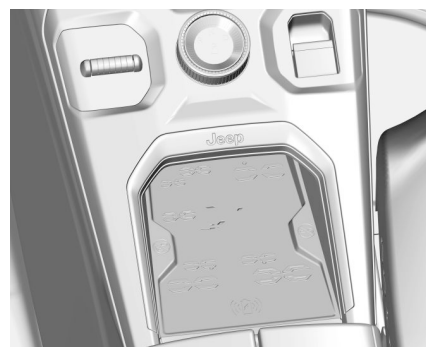
Ne pas stocker des objets lourds ou pointus dans le compartiment avant. Utiliser le coffre pour le rangement.

INFORMATIONS SUR LE CHARGEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours s'assurer que le chargement dans le véhicule est correctement fixé. Les objets entreposés peuvent se transformer en projectiles en cas de décélération brutale. Risque de blessures !

CHARGEUR DE TÉLÉPHONE SANS FIL



Ce système recharge sans fil des appareils mobiles tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.

La zone de charge est signalée par le symbole Qi .

La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mode STOP.

La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture

d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

CHARGE

- Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.

REMARQUE

Le système peut ne pas fonctionner correctement si le smartphone est équipé d'une coque de protection.

AVERTISSEMENT

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

AVERTISSEMENT

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple, pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !





AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

CHARGE INDUCTIVE

L'état du témoin permet de surveiller le fonctionnement du chargeur.

État du voyant de charge	Signification
Arrêt	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil.

État du voyant de charge	Signification
	Dysfonctionnement du chargeur.
Fenêtre contextuelle au combiné et alerte sonore	Objet étranger détecté dans la zone de recharge (carte NFC exclue). Appareil portable mal centré dans la zone de charge.

Si la fenêtre contextuelle apparaît et que l'alerte sonore retentit

- enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.
- ou
- enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le Réseau ou par un atelier qualifié.

1

2

3

4

5

6

7

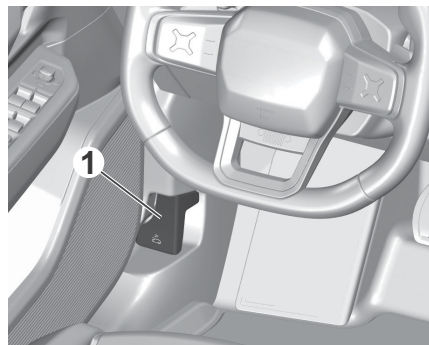
8

9

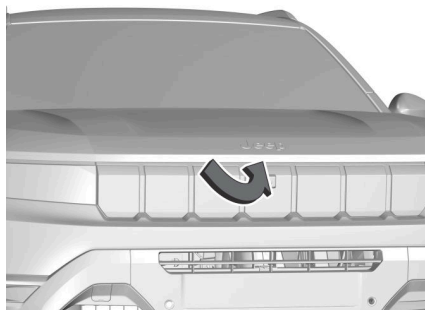
10

CAPOT

OUVERTURE



- Ouvrir la porte avant gauche.
- Tirer vers soi le levier de déverrouillage (1) situé en bas de l'encadrement de la porte pour déverrouiller le capot.
- Relâcher complètement le levier.
- Tirer vers soi le levier de déverrouillage pour déverrouiller le loquet de sécurité.



- Soulever le capot.
- Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

i REMARQUE

Pour assurer le bon fonctionnement du mécanisme d'ouverture du capot, toujours effectuer la manœuvre d'ouverture du capot avant de procéder à la fermeture complète.

FERMETURE

- Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- Vérifier le verrouillage.

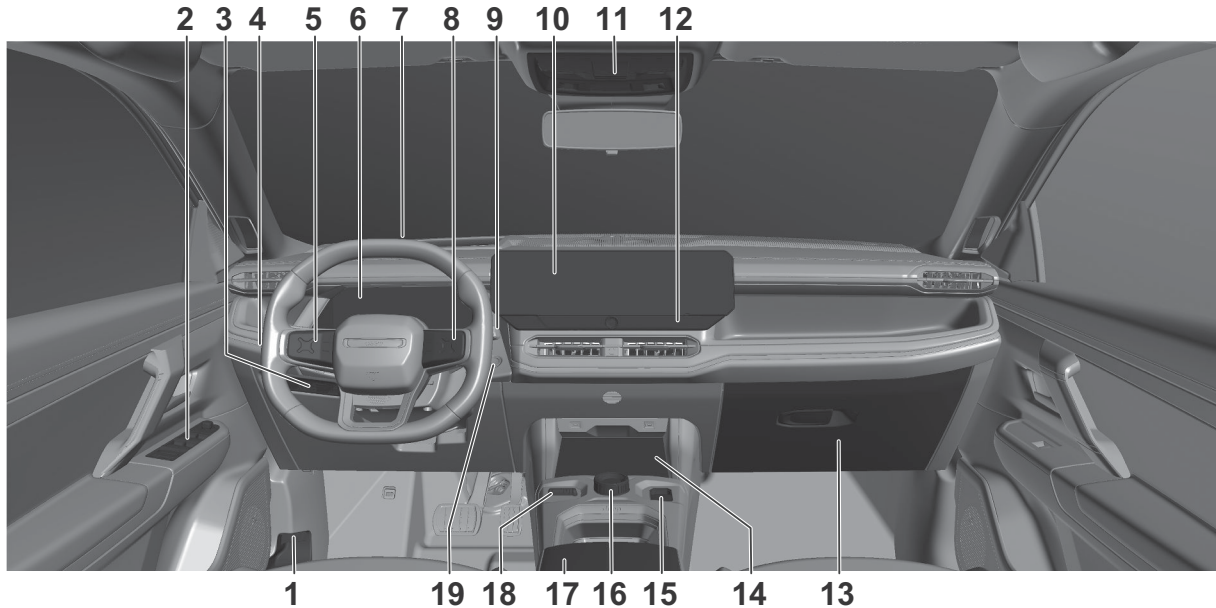
⚠ AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD

APERÇU DU TABLEAU DE BORD

TABLEAU DE BORD



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

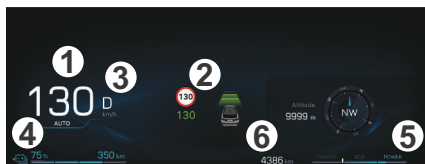
1. Levier d'ouverture du capot à double traction
2. Réglage des rétroviseurs extérieurs et de l'eHUD, lève-vitres électriques, bouton de verrouillage centralisé
3. Barrette de commandes latérale
4. Levier de commande gauche au volant / Palette gauche au volant
5. Commandes ADAS au volant
6. Combiné d'information
7. Affichage tête haute
8. Commandes Infodivertissement au volant
9. Levier de commande droite au volant / Palette droite au volant
10. Écran d'infodivertissement
11. Console de toit, commandes de toit ouvrant, eCall, appel d'assistance
12. Commandes centrales
13. Boîte à gants
14. Rangement central
15. Frein de stationnement électronique

16. Sélecteur de vitesse rotatif
17. Accoudoir
18. Selec-Terrain
19. Bouton d'alimentation

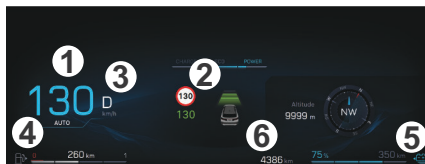
COMBINÉ D'INSTRUMENTS

Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.

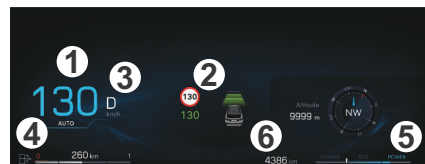
BEV



e-Hybrid rechargeable



e-Hybrid 48V



- 1 Indicateur de vitesse (km/h ou mph)
- 2 Aides à la conduite (par exemple Reconnaissance étendue des panneaux routiers).
- 3 Indication de rapport de vitesse
- 4 Jauge de carburant et autonomie restante (km ou miles)
- 5 Indicateur de puissance
- 6 Totalisateur kilométrique (km ou miles)

COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Les kilomètres ou les milles parcourus (selon les paramètres d'affichage) sont affichés à la position.

INDICATEUR DE RAPPORT

(selon version)

Cette position indique le mode ou la vitesse sélectionnée (D avec la vitesse, P, R, N, B).


Consulter la section "Démarrage et utilisation" pour plus d'informations sur la boîte de vitesses automatique et le boîtier de traction électrique.

JAUGE DE NIVEAU DE CARBURANT

(selon version)

L'indicateur numérique indique le niveau de carburant encore disponible dans le réservoir et la plage estimée.

Le triangle sur le côté du symbole indique le côté de la trappe de carburant.

Le témoin d'avertissement  devient jaune lorsque le niveau a atteint la réserve de carburant.

Les indications sur l'échelle graphique indiquent la quantité de carburant :

- 1 = réservoir plein
- 0 = réservoir vide

ATTENTION Si la réserve est activée, faire le plein dès que possible.

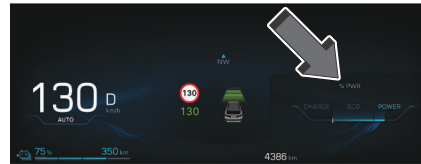
INDICATEUR DE VITESSE

Ces positions indiquent la vitesse instantanée de la voiture (en km/h ou mph) et (selon version) l'avertissement de disponibilité du circuit électrique au démarrage ("READY").

La vitesse est indiquée en bleu lorsque le véhicule roule en mode "électrique".

ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

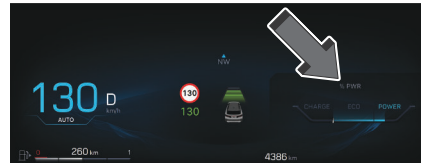
BEV



e-Hybrid rechargeable



e-Hybrid 48V



Charge : la batterie haute tension est en cours de charge avec l'énergie résultant du freinage ou de la décélération du véhicule

Éco : une énergie optimale est accessible dans tous les modes de conduite

Power : le véhicule est conduit avec un style de conduite dynamique axé sur les performances

ORDINATEUR DE BORD

Affiche des informations sur le trajet en cours (autonomie, consommations, vitesse moyenne, etc.).

Affichage des données au combiné d'instruments



Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glaces pour afficher successivement les onglets suivants :

- Informations instantanées :
 - o Consommation instantanée (versions MHEV).

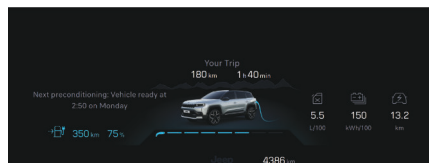
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (versions MHEV, PHEV ou BEV).
- Totalisateur kilométrique (versions BEV).
- Trajets "1" puis "2" :
 - Vitesse moyenne.
 - Consommation moyenne.
 - Distance parcourue.

Page de fin de trajet (selon version)

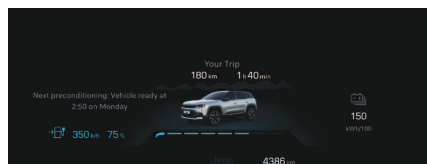
À la coupure du contact, les instruments de bord affichent automatiquement une page supplémentaire de l'ordinateur de bord qui récapitule les informations du dernier trajet. La page de fin de trajet contient les informations suivantes :

- Autonomie
- Temps de trajet
- Distance parcourue
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (versions hybrides)
- Consommation moyenne

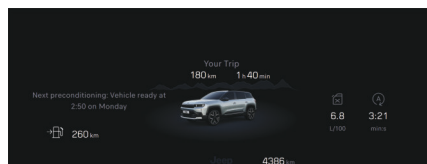
BEV



PHEV



MHEV



Remise à zéro du parcours

Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace. Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Définitions

Autonomie (km ou miles)

🚗 Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres ou miles parcourus).

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

En roulant, des tirets qui s'affichent durablement à la place des chiffres signalent une anomalie.

Contactez un concessionnaire STELLANTIS.

Consommation instantanée (l/100 km ou km/l ou mpg)

📦 Calculée d'après les dernières secondes écoulées. Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne (l/100 km ou km/l ou mpg)

📦 Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord
Vitesse moyenne (km/h ou mph)

🔄 Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.
Distance parcourue (km ou miles)

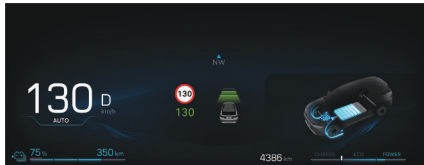
📍 Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.
Compteur de temps StopStart (minutes/secondes ou heures/minutes)

🕒 Si le véhicule est équipé de la fonction StopStart, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours

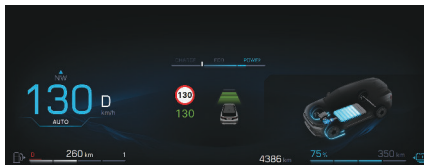
du trajet. Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

FLUX D'ÉNERGIE

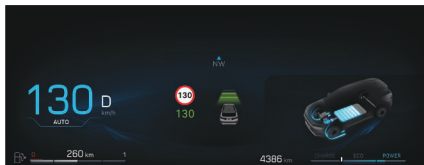
BEV



PHEV



MHEV



MODE DE FONCTIONNEMENT BATTERIE AUXILIAIRE

L'indicateur de puissance indique en temps réel la puissance demandée au véhicule. Il y a 3 zones :

- **CHARGE** : la batterie est rechargée pendant que le véhicule ralentit ou freine (régénération)
- **ECO** : faible consommation de la batterie
- **POWER** : puissance élevée demandée par la batterie

Avec moteur hybride

POWER

- **Demande de puissance élevée, utilisant les capacités combinées du moteur à essence et du moteur électrique.** Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite plus dynamiques où des performances élevées sont demandées.

ECO

- **Utilisation optimale de l'énergie (moteur thermique ou électrique).** Le curseur se situe dans cette zone en conduite électrique et en utilisation optimale du moteur essence, tous deux accessibles en adoptant un style de conduite adapté.

CHARGE

- **Récupération d'énergie pour recharger la batterie de traction.** Le curseur se situe dans cette zone lors de la décélération : relâchement du pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

À la mise du contact et avant le démarrage du moteur, le voyant d'alimentation affiche uniquement "OFF".

WIDGETS

Appuyer sur le bouton pour changer la page d'information affichée au centre de l'afficheur.



Les informations suivantes sont disponibles :

- Compteur de TR/MIN (MHEV)
- Température du liquide de refroidissement Flux d'énergie (versions BEV)
- Puissance-mètre (Charge/Eco/Power) (versions BEV)
- Consommation de confort thermique Répétition de navigation (carte ou indication de virage)

- Répétition Radio/Média/Téléphone

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT, JAUGES ET INDICATEURS

VUE D'ENSEMBLE

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

- (1) uniquement pour information
- (2) information et avertissement
- (3) demander l'assistance d'un atelier
- (4) arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier
- (5) faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

Témoins d'avertissement et indicateurs rouges



Arrêt du moteur

(4)

Fixe, associé à un autre témoin d'avertissement, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction

assistée ou une anomalie majeure de la boîte de vitesses automatique/du boîtier de traction électrique a été détectée.

Arrêter le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Contacter un concessionnaire STELLANTIS.



Température de liquide de refroidissement moteur élevée

(2) / (5)

Fixe. La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Arrêter le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact, puis attendre que le moteur ait refroidi avant d'effectuer l'appoint, si nécessaire. Si le problème persiste, contacter un concessionnaire STELLANTIS.



Pression d'huile moteur basse

(2) / (4)

Fixe. Le circuit de lubrification du moteur est défectueux.

Arrêter le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Contacter un concessionnaire STELLANTIS.



Panne majeure du système de propulsion

(2) / (5)

Fixe. Le système de traction électrique/hybride est défectueux. Arrêter le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Contactez un concessionnaire STELLANTIS.



Câble de charge haute tension branché

(2)

Fixe dès la mise du contact. Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.

Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message. Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule. Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.



Température élevée de la batterie haute tension

(3) / (4)

Fixe, associé au voyant STOP. Accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. La température de la batterie est trop élevée.

S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Arrêter impérativement le véhicule et en sortir.



Système de charge batterie 12V

(2) / (3)

Fixe. Le circuit de charge de la batterie est défectueux (par exemple bornes encrassées, courroie d'alternateur desserrée ou coupée).

Arrêter le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :

- Avec la boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.
- Avec la boîte de vitesses automatique/le boîtier de traction électrique, installer les cales contre l'une des roues.

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas au démarrage du moteur, contacter un concessionnaire STELLANTIS..



Porte ouverte

(2)

Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h. Une porte ou le coffre est mal fermé.



Rappel de ceinture de sécurité

(2)

Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.



Frein de stationnement électrique

(1) / (5)

Fixe. Le frein de stationnement électrique est serré.

Clignotant. Le serrage/desserrage est défectueux. Arrêter le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport. Avec une boîte de vitesses automatique/un boîtier de traction électrique, sélectionner le mode P. Couper

le contact et contacter un concessionnaire STELLANTIS.



Défaillance du système de freinage

(4)

Fixe. La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante. Arrêter le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du constructeur. Si le problème persiste, contacter un concessionnaire STELLANTIS.



Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité

(2)

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée. Le voyant du siège correspondant s'allume également ou clignote dans le symbole du véhicule.

Témoins d'avertissement et indicateurs orange



Entretien requis

(3)

Fixe, accompagné de l'affichage d'un message : une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis se rendre chez un concessionnaire STELLANTIS. Fixe, accompagné de l'affichage d'un message dédié : le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible. Contacter un concessionnaire STELLANTIS.



Bas niveau de carburant

(2)

Fixe, avec le niveau de la réserve indiqué en rouge, accompagné d'un signal sonore et l'affichage d'un message : lorsqu'il s'allume pour la première fois, cela signifie qu'il reste environ 5 litres de carburant dans le réservoir (réserve). Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure

que le niveau baisse et se rapproche de zéro. Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne. Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela risquerait d'endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.



Bas niveau de la batterie haute tension

(2)

Fixe, accompagné d'un signal sonore. Le niveau de charge de la batterie de traction est faible. Consulter l'autonomie restante. Mettre le véhicule en charge dès que possible.



Mode performance limitée

(2)

Fixe : l'état de charge de la batterie haute tension est critique. La diminution de puissance moteur est progressive. Mettre impérativement le véhicule en charge. Si le témoin d'avertissement reste allumé, contacter un concessionnaire STELLANTIS.



Panne alerte de sécurité pour piétons haute tension

(3)

Fixe : anomalie de l'avertisseur sonore détectée. Contacter un concessionnaire STELLANTIS.



Système d'autodiagnostic moteur

(2)

Clignotant : le système de contrôle moteur présente une anomalie. Risque de destruction du catalyseur. Contacter un concessionnaire STELLANTIS.

Fixe : le système d'antipollution présente une anomalie. Le témoin d'avertissement doit s'éteindre au démarrage du moteur. Se rendre sans délai chez un concessionnaire STELLANTIS.



Désactivation automatique du frein de stationnement

(1)

Fixe, les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage/desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Maintenir la pédale de frein enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.



Panne du frein de stationnement électrique

(3)

Le frein de stationnement électrique est défectueux : les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode **P**, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.



Panne du système de freinage

(3)

Fixe : une défaillance mineure du système de freinage est détectée. Rouler prudemment. Se rendre chez un concessionnaire STELLANTIS.



Alerte Risque Collision - Freinage actif d'urgence (AEB)

(2) / (3)

Fixe, accompagné de l'affichage d'un message : le système a été désactivé à l'écran tactile.

Clignotant : le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire

la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède. Pour plus d'informations, consulter la section "Démarrage et utilisation".

Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore : le système présente une anomalie. Contacter un concessionnaire STELLANTIS.



Défaillance du système antiblocage des roues (ABS)

(3)

Fixe, le système antiblocage des roues est défectueux.

Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis procéder.



Contrôle dynamique de la stabilité (DSC) et système antipatinage (TCS)

(2) / (3)

Clignotant : La régulation du système CDS/TC s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.

Fixe : le système DSC/TC présente une anomalie. Se rendre chez un concessionnaire STELLANTIS.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



Contrôle dynamique de la stabilité (DSC) et système antipatinage (TCS) désactivé

(2)

Le système DSC/ASR est automatiquement réactivé au redémarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h. En dessous de 50 km/h, il peut être réactivé manuellement.



Reconnaissance des panneaux routiers (TSR) / Reconnaissance des limitations de vitesse (SLR)

(2) / (3)

(selon version/marché)

Allumage pendant quelques secondes : si le véhicule dépasse la limite de vitesse signalée par l'assistant de panneaux routiers, la limite de vitesse affichée au combiné d'instruments clignote et un signal sonore retentit. Si le message clignotant et le signal sonore sont désactivés, s'allume pendant quelques secondes. Allumage permanent : en cas de panne de l'assistant de panneaux routiers, s'allume en permanence. Consulter un concessionnaire STELLANTIS.



Aide au maintien dans la voie (LKA) / Avertissement de franchissement de ligne (LDW)

(2) / (3)

Fixe. Le système est automatiquement désactivé ou en veille. Clignotant. Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent. Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version). Pour plus d'informations, consulter la section "Démarrage et utilisation".



Alerte d'attention du conducteur (DAA) / Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur

(2) / (3)

(selon version/marché)

Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message : si DRIVER ATTENTION ALERT (Alerte d'attention du conducteur) détecte une faible attention du conducteur, une forte fatigue ou une distraction, le conducteur est averti par un message et un signal sonore. Après trois alertes, le message est accompagné d'un signal

sonore plus prononcé. Arrêter le véhicule dans un endroit sûr et faire une pause. Fixe : DRIVER ATTENTION ALERT (Alerte d'attention du conducteur)désactivé Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message : panne du système. Contacter un concessionnaire STELLANTIS.

Fixe, accompagné d'un message (selon version) : caméra recouverte de neige, givre, neige fondue, boue, saletés ou impactée par des dégâts du pare-brise ou la présence de corps étrangers.



Panne d'airbags

(3)

Fixe, associé au voyant de service et accompagné de l'affichage d'un message : un des airbags ou des prétensionneurs pyrotechniques de ceinture de sécurité est défectueux. Se rendre chez un concessionnaire STELLANTIS.



Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) / Système de sous-gonflage des pneus

(2) / (3)

Fixe. La pression d'un ou plusieurs pneus est trop faible : vérifier la pression des pneus dès que possible. Réinitialiser le système de détection de sous-gonflage des pneus après ajustement de la pression.



Capteurs d'aide au stationnement / Détection d'obstacle proche

(2) / (3)

Fixe, accompagné de l'affichage d'un message : les capteurs sont bloqués. Clignote en jaune à l'approche d'un obstacle.



Feux antibrouillard arrière

(1)

Fixe : les phares sont allumés.



Airbag passager avant activé

(2)

Fixe.
L'airbag passager avant est activé.

La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège

passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Désactivation de l'airbag passager avant

(2) / (3)

Fixe.
L'airbag passager avant est désactivé.

La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas de dysfonctionnement des airbags (témoin d'avertissement d'airbag allumé).



Appui sur la pédale de frein

(2)

Fixe, oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode **P** de la boîte de vitesses automatique ou du sélecteur du mode de conduite.



Désactivation du mode e-Auto (e-Hybride 48 V)

(1) / (3)

Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.
Le mode e-Auto a été désactivé manuellement.
Le moteur à essence ne s'éteint pas au prochain relâchement de la pédale d'accélérateur ou au prochain arrêt de la circulation.
Réactiver le mode sur l'écran tactile.

Voyants d'avertissement et indicateurs verts



Véhicule prêt à rouler

(1)

Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de l'activation : le véhicule est prêt à rouler. Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule. Arrêter le moteur pour éteindre le voyant et quitter le véhicule.



Système de contrôle en descente (HDC)

(2)

Fixe : la fonction a été activée, mais les conditions de régulation ne sont pas réunies (pente, vitesse trop élevée, rapport de boîte de vitesses).

Clignotant : la fonction entre en régulation de la vitesse du véhicule. Le véhicule est freiné ; les feux de stop s'allument pendant la descente.



Indicateurs de direction

(1)

Clignotant avec signal sonore : les clignotants sont allumés.



Feux de jour (DRL) / Feux de position

(1)

Fixe. Avec une luminosité suffisante, les feux de jour sont allumés. Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.



Feux de croisement

(1)

Fixe : les phares sont allumés.



Phares adaptatifs / Commutation automatique des feux de route

(1)

Fixe : la fonction a été activée via l'écran tactile. La bague de la commande d'éclairage est sur la position AUTO. Pour plus d'informations, voir la section "Présentation du véhicule".



Feux antibrouillard avant

(1)

Fixe : les phares sont allumés.



Mode e-Auto (e-Hybrid 48V)

(1)

Fixe : à l'arrêt du véhicule, Stop-Start a mis le moteur en mode STOP.

Clignotant temporairement : Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché. Pour plus d'informations, consulter la section "Démarrage et conduite".



Place occupée / Ceinture de sécurité bouclée

(1)

Une ceinture de sécurité a été bouclée ou le siège est occupé. Le voyant du siège correspondant s'allume également ou clignote dans le symbole du véhicule.



AUTO HOLD

(1)

Fixe, accompagné d'un message à l'afficheur.

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet et le maintient immobilisé.

Avec une boîte de vitesses automatique (e-DCS6/7) ou un sélecteur de conduite :
– Dans les 3 secondes suivant l'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.

– Après 3 secondes suivant l'arrêt, le conducteur doit accélérer pour repartir.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.

Témoins d'avertissement et indicateurs bleus



Feu de route

(1)

Fixe.

Les feux sont allumés.



Fonction e-Save (e-Hybride rechargeable)

(1)

Fixe, accompagné de l'autonomie électrique réservée.


La fonction est activée.

DÉFAUT MAJEUR - ARRÊTER LE VÉHICULE


Le témoin d'avertissement/indicateur s'allume au combiné d'instruments avec un message dédié et/ou un signal sonore, le cas échéant. Ces indications sont données à titre indicatif et de précaution. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives et/ou alternatives aux informations contenues dans le Manuel d'utilisation, que nous recommandons de lire minutieusement dans tous les cas. Toujours consulter les informations de ce chapitre en cas d'indication de défaillance. Tous les témoins actifs s'afficheront en premier, le cas échéant. Le menu de vé-

rification du système peut apparaître différemment en fonction des options de l'équipement et de l'état actuel du véhicule. Certains témoins sont optionnels et peuvent ne pas apparaître.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT D'AIRBAG

 Ce témoin s'allume pour indiquer une défaillance de l'airbag et s'allume pendant deux à huit secondes pour vérifier l'ampoule lorsque le bouton d'alimentation est placé en position ON/RUN. Ce témoin s'allume accompagné d'une simple sonnerie lorsqu'une défaillance de l'airbag a été détectée, il reste allumé jusqu'à ce que la défaillance soit résolue. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, reste allumé ou s'allume pendant le trajet, le système doit être examiné par un concessionnaire agréé dès que possible.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DES FREINS

 Ce témoin d'avertissement surveille diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide de frein et le serrage du frein de stationnement. Si le témoin de freinage s'allume, il peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide de frein est bas ou qu'il y a un problème avec le réservoir du système antiblocage des roues.

Si le témoin reste allumé lorsque le frein de stationnement a été desserré et que le niveau de liquide est sur le repère MAX sur le réservoir du maître-cylindre, cela indique un dysfonctionnement possible du système hydraulique de freinage ou qu'un problème avec le servofrein a été détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) /système de contrôle électronique de stabilité (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe ABS fonctionnera lors de l'application du frein, et une pulsation de la pédale de frein peut être ressentie lors de chaque arrêt.

Le système de freinage double fournit une capacité de freinage de réserve en cas de défaillance d'une partie du système hydraulique. Une fuite dans l'une ou l'autre moitié du système de freinage double est signalée par le témoin de freinage, qui s'allume lorsque le niveau de liquide de frein dans le maître-cylindre est descendu en dessous d'un niveau spécifié.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que la cause soit corrigée.

REMARQUE

Le voyant peut clignoter momentanément lors de manœuvres de virage brusques, qui modifient les conditions de niveau de

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

liquide. Le véhicule doit être entretenu et le niveau de liquide de frein doit être vérifié.

Si une défaillance des freins est indiquée, une réparation immédiate est nécessaire.

AVERTISSEMENT

Conduire un véhicule avec le voyant rouge allumé est dangereux. Une partie du système de freinage peut être défaillante. Il faudra plus de temps pour arrêter le véhicule. Risque de collision. Faire vérifier immédiatement le véhicule.

Les véhicules équipés du système anti-blocage des roues (ABS) sont également équipés du répartiteur électronique de la force de freinage (EBD). En cas de défaillance de l'EBD, le témoin d'avertissement de freinage s'allume avec le témoin ABS. Une réparation immédiate du système ABS est requise.


Le fonctionnement du témoin d'avertissement des freins peut être vérifié en basculant le bouton d'alimentation de la position OFF sur la position ON/RUN. Le témoin doit s'allumer pendant environ deux secondes. Le témoin doit ensuite s'éteindre à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'un défaut de frein ne soit détecté. Si le témoin ne s'allume pas, le faire inspecter par un concessionnaire agréé.

Le témoin s'allume également lorsque le frein de stationnement est serré avec le bouton d'alimentation en position ON/RUN.


REMARQUE

Ce voyant indique uniquement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique pas le degré de serrage des freins.


TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE CHARGE DE BATTERIE

 Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la batterie ne charge pas correctement. S'il reste allumé pendant que le moteur électrique tourne, il peut y avoir un dysfonctionnement du système de charge. Contacter un concessionnaire agréé dans les meilleurs délais. Cela indique un problème possible du système électrique ou d'un composant associé.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE PORTE OUVERTE

 Cet indicateur s'allume lorsqu'une porte est entrouverte/ouverte et pas complètement fermée. Si le véhicule est en mouvement, il y aura également une simple sonnerie.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT D'ANOMALIE DE DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE (EPS)

 Ce témoin s'allume en cas de défaillance du système EPS.

AVERTISSEMENT

Continuer à rouler avec une assistance réduite pourrait constituer un risque pour votre sécurité et celle des autres. Faire procéder à l'entretien dès que possible.

AVERTISSEMENT

Une fois la batterie 12V débranchée, la direction assistée doit être initialisée. Pour effectuer cette procédure, tourner le volant d'un bout à l'autre ou rouler en ligne droite sur une distance comprise entre 50 et 1500 mètres à une vitesse minimale de 30 km/h, idéalement sur une route relativement plate, sans déformations graves et avec des sections droites.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE PORTE OUVERTE

Ce témoin s'allume lorsque le capot est laissé ouvert et pas complètement fermé.

i REMARQUE

Si le véhicule est en mouvement, il y aura également une simple sonnerie.


TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE HAYON OUVERT

Ce témoin s'allume lorsque le hayon est ouvert.


i REMARQUE

Si le véhicule est en mouvement, il y aura également une simple sonnerie.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE RAPPEL DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

 Ce témoin d'avertissement indique lorsque la ceinture de sécurité conducteur ou passager est déboutlée. Lorsque le bouton d'alimentation est placé pour la première fois en position ON/RUN et si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, une sonnerie retentit et le voyant s'allume. Pendant la conduite, si la ceinture de sécurité du conducteur ou du siège du passager avant reste non bouclée, le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote ou s'allume en continu et un signal sonore retentit.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME ANTIBLOCCAGE DES ROUES (ABS)


 Ce témoin d'avertissement surveille l'ABS. Le témoin s'allume lorsque le bouton d'alimentation est placé en position ON/RUN et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin ABS reste allumé ou s'allume pendant la conduite, la partie antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et un entretien est nécessaire dès que possible.


Cependant, le système de freinage conventionnel continuera de fonctionner normalement, en supposant que le témoin d'avertissement de freinage ne soit pas également allumé.

Si le témoin ABS ne s'allume pas lorsque le bouton d'alimentation est placé en position ON/RUN, faire inspecter le système de freinage par un concessionnaire agréé.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

 Ce témoin s'allume pour indiquer que le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas correctement et qu'un entretien est nécessaire. Contacter un concessionnaire agréé.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC) ACTIVÉ

 Ce témoin d'avertissement indique que le système ESC est activé. Le témoin ESC du combiné d'instruments s'allume lorsque le bouton d'alimentation est placé en position ON/RUN et lorsque l'ESC est activé. Il devrait s'éteindre avec le moteur électrique en marche. Si le témoin ESC s'allume en continu avec le moteur en marche, cela signifie qu'une défaillance a été détectée au niveau du système ESC. Si ce témoin d'avertissement reste allumé après plusieurs cycles d'arrêt/démarrage et que le véhicule a parcouru plusieurs kilomètres à des vitesses supérieures à 48 km/h, consulter un concessionnaire agréé dès que possible pour faire diagnostiquer et corriger le problème.

- Le témoin ESC OFF et le témoin ESC s'allument momentanément chaque fois que le bouton d'alimentation est placé en position ON/RUN.
- Le système ESC émet des bourdonnements ou des clics lorsqu'il est actif. Ceci est normal ; les sons s'arrêteront lorsque l'ESC sera désactivé.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est dans un événement ESC.

1

2

3

4

5

6

7

8

9


10

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC) DÉSACTIVÉ


 Ce témoin d'avertissement indique que l'ESC est éteint.

Chaque fois que le bouton d'alimentation est mis en position ON/ RUN, le système ESC est activé, même s'il a été désactivé précédemment.

TÉMOIN VÉHICULE PRÊT À LA CONDUITE

 Ce témoin lumineux s'allume pour indiquer que le véhicule a suffisamment de puissance pour rouler, quelle que soit la vitesse du véhicule.

TÉMOINS DE CLIGNOTANTS


 Lorsque le clignotant gauche ou droit est activé, le témoin de clignotant clignote indépendamment et les feux de clignotant extérieurs correspondants clignotent. Les clignotants peuvent être activés lorsque le levier multifonction est déplacé vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

REMARQUE

- Une sonnerie continue retentira si le véhicule roule plus de 1,6 km avec l'un ou l'autre des clignotants allumés.

- Vérifier qu'une ampoule extérieure ne fonctionne pas si l'un des indicateurs clignote à un rythme rapide.


TÉMOIN DE FEU DE ROUTE

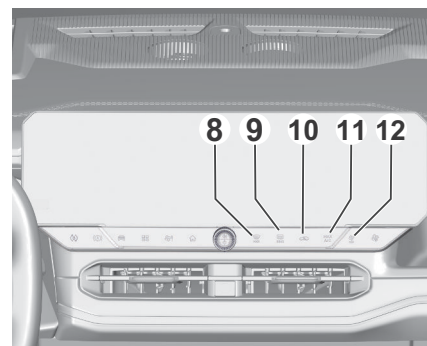
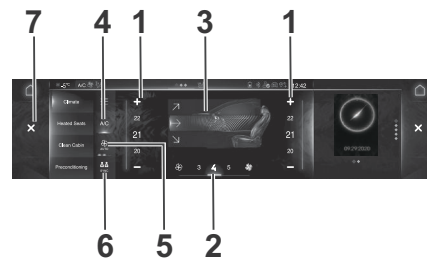
 Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Avec les feux de croisement activés, pousser le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route. Tirer le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule) pour éteindre les feux de route. Si les feux de route sont éteints, tirer le levier vers soi pour allumer temporairement les feux de route, scénario "appel de phares".

COMMANDES DE CLIMATISATION

Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible avec le contact coupé.

Appuyer sur le bouton de l'application **Climatisation**  pour afficher la page des commandes du système.



1. Réglage de la température
2. Réglage du débit d'air
3. Réglage de la répartition d'air
4. Marche / Arrêt de la climatisation

5. Marche / Arrêt automatique de l'air conditionné et réglage (AUTO FAIBLE/AUTO NORMAL/AUTO RAPIDE)
6. Synchronisation de température conducteur / passager avant
7. Fonction Clean Cabin
8. Désembuage / Dégivrage avant
9. Désembuage / Dégivrage arrière
10. Recyclage de l'air ambiant
11. Fonction Quick Launch
12. Arrêt du système

COMMANDE MARCHE-ARRÊT DE LA CLIMATISATION

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- Il augmente l'efficacité du désembuage, en hiver, au-dessus de 3°C.
- Appuyer sur le bouton **4-A/C** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné. À la mise en marche de la fonction, "**A/C**" change de couleur.

REMARQUE

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé. Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur. L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

COMMANDE DE RECYCLAGE

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

REMARQUE

La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

COMMANDE DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air

Le témoin lumineux du bouton "**AUTO**" s'éteint si un réglage est modifié.

- Appuyer de nouveau sur le bouton **5-AUTO** pour réactiver l'air conditionné automatique. (Se référer à l'image de la page précédente.)

Réglage du débit d'air

Appuyer sur l'un des boutons **2 (hélice)** ou faire glisser horizontalement pour diminuer ou augmenter le débit d'air. Il est également possible d'appuyer directement sur l'une des valeurs.

REMARQUE

Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

« **OFF** » s'affiche à côté de l'hélice.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Réglage de la répartition d'air

Appuyer sur les boutons **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Caves à pieds

Un symbole s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

Pour une répartition homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois boutons simultanément.

COMMANDE DÉSEMBUA- GE/DÉGIVRAGE MAXIMUM DU PARE-BRISE

Appuyer sur le bouton **(3)** pour activer le désembuage/dégivrage du pare-brise chauffant.

Chaque fois que le contacteur d'allumage est mis en position **2** ou que le bouton STOP START ENGINE est en position START, la fonction s'éteint automatiquement après environ 10 minutes la première

fois qu'elle est activée. Les activations suivantes ont une durée de 5 minutes.


Si cette fonction est activée, une pression sur le bouton  MAX active également le désembuage/dégivrage des rétroviseurs extérieurs et des bouches d'aération chauffées (selon version).

ATTENTION Ne pas apposer d'autocollants sur l'intérieur de la lunette arrière chauffante au-dessus des filaments de chauffage afin d'éviter tout dommage susceptible de les empêcher de fonctionner correctement.

COMMANDE DE DÉSEMBUA- GE/DÉGIVRAGE DE LA LUNETTE ARRIÈRE

Appuyer sur le bouton **(3)** pour activer le désembuage/dégivrage de la lunette arrière chauffante.

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position **2**, la fonction s'éteint automatiquement après environ 10 minutes la première fois qu'elle est activée. Les activations suivantes ont une durée de 5 minutes.

Si cette fonction est activée, une pression sur le bouton  active également le désembuage/dégivrage des rétroviseurs extérieurs et des bouches d'aération chauffées (le cas échéant).

ATTENTION Ne pas apposer d'autocollants sur l'intérieur de la lunette arrière chauffante

au-dessus des filaments de chauffage afin d'éviter tout dommage susceptible de les empêcher de fonctionner correctement.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE

Le système de climatisation peut être activé de différentes manières : il est conseillé d'appuyer sur le bouton AUTO, puis sur le bouton **(1)** pour régler la température souhaitée.

De cette façon, le système fonctionne complètement automatiquement pour régler la température, la quantité et la distribution de l'air introduit dans l'habitacle. Il gère également le système de recyclage d'air et l'activation du compresseur de climatisation.

En fonctionnement automatique, il est possible de modifier les températures réglées, activer/désactiver la lunette arrière, activer/désactiver le compresseur et le recyclage à tout moment à l'aide des boutons correspondants ; le système modifie automatiquement les réglages pour s'adapter aux nouvelles exigences.

De cette façon, le système de climatisation continue à gérer automatiquement toutes les fonctions, à l'exception de celles qui ont été réglées manuellement. La vitesse de ventilation est la même dans toutes les zones de l'habitacle.

Appuyer sur le bouton (1) :

- appuyer vers le bas pour diminuer la température
- appuyer vers le haut pour augmenter la température En appuyant plusieurs fois sur les boutons (1) vers le haut ou vers le bas, les fonctions HI (température d'air maximale) et LO (température d'air minimale) sont activées respectivement.

CONTRÔLE DE LA VITESSE DU PULSEUR D'AIR

Appuyer sur le bouton (11) pour augmenter/diminuer la vitesse du ventilateur : appuyer vers le bas : pour diminuer la vitesse ; appuyer vers le haut : pour augmenter la vitesse.

La vitesse est affichée à la page "Climatisation" du système **Uconnect™ 16"/16" NAV (2)**.

Pour rétablir le contrôle automatique de la vitesse du ventilateur après un réglage manuel, appuyer sur le bouton AUTO (2) ou (4).

Le réglage manuel de la vitesse de ventilation interrompt la ventilation automatique.

ÉCRAN TACTILE

Ce système d'affichage tête haute étendu projette des informations sur le pare-brise, dans le champ de vision du conducteur

pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.

AVERTISSEMENT

Aucun objet ne doit être déposé dans la cavité - Risque de détérioration du système !

REMARQUE

Pour une utilisation optimale, penser à régler le siège conducteur et la hauteur de l'affichage tête haute étendu. Dans certaines conditions climatiques extrêmes (ex. : pluie et/ou neige, fort ensoleillement) et en cas de port de lunettes de soleil polarisées, l'affichage tête haute étendu peut ne pas être lisible ou être perturbée momentanément.

REMARQUE

Uconnect™ est associé à un pare-brise spécifique référencé par le Constructeur.

En cas de remplacement du pare-brise hors Réseau, suivre les préconisations du Constructeur.

ÉCRAN D'INFORMATION

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et des instruments de bord numériques.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Commandes de l'équipement audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule avant d'effectuer des opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles pendant la conduite.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

COMMANDES PRINCIPALES



Accès à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil



Accès direct à l'application **Climatisation**



Accès direct aux **raccourcis des aides à la conduite**

- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (par ex. **Luminosité, Diagnostics**).
- Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.



Affichage / masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par

le déplacement du curseur à droite/ gauche : fonction activée/désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : marche / arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).



Réglage du volume sonore.

APPLICATIONS

- ☐ Appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.
Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après,

se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

SYSTÈME ADAS

- ☐ Activation/Désactivation et configuration des fonctions d'aide à la conduite.

CLIMATISATION


- ☐ Réglages de la température, du débit d'air, etc. Pour plus d'informations sur la **Commande automatique de la climatisation**, se reporter à la rubrique correspondante. Activation / Désactivation du volant chauffant.

Pour plus d'informations sur le **Volant chauffant**, se reporter à la rubrique correspondante.

SIÈGES

- ☐ Activation/Désactivation et configuration des fonctions de confort du siège (chauffage, ventilation et massages). Pour plus d'informations sur les **sièges chauffants et/ou ventilés** ou sur les **massages multi-points**, se reporter à la rubrique correspondante.

PARAMÈTRES

 Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné d'instruments numérique.

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

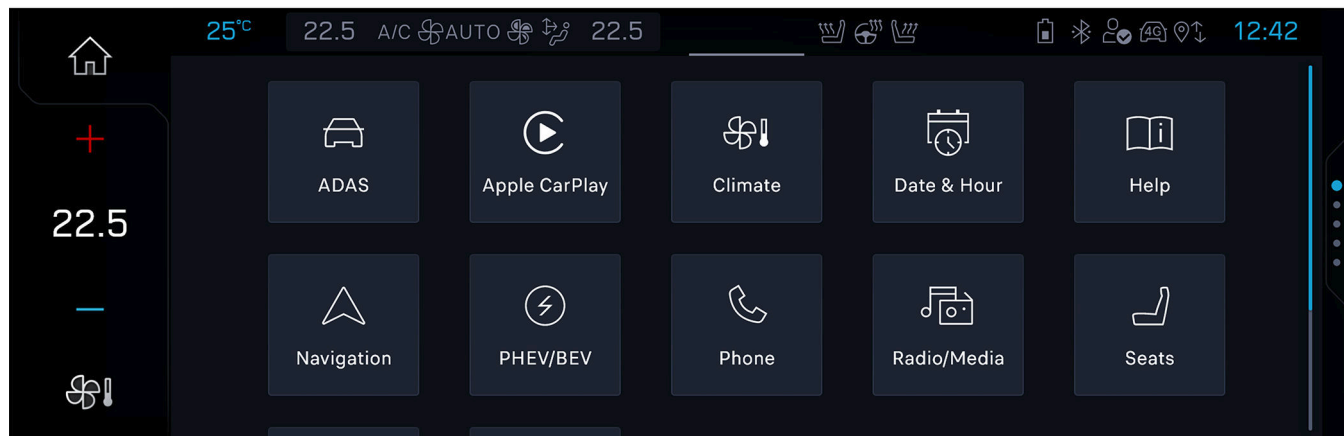
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

PRÉSENTATION DU SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

MENU





Affiche l'écran d'accueil.



Affiche le menu des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS).



Affiche l'application Apple CarPlay à l'écran d'infodivertissement.



Affiche le menu des réglages de climatisation.



Affiche les paramètres date et heure du système audio.



Affiche le menu d'aide.



Affiche le menu des réglages de siège.



Affiche le menu Radio/Média.



Affiche le menu du téléphone. Affiche l'écran de projection du téléphone lorsque celle-ci est active.



Affiche le flux d'énergie actuel dans le système électrique.




Affiche le menu de navigation.

PROFILS

Plusieurs profils d'utilisateur peuvent être créés.

En raison de l'option de création de profils, le système d'infodivertissement peut être adapté à plusieurs conducteurs. Des réglages différents ainsi que les stations radio et destinations enregistrées seront connectés à un profil spécifique. Ainsi, il n'est pas utile d'effectuer les réglages à chaque fois qu'une personne conduit le véhicule.

Pour afficher les réglages de profil, ouvrir l'application des réglages  et appuyer sur le menu de profil.

L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.



Le profil "**Invité**" est pré-créé et affiché par défaut. Il est possible de personnaliser ses paramètres et de les réinitialiser aux valeurs d'origine. Ce profil est intégré

au système et ne peut être supprimé.



Le profil "**Conducteur**" est pré-créé et affiché par défaut. Il est possible de personnaliser ses paramètres et de supprimer ce profil

REMARQUE

Le profil "**Invité**" est destiné aux utilisateurs occasionnels. Bien que ses paramètres puissent être modifiés et sauvegardés, ils reviendront automatiquement à leurs valeurs d'origine lorsque le profil deviendra inactif.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.

Le dernier profil utilisé est mis en évidence.



- Sélectionner "**Créer un profil**", puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

- Configuration de l'écran, apparence, SMART TOUCH (selon équipement).
- Réglages audio, Radios favorites.
- Éclairage, éclairage d'ambiance.
- Historique de navigation, points d'intérêt (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et liste des favoris.



- Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

MISE À JOUR DU SYSTÈME

REMARQUE

Gestion et mise à jour des appareils à distance

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour à distance par la technologie "Over the Air". La technologie "Over the Air" met à jour le véhicule par une connexion sécurisée au serveur (cellulaire ou Wi-Fi) du Fabricant.


Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau mobile.

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour pour respecter les obligations légales du Fabricant ou lorsque la sécurité des

utilisateurs est menacée, indépendamment de tout abonnement au service.

La connexion sécurisée configurée par réseau mobile et les mises à jour à distance ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité. L'utilisateur reçoit une notification et doit initialiser, puis exécuter les mises à jour.

Lorsqu'une mise à jour est disponible et prête à être installée, un message s'affiche à la fin d'un trajet après avoir arrêté le véhicule.

Autrement, ouvrir l'application des paramètres 

et appuyer sur le menu des mises à jour pour vérifier si une mise à jour est disponible. Si elles sont disponibles, les mises à jour en attente s'affichent à l'écran.

Il est possible d'activer le téléchargement automatique des mises à jour en appuyant sur la case à cocher. En cas d'activation, les mises à jour sont automatiquement téléchargées lorsque le véhicule est connecté à un réseau Wi-Fi externe.

L'installation d'une mise à jour se poursuit même si le véhicule est vide de tout occupant et fermé. Lorsque le véhicule a redémarré, un message s'affiche à l'écran si l'installation de la mise à jour s'est terminée avec succès.

Lorsque l'installation a échoué, un message correspondant s'affiche à l'écran. Contacter un centre d'assistance.

Fonctions indisponibles

AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée avec le contact coupé. L'installation ne peut pas être effectuée dans les cas suivants :

- Moteur en marche
- Contact mis
- Véhicule non stationné en mode Parc
- Véhicule stationné dans une forte pente
- Vitres ouvertes
- Véhicule verrouillé
- Indicateur de direction ou feux de détresse allumés
- Phares allumés
- Remorque attelée au véhicule
- Température ambiante négative
- Autre mise à jour en cours
- Outil branché dans la prise ODB*
- Appel d'urgence en cours
- Conditions internes de protection du véhicule non réunies
- Niveau de charge de batteries insuffisant**

* Si un outil doit être branché dans le port OBD et que l'installation ne peut pas être acceptée, essayer de le débrancher, mettre le véhicule en marche et à l'arrêt, puis

essayer de relancer la mise à jour. Après la mise à jour, brancher de nouveau l'appareil dans le porte OBD.

** Si l'installation n'est pas disponible, essayer de la relancer après quelques trajets.

Le véhicule et ses fonctions ne peuvent pas fonctionner pendant la mise à jour. Il ne sera pas possible de démarrer, déplacer ou verrouiller le véhicule.

Seul l'accès par contrôleur et les fonctions d'alarme sont disponibles. L'accès par contrôleur et les fonctions d'alarme peuvent être indisponibles pendant quelques minutes si les systèmes de supervision de l'accès et du véhicule sont impactés par la mise à jour.

Si le véhicule est en charge, la charge s'interrompt pendant le processus d'installation. Il est à noter que la mise à jour peut entraîner la perte du réglage de la programmation de la charge. La charge peut redémarrer immédiatement après l'installation. Clause de non-responsabilité Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur.

L'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaires par téléphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement du forfait des données.

Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de l'opérateur de téléphonie mobile.

PERSONNALISATION



Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Appuyer dans le champ "**Affichage**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche. Il est possible d'appuyer à tout moment sur la touche ACCUEIL pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil (**ACCUEIL**) apparaît.

REMARQUE

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran. Sélectionner le widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Ajout d'un widget Organisation des Widgets dans une page d'accueil (HOME) Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



Pour ajouter une page, appuyer "**Page**" à gauche de l'écran.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Ajout d'une page Suppression d'un widget

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser dans la corbeille .

CYBERSÉCURITÉ

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec le profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé", ou avec un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile. Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.

Partage de données et localisation



Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

i REMARQUE

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.

Partage de données



Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple coordonnées GPS).

i REMARQUE

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

i REMARQUE

Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations l'équivalentes (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).

Mode privé



Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

i REMARQUE

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

i REMARQUE

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).

i REMARQUE

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (ex. : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



Appuyer sur ce bouton et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



Choisir le mode.

RADIO

BARRE SUPÉRIEURE

La barre supérieure de l'écran affiche les informations suivantes :

- heure
- température

CHOIX DES MÉDIAS



- Appuyer sur l'application "**Média**".
- Appuyer sur ce bouton pour changer de source (radio, flux audio via une prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

LECTURE D'UNE PISTE DE LECTURE



Appuyer sur l'application "**Média**".



Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur la touche "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : accès à la piste précédente/suivante.

Appui long : avance/retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.

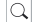


Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son.

CHOIX DE LA FRÉQUENCE RADIO

Pour régler une fréquence radio spécifique, appuyer sur .

Un pavé numérique s'affiche. Entrer la fréquence désirée et appuyer sur pour confirmer.

Pour sélectionner la gamme d'ondes, appuyer sur .

SÉLECTION D'UNE STATION RADIO



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure/inférieure.

Ou



Appuyer sur ce bouton.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur ce bouton pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet **"Stations"**.



Appuyer sur **"Muet"** pour désactiver / réactiver le son.

AVERTISSEMENT

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est

normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Activer le suivi de station de radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application **"Média"**.

Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Paramètres"**.



Activer **"Suivi de station de radio"**.

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Recherche automatique des stations de radio

Par l'application **"Média"**.



Appuyer sur l'application **"Média"**.

Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Stations"**.

La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

MÉMORISATION D'UNE STATION RADIO

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application **"Média"**.

Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Lecteur"**.



Appuyer sur la touche **"Favoris Radio"**.



La mémorisation se fait par un appui court ou long sur un de ces boutons, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

PARAMÈTRES AUDIO

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application **"Média"**



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou via l'application "**Paramètres**".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de configurer :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Paramètres de volume.

Lecture en continu (streaming)

La fonction de lecture en continu (streaming) permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) via Bluetooth®, USB (type iPod®) ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les boutons tactiles du système.

REMARQUE

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

ACTIVATION DES ANNONCES TRAFIC

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message.

Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Activer "**Annonce trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

SYSTÈME MULTIMÉDIA UCONNECT 16"

INFORMATIONS GÉNÉRALES

REMARQUE

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.

Utilisation du smartphone.

Connexion à Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto).

Modification des réglages et paramètres du système.

i REMARQUE

L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

⚠ AVERTISSEMENT

Attention

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas remplacer le conducteur. Toutes les instructions doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur. En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

COMMANDES AU VOLANT

Commande vocale :



Pression brève, commandes vocales du système (selon équipement).
Appui long, commandes vocales du smartphone connecté par Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple®CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Coupage du son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.

Rétablissement du son : appui sur l'un des deux boutons de volume.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : permet de raccrocher.

Appel entrant (appui long) : permet de refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal des appels du téléphone connecté via Bluetooth®.

Mirror Screen® connecté (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : navigation dans le journal d'appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, affichage des listes.

APPLICATIONS

Tiroir d'applications



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette touche pour accéder au tiroir des applications.

App Market



L'application n'est pas visible tant que l'abonnement et l'activation n'ont pas été effectués par le canal pour l'abonnement aux services connectés. (selon version)

Guide utilisateur



Accéder au manuel et regarder les tutoriels.

Radio / Média



Sélectionner une source audio ou une station de radio.

Mirror Screen®



Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple®CarPlay® ou Android
Smartphone non connecté : accéder au menu de connexion d'un smartphone.

Navigation

(selon équipement)



Entrer dans les paramètres de navigation et choisir une destination.

Utiliser les services disponibles en temps réel, suivant équipement.

Téléphone



Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu

permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.

Paramètres



Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

COMMANDES VOCALES

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de plusieurs langues (par exemple, Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Canadien, Chinois, Coréen, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Mexicain, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turc) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Informations - Utilisation du système



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Assistant vocal".



Activer/Désactiver :

- "**Écouter (Hey Jeep)**" : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "Hey Jeep".
- "**Interruption vocale**" : pour permettre à l'utilisateur de parler via des invites de dialogue vocales et d'être reconnu.
- "**Utilisation des données**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.

i REMARQUE

Assistant vocal/Utilisation des données

La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Ouvrir la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Dire **"Hey Jeep"**.

ou

- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

- Appuyer sur le bouton de l'écran tactile.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "Hey Jeep".
- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de se taire.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"Augmenter la vitesse de ventilation"

"Activer la climatisation"

"J'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"J'aimerais écouter du Michael Jackson"

"Passer à la radio"

"Réglage sur 88,5"



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Aller vers le domicile"

"Conduis-moi chez Gabrielle"

"Rechercher un parking public à proximité"

i REMARQUE

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le mobile de Matthew"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

i REMARQUE

Si aucun téléphone n'est connecté en **Bluetooth®**, une fenêtre contextuelle apparaît : **"Connecter un téléphone par Bluetooth®"** et la séquence vocale sera fermée.

ChatGPT

(selon version)

Chat GPT fait partie des Connected Services et en s'y abonnant, l'utilisateur profitera de nombreuses fonctions supplémentaires.

NAVIGATION

Écran d'accueil de navigation

(selon équipement)

Appuyer sur l'application **"Navigation"** pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur **"Rechercher"** pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D/2D.



Par appuis successifs sur cette touche, sélectionner : **"Son activé"**, **"Alertes uniquement"**, **"Silencieux"**.



Appuyer sur les boutons "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



Appuyer sur l'application **"Navigation"** pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner **"Rechercher"** pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner **"Aller au domicile"** en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans **"Ajouter domicile"**.



Sélectionner **"Aller au travail"** en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans **"Mes destinations"**.



Sélectionner **"Destinations récentes"** pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner **"Parcours actuel"** pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner **"Mes destinations"** pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.



Sélectionner **"Mes trajets"** pour afficher les itinéraires préférés.



Sélectionner **"Parking"** pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10



Sélectionner "**Station-service**" pour afficher les différentes stations-service sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.



Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.



Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

i REMARQUE

La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.

La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi

que la souscription des services connectés et des options.

Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données.

Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

EV Routing

i REMARQUE

EV Routing fait partie de Connected Services, sous réserve que l'utilisateur y soit abonné.

Sur les véhicules BEV, le système de navigation comporte plusieurs fonctions conçues pour guider le conducteur et lui garantir un trajet efficace et sans encombres.

Le système adapte l'itinéraire de manière à minimiser la durée du trajet, à maximiser l'efficacité EV et l'autonomie du véhicule, ainsi qu'à fournir des informations en temps réel sur les emplacements des bornes de recharge, pour aider le conducteur à trouver où charger son véhicule sur sa route.

Le système essaie de trouver l'itinéraire optimum, en privilégiant les stations

de recharge les plus performantes, afin de réduire le nombre de trajets et de maximiser la vitesse de conduite. Si le niveau de charge n'est pas suffisant pour parcourir tout le trajet, la navigation EV ajoute automatiquement les arrêts pour la recharge.

La navigation EV affiche les détails de la station de recharge, l'heure d'arrivée estimée à la station, le temps de recharge estimé et l'heure d'arrivée estimée à destination finale.

Le conducteur peut choisir son fournisseur de bornes de recharge privilégié pour adapter l'itinéraire en conséquence. Le système de navigation EV s'adapte automatiquement aux changements de conditions (disponibilité, détour), actualise en permanence l'itinéraire de manière à toujours garder la prochaine station de recharge à portée et avertit le conducteur en cas de nouveau calcul.

À la fin d'un trajet, la distance, la durée du trajet, la consommation moyenne d'énergie et l'autonomie restante s'affichent.

Paramètres de navigation

Ouvrir la page **Paramètres de navigation**.

Sur la page **Carte et Affichage**, l'utilisateur peut activer/désactiver la **Visualisation de l'autonomie** qui affiche l'autonomie restante.

Sur la page **Planification et Itinéraire**, l'utilisateur peut régler le niveau de charge en

arrivant à une borne de recharge et l'état de charge souhaité en arrivant à destination.

Sur la page **Paramètres du véhicule**, l'utilisateur peut sélectionner la prise de borne de recharge en fonction du câble de recharge dont il dispose dans son véhicule.

e-Routes by Free2Move Charge

e-Routes by Free2Move Charge est une application performante de planification d'itinéraires pour smartphone. Elle est conçue pour guider le conducteur et optimiser les itinéraires à l'aide des données en temps réel du véhicule, en suggérant les meilleurs itinéraires en fonction de l'état des stations de recharge présentes sur le trajet.

L'application e-Routes est compatible avec Android Auto et Apple® CarPlay®, et peut être utilisée depuis l'écran tactile du véhicule.

CONNECTIVITÉ

Services connectés

Jeep Connect comprend divers services connectés accessibles via une application, en ligne ou dans le véhicule.

REMARQUE

Jeep Connect n'est pas disponible sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

REMARQUE



Les fonctions complètes de Jeep Connect ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte.

De plus amples informations sont disponibles en ligne : [\[hyperlien\]](#) Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.

Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas d'assistance. Ces fonctions sont activées automatiquement. Les conditions générales s'appliquent.

Des paramètres de connectivité et de confidentialité corrects sont nécessaires pour établir la connexion avec les services connectés disponibles.

Réglages de connectivité

Pour afficher le menu des réglages du système, ouvrir l'application des réglages  sélectionner . Sélectionner ensuite le menu de connectivité.

Les réglages suivants peuvent être gérés :

- périphériques sans fil : afficher tous les périphériques couplés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les

préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité

- Réseaux Wi-Fi : activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi
- réglages de renseignements privés : activer ou désactiver le partage des données et de la localisation pour les services autorisés

Paramètres de confidentialité

Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés pour chaque profil. Cette fonction est utilisée avec les profils "Invité" et/ou "Conducteur" :

- préconfiguré par défaut en "mode privé", ou
- à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.

Pour chaque profil (même "Invité"), les derniers réglages de confidentialité seront restaurés.

Les paramètres de confidentialité suivants peuvent être réglés :

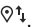
- partage des données et localisation
- partage des données
- mode privé

Pour utiliser tous les services connectés disponibles sans restrictions, il est nécessaire de partager les données et la position.

Lorsque le mode privé est activé, les services connectés n'effectueront qu'un traitement local à l'intérieur du véhicule, avec des fonctions limitées.

Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés via le menu de connectivité dans

l'application des réglages .

Sinon, il est possible de régler les paramètres de confidentialité via la barre d'état en appuyant sur .

Partage de données et localisation



Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

REMARQUE

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.

Partage de données



Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à la localisation (par exemple coordonnées GPS).

REMARQUE

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

REMARQUE

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).

Mode privé



Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule

REMARQUE

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

REMARQUE

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).

REMARQUE

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

Connexion Wi-Fi

Le système dispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Wi-Fi**".



Activer/Désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.

Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

AVERTISSEMENT

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.

REMARQUE

Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors

qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

REMARQUE

La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté sans fil au système (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système une fois le profil choisi.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils couplés.



Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Suppression d'un appareil



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils couplés.



Appuyer sur ce bouton.

Appuyer sur "**SUPPRIMER**".

Confirmer en appuyant sur "**OUI**".

1

2

3

4

5

6

7

8

9


10

 **AVERTISSEMENT**

Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média de type iPod®).

 Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple®CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil à l'écran tactile.

L'appareil mobile est en mode de charge lorsqu'il est connecté à l'aide du câble USB.

 **REMARQUE**

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de votre appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

 **AVERTISSEMENT**

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone.

La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "Mes appareils" pour la première connexion.

 **REMARQUE**

Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents. Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil. Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de couplage à partir d'un appareil



À partir du menu Bluetooth® de l'appareil portable, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

 **REMARQUE**

Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, ouvrir au préalable le menu "**Mes appareils**" du système.

Poursuivre la première procédure de connexion proposée par le système et sur l'appareil.

Exemple : les validations des codes de couplage.

Procédure de couplage à partir du système




Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**".

 Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

– La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

– La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système)

ou a été précédemment supprimé du système).

i REMARQUE

Un appareil mobile déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu "Appareils" est ouvert. Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.

Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

MIRROR SCREEN®

i REMARQUE

À la connexion d'un smartphone Mirror Screen en ®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Connexion d'un smartphone Apple®CarPlay®

Un smartphone Apple®CarPlay® peut être connecté soit par câble, soit en mode sans fil.

i REMARQUE

Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®. En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la

fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible Mirror Screen.

Le lancement de Apple®CarPlay® s'effectue automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

i REMARQUE

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple®CarPlay®) ; se référer à la rubrique "Instruments et commandes du tableau de bord - Port USB".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB d'origine de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple®CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple®CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple®CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple®CarPlay® et propose de s'y connecter, suite au processus d'accouplement.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Apple®CarPlay®**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion du smartphone Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

REMARQUE

Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur le smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, consulter le site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smart-

phone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Paramètres** de l'application **Android Auto** du smartphone.



Connecter le smartphone au système à l'aide de la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

REMARQUE

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple®CarPlay®) ; se référer à la rubrique "Instruments et

commandes du tableau de bord - Port USB*.

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB d'origine de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu **"Mes appareils"**.

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu **Paramètres** de l'application **"Android Auto"** du smartphone.



Appuyer sur l'application **"Paramètres"**.

Dans la liste, sélectionner **"Connectivité"**.



Sélectionner **"Mes appareils"** pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Bluetooth®"). Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage. Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus

et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface **"Android Auto"**.



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

SYSTÈME FOCAL HI-FI *

Recommandations d'utilisation

La réception par câbles (Android Auto®, Apple CarPlay®) et les clés USB sont préférables au Bluetooth, car elles offrent une meilleure qualité audio.

Streaming

Focal recommande de :

- utiliser des fichiers haute résolution (HQ, Hifi, Hi-Res),
- désactiver les options de normalisation ou de correction de niveau
- désactiver l'égaliseur de manière à rester en position neutre ou normale.

Radio

Focal recommande d'écouter les stations numériques DAB/DAB+.

Utilisation et effet des réglages audio

Pour accéder aux réglages audio, cliquer sur l'écran "Paramètres" puis sur "Réglages audio".

Trois réglages sont disponibles :

- Optimisation à l'avant

L'environnement sonore est centré au milieu du véhicule, uniquement pour le conducteur et le passager avant. Le son est immersif.

- Tous les passagers

Son stéréo pour chaque passager.

- Fonction Non Hi-Fi - Personnalisé

La fonction "Distribution sonore" permet de répartir le son de la droite vers gauche et de l'avant vers l'arrière en déplaçant le curseur.

Égaliseur

Trois réglages permettent d'égaliser le son en fonction des préférences du conducteur :

- +/-7dB d'aigus centrés sur 10000Hz pour plus de clarté
- +/-7dB dans les médiums, centré sur 900Hz, pour ajuster la présence vocale.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- +/-7dB dans les basses, centrés à 80Hz, pour adapter la dynamique.

Réglages des haut-parleurs

Ce réglage permet d'augmenter ou d'abaisser indépendamment le niveau de sortie des trois haut-parleurs, en particulier :

- Le haut-parleur central, pour ajuster la voix.
- Le caisson de basses, pour augmenter ou abaisser les basses extrêmes en dessous de 50Hz.
- Les deux haut-parleurs surround pour augmenter ou diminuer le son surround provenant de l'arrière.

Immersion sonore

Pour augmenter l'effet d'immersion sonore, il est recommandé d'augmenter le niveau d'ambiance et d'abaisser le volume du canal central.

Environnement sonore avant

Pour augmenter l'environnement sonore avant dans le véhicule, il est recommandé de diminuer le niveau d'ambiance et d'augmenter le volume du canal central.

SUPPORT

Le système supporte les lecteurs mobiles USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple®

via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (par ex « ? ; ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

REMARQUE

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

TÉLÉPHONE

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Accepter l'appel :



Faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



Appuyer sur ce bouton à l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



Faire un appui long et maintenir l'appui sur...



Le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Appuyer sur ce bouton à l'écran tactile.



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que l'on en train de conduire.

Passer un appel

AVERTISSEMENT

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.
Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



Appuyer sur ce bouton pour lancer l'appel.

Appeler depuis la liste des derniers appels



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".

Ou
Faire un appui court...



sur le bouton téléphone des commandes au volant.

Sélectionner et appeler l'un des derniers numéros dans la liste.

REMARQUE

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organiser la liste des contacts



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les réglages liés au téléphone.



Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connecter deux téléphones

REMARQUE

Le système permet de connecter deux téléphones en simultanément :

- 2 en connexion Bluetooth®.

ou

- 1 en connexion Bluetooth® et 1 en connexion Mirror Screen®.

La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".



Appuyer sur ce bouton pour changer la priorité du téléphone.

PARAMÈTRES

Paramétrage de l'affichage de l'écran

Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de configurer :

- les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- l'ambiance sonore.
- les animations visuelles de bienvenue et de départ.
- les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphones Mirror Screen® (Apple®CarPlay®/Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode de confidentialité.

Configuration du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".

Il est possible de configurer :

- la langue.
- la date et l'heure.

- l'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km).
- l'unité de température (Celsius, Fahrenheit).

Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue



Sélectionner "**Langues**" pour changer de langue.



Appuyer sur la langue souhaitée.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage date et heure



Sélectionner "**Date et Heure**" pour changer de date et d'heure.



Appuyer sur la langue souhaitée.



"**Date et Heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

Pour régler manuellement, désactiver "**Date et heure automatiques**".

Appuyer sur le champ "**Sélectionner le fuseau horaire**", puis définir un fuseau horaire.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Appuyer sur la ligne "**Régler l'heure**", puis régler l'heure.



Appuyer sur ce bouton pour valider.

Appuyer sur la ligne "**Régler la date**", puis régler la date.



Appuyer sur ce bouton pour valider.



Sélectionner le champ "Format de l'heure" (12 heures/24 heures).



Sélectionner le champ Format de date (MM-JJ-AA / AAAA-MM-JJ / JJ/MM/AAAA).

i REMARQUE

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

DÉMARRAGE ET UTILISATION

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR

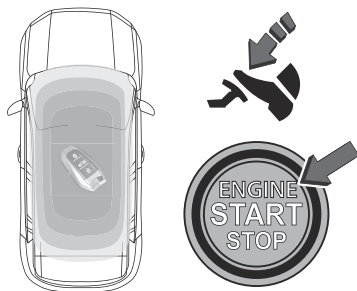
DÉMARRAGE DU MOTEUR

i REMARQUE

La clé électronique ou la clé numérique (selon équipement) doit se trouver à l'intérieur du véhicule (carte NFC sur le chargeur sans fil dans ce dernier cas). La clé électronique est également détectée dans le coffre.

En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche. Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique "**Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours**".



1. Sélectionner le mode **P** ou **N** sur la commande rotative
2. Appuyer à fond sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton "**Engine Start/Stop**".
3. Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
4. Pied sur le frein, sélectionner le mode **D** ou **R**.
5. Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille

automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

Contact mis, mode alimentation sans démarrage du moteur du véhicule

Avec la clé électronique ou la clé numérique (selon équipement) dans l'habitacle, appuyer sur le bouton "**Engine Start/Stop**", sans appuyer sur aucune des pédales, pour mettre le contact sans démarrer le moteur.

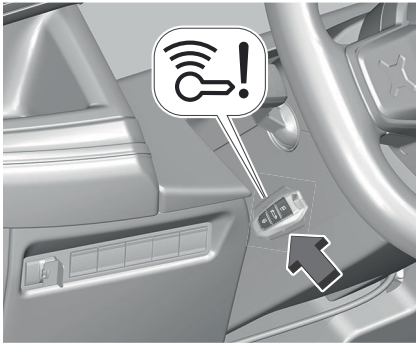
Les témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles.

- Appuyer de nouveau sur le bouton "**Engine Start/Stop**" pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Démarrage de secours

Clé électronique

Si la clé électronique est défectueuse ou si la pile de la clé électronique est faible, un message peut s'afficher au combiné.



Maintenir la clé électronique à la marque sur le capot de colonne de direction comme illustré.

Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.

1. Placer et maintenir la clé électronique contre le lecteur de secours sur le capot de colonne de direction comme illustré.
2. **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite**, sélectionner le mode **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.
3. Appuyer sur le bouton Engine Start/Stop. Le moteur démarre.

Cette possibilité n'est prévue que pour les cas d'urgence. Remplacer dès que possible la pile de la clé électronique.

Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné d'instruments à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "Engine Start/Stop".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Pour le déverrouillage et le verrouillage des portes, se reporter à la description de la défaillance dans l'unité de télécommande radio ou le système à clé électronique.

Clé numérique (selon équipement)

Si l'appareil iPhone® ou Android s'éteint en raison d'un manque de charge, la clé numérique fonctionnera toujours pour l'accès NFC.

- Placer la carte NFC dans la zone dédiée du chargeur sans fil.

Cette fonctionnalité de réserve de marche est disponible pendant 5 heures maximum après la mise hors tension de l'appareil. Il est à noter que cette fonctionnalité ne sera

pas disponible si l'iPhone® a été désactivé manuellement par l'utilisateur.

Arrêt d'urgence en cours de route

AVERTISSEMENT

La mise à l'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer une perte de transfert de la puissance aux systèmes de frein et de direction. Les systèmes d'assistance et les systèmes d'airbag sont désactivés.

L'éclairage et les feux de stop s'éteignent. Le moteur ne doit être arrêté et le contact ne doit être coupé pendant la conduite que dans les cas d'urgence.

Démarrage du véhicule à basses températures

Le démarrage du moteur sans chauffage supplémentaire est possible jusqu'à -30°C pour les moteurs à essence.

Il faut juste choisir une huile moteur de viscosité adaptée, le carburant correct, effectuer les entretiens prescrits et avoir une batterie suffisamment chargée.

À des températures inférieures à -30°C la boîte automatique a besoin d'un temps de chauffage d'environ cinq minutes.

La commande rotative doit être en position **P**.

ARRÊT DU MOTEUR

Appuyer brièvement sur le bouton **Engine Start/Stop** dans chaque mode, ou lorsque le moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt. Certaines fonctions restent actives jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- la commande rotative est en mode **P**
- le voyant READY est éteint

REMARQUE

A l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

AVERTISSEMENT

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et sélectionné **P**.

Parking

AVERTISSEMENT

- Ne pas garer le véhicule sur une surface facilement inflammable. La température élevée du système d'échappement pourrait enflammer la surface.

- Serrer le frein de stationnement.
- Lorsque le véhicule est sur une route plane ou en côte, engager la première ou mettre le levier sélecteur sur la position P (boîte automatique de type A) / N (boîte automatique de type B). Dans une côte, diriger les roues avant à l'opposé de la bordure du trottoir.
- Lorsque le véhicule est sur une pente descendante, engager la marche arrière ou mettre le levier sélecteur sur la position P (boîte automatique de type A) / N (boîte automatique de type B). Diriger les roues avant vers la bordure du trottoir.
- Fermer les vitres.
- Arrêter le moteur.
- Retirer la clé de contact du commutateur d'allumage ou couper l'allumage des véhicules avec le bouton d'alimentation. Tourner le volant jusqu'à ce que le blocage de la direction s'enclenche (antivol).

BLOCAGE DU VOLANT

Selon version, le blocage du volant s'active automatiquement lorsque :

- le véhicule est à l'arrêt
- le contact a été coupé

Pour débloquer la direction, ouvrir et fermer la porte du conducteur, mettre le contact en

mode alimentation ou faire démarrer directement le moteur du véhicule.

AVERTISSEMENT

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

FONCTION AUTOMATIQUE STOP/START

Le système Stop/Start permet d'économiser du carburant et de réduire les émissions à l'échappement.

Lorsque les conditions le permettent, il coupe le moteur dès que le véhicule roule lentement ou est à l'arrêt, par exemple, devant un feu rouge ou dans un bouchon.

Activation

Par défaut, le système est activé à la mise du contact du véhicule.

Le système peut être activé manuellement à l'écran d'information.

L'activation du système est confirmée par un message.

Désactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état. Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

FREINS

ANTIBLOPAGE DE SÉCURITÉ (ABS)

L'antiblocage de sécurité (ABS) empêche que les roues ne se bloquent. Dès qu'une roue a tendance à bloquer, l'ABS module la pression de freinage de la roue incriminée. Le véhicule puisse toujours être dirigé, même en cas de freinage d'urgence.

La régulation ABS est identifiable à la pulsation de la pédale de frein et au bruit du processus de régulation.

Pour un freinage optimal, enfoncer la pédale de frein à fond pendant toute la durée du freinage malgré la pulsation de la pédale de frein. Ne pas réduire la pression sur la pédale.

En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Après le démarrage, le système procède à un autotest éventuellement audible.

Défaillance

AVERTISSEMENT


En cas de défaillance de l'ABS, les roues peuvent avoir tendance à se bloquer en cas de freinage brutal. Les avantages de l'ABS ne sont plus disponibles. Lors d'un freinage brutal, le véhicule ne peut plus être dirigé et peut déraiser.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

Le voyant  s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement est serré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

AVERTISSEMENT

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement. Pour immobiliser le véhicule, installer la cale contre une des roues.

1

2

3

4

5

6

7





8


9

10

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, par exemple par temps extrêmement froid ou en remorquage, il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du frein de stationnement électronique.



1. Démarrer le moteur.
2. Si le frein de stationnement est desserré, tirer le commutateur  pour serrer le frein de stationnement.
3. Retirer le pied de la pédale de frein.
4. Appuyer sur le commutateur de frein de stationnement  pendant au moins 10 secondes et au maximum 15 secondes.
5. Desserrer le commutateur de frein de stationnement .
6. Maintenir la pédale de frein enfoncée.
7. Tirer sur le commutateur de frein de stationnement  pendant 2 secondes.

La désactivation du fonctionnement automatique du frein de stationnement électronique est confirmée par l'allumage du voyant  sur le combiné d'instruments. Maintenant, le frein de stationnement électrique ne peut être serré et relâché que manuellement.

Pour réactiver le mode automatique, répétez les étapes décrites plus haut.

Serrage quand le véhicule est à l'arrêt



AVERTISSEMENT

Tirer le contacteur  pendant au moins une seconde jusqu'à ce que le témoin de commande  s'allume en continu et que le frein de stationnement électrique fonctionne automatiquement avec une force suffisante. Avant de sortir du véhicule, vérifier l'état du frein de stationnement électrique.


Le frein de stationnement électrique peut toujours être actionné, même avec le contact coupé.


Ne pas actionner le frein de stationnement électrique trop souvent sans faire tourner le moteur, car cela déchargera la batterie du véhicule.

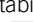

Desserrage

Mettre le contact. Maintenir la pédale de frein enfoncée, puis pousser . Si le témoin  s'éteint, le frein de stationnement électrique est desserré.

Freinage en roulant

Quand le véhicule roule et que  reste tiré, le frein de stationnement électrique

décélère le véhicule. Dès que  est relâché, le freinage s'arrête.

Le système d'antiblocage de sécurité et la fonction de contrôle électronique de stabilité stabilisent le véhicule pendant que le  reste tiré. En cas d'erreur de frein électrique de stationnement, un message d'avertissement s'affiche au combiné. En cas d'échec du système d'antiblocage de sécurité et de la fonction de contrôle électronique de stabilité, un de ces témoins  ou les deux s'allument au combiné. Dans ce cas, la stabilité pendant la décélération du véhicule ne peut être maintenue que grâce à de courtes tractions répétées du commutateur jusqu'à ce que le véhicule soit immobilisé.

AIDE AU FREINAGE

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué. Le fonctionnement de l'aide au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire.

La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

FREINAGE D'URGENCE ACTIF

Ce système réduit la distance d'arrêt d'urgence en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse à laquelle la pédale de frein est enfoncée. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

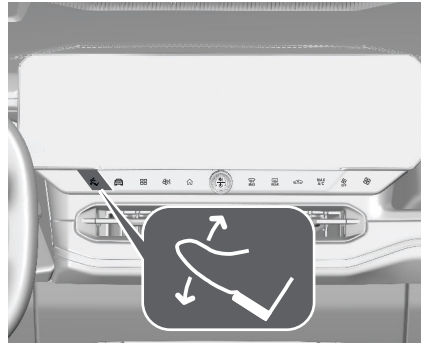
Le système aide à prévenir un recul intempestif lors d'un démarrage en côte. Lorsque la pédale de frein est relâchée à l'arrêt dans une pente, les freins restent serrés pendant deux secondes supplémentaires. Les freins se relâchent automatiquement dès que le véhicule commence à accélérer.


Le système est actif si les conditions suivantes sont réunies :

- véhicule à l'arrêt
- pédale de frein enfoncée
- porte conducteur fermée

MODE ONE PEDAL

(Versions électriques)




Appuyer sur  pour activer/désactiver. Dans ce mode, la vitesse du véhicule est fortement réduite en relâchant la pédale d'accélérateur, sans actionner la pédale de frein.

En agissant sur les palettes au volant, il est possible de modifier le niveau de freinage régénératif.

AVERTISSEMENT

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est chargée quasi complètement, la force de freinage du moteur peut être réduite temporairement. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

En mode **D**, appuyer sur  pour activer ou désactiver le mode.

Ce mode (lorsqu'il est autorisé par le SELEC-TERRAIN) est désactivé par défaut lorsque le contact est mis.

FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

AVERTISSEMENT

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est presque complètement chargée, la force du freinage régénératif peut être momentanément réduite. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

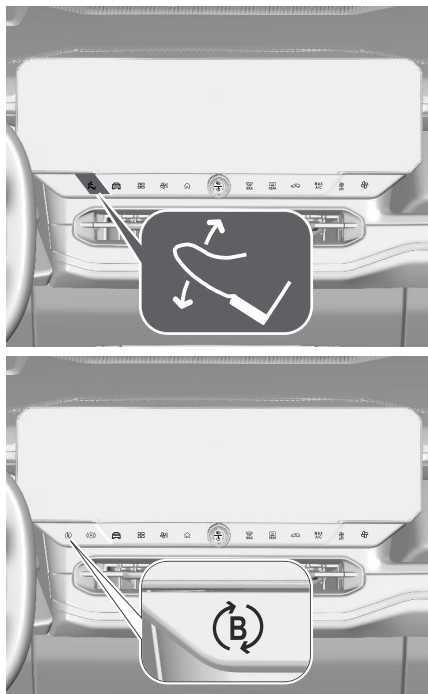
AVERTISSEMENT


Les feux de stop s'allument en fonction de la force de freinage.

Le freinage régénératif produit de l'énergie électrique à partir du freinage du moteur pour charger la batterie haute tension.

Mode de freinage régénératif (B)

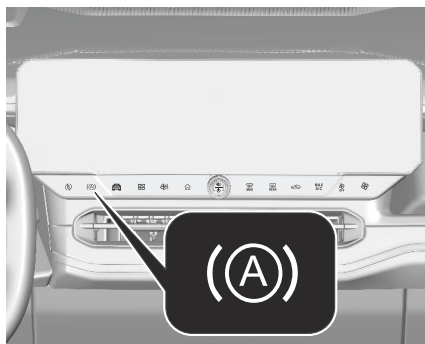
(Version e-Hybrid rechargeable)



Sur la version e-Hybrid rechargeable, appuyer sur  ou **B** (selon version/marché) pour activer le freinage par récupération. Ce mode intensifie le freinage régénératif au relâchement de la pédale d'accélérateur.

Le mode **B** est désactivé par défaut à la mise du contact.

AUTO HOLD



Auto Hold est une fonction qui permet au conducteur de relâcher la pédale de frein en restant immobilisé en pente.

Conditions de fonctionnement

La fonction Auto Hold est activée en relâchant la pédale d'accélérateur et en roulant très lentement.

Cette fonction est compatible avec les systèmes ADAS.

Activation / Désactivation

Le système engage automatiquement les freins lorsque la voiture est à l'arrêt et que le dispositif d'allumage est en position **Auto-matique**.

Cela permet au conducteur de maintenir la voiture à l'arrêt sans appuyer sur la pédale de frein tout en coupant le moteur. Lorsque la fonction est activée et que la voiture est à l'arrêt, appuyer sur la pédale d'accélérateur desserre automatiquement le frein de stationnement.

AVERTISSEMENT

RISQUE D'ACCIDENT ! La fonction Auto Hold ne remplace pas le frein de stationnement lors du stationnement. Lors du stationnement, il est impératif de serrer le frein de stationnement avant de quitter la voiture ou de vérifier que le frein de stationnement automatique est serré. Le voyant d'avertissement ou le symbole (ⓐ) du tableau de bord s'allume pour signaler l'arrêt du frein de stationnement.

Dysfonctionnement



La désactivation de la fonction Auto Hold est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Dans des conditions spéciales, il est nécessaire d'immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

TRANSMISSION

TRANSMISSION AUTOMATIQUE



- P** Mode Parking
- R** Mode Marche arrière
- N** Mode Neutre
- D** Mode Automatique

Ne jamais appuyer en même temps sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein. Lorsque D ou R est engagé, le véhicule commence lentement à avancer quand le frein est desserré.

Mode Parking P

Pour engager le mode **P**, appuyer sur le bouton **P** avec le véhicule à l'arrêt. En mode **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.

Pour quitter la position **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode désiré.

P est automatiquement engagé lorsque :

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 5 km/h
- N a été sélectionné pendant un certain temps

Mode Marche arrière R

Pour engager ou désengager le mode **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

ATTENTION

L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode Neutre P

Dans ce mode, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Mode de conduite D

Ce mode est celui de la conduite normale.

Palettes montées au volant



BEV

En mode **D**, les palettes contrôlent le niveau de freinage régénératif. Trois niveaux de freinage sont disponibles et peuvent être sélectionnés à l'aide des palettes au volant.

Le niveau de freinage est indiqué par un à trois segments en triangle au combiné.

Appuyer sur la palette gauche "-" pour diminuer la force de freinage et sur la palette droite "+" pour l'augmenter.

Utiliser la force de freinage maximale dans les fortes pentes, dans la neige profonde, dans la boue ou arrêts/démarrages fréquents.

Le niveau de freinage est mémorisé à la coupure du contact.

e-Hybrid 48V et **e-Hybrid rechargeable**

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Lorsque le mode **D** est sélectionné, les palettes peuvent être utilisées pour changer de rapport manuellement (temporairement ou définitivement). Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.

Tirer la palette gauche "-" pour passer à un rapport inférieur et tirer la palette droite "+" pour passer à un rapport supérieur.

Mise en roue libre

Dans certaines situations, par exemple dans une station de lavage automatique, etc., les roues du véhicule doivent pouvoir bouger librement lorsque le moteur est arrêté.

Pour permettre le mouvement des roues, le véhicule doit être à l'arrêt, le moteur doit tourner et la porte du conducteur doit être fermée.

1. Enfoncer la pédale de frein et sélectionner N.
2. Dans les cinq secondes qui suivent, enfoncer la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
3. Couper le contact et déplacer le sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière.
4. Retirer le pied de la pédale de frein et mettre le contact.
5. Maintenir la pédale de frein enfoncée et appuyer sur le frein de stationnement électrique pour le desserrer.

6. Retirer le pied de la pédale de frein et couper le contact.

Un message s'affiche au combiné indiquant que les roues seront débloquées pendant les 15 prochaines minutes.

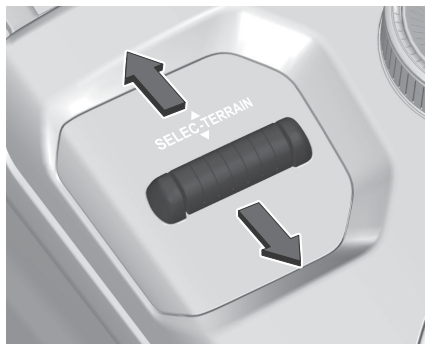
Pour revenir au fonctionnement normal, enfoncer la pédale de frein et mettre le moteur en marche.

e-Hybrid 48V

En version **e-Hybrid 48V**, il n'y a pas de roue libre avec le moteur coupé.

MODES DE CONDUITE

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.



SELEC-TERRAIN

Chaque mode de conduite correspond à un réglage spécifique du véhicule. Pour sélectionner le mode de conduite correspondant, utiliser le commutateur à bascule Selec-Terrain.

Faire glisser le commutateur bascule vers l'avant ou vers l'arrière pour faire défiler les modes de conduite, sélectionner le mode souhaité et attendre 2 secondes après le relâchement pour confirmation. La liste des modes s'affiche à l'écran central.

Pour les versions dotées d'un éclairage d'ambiance coloré (selon équipement), lors de la sélection d'un mode de conduite, une couleur d'éclairage d'ambiance dédiée et une couleur d'ambiance d'infodivertissement sont sélectionnées.

L'association entre chaque mode de conduite et l'éclairage ambiant ou la couleur d'ambiance peut être personnalisée via le menu de l'écran central.

AUTO

À la mise du contact, le mode de conduite "AUTO" est sélectionné par défaut. Le mode AUTO offre le meilleur équilibre entre performance, consommation et confort.

SPORT

Sur les versions e-Hybrid 48V et e-Hybrid rechargeables, le mode SPORT offre une

conduite plus dynamique en agissant sur la sensation de la direction, la réponse de l'accélérateur et la stratégie de changement de vitesse.

Sur la version BEV, ce mode offre une conduite plus dynamique en agissant sur la sensation de la direction, la réponse de l'accélérateur et en proposant une suralimentation (en fonction des conditions et de l'état de charge).

ÉLECTRIQUE

(uniquement e-Hybrid rechargeable)

Le mode ÉLECTRIQUE optimise la consommation d'énergie (en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver) et en limitant le couple moteur ainsi que la puissance.

Ce mode est actif jusqu'à 135 km/h.

VERROUILLAGE 4RM

(Versions 4xe)

Le mode VERROUILLAGE 4WD verrouille le système 4WD en engageant la traction sur les deux essieux pour une capacité maximale.

Il permet de régler en continu la répartition du couple entre les essieux avant et arrière afin d'améliorer le démarrage et d'obtenir des performances dynamiques équilibrées sur les terrains à faible adhérence.

MODE NEIGE

Le mode NEIGE optimise le contrôle du véhicule sur les terrains à faible adhérence. Il adapte en permanence le niveau de patinage des roues pour offrir une traction et un contrôle maximum en fonction des conditions du terrain. Les paramètres dynamiques sont définis de manière à maximiser la facilité de contrôle sur les routes verglacées et glissantes, en ajustant le patinage des roues en fonction de l'adhérence disponible.

Ce mode est actif jusqu'à la vitesse maximale.

MODE SABLE/BOUE

Le mode SABLE/BOUE maximise les performances tout-terrain sur sable/boue en agissant sur la sensation de la direction, la réponse de l'accélérateur et la stratégie de changement de vitesse (cette dernière sur les versions e-Hybride et e-Hybride rechargeable uniquement).

Ce mode permet un patinage plus important des roues sur le sable, les routes de gravier et la boue, notamment pour une meilleure capacité de conduite. Le patinage des roues est ajusté en fonction de l'adhérence disponible afin d'exploiter la meilleure traction possible.

En mouvement, le patinage des roues est ajusté en fonction des demandes du conducteur et des conditions dynamiques.

Ce mode est actif jusqu'à la vitesse maximale.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, qui est incolore et inodore et qui peut être mortel s'il est inhalé.

Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres.

Faire réparer la cause du défaut par un atelier agréé.

Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

FILTRE D'ÉCHAPPEMENT

Processus de nettoyage automatique

CARBURANT

CARBURANT POUR MOTEURS À ESSENCE



N'utiliser que des carburants conformes à la norme européenne EN 228 ou E DIN 51626-1 ou toute autre norme équivalente. Le moteur est capable de tourner avec du carburant contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (par exemple du E10).

Utiliser du carburant avec l'indice d'octane recommandé. Un indice d'octane inférieur peut réduire la puissance et le couple du moteur, tout en augmentant légèrement la consommation de carburant.

Les seuls additifs d'essence autorisés sont ceux conformes à la norme B715001.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de carburant ou d'additifs pour carburant contenant des composés métalliques tels que des additifs à base de manganèse. Ceci peut endommager le moteur.

i REMARQUE

L'utilisation d'un carburant dont l'indice d'octane est inférieur à l'indice le plus bas possible peut entraîner une combustion incontrôlée et endommager le moteur.

Les exigences spécifiques au moteur relatives à l'indice d'octane sont indiquées dans la vue d'ensemble sur les données de moteur. Une étiquette spécifique au pays

apposée sur la trappe à carburant peut annuler et remplacer l'exigence. Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier, par exemple avec un teneur spécifique en octane, peut être nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

RAVITAILLEMENT

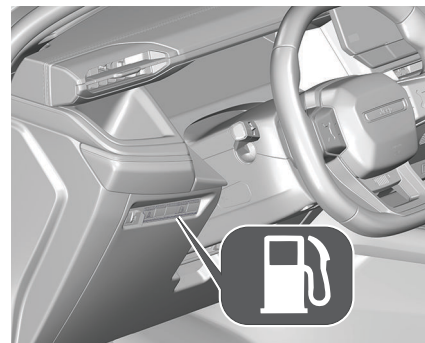
(Version e-Hybrid rechargeable)

⚠ DANGER

Avant de faire le plein, couper le contact ainsi que les chauffages externes avec chambres de combustion. Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service.

⚠ DANGER

Le carburant est inflammable et explosif. Ne pas fumer. Pas de flamme nue ou de formation d'étincelles. Si une odeur de carburant est présente à l'intérieur du véhicule, faire réparer la cause du problème immédiatement par un atelier.



les véhicules e-Hybrid rechargeables sont équipés d'un système de carburant sous pression. Pour ouvrir la trappe à carburant, appuyer d'abord sur le bouton "FUEL FLAP" situé à gauche du volant. La pression est ainsi relâchée, ce qui permet de pousser la trappe pour l'ouvrir.

Pour faire le plein :

1. Couper le moteur et appuyer sur la touche **P** de la commande rotative
2. Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la trappe à carburant
3. La dépressurisation du réservoir de carburant commence (pendant cette procédure, un message spécifique apparaît sur l'écran du tableau de bord)

Lorsque la dépressurisation est terminée, il est possible de faire le plein (pendant cette procédure, un message spécifique

apparaît sur l'écran du tableau de bord). En général, la procédure de dépressurisation est assez rapide : elle peut prendre jusqu'à 15-20 secondes en cas de températures ambiantes élevées. La trappe à carburant est alors déverrouillée et ouverte (si nécessaire, terminer l'ouverture manuellement puis faire le plein).

- Lorsque le ravitaillement est terminé, fermer la trappe à carburant. Si la trappe n'est pas fermée, un message spécifique s'affiche sur l'écran du tableau de bord, indiquant la nécessité de fermer la trappe.
- Insérer complètement le pistolet dans le réservoir et faire le plein : un message spécifique apparaît sur l'écran du tableau de bord lorsque le plein peut être fait.
- Une fois le plein effectué, avant de retirer le pistolet à carburant, attendre au moins 10 secondes pour permettre au carburant de s'écouler dans le réservoir
- Retirer l'embout du réservoir et fermer la trappe à carburant.

AVERTISSEMENT

Ne jamais continuer à faire le plein après que le distributeur de carburant s'est arrêté trois fois, indiquant que le niveau a atteint la capacité maximale du réservoir. La procédure de ravitaillement décrite précédemment est illustrée sur l'étiquette

te apposée à l'intérieur de la trappe à carburant.

REMARQUE

Après avoir appuyé sur le bouton de déverrouillage de la trappe à carburant, le plein doit être fait dans les 20 minutes. Après ce délai, il faudra de nouveau appuyer sur le bouton pour faire le plein.

ATTENTION

Sur les véhicules hybrides rechargeables, selon le type d'utilisation, le carburant peut rester dans le réservoir pendant des périodes prolongées et ses caractéristiques peuvent varier. Pour éviter d'endommager le système d'alimentation de carburant, il est recommandé de consommer au moins un réservoir de carburant plein tous les 6 mois d'utilisation du véhicule. Ne jamais essayer de démarrer le moteur si le réservoir est vide. Dans ce cas, le moteur thermique n'est pas capable de charger la batterie haute tension.

Une étiquette comportant des symboles de la trappe de remplissage de carburant indique les carburants autorisés. En Europe, les pistolets des pompes de remplissage sont marqués au moyen de ces symboles.

N'utiliser que le type de carburant autorisé.

ATTENTION

En cas d'erreur de carburant, ne pas mettre le contact.

Le clapet de la trappe à carburant se situe à l'arrière droite du véhicule.

La trappe de réservoir ne peut être ouverte que si le véhicule est déverrouillé. Ouvrir la trappe à carburant en la poussant.

Pour ouvrir facilement le trappe, appuyer à l'endroit marqué par les deux bandes dans la zone arrière centrale.

Pour ouvrir, tourner lentement le capuchon dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Placer l'absorbeur en position verticale sur le goulot de remplissage et presser légèrement pour l'insérer.

Pour l'appoint, mettre en marche le pistolet de la pompe.

Après une coupure automatique, l'appoint peut être fait en opérant la buse de pompe deux fois de plus au maximum.

ATTENTION

Nettoyer immédiatement le carburant qui a débordé.

Pour fermer, tourner le bouchon de remplissage dans le sens horaire.
Fermer la trappe et laisser s'engager.

BOUCHON DE REMPLISSAGE DE CARBURANT

N'utiliser que des bouchons de remplissage d'origine.

Informations générales

Pour les valeurs spécifiques au véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation de carburant est régie par la directive R (CE) N° 715/2007 et N° 2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

Un autre élément de la directive est l'indication de l'émission de CO₂.

Les indications ne doivent pas être comprises comme une garantie quant à la consommation de carburant réelle du véhicule.

La consommation de carburant dépend dans une large mesure du style de conduite ainsi que des conditions routières et du trafic.

Toutes les valeurs se rapportent au modèle de base européen avec équipement de série.

Le calcul de la consommation de carburant tient compte du poids à vide du véhicule,

déterminé selon la réglementation. La présence d'équipements optionnels peut entraîner une légère augmentation de la consommation de carburant et des niveaux d'émission de CO₂ ainsi qu'une vitesse maximale un peu plus basse.

CHARGE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

AVERTISSEMENT

Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.

- chargeur embarqué interne (OBC)
- dispositif de charge externe
- câble de charge

Le câble de charge permet de raccorder la batterie haute tension du véhicule à un chargeur externe fournissant une alimentation électrique. Il peut s'agir d'une prise électrique domestique, d'une prise Green'Up, d'une Wallbox ou d'une station publique de recharge.

La batterie haute tension peut être chargée uniquement en courant continu (CC).

Pour charger sur une prise électrique domestique, une Wallbox ou une station de recharge en courant alternatif (CA), le CA doit être converti en CC. Ceci est effectué par le chargeur embarqué du véhicule.

PHEV : Le chargeur embarqué (monophasé) est disponible en 3,7 kW ou 7,4 kW.

BEV : Le chargeur embarqué (triphase) est disponible en version 11 kW en standard et en version 22 kW en option.

La vitesse de recharge de la batterie haute tension du véhicule dépend de l'élément le plus faible de la chaîne de charge. Pour obtenir la vitesse maximale de charge, le câble de charge et le chargeur doivent être coordonnés.

Vérifier que le câble de charge utilisé est bien adapté au chargeur embarqué du véhicule.

AVERTISSEMENT

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.

Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

BATTERIE HAUTE TENSION**⚠ AVERTISSEMENT**

La détérioration de la batterie haute tension ou du système haute tension peut présenter un risque de choc électrique, de surchauffe ou d'incendie.

Si le véhicule a été endommagé ou impacté par un choc modéré à grave, le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié.

Tant que l'inspection technique n'est pas terminée, stationner le véhicule en extérieur, à au moins 5 mètres de distance de toute structure ou de tous autres objets inflammables.

Si le véhicule a été endommagé ou impacté par une inondation ou un incendie, le laisser sur place et le faire inspecter dès que possible par le personnel qualifié.

Pour préserver l'autonomie et la durée de vie de la batterie haute tension, il est recommandé de :

- Dans la mesure du possible, ne pas charger la batterie haute tension à plus de 80%.
- Ne pas décharger complètement la batterie haute tension.
- Ne pas laisser le véhicule pendant une période prolongée sans l'utiliser (plus

de douze heures) lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible ou élevé. Préférer un niveau de charge entre 20 et 40%.

- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C pendant plus de 24 heures.
- Éviter de recharger le véhicule à basse température (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou au-dessus de 30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie haute tension comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser un générateur pour recharger la batterie haute tension.

FUITE

Si la batterie haute tension est endommagée, il peut s'en suivre une fuite de gaz ou de liquides toxiques, immédiatement ou ultérieurement.

Il est recommandé de :

- En cas d'incident, toujours informer les services d'incendie et d'urgence que le véhicule est équipé d'une batterie haute tension.
- Ne jamais toucher les liquides qui s'échappent de la batterie haute tension.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie haute tension qui sont toxiques.

- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.
- Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement doit être complété et la cause de la perte de liquide de refroidissement réparée par un atelier.

TYPES DE CHARGE

Il existe différents types de recharge de la batterie haute tension du véhicule. Les temps de recharge font référence à la charge d'une batterie déchargée jusqu'à ce qu'elle soit complètement chargée.

Charge sur une Wallbox/borne de recharge AC

Une Wallbox/une borne de recharge AC peut disposer ou non d'un câble de recharge qui doit être connecté au port de charge du véhicule.

PHEV : La charge dure environ 2 heures et 53 minutes avec le chargeur embarqué de 7,4 kW avec 32 A, la charge dure environ une heure et 40 minutes.

BEV : La charge dure environ 8 heures et 18 minutes (versions FWD SR 213 CV) ou 10 heures et 50 minutes (pour les versions FWD LR 231 CV / AWD LR 375 CV).

Pour le chargeur embarqué de 22 kW, le temps de charge est d'environ 4 heures et 16 minutes (versions FWD SR 213 CV) ou

5 heures et 32 minutes (pour les versions FWD LR 231 CV / AWD LR 375 CV).

Charge à une borne de recharge DC

La batterie peut être chargée jusqu'à environ 80 % de sa capacité en environ 30 minutes, à une puissance de recharge de 150-160 kW, selon le type de batterie HV du véhicule.

Charge sur des prises Green'Up

La batterie haute tension peut être chargée sur une prise Green'Up. Brancher le câble de recharge au port de charge du véhicule et à la prise Green'Up.

Versión PHEV : La charge dure environ 3 heures et 55 minutes.

Versión BEV : La charge dure environ 16 heures et 35 minutes.

Recharge sur des prises électriques domestiques

La batterie haute tension peut être chargée sur une prise électrique domestique. Brancher le câble de recharge au port de charge du véhicule et à la prise électrique domestique.

Versión PHEV : La charge dure environ 7 heures et cinq minutes.

Versión BEV : La charge dure environ 30 heures.

Câble de recharge

En fonction du type de recharge, différents câbles de recharge sont utilisés.

AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte des câbles de recharge portables peut provoquer un incendie, un choc électrique ou des brûlures, pouvant entraîner des dommages matériels, des blessures graves voire mortelles.

- Ne pas utiliser de câbles de rallonge, de multi-prises, de répartiteurs, d'adaptateurs de mise à la masse, de protections contre les surcharges ou d'autres dispositifs similaires.
- Ne pas utiliser une prise de courant usée ou endommagée, ou une prise qui ne maintient pas fermement la fiche en place.
- Ne pas immerger le câble de recharge dans un liquide.
- Ne pas utiliser une prise électrique qui n'est pas correctement mise à la masse.
- Ne pas utiliser de prise électrique qui se trouve sur un circuit avec d'autres charges électriques.

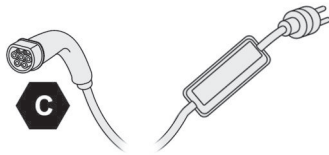
AVERTISSEMENT

Lire tous les avertissements de sécurité et les consignes avant d'utiliser ce produit. Le non-respecter des avertissements et des consignes expose au risque de choc électrique, d'incendie ou de blessure grave. Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à proximité du véhicule pendant qu'il est en charge et ne jamais les laisser jouer avec le câble de recharge. Si la fiche fournie ne correspond pas à la prise électrique, ne pas la modifier. Demander à un électricien qualifié d'examiner la prise électrique. Ne pas introduire les doigts dans le connecteur du véhicule électrique.

AVERTISSEMENT

Il existe un risque de choc électrique pouvant entraîner des blessures ou la mort. Ne pas utiliser le câble de charge si une partie de celui-ci est endommagée. Si le câble de charge est endommagé, le remplacer. Ne pas ouvrir et ne pas retirer le couvercle du câble de charge. Entretien par du personnel qualifié uniquement. Brancher le câble de charge à une prise correctement mise à la terre avec des câbles qui ne sont pas endommagés.

Câble domestique de base (Mode 2) / Câble domestique amélioré (Mode 2)



1. Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.
2. Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.



3. Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.
4. Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des guides lumineux dans la trappe et le clignotement vert du voyant **CHARGE** sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas la charge n'a pas commencé ; reprendre la

procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

Les câbles domestiques de base (Mode 2) sont utilisés pour la charge aux prises électriques domestiques. Un câble domestique de base (Mode 2) se compose d'une fiche pour le véhicule, d'un boîtier de contrôle et d'une fiche pour la prise électrique domestique. Le boîtier de contrôle possède un contrôleur de charge intégré et plusieurs LED indiquant l'état de charge.

Les câbles domestiques améliorés (Mode 2) sont similaires aux câbles domestiques de base (Mode 2). Cependant, les performances de charge des câbles domestiques améliorés (Mode 2) sont supérieures aux performances de charge des câbles domestiques de base (Mode 2).

Les câbles domestiques améliorés (Mode 2) sont utilisés sur des prises Green'Up qui doivent être installées par un électricien certifié chez le client.

Indicateurs d'état du câble de charge

Après avoir branché le câble de charge, le système effectue un auto-test rapide et tous les indicateurs d'état s'allument momentanément.

Pour connaître les fonctions des indicateurs d'état, se reporter au manuel du fabricant du câble de recharge.

Information importante relative à la charge du véhicule électrique avec câbles portatifs

- La charge d'un véhicule électrique peut imposer une charge plus importante qu'une application domestique conventionnelle au système électrique d'un bâtiment.
- Avant tout branchement à une prise électrique, demander à un électricien qualifié de procéder à une inspection et de vérifier si le circuit électrique (prise électrique, câblage, jonctions et dispositifs de protection) peut supporter un service intensif à une charge continue de 10 A.
- Les prises électriques peuvent s'user en cas d'utilisation normale ou se détériorer au fil du temps, ce qui les rend inadaptées à la charge d'un véhicule électrique.
- Contrôler la prise/fiche électrique lors de la charge et interrompre leur utilisation si la prise/fiche électrique est chaude, puis faire réparer la prise électrique par un électricien qualifié.
- À l'extérieur, effectuer le branchement à une prise électrique étanche.
- Monter le câble de charge de manière à réduire les tensions sur la prise/fiche.

1

2

3

4

5

6

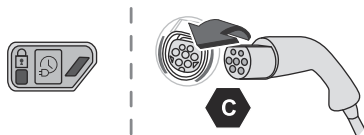
7

8

9

10

Câble de charge Mode 3

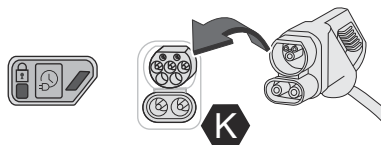


Les câbles de charge Mode 3 sont utilisés pour la charge sur des wallboxs et dans des stations de charge AC. Un câble de charge Mode 3 dispose d'une fiche côté véhicule et d'une fiche côté wallbox/station de charge AC.

Les wallboxs/stations de charge AC peuvent disposer d'un câble de charge Mode 3 intégré. Pour plus d'informations sur le câble de charge Mode 3, voir le manuel du fabricant du câble de charge.

Câble de charge Mode 4

- Suivre les consignes d'utilisation et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.
- Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe. Si ce n'est pas le cas la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.



Utiliser uniquement des câbles de charge DC de moins de 30 mètres.

Les câbles de recharge Mode 4 sont utilisés pour la recharge DC. Si des câbles de recharge Mode 4 sont intégrés aux bornes de recharge DC, ils ne présentent qu'une fiche côté véhicule.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

AVERTISSEMENT

Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.

Afin d'assurer la compatibilité de la fiche et de la prise, une étiquette est utilisée. L'étiquette est située à l'intérieur de la trappe du port de charge du véhicule. Veiller à connecter uniquement un câble du même type.

Prise ou fiche du type 2 utilisée pour la recharge en courant alternatif (AC) :



Fiche ou prise FF utilisée pour la recharge en courant continu (DC) :



AVERTISSEMENT

Éviter de laisser entrer du liquide dans le port de charge du véhicule, la fiche côté véhicule du câble de recharge et la prise électrique domestique.

Pour charger dans une station de charge publique AC/station de charge publique DC, suivre les instructions d'utilisation de la station de charge correspondante. Les stations de charge publiques AC risquent de ne pas disposer d'un câble de charge

intégré. Dans ce cas, un câble de charge Mode 3 portable est nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de la charge sur une prise électrique domestique, utiliser uniquement une prise correctement reliée à la terre et protégée par un commutateur différentiel de 30 mA. Utiliser uniquement une prise électrique domestique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique. Faire vérifier par un électricien qualifié l'installation électrique à utiliser. L'installation doit être conforme aux normes nationales et doit être compatible avec le véhicule.

Pour utiliser une prise électrique domestique spécifique, la faire installer par un électricien qualifié.

S'assurer que la prise électrique, la fiche et le câble ne supportent pas le poids du boîtier de commande.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur ne démarre pas si le câble de recharge est connecté au véhicule. Un avertissement est affiché au combiné d'instruments.

Pendant le processus de charge, le déverrouillage du véhicule interrompt la charge. Si aucune action n'est entreprise sur le hayon, les portes ou l'embout de charge,

le véhicule se verrouille à nouveau après 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

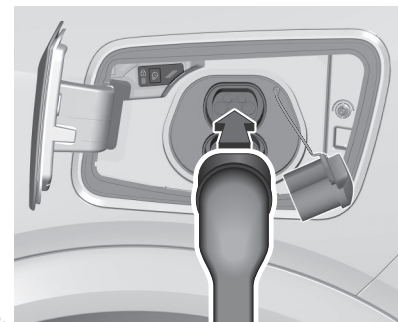
Ne pas intervenir dans le compartiment moteur. Certaines zones restent très chaudes, même une heure après la charge, et le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment.

⚠ AVERTISSEMENT

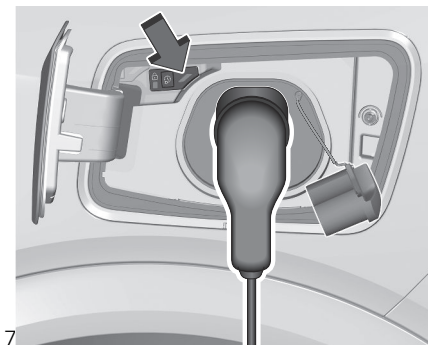
S'assurer que la trappe du port de charge est fermée.

Ne pas laisser le câble de recharge branché à la prise électrique domestique.

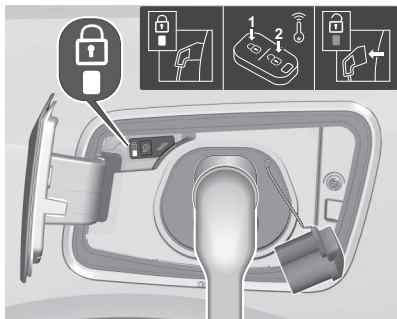
1. Appuyer sur P et couper le contact.
2. Pousser le volet du port de charge au niveau des deux "repère/bandes" situés au centre arrière du volet.
3. Si nécessaire, sortir le câble de recharge du coffre.
4. Si nécessaire, brancher la fiche du câble de recharge dans le port correspondant de la source d'alimentation externe.
5. Si nécessaire, déposer le cache de protection de la fiche côté véhicule du câble de recharge.

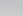


6. Brancher la fiche côté véhicule du câble de recharge dans le port de charge du véhicule.



7. Le début de la charge est indiqué par le clignotement en vert de l'indicateur d'état sur le port de charge et sur son boîtier de commande, le cas échéant.



8. Pendant la charge, la fiche du véhicule est verrouillée sur le port de charge et ne peut être débranchée en cours de charge. Le voyant  s'allume.

Annulation du processus de recharge


Aux bornes de recharge publiques, l'annulation suivie de la reprise du processus de recharge peut entraîner des coûts supplémentaires.


Dès que le processus de charge a commencé, la porte côté conducteur peut être annulée sans annuler le processus de charge.

C'est pourquoi la fonction porte côté conducteur uniquement doit être activée dans les paramètres de personnalisation du véhicule.

Sur les stations de charge rapide en courant continu, l'annulation est gérée uniquement par la station de charge. En cas

de problème pour interrompre la charge, contacter le fournisseur de charge local. Sur les stations de charge rapide en courant continu, l'annulation est gérée uniquement par la station de charge. En cas de problème pour interrompre la charge, contacter le fournisseur de charge local.

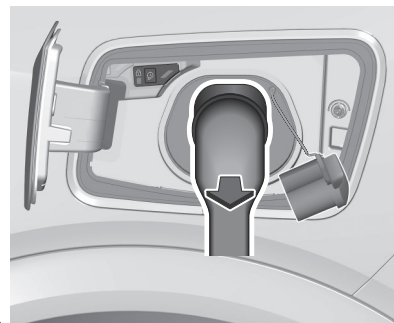
Appuyer sur  de la commande à distance pour annuler le processus de charge à tout moment.

Appuyer deux fois sur  pour annuler le processus de recharge à tout moment si la fonction porte conducteur uniquement est activée dans le menu de personnalisation du véhicule.

Arrêt de la charge

La batterie haute tension est complètement rechargée si l'indicateur d'état sur le port de charge s'allume de façon permanente en vert.

1. Déverrouiller le véhicule avant de retirer la fiche du véhicule du port de charge. Si le véhicule est déjà déverrouillé, le verrouiller et le déverrouiller à nouveau. Le déverrouillage n'est pas possible si le contact du véhicule est mis (par exemple, si le conducteur attend dans la voiture et écoute l'infodivertissement pendant la charge).



2. Débrancher du port de charge la fiche côté véhicule du câble de recharge dans les 30 secondes suivant le déverrouillage.
3. Fermer la trappe du port de charge en appuyant fermement au centre pour la verrouiller correctement.
4. Débrancher le câble de recharge de la source d'alimentation externe.
5. Si nécessaire, ranger le câble de recharge dans le coffre.

Lorsque le câble de recharge est branché dans le véhicule, il est impossible de conduire le véhicule.

Charge programmable


Par défaut, la charge commence dès que le câble de charge est raccordé à la prise de charge du véhicule. Il est également

possible de programmer une recharge à l'aide de l'écran d'informations.

La recharge programmable n'est possible qu'en chargeant sur une prise électrique domestique / prise Green'Up ou sur une Wallbox.

Battery Care (BEV)

Cette fonction se trouve dans l'application "ENERGY", dans la section "Charge".

L'option Battery Care (pour la charge AC uniquement) peut être activée ou désactivée en appuyant sur le symbole .

Lorsque l'option Battery Care est activée, le système limite automatiquement la charge à 80%, à partir de la première charge AC supérieure à 80%.

Il est possible d'ignorer cette limite pour la prochaine session de charge, même si l'option Battery Care est toujours active. Il est également possible de désactiver complètement Battery Care. Le véhicule rappelle régulièrement que cela peut réduire la durée de vie de la batterie haute tension (HV).

Limite de charge de la batterie à 80%

Il est possible d'activer/de désactiver une limitation de charge de la batterie de traction à 80% de sa capacité.





Une charge à 80% est recommandée pour une utilisation quotidienne. Cela peut améliorer les performances et la durabilité.

Une charge complète est recommandée pour un long voyage et prendra plus de temps.

La limite de charge de 80%, lorsqu'elle est activée, s'applique uniquement aux modes 2 et 3.

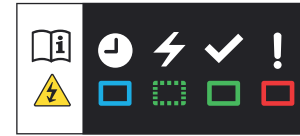
La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.

1. Appuyer sur .
2. Appuyer sur .
3. Sélectionner **"Charge"**.
4. Appuyer sur .
5. Définir le nombre d'heures et de minutes après lesquelles le processus de charge commence.
6. Appuyer sur **OK**.
7. Brancher le véhicule.
8. En moins d'une minute, appuyer sur  pour activer la recharge programmable.
9. Selon version, verrouiller le véhicule.

L'indicateur d'état s'allume en bleu pour indiquer que la programmation de charge est active.

État de recharge



Si le véhicule est branché et que le contact est coupé, l'indicateur d'état de charge se présente comme suit :

État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge programmable active.
Vert clignotant	Recharge de la batterie haute tension en cours, recharge des appareils externes en cours
Vert fixe	Charge terminée.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

État du voyant de charge	Signification
Rouge fixe	Dysfonctionnement. Un dysfonctionnement peut être provoqué par le véhicule ou par l'installation électrique domestique du client.

D'autres indicateurs d'état de recharge se trouvent sur le boîtier de commande du câble domestique de base (Mode 2) / câble domestique amélioré (Mode 2).

Vehicle to Load (V2L)

Vehicle to Load (V2L) est une fonction qui permet de charger des appareils externes via le port de charge du véhicule à l'aide d'un adaptateur V2L.




Le niveau de charge de la batterie haute tension doit être de 30% ou plus. Si le niveau de charge tombe en dessous de 30%, le processus de charge s'arrête automatiquement et un message s'affiche à l'écran d'information.

i REMARQUE

Charger des appareils externes via le port de charge du véhicule abaissera le niveau de charge de la batterie haute tension.

Activation

1. Appuyer sur la trappe du port de charge pour l'ouvrir.
2. Connecter l'adaptateur V2L au port de charge suivant les instructions du manuel fourni avec l'adaptateur V2L.

L'appareil externe est en cours de charge lorsque  clignote en vert. Une page dédiée s'affiche à l'écran d'information.

Désactivation

Suivre les instructions du manuel fourni avec l'adaptateur V2L pour arrêter le processus de charge et débrancher l'adaptateur du véhicule. Fermer la trappe du port de charge en appuyant fermement au centre pour la verrouiller correctement.

PRÉCONDITIONNEMENT DE LA BATTERIE

Cette fonction permet de profiter d'une batterie réchauffée par temps froid, réduisant ainsi le temps de charge supplémentaire lors de la première charge en vitesse de charge CC (Mode 4) par temps froid, ce qui améliore la durabilité de la batterie et les performances de régénération.

Préconditionnement de la batterie avec l'habitacle

Les conditions suivantes permettent le démarrage du pré-conditionnement de la batterie, qui chauffe également la batterie avant la conduite, parallèlement à l'habitacle :

- La voiture est branchée (mode 2 ou mode 3).

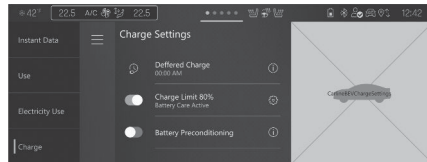
- Désactiver la fonction de limitation de la charge de la batterie à 80 %.
- Le préconditionnement de l'habitacle est activé/programmé.

• Avantage pour le client : La fonction de préchauffage de la batterie (étape 1) permet au client de quitter son domicile avec une batterie réchauffée, réduisant ainsi le temps de charge supplémentaire lors de la première charge en mode 4 par temps froid, ce qui améliore la durabilité de la batterie et les performances de régénération.

Conditions de fonctionnement

Programmation

À bord du véhicule, il suffit d'allumer la voiture et de commencer à rouler. La température de la batterie est maintenue grâce à sa capacité thermique pour permettre une température suffisante pour la phase de charge suivante. Le dispositif ne fonctionne pas pendant la phase de conduite.



Préconditionnement automatique de la batterie avec navigation

Conditions de fonctionnement

Le chauffage combiné de la batterie est lancé chaque fois qu'un trajet est démarré, et s'il y a au moins un "STOP" identifié par TT pendant le voyage.

Cette fonction augmente la température de la batterie jusqu'à 30°C en préparation de la charge rapide.

Lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C et que l'état de charge réel est supérieur à 10 %, un préchauffage peut se produire quel que soit le mode Battery Care ou les réglages de limite de charge (Daily/Trip).

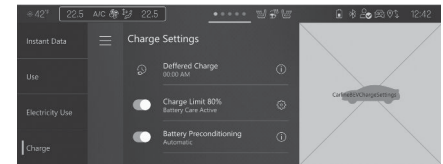
Cette opération prend du temps pour chauffer la batterie, par exemple 40 minutes lorsque la température intérieure de la batterie est de 5°C.

Programmation

Définir une destination sur la navigation, en indiquant une station de courant continu en cours de route par le routage EV ou la navigation simple.

En fonction de la température, de l'info navigation et du SOC, le préconditionnement est automatiquement réglé. La batterie peut ainsi chauffer correctement afin d'être prête pour la session de charge. Dans le menu de réglage de la charge et le widget con-

figurable, il est toujours possible de voir Automatique (icône) sous le bouton de préconditionnement de la batterie. L'utilisateur peut l'arrêter en utilisant la bascule disponible dans la zone des widgets (animation Énergie) ou dans l'application Energy.



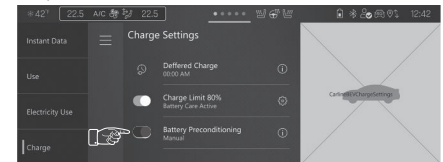
Préconditionnement manuel de la batterie

Conditions de fonctionnement

Cette fonction augmente la température de la batterie jusqu'à 30°C en préparation de la charge rapide.

Cette opération prend du temps pour chauffer la batterie, par exemple 40 minutes lorsque la température intérieure de la batterie est de 5°C.

L'activation manuelle peut être activée pendant un maximum de 2 heures par séquence de mise en marche et d'arrêt.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Programmation

L'utilisateur ne peut l'activer que s'il n'y a pas de planificateur d'itinéraire en cours, et dans les mêmes conditions : État de charge > 10 % Température extérieure < 20 °C L'activation manuelle peut être activée pendant un maximum de 2 heures par séquence de mise en marche et d'arrêt. Au bout de 2 heures, la fonction est désactivée, mais l'utilisateur peut l'activer de nouveau au cours de la même séquence de mise en marche et d'arrêt.

Régler le pré-conditionnement manuel de la batterie depuis le tableau de bord.

Lorsqu'il est activé, Manuel (icône) apparaît sous le bouton de pré-conditionnement de la batterie.

En fonction des informations sur la température et la propulsion, le pré-conditionnement de la batterie chauffe la batterie pour préparer la session de charge.

Dans le menu de réglage de la charge et le widget configurable, il est toujours possible de voir l'indication Manuel (icône) sous la bascule de pré-conditionnement de la batterie.

Cette fonction peut être désactivée manuellement.

Le préchauffage de la batterie augmente la température de la batterie d'environ 30°C par rapport à sa température initiale.

Lorsque le contact est coupé, la logique du système se réinitialise automatiquement sur "Inactif".

AVERTISSEMENT

En mode 2 (prise domestique), il peut être impossible d'atteindre une charge de 100 % si la puissance de charge est inférieure à 11 kW.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

BARRES DE TOIT

AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

AVERTISSEMENT

Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg**.

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifiez la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.

Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

POSE DIRECTE SUR PAVILLON

Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon.

Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon à introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

AVERTISSEMENT

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.

Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

AVERTISSEMENT

Toit ouvrant

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périmétrique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

MODE DÉLESTAGE

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions désactivées sont réactivées automatiquement dès que la situation le permet.

COFFRE

HAYON

Ouverture

1. Appuyer sur le bouton derrière le bord central inférieur du hayon.

2. Ouvrir le hayon.

Fermeture

1. Utiliser la poignée intérieure pour fermer le hayon.



HAYON ÉLECTRIQUE


ATTENTION

Manipuler le lève-hayon motorisé avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants. Observer attentivement le hayon amovible en le manipulant. Vérifier qu'aucun objet n'est coincé pendant son fonctionnement et que personne ne se trouve dans la zone de déplacement.

Le hayon motorisé est désactivé si une remorque est branchée à la prise de l'attelage de remorque.

Le hayon motorisé peut être commandé par :

- appui sur  de la clé électronique. Pour éviter toute ouverture non intentionnelle du hayon,  doit être enfoncé pendant plus longtemps que lors pour le verrouillage ou déverrouillage
- fonctionnement mains libres avec le capteur de mouvements sous le pare-chocs arrière



- le bouton du hayon situé sous sa moulure extérieure et le bouton C dans le hayon ouvert
- deux appuis sur  à côté du volant.

Le hayon peut être actionné avec le véhicule à l'arrêt et la position P engagée, ou avec le conducteur assis sur son siège, moteur en marche, position D engagée, mais véhicule à l'arrêt et conducteur appuyant sur le frein. Le hayon motorisé peut être réglé à l'écran d'information. Actionner le verrouillage central. Pour ouvrir le hayon avec le bouton de la clé électronique, avec le bouton du hayon ou via l'opération mains libres, il n'est pas nécessaire de déverrouiller le véhicule.

La condition préalable est que la clé électronique ou la clé numérique (selon équipement) doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ 1 m du hayon.

Ne pas laisser la clé électronique ou la clé numérique (selon équipement) dans le coffre. Verrouiller le véhicule après l'avoir fermé s'il était déverrouillé auparavant.

Fonctionnement avec la clé électronique

Appuyer sur  et le maintenir enfoncé pour ouvrir ou fermer le hayon. Pour éviter toute ouverture non intentionnelle du hayon, le bouton  doit être enfoncé pendant plus longtemps que lors du verrouillage ou déverrouillage.

1

2

3

4

5

6

7

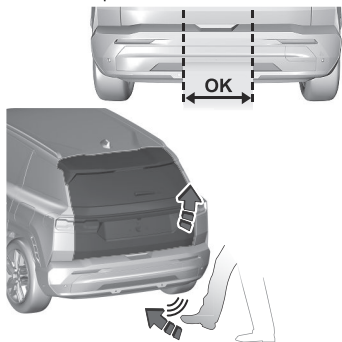
8

9

10

Fonctionnement mains libres avec le capteur de mouvements sous le pare-chocs arrière

Pour ouvrir ou fermer le hayon, avancer et reculer le pied dans la zone illustrée.




Ne pas laisser le pied trop longtemps ou le bouger trop lentement sous le pare-chocs. La clé clé électronique ou la clé numérique (selon équipement) doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ 1 m du hayon. Les feux de direction clignotent pour indiquer que le hayon motorisé est en mouvement. Le fonctionnement mains libres peut être réglé à l'écran d'information.




Ne pas toucher de pièces sous le véhicule lors d'une opération mains libres. Les

pièces brûlantes du moteur présentent un risque de blessures.

Fonctionnement avec le bouton du hayon sous la moulure extérieure du hayon




Pour ouvrir le hayon, appuyer sur le bouton du hayon sous la moulure de hayon et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le hayon commence à se déplacer. Si le véhicule est verrouillé, la clé électronique ou la clé numérique (selon équipement) doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ 1 m du hayon. Pour fermer, appuyer sur  dans le hayon ouvert jusqu'à ce que celui-ci commence à bouger.

Fonctionnement avec le bouton à côté du volant

Appuyer deux fois sur  pour ouvrir le hayon.

Arrêt ou changement de sens du mouvement


Pour arrêter immédiatement le mouvement du hayon :

- appuyer une fois sur  de la clé électronique ou
- appuyer sur le bouton du hayon sous la moulure extérieure du hayon ou
- appuyer sur  sur le hayon ouvert, ou
- appuyer sur  à côté du volant.

Une nouvelle pression sur l'un des commutateurs inverse le sens du mouvement.

Mémorisation d'une hauteur d'ouverture


Pour mémoriser une hauteur d'ouverture souhaitée, déplacer le hayon à la position souhaitée et appuyer sur l'un des boutons suivants pendant plus de trois secondes :

-  dans le hayon ouvert
- le bouton sous la moulure de hayon

La mémorisation réglée sera confirmée par un signal sonore. Une nouvelle mémorisation annule la précédente. La hauteur d'ouverture doit être programmée au niveau du sol.

Fonction de protection

Si le hayon motorisé rencontre un obstacle pendant l'ouverture ou la fermeture, le sens du mouvement sera automatiquement inversé un bref instant. De multiples obstacles au cours d'un cycle désactiveront la fonction. Dans ce cas, fermer ou ouvrir le hayon manuellement pour réactiver le hayon électrique. Le hayon motorisé dispose de capteurs anti-pincement sur les bords latéraux. Si les capteurs détectent des obstacles entre le hayon et le châssis, le hayon va s'ouvrir jusqu'à ce qu'il soit à nouveau activé ou fermé manuellement. La fonction de protection est confirmée par un signal sonore avertisseur. Enlever tous les

obstacles avant de reprendre la manœuvre motorisée normale. Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage monté en usine et qu'une remorque est électriquement connectée, le hayon motorisé peut uniquement être ouvert avec le bouton du hayon ou fermé avec  dans le hayon ouvert. S'assurer qu'aucun obstacle n'est présent dans la zone de mouvement.

Surcharge

Si le hayon motorisé est actionné de manière répétée et rapide, la fonction est désactivée pendant un certain temps. Accompagner le hayon à la main jusqu'en position finale pour réinitialiser le système.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LA MANŒUVRE DU HAYON

DANGER

Ne pas conduire avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple lors du transport d'objets volumineux, car des gaz d'échappement toxiques, invisibles ou inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule. Cela peut provoquer l'inconscience et même la mort.

ATTENTION

Avant d'ouvrir le hayon, vérifier les obstacles en hauteur, par exemple une porte de garage, pour éviter d'endommager le hayon. Vérifier toujours la zone de déplacement au-dessus et derrière le hayon.

ATTENTION

N'installer aucun dispositif de portage sur le hayon.

À basse température extérieure, le hayon peut ne pas s'ouvrir complètement seul. Dans ce cas, soulever manuellement le hayon à sa position de fin de course normale.

Déverrouillage de secours

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

Déverrouillage

1. Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.
2. Introduire un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.
3. Déplacer le loquet vers la gauche.

Verrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre reste verrouillé.

Prise accessoires 12V

Pour brancher un accessoire de 12V (puissance max. : 120W) :

1. Soulever le couvercle et brancher un adaptateur approprié.
2. Mettre le contact.

AVERTISSEMENT

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Éclairage de coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture du coffre et s'éteint automatiquement à la fermeture du hayon.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.

- Moteur tournant, sans limite.

CAPOT

Ouverture / Fermeture

1. Ouvrir la porte avant gauche.
2. Tirer vers soi le levier de déverrouillage situé en bas de l'encadrement de la porte pour déverrouiller le capot.
3. Relâcher complètement le levier.
4. Tirer vers soi le levier de déverrouillage intérieur pour déverrouiller le loquet de sécurité.
5. Soulever le capot.
6. Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

1. Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
2. Vérifier le verrouillage.

AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

AVERTISSEMENT

Pour assurer le bon fonctionnement du mécanisme d'ouverture du capot, toujours effectuer la manœuvre d'ouverture du capot avant de procéder à la fermeture complète.

UTILISATION D'UNE REMORQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ATTENTION

Pour les véhicules neufs, ne tracter une remorque qu'après avoir parcouru au moins 1000 km.

ATTENTION

Pour les modèles MHEV utilisés en hautes altitudes (>2500 m ASL), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Utiliser uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le véhicule.

Nous vous recommandons de confier tout montage ultérieur d'un dispositif d'attelage à un atelier. Faire effectuer toute modification du véhicule qui concerne le système

de refroidissement, les plaques de protection thermiques ou d'autres organes du véhicule.

La mise en place d'un dispositif d'attelage pourrait dissimuler l'ouverture de l'œillet de remorquage.

Dans ce cas, utiliser la barre d'attelage pour le remorquage. Toujours conserver dans le véhicule la barre à boule d'accouplement pour pouvoir en disposer au besoin.

Charges remorquables

Les charges admissibles remorquables sont des valeurs maximales qui dépendent du moteur et qui ne doivent pas être dépassées. La charge remorquable réelle est la différence entre le poids total en charge réel de la remorque et le poids à la flèche réel avec la remorque accrochée.

Les charges remorquables admissibles sont spécifiées dans les papiers du véhicule. En général, ces valeurs sont valides pour des pentes jusqu'à 12%.

La charge autorisée pour les remorques s'applique à la pente spécifiée et au niveau de la mer. Comme la puissance du moteur décroît quand l'altitude augmente en raison de la raréfaction de l'air, les performances en montagne sont réduites ; le poids total roulant autorisé est également réduit de 10% par 1000 m d'altitude. Le poids total roulant ne doit pas être réduit quand le véhicule roule sur des routes à faible

déclivité (moins de 8%, par exemple des autoroutes).

Le poids total roulant autorisé ne doit pas être dépassé. Ce poids est mentionné sur la plaquette signalétique.

Charge verticale à l'attelage

AVERTISSEMENT

Si des accessoires, comme un porte-vélos, une remorque, etc. sont accrochés à la boule d'attelage, ne pas respecter la charge verticale à l'attelage maximale admissible.

En cas d'utilisation d'un porte-vélos, ne pas transporter plus de quatre vélos conventionnels ou deux vélos électriques. Veiller à placer le vélo le plus lourd le plus près possible du véhicule.

La charge verticale à l'attelage est la charge exercée par la remorque sur la boule d'attelage. Elle peut varier en modifiant la répartition du poids lors du recharge de la remorque.

La charge verticale à l'attelage maximale admissible 80 kg est spécifiée sur la plaquette signalétique du dispositif d'attelage et dans les documents du véhicule. Toujours essayer d'être proche de la charge maximale d'accouplement vertical, en particulier dans le cas de lourdes remorques. La

charge verticale à l'attelage ne doit jamais descendre sous 25 kg.

Charge sur l'essieu arrière

Quand la remorque est accrochée et que le véhicule tracteur est chargé au maximum, la charge admissible sur l'essieu arrière (voir plaquette d'identification ou papiers du véhicule) peut être dépassée de 60 kg, le poids total autorisé en charge ne doit pas être dépassé. Si la charge admissible sur l'essieu arrière est dépassée, la vitesse maximale est de 100 km/h.

Caractéristiques de conduite et conseils pour le remorquage

Avant d'accrocher une remorque, lubrifier la boule d'attelage. Toutefois, il ne faut pas la lubrifier si un stabilisateur qui agit sur la boule est utilisé pour réduire les mouvements de lacet.

Avec une remorque, ne pas dépasser une vitesse de 80 km/h. Une vitesse maximale de 100 km/h ne convient si un amortisseur d'oscillation est utilisé et que le poids autorisé en charge de la remorque ne dépasse pas le poids à vide du véhicule. Pour les remorques de faible stabilité et les caravanes, il est fortement recommandé d'utiliser un amortisseur d'oscillation. Si la remorque commence à balancer, ralentir, ne pas contre-braquer, freiner à fond si nécessaire.

En descente, engager le même rapport que pour monter la pente et rouler à plus ou moins la même vitesse.

Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.

Programme de stabilité de la remorque

Si le système détecte un fort mouvement de lacet, la puissance du moteur est réduite et l'attelage est freiné de manière déterminée jusqu'à la disparition du lacet. Quand le système est en action, garder le volant aussi immobile que possible. Le système fonctionne entre 60 km/h et 160 km/h.

AVERTISSEMENT

Dans certaines situations, le système peut ne pas détecter le louvoiement de la remorque, par exemple en tractant une remorque légère. Sur des chaussées glissantes ou en mauvais état, le système peut ne pas être en mesure d'empêcher le louvoiement soudain de la remorque.

CROCHET D'ATTELAGE

ATTENTION

Lorsqu'elle n'est pas utilisée, retirer la barre d'attelage.

1

2

3

4

5

6

7

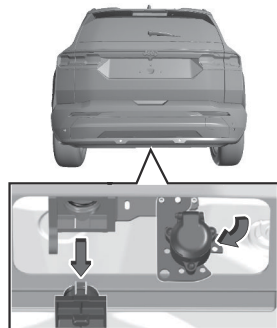
8

9

10

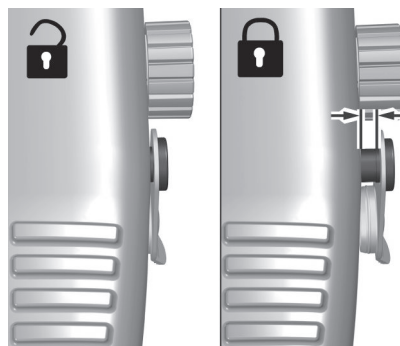
Montage de la barre d'attelage

Rangement de la barre d'attelage avec double plancher de coffre. Soulever le double plancher de coffre et ranger le sac avec la barre d'attelage en dessous.

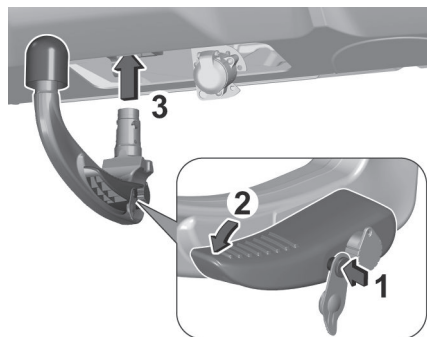


1. Enlever le bouchon de l'ouverture de barre d'attelage et l'engager.

Insertion de la barre d'attelage

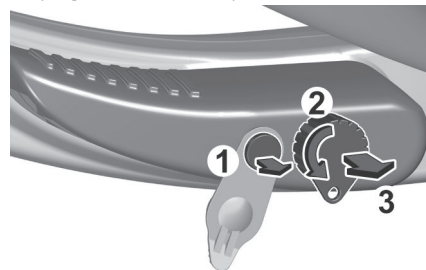


- Vérifier que le mécanisme est déverrouillé (seule la marque rouge doit être visible).

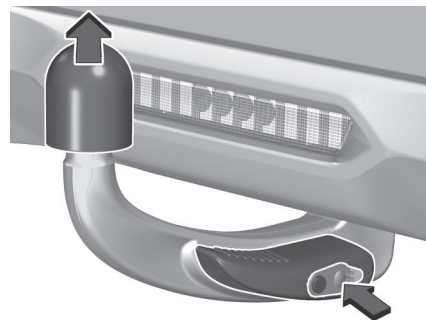


- Insérer la barre d'attelage dans le logement et pousser fermement vers le haut jusqu'au déclic audible.

La poignée doit s'encliqueter vers le haut.



- Fermer la serrure avec la clé en la tournant dans le sens anti-horaire et en tirant dessus.



- Clipper le capuchon sur la serrure.

- Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.

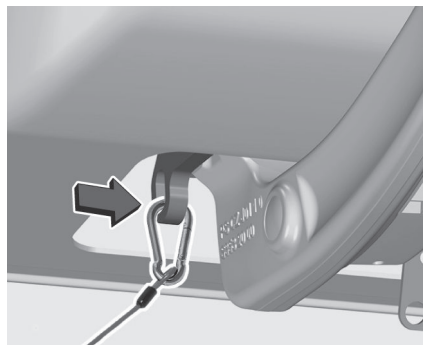
Contrôle de l'installation correcte de la barre d'attelage

- Le mécanisme doit être verrouillé (la marque verte est entièrement visible).
- La serrure doit être fermée.
- La clé doit être retirée. La clé ne peut pas être retirée que lorsque la serrure est fermée.
- Le capuchon doit être clippé sur la serrure.
- Le cache de protection doit être retiré.

AVERTISSEMENT

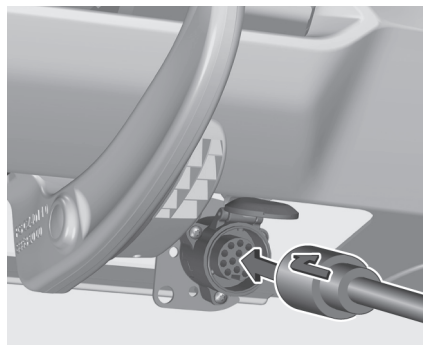
Une remorque ne peut être tractée que si une boule d'attelage est montée correctement. Si la boule d'attelage ne s'engage pas correctement, prendre contact avec un atelier.

Œillet pour câble de rupture d'attelage



- Attacher le câble de rupture d'attelage à l'œillet.

Branchement de la prise de courant



- Ouvrir le couvercle de protection de la fiche. Insérer la fiche et la tourner d'un quart de tour dans le sens horaire pour la verrouiller.

Démontage de la barre d'attelage

- Saisir la fiche électrique, la tourner d'un quart de tour dans le sens anti-horaire et la retirer de la prise.
- Détacher le câble de rupture d'attelage de l'œillet.
- Déclipper le capuchon de la serrure.
- Insérer la clé et ouvrir la serrure en la tournant dans le sens horaire.
- Maintenir la rotule d'attelage d'une main et pousser sur le levier pour la dégager.
- Remettre en place le capuchon de protection sur la rotule d'attelage et le bouchon d'étanchéité sur l'ouverture du support.
- Remettre en place le bouchon d'étanchéité dans son sac pour le protéger et le ranger.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS)

PRÉSENTATION DES SYSTÈMES D'AIDE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

AVERTISSEMENT

Les systèmes d'aide au conducteur sont conçus pour aider le conducteur et ne remplacent en aucun cas l'attention du conducteur.

Le conducteur accepte la pleine responsabilité de la conduite du véhicule.

En cas d'utilisation des systèmes d'assistance au conducteur, rester toujours vigilant aux conditions de circulation.

REMARQUE

Pour répondre aux réglementations européennes générales en matière de sécurité, certains systèmes d'assistance au conducteur ne peuvent être désactivés à l'écran d'infodivertissement que jusqu'à la remise sous contact suivante.

Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

BEV

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.

SYSTÈME D'AIDE À LA RÉGULATION DE VITESSE

LIMITEUR DE VITESSE

Ce limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse minimale est de 30 km/h. La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

Activation du système



Appuyer sur .

Activation de la fonctionnalité

- Appuyer sur la touche **OK** pour activer le limiteur de vitesse.
- La vitesse présélectionnée peut être modifiée en appuyant sur **SET +** pour l'augmenter ou sur **SET -** pour la diminuer.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

⚠️ AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisée et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

ℹ️ REMARQUE

Dépassement de la vitesse de consigne.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

⚠️ AVERTISSEMENT

Limites de fonctionnement.

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'enveloppes antidérapantes.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur.

Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la fonction **Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier si le véhicule cible redémarre dans une période de temps spécifiée (3 secondes).

⚠️ AVERTISSEMENT

Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop. Le système n'est pas opérationnel en cas de défaillance des feux de stop.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10


AVERTISSEMENT

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.


REMARQUE

Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

Activation du système

Appuyer sur  jusqu'à ce que le mode régulateur de vitesse s'affiche au combiné d'instruments.



Appuyer sur , plusieurs fois, jusqu'à ce que le mode régulateur de vitesse adaptatif soit sélectionné. L'écran du régulateur de vitesse adaptatif s'affiche. Le système n'est toujours pas activé.

Conditions de fonctionnement

Le système peut être activé si les conditions suivantes sont réunies :

- L'activation est possible à une vitesse du véhicule supérieure à 30 km/h, mais le système fonctionne jusqu'à 0 km/h.
- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- **D** sélectionné ou deuxième rapport ou rapport supérieur engagé.
- Frein de stationnement desserré.
- Pédale de frein enfoncée si le véhicule est à l'arrêt.

Activation de la fonctionnalité

Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, **OK?** s'affiche.

Appuyer sur **OK** pour mémoriser la vitesse actuelle du véhicule et activer le régulateur de vitesse.

Ou appuyer sur les boutons **SET +** ou **SET -** pour augmenter ou diminuer la vitesse et mémoriser cette vitesse. Le régulateur de vitesse s'active dès qu'un des boutons est enfoncé.

Sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif, la vitesse réglée et un élément de la route s'affichent en vert.



Définition de la vitesse par la reconnaissance de la limitation de vitesse

Une limitation de vitesse détectée peut servir de nouvelle valeur pour le régulateur de vitesse adaptatif.

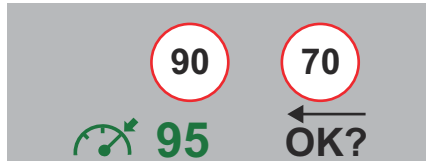
Le message **En passant devant le panneau de limitation de vitesse OK?** s'affiche automatiquement.

Appuyer sur **OK** au volant pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Après avoir dépassé le panneau de limitation de vitesse

Appuyer sur OK au volant.



OK? s'affiche

Appuyer sur **OK** pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

Dépassement de la vitesse sélectionnée

Il est toujours possible de conduire plus vite que la vitesse réglée en appuyant sur la pédale de l'accélérateur. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule reprend la vitesse mémorisée. Si le véhicule qui précède se déplace plus lentement, la distance inter-véhicules sélectionnée par le conducteur est restaurée.

Lorsque la vitesse réglée est dépassée, la vitesse mémorisée clignote sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.

AVERTISSEMENT

Une accélération de la part du conducteur désactive le freinage automatique par le système. Le conducteur est averti par un message qui s'affiche au combiné.

Réglage de distance inter-véhicules

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule se déplaçant plus lentement dans la voie, il règle la vitesse du véhicule pour maintenir la distance de sécurité sélectionnée par le conducteur. La distance inter-véhicules peut être réglée sur proche (1 barre), normale (2 barres) ou lointaine (3 barres).

Si le moteur tourne et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé (gris) ou actif

(vert), le réglage de la distance de sécurité peut être modifié :



Appuyer sur le bouton plusieurs fois pour sélectionner le réglage de sécurité. La distance de sécurité sélectionnée est indiquée par des barres entières sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.

AVERTISSEMENT

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions de visibilité, météorologiques et de circulation.

La distance de suivi doit être réglée ou le système doit être désactivé selon les besoins en fonction des conditions existantes.

1

2

3

4

5

6


7

8

9

10

Désactivation du système

Appuyer sur  plusieurs fois jusqu'à ce que le mode souhaité pour désactiver l'aide soit sélectionné.

Limitations du système

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

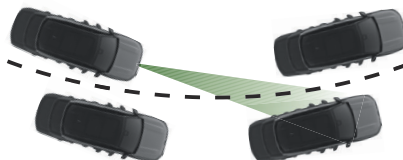
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (par ex. embouteillage, panne).

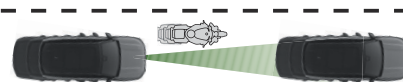


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.



- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

AVERTISSEMENT

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

AVERTISSEMENT

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

AVERTISSEMENT

Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- Non-fonctionnement d'un feu de stop.


AVERTISSEMENT

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Défaillance

En cas de défaillance du régulateur de vitesse adaptatif, un voyant d'avertissement

 s'allume au combiné et un message d'avertissement s'affiche au combiné, accompagné d'un signal sonore. La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers. Faire contrôler le système par un atelier. Par mesure de sécurité, ne pas utiliser le système si les feux stop sont défectueux.

Ne pas utiliser le système si le pare-chocs avant est endommagé.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PRÉDICTIF (- ACC)

Pour plus d'informations, se reporter aux Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule à l'aide du régulateur de vitesse adaptatif prédictif.

Dans cette fonction, et selon les caractéristiques de la route, le véhicule utilise :

- Adaptation automatique anticipée à la vitesse maximale autorisée (ALSA)
- Adaptation automatique à la vitesse maximale autorisée (LSA)
- Adaptation de la vitesse en virage (CSA)
- Adaptation de la vitesse aux intersections (JSA)
- Adaptation de la vitesse aux ronds-points (RSA)

Pour plus d'informations sur chacune de ces fonctions, se reporter aux rubriques correspondantes.

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit toujours se concentrer sur la conduite tout en utilisant le système

de régulateur de vitesse adaptatif prédictif (P-ACC).

AVERTISSEMENT

Le conducteur peut annuler la fonction P-ACC en cas de régulation incorrecte des caractéristiques routières.

AVERTISSEMENT

Les actions du conducteur, comme l'appui sur la pédale d'accélérateur, interrompent la fonction P-ACC.

AVERTISSEMENT

Les fonctions P-ACC ne sont pas autorisées dans tous les pays. La liste des pays couverts est disponible en points de vente ou sur le site Internet du pays.

REMARQUE

Les fonctions P-ACC sont associées au paramètre **Caractéristique de la route** ou au paramètre **VITESSE AUTO LÉGALE**.

1

2

3

4

5

6

7

8

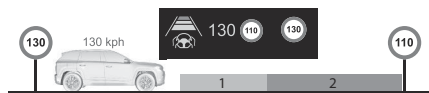
9

10

Assistant de vitesse intelligent anticipé (ALSA)

Si l'option LEGAL SPEED AUTO est sélectionnée dans les paramètres ADAS et que ACC est activé, la fonction LSA anticipée propose automatiquement une nouvelle vitesse de consigne basée sur les limitations de vitesse prévues, identifiées par cartographie (eHz), et l'applique.

Pendant la phase de proposition, le conducteur a le choix entre refuser la vitesse de consigne proposée en se servant des boutons + ou - au volant.



1. Vitesse proposée

2. Application de la vitesse

Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.

- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

Pour activer la fonction ALSA :

- Page des paramètres ADAS : Fonction Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR, Information de limitation de vitesse [SLI]) sélectionnée et LEGAL SPEED AUTO sélectionné.
- Volant de direction : ACC activé.
- Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse en approche est détecté, la fonction ALSA propose une nouvelle vitesse de consigne au bon moment, en fonction de la vitesse actuelle du véhicule.
- Si le conducteur ne refuse pas la proposition ALSA, la vitesse de consigne est actualisée automatiquement pour que le véhicule passe le panneau de signalisation à la vitesse correcte.

Désactivation / Activation / Interruption

- La fonction est désactivée par défaut à la livraison du véhicule (réglage usine), mais le réglage ALSA précédent est mémorisé au redémarrage.
- Les conditions d'activation, désactivation et interruption sont identiques à celles du service ACC.

Adaptation automatique à vitesse maximale autorisée (LSA)

Quand une nouvelle vitesse maximale autorisée, non connue par la cartographie eHz, par exemple, un panneau de chantier, est détectée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR, Information de limitation de vitesse [SLI]), la fonction LSA modifie automatiquement la vitesse de consigne.

i REMARQUE

Le conducteur ne peut pas refuser l'actualisation.

i REMARQUE

Si l'option LEGAL SPEED AUTO est sélectionnée, le limiteur de vitesse (SL) est activé avec LSA (adaptation automatique à la vitesse maximale autorisée) sans aucune confirmation du conducteur. Si l'option LEGAL SPEED AUTO est désélectionnée, le limiteur de vitesse (SL) est activé avec ISA (Assistant de vitesse intelligent) avec confirmation manuelle du conducteur.

i REMARQUE

Si l'option LEGAL SPEED AUTO est sélectionnée, ISA peut être rappelé, section **Sans préconisation anticipée de vitesse de consigne**.

Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.
- La vitesse du véhicule correspond à la gamme de service sélectionnée SL ou ACC.
- rouler entre 0 km/h et 180 km/h pour ACC.

ou

- rouler entre 30 km/h et 254 km/h pour SL.

Pour activer la fonction LSA :

- Page des paramètres ADAS : Fonction Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR, Information de limitation de vitesse (SLI)) sélectionnée, option VITESSE AUTO LÉGALE sélectionnée et un service (SL ou ACC) sélectionné.

Désactivation / Activation / Interruption

- Quand la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR, Information de limitation de vitesse (SLI)) détecte une nouvelle zone de vitesse (panneau

de vitesse ou nouvelle vitesse maximale autorisée), la fonction LSA actualise la vitesse de consigne en fonction de la nouvelle vitesse maximale autorisée, que le service soit activé ou désactivé.

- La fonction est désactivée par défaut au démarrage.
- Le réglage LSA précédent est mémorisé au redémarrage.
- Les conditions d'activation, désactivation et interruption sont identiques à celles du service sélectionnée (SL ou ACC, se référer à la section correspondante).

Adaptation de la vitesse en virage (CSA)

Paramètre Road Characteristics (RC) activé dans les paramètres ADAS et ACC activé, le véhicule adapte automatiquement sa vitesse à l'approche de virages.

Si la vitesse du véhicule est trop rapide pour négocier confortablement le virage, elle est réduite à un niveau confortable sans intervention du conducteur. Après dépassement du virage, le véhicule revient à sa vitesse de consigne précédente.



Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.

- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

Pour activer la fonction CSA :

- Page des paramètres ADAS : RC sélectionné.
- Volant de direction : ACC activé.

Adaptation de la vitesse aux intersections (JSA)

Paramètre Road Characteristics (RC) activé dans les paramètres ADAS et ACC activé, si le conducteur signale correctement son intention de tourner ou si l'itinéraire de navigation passe par l'intersection, le véhicule réduit la vitesse pour atteindre une vitesse confortable pour emprunter cette intersection.

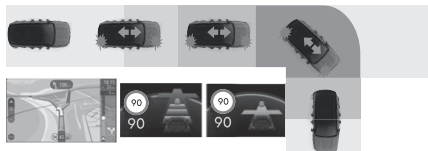
Après l'intersection, le véhicule reprend sa vitesse précédente.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour garantir le fonctionnement correct, le conducteur doit activer l'indicateur de direction au moins 5 secondes avant d'approcher de l'intersection. L'indicateur de direction doit être réglé sur la position fixe (levier totalement levé ou descendu).

⚠ AVERTISSEMENT

Si le conducteur change l'indicateur de direction ou si l'itinéraire de navigation ne passe plus par l'intersection, cette fonction ne s'active pas.



Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.
- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

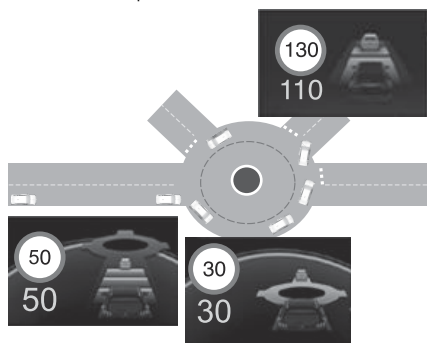
Pour activer la fonction JSA :

- Page des paramètres ADAS : RC sélectionné.
- Volant de direction : ACC activé
- Le conducteur doit actionner l'indicateur de direction pour signaler son intention de prendre l'intersection.
- La navigation programmée passe à travers l'intersection.

Adaptation de la vitesse aux ronds-points (RSA)

Paramètre Road Characteristics (RC) activé dans les paramètres ADAS et ACC activé,

le véhicule réduit la vitesse pour atteindre une vitesse confortable pour emprunter ce rond-point. Après le rond-point, le véhicule reprend sa vitesse précédente. De plus, le véhicule maintient une vitesse constante dans le rond-point.



Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.
- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

Pour activer la fonction RSA :

- Page des paramètres ADAS : RC sélectionné.
- Volant de direction : ACC activé.

Désactivation / Activation / Interruption

- La fonction est sélectionnée par défaut au démarrage.

- Le réglage RC précédent est mémorisé au démarrage.
- Les conditions d'activation, désactivation et interruption sont identiques à celles du service ACC.

SYSTÈME ANTI-COLLISION

Ce système est conçu pour réduire la probabilité et la gravité des collisions par les actions suivantes :

- Avertit le conducteur de l'imminence d'une collision avec un autre véhicule, un piéton ou un autre obstacle.
- Réduit la vitesse du véhicule.
- Aide le conducteur en cas de collision.

Le système comprend trois fonctions principales :

- Avertissement de collision frontale.
- Freinage d'urgence actif.
- Aide au freinage d'urgence.

Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

i REMARQUE

Le système prend également en compte les motocyclistes.

Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE (FCW)

L'avertissement de collision frontale avertit le conducteur s'il y a un risque de collision avec le véhicule qui précède, avec un motard, un cycliste ou un piéton.

AVERTISSEMENT

L'avertissement de collision frontale est simplement un système d'avertissement et n'applique pas les freins. Lors de l'approche trop rapide d'un autre véhicule, il se peut qu'il n'y ait pas assez de temps pour éviter une collision.

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions de visibilité, météorologiques et de circulation.

L'attention complète du conducteur est exigée à tout moment pendant la conduite du véhicule. Le conducteur devra toujours être prêt à agir et à appliquer les freins.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur,

différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freinez !**" s'affiche.



Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).

REMARQUE

Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné.

Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

REMARQUE

En cas de sélection de "**Loin**" sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela accroît la sécurité mais augmente également le nombre d'alertes si la distance de sécurité légale n'est pas respectée.

Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

ATTENTION

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Activation

Selon la configuration du véhicule et les objets détectés, il existe plusieurs plages de vitesse opérationnelle.

L'avertissement de collision frontale fonctionne jusqu'à 80 km lorsqu'un piéton ou

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

un cycliste a été détecté. L'avertissement de collision frontale fonctionne entre 8 km/h et la vitesse maximale du véhicule lorsqu'un véhicule a été détecté.

Alerte du conducteur

Le conducteur est averti par les alertes suivantes :

- Niveau 1 : Un message d'avertissement s'affiche au combiné lorsque la distance par rapport au véhicule précédent devient trop courte.
- Niveau 2 : Un message d'avertissement s'affiche au combiné et un signal sonore retentit lorsqu'une collision est imminente et qu'une action immédiate du conducteur est requise.
- Niveau 3 : Selon version, le véhicule peut produire un bref coup de frein pour confirmer le risque de collision. Le conducteur doit réagir immédiatement.

AVERTISSEMENT

En approchant trop rapidement d'un véhicule qui précède, une alerte de niveau 2 peut s'afficher sans alerte de niveau 1 préalable.

Les alertes de niveau 1 dépendent de la sensibilité définie pour les alertes. Ce type d'alerte ne s'affiche que dans le cas de

véhicules en mouvement. Elle est désactivée à faible vitesse.

AVERTISSEMENT

L'éclairage couleur de ce symbole ne correspond pas au code de la route local sur la distance suivante. Le conducteur est entièrement responsable du respect de la distance de sécurité suivante en fonction du code de la route applicable, des conditions météo, de l'état de la route, etc. à tout moment.

Sélection de la sensibilité de l'alerte

REMARQUE

Si la sensibilité de l'alerte est réglée pour la distance la plus longue, le système avertit le conducteur plus tôt. Cela contribue à renforcer la sécurité, mais augmente le nombre d'alertes si la distance légale de sécurité n'est pas respectée. Pour réduire le nombre d'alertes, sélectionner un réglage de sensibilité sur une distance plus courte.



- Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Système de freinage automatique**.

- **Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "Loin", "Moyen" ou "Près".**

Le réglage choisi est mémorisé lorsque le contact est coupé. La sensibilité de l'alerte varie en fonction du réglage sélectionné de l'alerte.

Désactivation



Le système ne peut être désactivé qu'en désactivant le système de freinage d'urgence actif dans le menu ADAS.

Limitations du système

L'avertissement de collision frontale sert à signaler des véhicules, des cyclistes et des piétons, mais peut réagir aussi à d'autres objets.

La performance du système peut se dégrader ou le système peut être indisponible dans les cas suivants :

- Conduite sur route sinueuse ou vallonnée.
- Conduite de nuit.
- Les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité.
- Le capteur intégré au pare-brise est obstrué par de la neige, givre, gadoue, boue, saleté, etc.

- Le pare-brise est endommagé ou sa transparence est atténuée des objets étrangers, par exemple des autocollants.

FREINAGE D'URGENCE ACTIF (AEB)

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages matériels et corporels lors d'une collision directe avant avec des véhicules, des piétons et des cyclistes, lorsque le conducteur n'agit pas par freinage manuel ou braquage. Avant que le freinage d'urgence actif ne soit appliqué, le conducteur sera averti par un avertissement de collision frontale (FCW). La fonction utilise diverses entrées (par exemple capteur de caméra, capteur radar) pour calculer la probabilité d'une collision frontale.



Ce voyant clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

REMARQUE

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

AVERTISSEMENT

Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant. Le conducteur doit toujours être prêt à réagir et à freiner et braquer pour éviter les collisions.

Le conducteur peut annuler le freinage d'urgence automatique en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur. Afin d'empêcher le blocage de la pédale, il ne doit pas y avoir de pied ni de tapis dans la zone sous les pédales.

REMARQUE

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

REMARQUE

À une vitesse inférieure à 50 km/h, le freinage d'urgence automatique peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Le freinage d'urgence automatique peut réduire la vitesse à une vitesse de 50 km/h maximum.

Activation / Désactivation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.



Le système peut être activé via l'application ADAS à l'écran d'infodivertissement.

Selon version, la désactivation est possible uniquement à l'arrêt.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné d'un message dédié au combiné (freinage automatique désactivé).

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désacti-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

ver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple, changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

Fonctionnalité

Selon la configuration du véhicule et les objets détectés, il existe plusieurs plages de vitesse opérationnelle :

- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 80km/h lorsqu'un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 80 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 140 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.

Le système peut ne pas réagir lorsque le véhicule roule à moins de 8 km/h.

Le système comprend les fonctions suivantes :

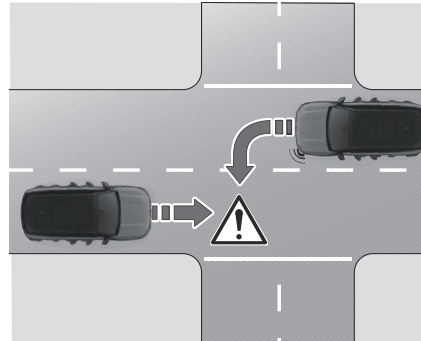
- Avertissement de collision frontale.
- Aide au freinage d'urgence.
- Freinage automatique.

Manœuvre de virage

Le système peut également fonctionner pendant une manœuvre de virage en cas de détection d'un autre véhicule, d'un motard ou d'un piéton.

Croisement de la route avec un autre véhicule

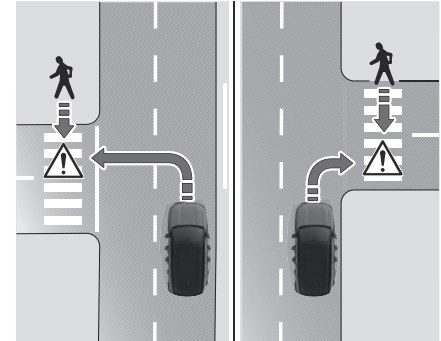
Sur les véhicules équipés d'un capteur de radar et d'une caméra avant, le système peut fonctionner lorsque le véhicule tourne et détecte un autre véhicule sur la voie adjacente approchant dans le sens opposé, si les conditions suivantes sont remplies :



- Le feu de direction correspondant est activé.
- Le véhicule est sur le point de croiser la trajectoire d'un autre véhicule.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 25 km/h.
- Une collision avec un autre véhicule est probable. De plus, le système réagit également aux motocyclistes.

Traversée d'une route en détectant un piéton

Le système peut fonctionner lorsque le véhicule tourne à gauche ou à droite et détecte un piéton qui traverse, si les conditions suivantes sont réunies :



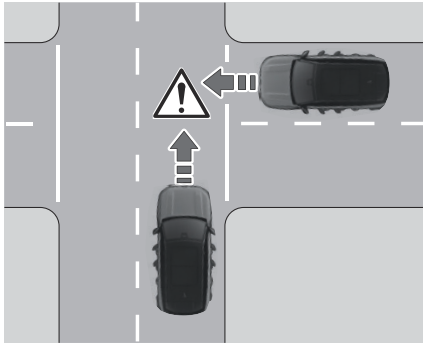
- Le piéton traverse devant le véhicule.
- Le piéton peut être clairement détecté par les capteurs.

- La perspective est détectable par les capteurs, grâce à la luminosité, au contraste par rapport à l'arrière-plan, par exemple.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 25 km/h.

De plus, le système réagit également aux cyclistes.

Manœuvre de croisement

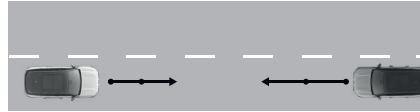
Le système peut fonctionner lorsqu'un véhicule visible croise votre trajectoire, si les conditions suivantes sont réunies :



- Le véhicule visible croise la route du conducteur et peut être clairement détecté par les capteurs.
- La vitesse du véhicule croisé est inférieure à 65 km/h.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h.

Risque de collision avec un véhicule croisé

Véhicule croisé



Le système peut fonctionner lorsqu'un véhicule visible croise la route du conducteur ou change de voie et si :

- Le véhicule est capable de détecter le véhicule croisé.
- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 45 et 85 km/h.
- La vitesse du véhicule croisé est inférieure à 85 km/h.
- Le clignotant du véhicule n'est pas activé.
- Le véhicule peut supprimer la fonction si un conducteur actif est détecté (par exemple en analysant le mouvement de la direction, de la pédale d'accélérateur et de la pédale de frein).

Conditions de fonctionnement

Le freinage d'urgence actif fonctionne uniquement si :

- le système de freinage est opérationnel
- le contrôle électronique de stabilité et l'antipatinage sont activés
- les ceintures de sécurité des sièges avant et, suivant la version, des sièges arrière sont bouclées
- le véhicule roule à vitesse constante sur routes en ligne droite

Le freinage d'urgence actif est automatiquement désactivé dans les cas suivants :

- une roue de secours de plus petit diamètre est détectée
- un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop gauche ou droit est détecté
- un défaut du système de freinage d'urgence actif dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté
- une forte collision, par exemple avec déploiement de l'airbag est détectée

Limitations du système

La performance du système peut se dégrader ou le système peut être indisponible dans les cas suivants :

- capteur recouvert de neige, givre, neige fondue, boue, saletés

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers, par exemple des autocollants
- pare-chocs avant endommagé ou déformé ou pare-chocs avant recouvert d'éléments étrangers, par exemple d'autocollants
- radar sorti de sa position normale suite à un choc du pare-chocs avant
- caméra avant hors de sa position normale
- freinage automatique indisponible, par exemple refroidissement des disques de frein en cours
- utilisation prolongée de la pédale de frein, par exemple dans une descente
- routes sinueuses ou vallonnées
- processus d'initialisation du système après la déconnexion de la batterie
- Lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- conditions ambiantes défavorables, par exemple pluie, brouillard ou neige
- éblouissement provenant du véhicule à l'avant

Après un choc ou lorsque les dommages sont visibles, faire contrôler le véhicule par un atelier.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- contrôle électronique de stabilité et anti-patinage des roues en cours
- tension de batterie du véhicule hors plage
- chaussée humide qui reflète les lumières
- véhicules proches à l'avant
- tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque
- routes inclinées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements d'éclairage brusques
- Modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- véhicule surchargé

Le conducteur ne doit surcharger ni le coffre, ni le toit du véhicule.

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs de caméra doivent être nettoyés.

Si le système n'est impacté que temporairement et qu'aucune action du conducteur n'est requise, aucun message ne s'affiche. Une grande vigilance est toujours nécessaire en conduisant et il faut être prêt à intervenir pour éviter une collision.

Il est recommandé de désactiver le système dans le menu de personnalisation du véhicule dans les cas suivants :

- en tirant une remorque ou une caravane

- en transportant de longs objets sur des barres de toit ou une galerie de toit
- en remorquant le véhicule
- lors de l'exécution d'un entretien avec le contact mis
- lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige
- lorsqu'une roue de secours plus petite que les autres roues est placée
- avant de passer dans une station de lavage automatique
- avant de placer le véhicule sur un tapis roulant d'atelier
- si le pare-brise a été endommagé près de la caméra
- si le pare-chocs avant a été endommagé ou déformé
- si le radar n'est pas dans sa position normale à la suite d'un impact sur le pare-chocs avant
- si les feux stop ne fonctionnent pas

Anomalie



- S'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que les capteurs ou la caméra sont peut-être occultés. Si le problème n'est pas résolu après le nettoyage des capteurs, consulter un atelier.
- S'allume si un défaut est détecté.
- S'allume si le système d'infodivertissement rencontre un problème.



S'allume au combiné en cas de défaut grave ou en cas de détection d'une anomalie du module audio, accompagné de l'affichage d'un message. Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'assistance au conducteur. Si le fait de remettre le contact ne résout pas le problème, consulter un atelier.

FREINAGE AUTOMATIQUE

Juste avant une collision imminente, cette fonction engage automatiquement le freinage limité pour réduire la vitesse

d'impact de la collision ou éviter un accident.



- Clignote lorsque le freinage automatique est activé.
- Clignote pendant quelques secondes après la fin du freinage automatique.

Pendant ce temps, le freinage d'urgence actif ne peut pas être appliqué si un risque de collision persiste.

À une vitesse inférieure à 50 km/h, le freinage d'urgence automatique peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Si le véhicule dépasse cette limite de vitesse, le freinage automatique réduit la vitesse. Cependant, le conducteur doit freiner pour pouvoir s'arrêter complètement.

Si le véhicule s'arrête complètement, le freinage automatique est maintenu pendant un certain temps. **Maintenir la pédale de frein enfoncée pour éviter un nouveau déplacement du véhicule.**

Le régulateur de vitesse est désactivé lorsqu'un freinage automatique se produit. Dans certains cas, le conducteur peut neutraliser le freinage automatique fourni par le système de freinage d'urgence actif. Appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur ou tourner fermement le volant pour neutraliser le freinage automatique si la situation et les environs le permettent.



AVERTISSEMENT

Ne pas compter sur le système pour freiner le véhicule. Le système de freinage d'urgence actif ne freine pas automatiquement en dehors de sa plage de vitesses de fonctionnement.

AIDE AU FREINAGE D'URGENCE

Si le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision, ce système renforce le freinage. Cette assistance n'est possible que si le conducteur appuie sur la pédale de frein. L'aide au freinage d'urgence se désactive automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

FREINAGE AUTOMATIQUE POST-COLLISION

Si un accident est détecté, le véhicule demande un freinage automatique après la collision. Le but de cette fonction est de réduire le risque de nouvelles collisions si le conducteur ne réagit pas. Le système agit sur les collisions frontales, latérales et arrière. Le freinage automatique post-collision n'est pas opérationnel si la capacité du véhicule à déclencher et à exécuter le freinage automatique après collision n'est pas disponible, comme cela peut se produire dans des accidents de-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

structeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.

Il est possible de neutraliser le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Limitations du système


Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- les airbags ou les prétensionneurs de ceinture de sécurité sont déployés par la collision
- le système de freinage et les fonctions électriques restent opérationnels en permanence pendant et après la collision
- le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Anomalie



S'allume en continu au combiné, avec l'indicateur de clé de

service , accompagné d'un message au combiné et d'une sonnerie d'avertissement.



Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

PRÉVENTION DE L'UTILISATION DE LA MAUVAISE PÉDALE (WPP)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales sur les systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Cette fonction peut empêcher ou réduire les dégâts si le conducteur appuie fortement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsqu'un obstacle est détecté devant ou derrière le véhicule, en effectuant un freinage d'urgence.

Cette fonction, qui intervient à l'arrêt ou à vitesse très lente, utilise les capteurs de stationnement pour la détection.

Fonctionnement


Le système freine si :

- En marche avant, le conducteur appuie rapidement et fortement sur la pédale d'accélérateur et les capteurs avant détectent une cible.

ou


- En marche arrière, le conducteur appuie rapidement et fortement sur la pédale d'accélérateur et les capteurs arrière détectent une cible.


Fonctionnement

 Lorsque la fonction est activée et que le frein d'urgence est démarré, il est signalé par l'affichage d'un message comprenant ce pictogramme d'avertissement et un signal audio

Le frein d'urgence est arrêté et l'état actif est abandonné si la pédale de frein est enfoncée.

Si le système est activé et que le conducteur n'appuie pas sur la pédale de frein pour désactiver la fonction dans les 90s, le frein de stationnement électronique (EPB) s'engage automatiquement et le message "**Frein de stationnement serré**" s'affiche.

 La fonction peut être désactivée dans l'application ADAS de l'écran tactile (sélectionnée à nouveau après une cycle de mise à l'arrêt/en marche).

 La désélection du système WPP par le conducteur est signalée par l'allumage de ce témoin au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans des circonstances/limitations spécifiques, par exemple :

- Capteur recouvert de boue, saletés, givre, feuilles de la route

- Couverture externe de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement (par exemple autocollants)
- Dégât de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement
- Nouveau revêtement du véhicule à proximité des capteurs de stationnement
- Conditions climatiques défavorables (par exemple fortes précipitations, neige ou brouillard)
- Perturbations d'air importantes générées par le véhicule à l'avant
- Coffre lourdement chargé
- Pente très raide
- Capteurs de stationnement bloqués
- Obstacles très petits ou très minces
- Changements extrêmes de température
- Attelage d'un porte-vélos ou d'une remorque
- Surfaces d'objets qui réfléchissent ou absorbent les ondes ultrasoniques

ATTENTION

Le système est désactivé à l'arrière lorsque la remorque est attelée.

ATTENTION

Tout dégât de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement

doit être réparé par un atelier qualifié pour en préserver toutes les performances.

AVERTISSEMENT

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et les contrôles du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement.

Le conducteur est responsable de l'utilisation correcte des pédales de frein et d'accélérateur, ainsi que du sélecteur de rapport. Ne jamais se diriger volontairement vers un obstacle pour tester le fonctionnement du système, car cela est extrêmement dangereux.

AVERTISSEMENT

Le système ne peut fonctionner que dans ses limites physiques.

Dysfonctionnement

Ⓢ En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. En cas d'anomalie du contacteur dans une direction, le système ne s'active pas dans l'autre direction.

Faire vérifier par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Le message "**Capteur d'aide au stationnement obstrué : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation**" s'affiche accompagné d'un signal sonore si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs de stationnement sont couverts de saletés, de boue, de sable, de neige, de givre ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après nettoyage du champ de détection

FREIN DE SÉCURITÉ POST-COLLISION (PCSB)

En cas d'accident, le véhicule déclenche un freinage automatique post-collision. Le but de ce système est de réduire le risque de nouvelles collisions si le conducteur ne réagit pas.

Le système n'est pas opérationnel en cas d'indisponibilité de la fonction de déclenchement et d'exécution du freinage automatique post-collision du véhicule ; cela peut arriver lors d'accidents destructeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.

Il est possible de neutraliser le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale d'accélérateur.



Conditions de fonctionnement

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- Les airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité ont été déclenchés lors de la collision.
- Le système de freinage et les fonctions électriques restent opérationnels en permanence pendant et après la collision.
- Le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale d'accélérateur.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, l'un de ces voyants s'allume fixement au combiné d'instruments, accompagné du voyant Service, d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

SYSTÈME D'AIDE À LA STABILITÉ DU VÉHICULE

ANTIPATINAGE DES ROUES (ASR)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique. Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule. En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant d'avertissement au combiné).

AVERTISSEMENT

ASR/DSC

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour votre sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant

les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les quatre roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Défaillance

En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Prendre contact avec un atelier.


CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC)

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (EBFD).
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Frein de sécurité post-collision (PCSB).
- Système antipatinage (TCS).
- Contrôle dynamique de stabilité (DSC).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

Défaillance

En cas de défaillance du système,  s'allume en continu et un message s'affiche au combiné. Le système n'est pas opérationnel.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

SYSTÈME D'AIDE À LA VISIBILITÉ

ALERTE D'ANGLE MORT LATÉRAL (SBSA)

Le système d'alerte d'angle mort latéral détecte et signale des véhicules qui s'approchent par l'arrière dans les voies voisines jusqu'à 75 m ou un autre véhicule dans la zone d'angle mort du véhicule.

Le système affiche une alerte visuelle dans chaque rétroviseur extérieur en cas de détection d'objets qui pourraient ne pas être visibles dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.

L'alerte d'angle mort latéral utilise deux capteurs radar situés dans le pare-chocs arrière de chaque côté du véhicule.

AVERTISSEMENT

Des dommages ou des rayures sur la surface du véhicule près des capteurs radar peuvent affecter les performances du système. Ceci peut entraîner des avertissements incorrects ou la perte d'avertissements. Prendre contact avec un atelier.

AVERTISSEMENT

L'alerte d'angle mort latéral est uniquement une aide au changement de voie et ne remplace pas l'attention visuelle du conducteur. L'alerte d'angle mort latéral ne détecte pas :

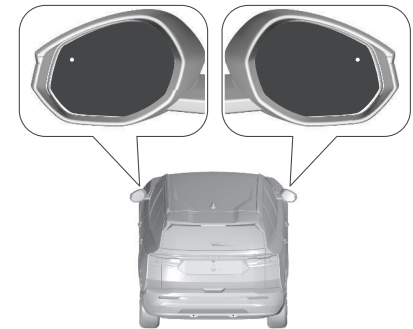
- les véhicules qui approchent rapidement
- les piétons ou les animaux
- les objets fixes tels que les véhicules arrêtés, les panneaux routiers, etc.

Changer de voie sans faire dûment attention risque d'endommager le véhicule ou de provoquer un accident grave, voire mortel. Vérifier toujours les rétroviseurs extérieurs et arrière, jeter un coup d'œil par dessus l'épaule et utiliser le clignotant avant de changer de voie.

Activation

Lorsque l'alerte d'angle mort latéral est disponible, par ex. après que le moteur est mis en marche, les LED dans chaque rétroviseur extérieur sont activées pendant environ trois secondes pour le montrer.

Fonctionnalité



Lorsque le système détecte un véhicule dans la zone aveugle en roulant en avant, une diode s'allume dans le rétroviseur

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

concerné. Si les feux de direction du côté approprié sont activés, la LED clignote. La LED s'allume immédiatement pendant le dépassement du véhicule.

La LED s'allume avec un délai lorsque en cas de dépassement lent d'un autre véhicule.

Conditions de fonctionnement

Le fonctionnement exige les conditions suivantes :

- tous les véhicules se déplacent dans le même sens et dans des voies adjacentes
- dépassement d'un véhicule avec une différence de vitesse de moins de 15 km/h
- aucune fiche branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- capteurs pas couverts de boue, de glace ou de neige
- LED dans les rétroviseurs extérieurs et radars arrière non recouverts par des autocollants ou d'autres objets
- circulation normale
- conduite en ligne droite ou dans de grandes courbes


Aucune alerte dans les situations suivantes :

- en présence d'objets immobiles (par exemple des véhicules arrêtés, des barrières, l'éclairage public, des panneaux routiers)

- dans le cas d'une circulation très dense, quand les véhicules en mouvement peuvent être confondus avec un objet immobile
- avec les véhicules se déplaçant dans le sens opposé
- sur une route sinueuse ou à angle droit
- en dépassant ou en étant dépassé par un très long véhicule (par exemple camion, autocar) qui est détecté simultanément à l'arrière dans la zone d'angle et présent dans le champ de vision du conducteur
- en dépassant trop rapidement

La fonction ne fonctionne pas correctement si les conditions météorologiques sont défavorables, comme une forte pluie, des dégâts sur la surface près du capteur radar ou lorsque les capteurs sont recouverts de boue / de saleté de la route.


Désactivation

Le système peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'écran d'information, en accédant au menu à l'aide de .

L'état du système n'est pas mémorisé après avoir coupé le contact.

Le système se désactive automatiquement quand une remorque ou un porte-vélo est accroché(e) à l'attelage de remorque.

Défaillance

En cas de défaillance,  s'allume à l'écran d'informations, accompagné d'un message. Prendre contact avec un atelier.

SYSTÈME D'AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE

AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE (LKA)

AVERTISSEMENT

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut chaque fois que le moteur électrique est prêt ou que le moteur est démarré.

L'aide au maintien dans la voie aide le conducteur à éviter une sortie de voie accidentelle. La caméra avant observe les bords de la chaussée, ainsi que les marquages de voie entre lesquels le véhicule circule.



Si le véhicule approche d'un bord de la chaussée ou d'un marquage de voie, le

volant tourne doucement pour remettre le véhicule dans la voie.
Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.

Tourner le volant dans le même sens, si le système ne le fait pas suffisamment.
Pour changer de voie, tourner doucement le volant dans la direction opposée.

Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 km/h et 180 km/h.
- Limites des voies clairement détectables par le système.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et opérationnel.
- Si le véhicule en est équipé, aucun mode de conduite ne doit être sélectionné pour désactiver le système ESC.

AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les condi-

tions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (par exemple, bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.
Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



Clignote au combiné lorsque le système braque pour corriger la trajectoire du véhicule.
L'aide au maintien dans la voie ne braque pas en permanence le véhicule.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Selon version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité

n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

Sans mains

Lorsque la conduite sans mains est détectée au cours d'une correction dans un intervalle de roulement de 180 secondes, le système intervient :



Intervention 1 : clignote jusqu'à la fin de l'intervention.

Intervention 2 : clignote et un signal sonore retentit jusqu'à la fin de l'intervention mais pendant au moins une seconde.

Autres interventions : clignote en permanence et le signal sonore retentit pendant 10 secondes de plus que le signal précédent.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système ESC désactivé ou en cours de déclenchement.
- Vitesse inférieure à 65 km/h ou supérieure à 180 km/h.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur circuits de course.
- Roulage sur banc à rouleau.

- Remorquage du véhicule.

Indisponibilité après déconnexion de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est reconnectée.

Désactivation/Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le système peut être activé via l'application ADAS à l'écran d'infodivertissement ou par accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'état du système est mémorisé après avoir coupé le contact.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments. Éteint si le système est activé.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné d'instruments, accom-

panés d'un message et d'un signal sonore.



En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message. Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'aide à la conduite.

Faire vérifier par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Défaillance



Si un capteur est couvert, un message s'affiche pour signaler que les capteurs doivent être nettoyés. En cas de défaillance grave, s'allume avec un message à l'écran et un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

ALERTE DE FRANCHISSEMENT IN-VOLONTAIRE DE LIGNE (LDW)

Conditions de fonctionnement

Pour garantir le bon fonctionnement du système, les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 km/h et 180 km/h environ
- feux de direction pas activés
- pas de conduite dynamique, c'est-à-dire appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- limites des voies clairement identifiables par le système
- véhicule pas dans un virage serré
- absence de défaillance du système pouvant empêcher les corrections

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le système peut être activé via l'application ADAS à l'écran d'infodivertissement.

Accès direct aux **raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Limites de fonctionnement

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- véhicules proches à l'avant
- routes inclinées
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements d'éclairage brusques
- lumière du soleil directement dans l'objectif de la caméra
- conditions ambiantes défavorables, par exemple fortes précipitations, brouillard ou neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles.

Dysfonctionnement




En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.



Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Anomalie

Si le capteur est occulté, ce voyant d'avertissement  s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de saletés, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après nettoyage du champ de détection

CHANGEMENT DE VOIE SEMI-AUTOMATIQUE

(avec Drive Assist Plus)

Ce système assiste le conducteur pour effectuer un changement de voie. Pour cela, il utilise la caméra située en haut du pare-brise, le radar situé à l'avant et les quatre radars d'angle situés dans les pare-chocs.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.

Pour plus d'informations sur le **Volant avec détection de présence des mains**, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement et en gardant les mains sur le volant. Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein ou d'accélérateur entraînant la mise en pause ou la suspension du régulateur de vitesse adaptatif entraîne également la désactivation du système.

Sélection du système

Deux possibilités :

- Soit, quand le véhicule roule déjà sur une route éligible, le conducteur sélectionne

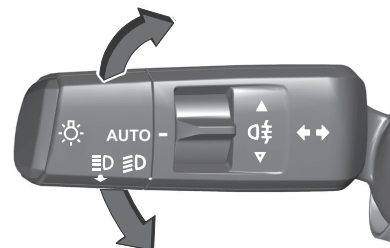
le système en activant le système Drive Assist Plus 2.0

- Quand le conducteur utilise déjà Drive Assist Plus, le véhicule lui propose de sélectionner le système à l'arrivée sur une route éligible en appuyant sur le bouton **OK**.

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- La ligne de séparation des voies doit être suffisamment nette pour être repérée par le système.
- La position et la vitesse d'autres véhicules doivent permettre au système d'assurer un changement de voie en toute sécurité.
- Drive Assist Plus 2.0. activé.
- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Vitesse du véhicule comprise entre 70 km/h et 180 km/h.

Activation/Désactivation



- Actionner l'indicateur de direction du côté correspondant au changement de voie en dépassant ou non le point de résistance de la commande d'éclairage.
- Un message **"OK ?"** s'affiche sur le combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore.
- Après avoir vérifié l'environnement, appuyer sur le bouton **OK** du volant pour confirmer le début de la manœuvre de changement de voie.

Le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment :

- En désactivant l'indicateur de direction si le véhicule n'a pas encore franchi la ligne.
- En maintenant le volant fermement.

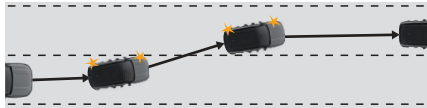
- En agissant sur les pédales.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs de direction**, se reporter à la rubrique correspondante.

Le message "**Rester attentif**" s'affiche pour rappeler que le conducteur est toujours responsable de la manœuvre.

Demande de changement de voie autorisée

Si l'indicateur de direction est enclenché et que les conditions requises sont réunies, une animation apparaît au combiné d'instruments pour initier la procédure d'aide au changement de voie.



Le système procède alors au changement de voie du véhicule.

Une fois la manœuvre effectuée, le système se désactive automatiquement et l'aide au maintien de la position dans la voie reprend la main.

Si l'indicateur de direction a été mis en dépassant le point de résistance, le conducteur doit le retirer.

REMARQUE

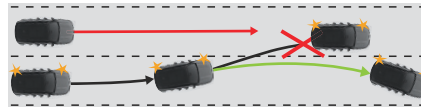
Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Dès que le changement de voie semi-automatique débute, le système dirige le véhicule vers la voie visée par de petites actions sur la direction pour le positionner dans la voie de destination.

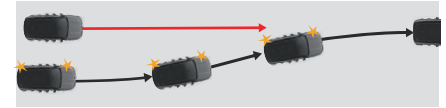
Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

Interruption du changement de voie

Il est possible qu'en cours de changement de voie, les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne soient plus remplies.



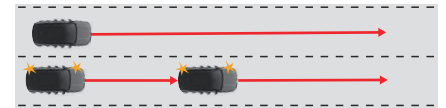
Si cela se produit avant que l'une des roues ait franchi la ligne séparant les deux voies, le système remet automatiquement le véhicule dans sa voie initiale (confirmé par l'affichage d'un message d'annulation de la manœuvre au combiné d'instruments et un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.



Si cela se produit alors que le changement de voie a commencé, le système demande au conducteur de reprendre immédiatement le contrôle du véhicule (confirmé par l'affichage d'un message au combiné d'instruments et un signal sonore), et le système se désactive automatiquement.

Demande de changement de voie refusée

À l'activation de l'indicateur de direction, si les conditions nécessaires ne sont pas remplies, les lignes s'affichent en orange au combiné d'instruments.



Le système maintient le véhicule dans la voie initiale. Le système se désactive et le changement de voie semi-automatique n'est pas réalisé.

Limitations du système

Utiliser le système uniquement sur une voie de circulation. Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Port de gants épais.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

AIDE AU MAINTIEN DE LA POSITION DANS LA VOIE (LPA)

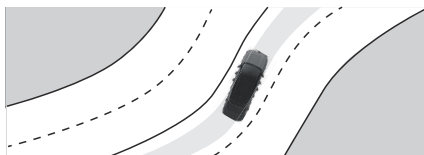
AVERTISSEMENT

Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction

inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

L'aide au maintien de la position dans la voie est une amélioration du système d'aide au maintien de trajectoire.

Le système activé repère les marquages de la voie à l'aide de la caméra placée en haut du pare-brise. Il braque le véhicule à l'intérieur de la voie détectée. Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



La position actuelle du véhicule dans la voie est ainsi maintenue.

Cette position n'est pas nécessairement au centre de la voie.

Lorsque le véhicule se déplace à sur le bord extérieur de la voie, le système corrige en douceur la trajectoire vers le centre de la voie actuelle lorsqu'une vitesse déterminée a été dépassée.

Le conducteur remarque de nouveau un mouvement de rotation du volant.

La couleur des symboles dépend de l'état de fonctionnement du système :




(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Le système présente un dysfonctionnement.

Lorsque le véhicule est dirigé par le système,  s'allume en vert au combiné. Toutefois, le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment. C'est pourquoi le conducteur doit exercer une force supplémentaire pour tourner le volant.

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas assez fermement le volant, il déclenche une série d'alertes progressives. En cas d'interruption prolongée, le système est désactivé.


Le système doit être réactivé par le conducteur. L'aide au maintien dans la voie fonctionne uniquement avec le régulateur de vitesse adaptatif.

Conditions préalables requises


- L'aide à la conduite doit être désactivée.
- Le conducteur doit tenir le volant de direction.
- Les feux de direction ne sont pas activés.
- La fonction de contrôle électronique de stabilité est activée et ne fonctionne pas.
- Aucune fiche branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque..
- Pas de conduite dynamique n'est détectée, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Limites des voies clairement détectables par le système.
- Pas de roue de secours temporaire utilisée.
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré.
- Absence de défaillance du système pouvant empêcher les corrections.

Activation/Désactivation

Activation

Appuyer plusieurs fois sur  jusqu'à ce que le mode d'aide à la conduite soit sélectionné.
L'écran d'aide à la conduite s'affiche au combiné.

Désactivation

Appuyer plusieurs fois sur  jusqu'à ce que le mode pour désactiver l'aide soit sélectionné.

Mise en pause/suspension du système

REMARQUE

En utilisant le changement de voie semi-automatique, l'activation des feux de direction déclenche une manœuvre semi-automatique de changement de voie.

L'assistance au maintien de trajectoire avancée peut être mise en pause ou suspendue dans les situations suivantes :

- Le contrôle de stabilité dynamique fonctionne ou a été désactivé.
- Au moins un des marquages de voie n'est pas détecté par le système pendant plusieurs secondes. Le système se réactive lorsque les conditions de fonctionnement sont rétablies.
- Le conducteur actionne les feux de direction et tourne le volant.
- En conduisant hors des limites de la voie.
- Le volant est tenu trop serré ou tourné trop de manière dynamique.
- La pédale de frein ou la pédale d'accélérateur est enfoncée.

- Le régulateur automatique de vitesse est mis en pause.
- La route est trop étroite ou trop large.
- L'accélération latérale dans les virages est trop élevée

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- véhicules proches à l'avant
- routes inclinées
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements d'éclairage brusques
- lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10



Un message d'avertissement peut s'afficher lorsque le véhicule roule sur une longue ligne droite sur une chaussée lisse, même si le conducteur tient le volant correctement.

Désactiver le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de chantier, ou d'autres imperfections de la route.

AVERTISSEMENT

Toujours maintenir son attention sur la route et son véhicule en bonne position sur la voie, pour éviter tout dommage matériel au véhicule ou des accidents corporels graves ou mortels. Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté. La direction du système peut ne pas être suffisante pour éviter une sortie de voie. Le système peut ne pas détecter que le volant a été lâché pour des causes externes (état de la route ou du revêtement, conditions météorologiques, etc.). Le conducteur est pleinement responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours garder ses mains sur le volant en roulant. L'utilisation du système sur des routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident. Désactiver le système

Défaillance

En cas d'anomalie,  et  apparaissent au combiné, accompagnés d'un message et d'une sonnerie d'avertissement. Prendre contact avec un atelier.

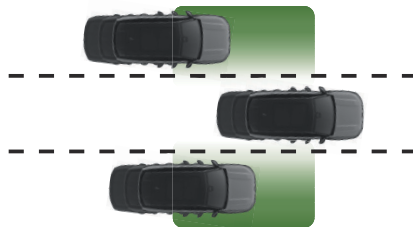
AIDE ACTIVE AU CHANGEMENT DE VOIE (ALCA)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

REMARQUE

Selon version, le système **ALCA** est activé par défaut.



Ce système permet des corrections de trajectoires quand le clignotant est activé (ce

qui inhiberait normalement le LKA) en cas de détection d'un risque de collision avec un objet cible dans la zone d'angle mort. La fonction ALCA s'active automatiquement dans une plage de vitesses spécifique et peut être au besoin désactivé par le conducteur. ALCA avertit le conducteur par un avertissement visuel pendant la correction de la trajectoire.

REMARQUE

Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.

Un témoin LKA clignotant , combiné à un message **"Dépassement de véhicule"** s'active en cas de correction ALCA.

Conditions de fonctionnement

Pour garantir le bon fonctionnement du système, les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 km/h et 140 km/h ou entre 65 km/h et 180 km/h (selon version)
- Marquages au sol
- Clignotant activé vers le côté du changement de voie

- Pas de conduite dynamique, c'est-à-dire d'appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- Système ESC activé et opérationnel
- Limites des voies clairement détectables par le système
- Aucune défaillance système pouvant empêcher les corrections
- Pas de remorque ou roue de secours accrochée au véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Désactivation/Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Limites de fonctionnement

i REMARQUE

Le système de radar peut être limité dans son fonctionnement dans certaines conditions, par exemple lorsqu'il pleut, neige ou dans des conditions extrêmement poussiéreuses, car le capteur de radar peut être recouvert par un film d'eau, de poussières, gel ou neige.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- véhicules proches à l'avant
- routes inclinées

- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- des radars
- changements d'éclairage brusques
- lumière du soleil directement dans l'objectif de la caméra
- conditions ambiantes défavorables, par exemple fortes précipitations, brouillard ou neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles.

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.

Ce système ne remplace pas la surveillance requise par le conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Dysfonctionnement




En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.



Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Anomalie

Si le capteur est occulté, ce voyant d'avertissement  s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si le capteur est recouvert de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après nettoyage du champ de détection

REMARQUE

Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple : fortes précipitations,

grêle ou changements extrêmes de température).

En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple, présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les radars ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur le pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ET À LA MARCHÉ ARRIÈRE

AIDE AU STATIONNEMENT

Informations générales

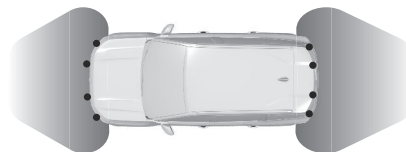
Le système arrière est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.

AVERTISSEMENT

Le conducteur reste pleinement responsable de la manœuvre de stationnement. Toujours vérifier les environs lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement en faisant une marche avant ou arrière.

Aide au stationnement avant-arrière

L'aide au stationnement avant-arrière mesure la distance entre le véhicule et les obstacles présents devant et derrière le véhicule. Informe et avertit le conducteur par des signaux sonores et des indications sur l'écran.



Le système possède des capteurs de stationnement à ultrasons dans les pare-chocs arrière et avant.

Activation

(Selon pays)



Le système peut être activé via l'application ADAS à l'écran d'indivertissement.

Lorsqu'un rapport de marche avant a été sélectionné, l'aide au stationnement avant est activée, dès qu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

Lorsque la marche arrière est engagée, l'aide au stationnement arrière et l'aide au stationnement avant sont activées.

Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, que l'indication visuelle ne s'affiche pas ou qu'un message d'avertissement n'apparaît pas, cela indique la présence d'une anomalie sur le système.

Indication



Clignotant, accompagné d'un signal sonore dès qu'un obstacle est détecté

L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

Des signaux sonores sont émis par le haut-parleur avant ou arrière, en fonction

de l'obstacle détecté le plus proche du véhicule.

Aucun signal sonore n'est émis, si :

- le véhicule s'arrête plus de trois secondes et si l'obstacle ne se situe pas dans la zone rouge (la plus proche)
- la boîte automatique est en position **P**
- aucun obstacle supplémentaire n'est détecté

Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué à l'écran d'information a été désactivé.

En outre, la distance par rapport aux obstacles est affichée en changeant les lignes de distance à l'écran central



S'allume lorsqu'un obstacle est très proche

Coupure du son / fermeture de l'indication de l'écran



Clignote même si le signal audio est coupé ou si l'écran de la caméra est fermé

La coupure du son est désactivée dès que le véhicule dépasse 10 km/h. Le son se réactive lorsque la vitesse est inférieure à 10 km/h.

Limitations du système



S'allument en cas de défaut ou d'interférence importante (environnement bruyant par exemple), accompagnées d'un message et d'un signal sonore.



REMARQUE

Vérifier que la plaque d'immatriculation avant est installée correctement, centrée dans le sens vertical et le sens horizontal, et que les capteurs sont bien fixés. La performance du système d'aide au stationnement est réduite si la plaque d'immatriculation est pliée ou si un support de plaque d'immatriculation est utilisé.

AVERTISSEMENT

Différentes surfaces réfléchissantes d'objets ou de vêtements ainsi que des sources externes de parasites peuvent, dans des conditions particulières, empêcher le système de reconnaître des obstacles.

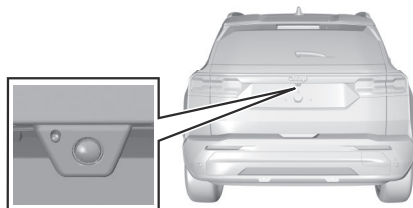
Une attention particulière doit être accordée aux obstacles bas qui peuvent endommager la partie inférieure du pare-chocs.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

⚠ ATTENTION

Dans le cas d'une panne grave du véhicule avec nécessité d'arrêter le véhicule, le système est désactivé.
 Dans le cas d'une panne de la boîte de vitesses, le système d'aide au stationnement n'est pas actif, lorsque la marche arrière est engagée.
 En cas de panne audio du haut-parleur, les signaux sonores peuvent ne pas être émis.
 Les performances du système peuvent être dégradées par la présence de grive ou de neige, par exemple, sur le capteur.

CAMÉRA ARRIÈRE (RVC)



La caméra arrière aide le conducteur à reculer en affichant une vue de la zone derrière le véhicule. Elle permet d'afficher les alentours du véhicule dans une image à quasi 180° à l'écran d'information, comme une vue aérienne.

⚠ AVERTISSEMENT

La caméra arrière ne remplace pas la vision conducteur. Il est à noter que les objets se trouvant à l'extérieur du champ de vision de la caméra et des capteurs du système d'assistance au stationnement, par ex. sous le pare-chocs ou sous le véhicule ne sont pas affichés.
 Ne pas reculer ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement de la caméra arrière.
 Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer à rouler et pendant la conduite.

Le système utilise :

- une caméra arrière, installée au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière
- des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière

L'écran d'information est divisé en trois parties :

- Sur le côté droit s'affiche une vue du dessus du véhicule.
- La partie centrale se compose d'une vue contextuelle.
- Le côté gauche comprend la sélection des vues, ainsi que le menu de réglages.

Les capteurs de stationnement complètent l'information sur la vue depuis le haut du véhicule.

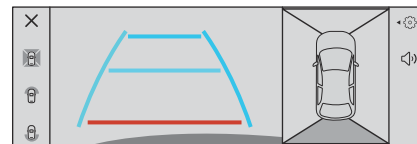
La zone affichée par la caméra arrière est limitée. Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'elles n'apparaissent.

Le système sélectionne automatiquement la meilleure vue en fonction des informations provenant des capteurs de stationnement. L'état du système n'est pas mémorisé lors de la coupure du contact.

Activation

La caméra arrière est activée lorsque la marche arrière est engagée. Elle peut également être activée manuellement dans le menu d'aide à la conduite.

Fonctionnement



Différentes vues peuvent être sélectionnées dans la partie gauche de l'affichage.

Il est possible de changer le type de vue à tout moment pendant une manœuvre en sélectionnant la vue souhaitée dans la partie gauche de l'écran d'informations :

- Vue standard
- Vue à 180°

L'affichage est immédiatement mis à jour avec le type de vue sélectionné.

À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse. Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Vue standard

La zone située derrière votre véhicule s'affiche à l'écran. Les lignes verticales représentent la largeur du véhicule avec les rétroviseurs dépliés. La direction des lignes change avec l'angle de braquage.

La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs arrière du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent les distances d'environ 1 m et 2 m.

Cette vue s'affiche automatiquement ou peut être choisie dans la sélection des vues. La trajectoire du véhicule est affichée en fonction de l'angle de braquage.

Menu des paramètres

Le menu des paramètres permet de modifier les réglages suivants :

- volume du signal sonore


Vue à 180°


La vue à 180° facilite le recul hors d'un emplacement de stationnement, rendant possible d'observer l'approche des véhicules, des piétons et des cyclistes. Cette vue n'est pas recommandée pour une manœuvre complète.

Vue zoom

La caméra arrière enregistre les environs du véhicule pendant la manœuvre pour reconstruire une vue depuis le haut de l'arrière ou de l'avant du véhicule dans son environnement proche.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée au fur et à mesure que le véhicule se déplace. Le véhicule peut alors être manœuvré autour des obstacles proches. La vue en zoom ne peut pas être sélectionnée manuellement. Elle est automatiquement activée si la distance entre le véhicule et l'obstacle est d'environ 60-80 cm.

L'affichage automatique de la vue en zoom peut être désactivé à l'écran d'information : Appuyer sur  en dessous de l'écran d'information et sélectionner Caméra panoramique.

Appuyer sur  et activer Adaptation de la vue.

Le réglage est mémorisé lorsque le contact est coupé.

Désactivation

La caméra arrière est désactivée dans les cas suivants :

- en roulant à plus de 12 km/h en marche avant
- en appuyant sur l'icône X dans le coin supérieur gauche de l'écran d'information.

Limitations du système

ATTENTION

Pour un fonctionnement optimal du système, il est important de garder toujours propre l'objectif de la caméra, qui est situé entre les feux de la plaque minéralogique. La caméra arrière peut être nettoyée par un gicleur de lavage qui est automatiquement activé lorsque le lave-glace de lunette arrière fonctionne.

Pour essuyer les gouttes d'eau sur l'objectif, utiliser un chiffon doux.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Ne pas nettoyer l'objectif avec un jet de vapeur ou haute pression.

La caméra arrière peut ne pas fonctionner correctement si :

- les alentours sont dans l'obscurité
- le soleil ou le faisceau des phares se reflètent directement sur l'objectif de la caméra
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- l'objectif de la caméra est obstrué par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté. La caméra arrière peut être nettoyée en activant le lave-glace arrière.
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière
- le hayon sera ouvert
- le véhicule est connecté électriquement à une remorque, un porte-vélo, etc.
- l'arrière du véhicule est accidenté
- la température varie de façon extrême

ALERTE DE CIRCULATION TRANS- VERSALE À L'ARRIÈRE

ATTENTION

Le conducteur doit surveiller les alentours avant et pendant toute la manœuvre.

Rouler lentement et prudemment en marche arrière en cas de visibilité faible ou nulle.

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Rester prêt à réagir à tout moment pour éviter un accident.

REMARQUE

Avant de repeindre le pare-chocs arrière, consulter un atelier qualifié car certains types de peinture peuvent interférer avec le fonctionnement des radars.

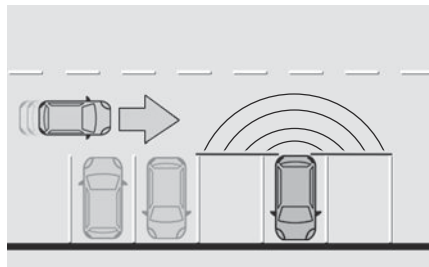
En plus de l'alerte d'angle mort latéral, l'alerte de trafic arrière signale une circulation transversale à gauche ou à droite en conduisant en marche arrière à une vitesse jusqu'à 10 km/h. Elle signale l'approche d'objets tels que des véhicules, camions, piétons, cyclistes et motos. Pour surveiller la zone à gauche et à droite derrière le véhicule, le système utilise deux capteurs radar situés dans le pare-chocs arrière de chaque côté du véhicule.

Activation/Désactivation





Le système peut être activé via l'application ADAS à l'écran d'infodivertissement.

Zone de détection



Le système détecte des obstacles qui se déplacent à une vitesse supérieure à 3 km/h et à une distance maximale de 40 m.

Fonctionnalité

Si un obstacle en approche est détecté en marche arrière,  ou  se met à clignoter au combiné. En outre, un signal sonore est émis lorsque le véhicule recule.

Limitations du système

Le système peut ne pas fonctionner correctement dans les situations suivantes :

- tractage de remorque
- utilisation d'un porte-vélos sur attelage
- variation extrême de la température
- pare-chocs arrière endommagé

- accumulation ou projection d'éléments extérieurs (par exemple boue, glace, neige), application d'autocollants.

Défaillance



S'allument sur le combiné, accompagnées d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

SYSTÈME DE DÉTECTION DE PERTE D'ATTENTION DU CONDUCTEUR

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version). Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.



AVERTISSEMENT

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.

Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.


ACTIVATION OU DÉSACTIVATION

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Pour éviter toute opération indésirable, le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lorsque la roue de secours de type "galette" est montée.
- Lorsque le véhicule est remorqué.
- Conduite hors route.
- Conduite sur circuits de course.

ALERTE DE DURÉE DE CONDUITE

Le conducteur est averti par un symbole de rappel instantané  au combiné d'instruments et simultanément par une alerte sonore s'il n'a pas pris de pause après deux heures de conduite à une vitesse supérieure à 65 km/h. L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.

Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque le contact a été coupé pendant quelques minutes ou

que la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et que la porte du conducteur a été ouverte.



REMARQUE

Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h, le système se met en veille. Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 65 km/h.

DÉTECTION DE SOMNOLENCE DU CONDUCTEUR (DDD)

Selon version, le système utilise différentes caméras pour surveiller le niveau de vigilance du conducteur :

- Une caméra orientée vers l'avant à l'extérieur du véhicule sur le haut du pare-brise
- Une caméra de surveillance du conducteur à l'intérieur du véhicule côté conducteur à côté du pare-brise, orientée vers le conducteur



AVERTISSEMENT

Pour éviter le risque de lésion oculaire : Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

1

2

3

4

5

6

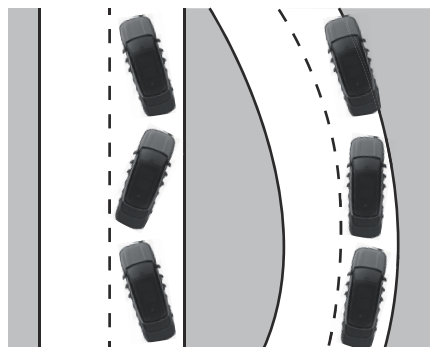
7


8

9

10

Alerte Attention Conducteur par la caméra avant



 Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 65 km/h.

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage pendant 30 minutes après le démarrage de la surveillance. Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.

La caméra détecte les écarts de trajectoire par rapport aux marquages de voie.

Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, l'alerte se déclenche.


Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents

forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

Alerte du conducteur

Le conducteur est alerté par un message,

 s'allume et un signal sonore retentit.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message, accompagnée d'un signal sonore plus accentué et par .

Détection de la somnolence et de la distraction du conducteur avec caméra de surveillance du conducteur

La caméra infrarouge pour les yeux du conducteur située sur la colonne de direction surveille le niveau de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h.



Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction

du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence ou de distraction peuvent être les suivants :

- le conducteur détourne son regard plus longtemps ou plus souvent de la circulation
- fermeture ou clignement des paupières
- tendances au micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements du visage, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou bien s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte se déclenche.

REMARQUE

Aide à l'attention du conducteur avec la caméra de surveillance du conducteur / Mode de sécurité


Si une somnolence du conducteur est détectée, les systèmes d'aide au maintien dans la voie et de frein de sécurité actif sont automatiquement réactivés (s'ils ont été désactivés par le conducteur dans l'application tactile **ADAS**) et le seuil de déclenchement de la fonction Alerte de risque de collision est réglé sur sa valeur la plus sensible.

Il est recommandé de désactiver la détection de distraction dans l'application **ADAS** de l'écran tactile dans les mêmes cas que ceux pour lesquels il est recommandé de désactiver les systèmes d'aide au maintien dans la voie et de frein de sécurité actif.

Alerte du conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.

De plus,  s'allume.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de  et d'un signal sonore plus prononcé.


Réinitialisation

Selon la version, la détection de la somnolence ou de la distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :


- le contact est coupé depuis quelques minutes
- le véhicule continue à rouler sous les 65 km/h pendant quelques minutes
- la ceinture de sécurité conducteur a été déboutlée et la porte conducteur a été ouverte
- le conducteur a changé
- le système est resélectionné

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.

 Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.
ou

Accès direct aux **raccourcis des aides à la conduite**.

La désactivation est signalée par l'allumage de ce témoin  au combiné d'instruments.

Anomalie



S'allume au combiné lorsqu'un défaut est détecté, accompagné d'un message et d'un signal sonore.



S'allume sur le combiné lorsque le système d'avertissement sonore rencontre une anomalie. Consulter un atelier.

En fonction du message, vérifier que :

- Les objectifs de la caméra sont propres.
- La caméra de surveillance du visage n'est pas perturbée par le port de lunettes de soleil par le conducteur.

Si le défaut ne peut être éliminé, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc. Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.
- aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- véhicules proches à l'avant
- routes sinueuses ou routes étroites
- assistance avancée au maintien de trajectoire active
- caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- conducteur portant des lunettes ou des lunettes de soleil avec certaines caractéristiques (comme, mais pas seulement, une protection infrarouge élevée)
- la caméra de surveillance du conducteur est exposée à des températures extrêmement élevées

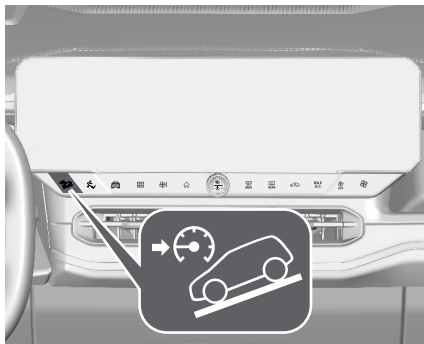
SYSTÈME D'ASSISTANCE À LA CONDUITE HORS ROUTE ET GAMME LENTE

CONTRÔLE DE DESCENTE EN PENTE (HADC)

Ce système permet de réduire le risque de glissade ou d'emballement du véhicule lors de sa progression en descente, en marche avant comme en marche arrière. En descente, le système assiste le conducteur dans la mise en mouvement du véhicule à une vitesse constante, en fonction du rapport engagé, tout en relâchant progressivement les freins.

Activation

Pour activer le contrôle de descente en pente, appuyer sur l'interrupteur dédié du tableau de bord MUX.



Le système s'active lorsque la vitesse est inférieure à 30 km/h. Dès que le véhicule commence sa descente, le conducteur peut relâcher les pédales d'accélérateur et de frein, le système régule la vitesse. Le conducteur peut utiliser le régulateur de vitesse/ACC pour régler la vitesse choisie. Si le système fonctionne, le feu stop s'allume automatiquement. Si la vitesse dépasse 30 km/h (18 mph), la régulation est interrompue. Le témoin du combiné d'instruments devient gris. Cependant, la LED du bouton reste allumée.

La régulation reprend automatiquement si la vitesse tombe sous 30 km/h, si la pente dépasse 5% et si les conditions de relâchement de la pédale sont réunies.

Désactivation

Appuyer de nouveau sur jusqu'à l'extinction de la DEL du bouton. Le témoin vert du combiné d'instruments s'éteint aussi.

Défaillance

Si le témoin vert ne s'allume pas ou clignote après une pression sur le bouton, une défaillance est présente dans le système.

Prendre contact avec un atelier.

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉMARRAGE EN PENTE (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

AVERTISSEMENT

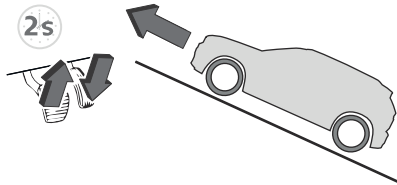
Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

⚠ AVERTISSEMENT

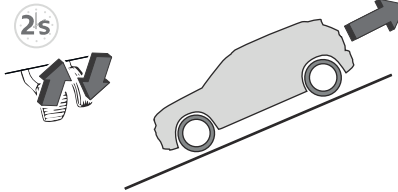
L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement





En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode **D** est sélectionné.
- Si le mode **D** est sélectionné sur le sélecteur de mode de conduite.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Défaillance

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement   s'allument de manière fixe au combiné d'instruments, accompagnés d'un message. Faire vérifier par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

CARACTÉRISTIQUES DE L'AIDE AUX FONCTIONS UTILITAIRES

RECONNAISSANCE DES PANNEAUX ROUTIERS (TSR)

i REMARQUE




Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre




Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS).

Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée locale, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.
- Certains panneaux routiers supplémentaires détectés par la caméra.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Panneau routier supplémentaire détecté	Affichage de la vitesse associée au panneau routier supplémentaire
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glaces est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (exemple)
Limitation de vitesse pour les véhicules	90 km/h (exemple)

Panneau routier supplémentaire détecté	Affichage de la vitesse associée au panneau routier supplémentaire
dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3°C : 30 km/h (exemple) avec un symbole de flocon de neige
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (exemple) avec un symbole d'horloge

i REMARQUE

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement.
 Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.
 Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

⚠ AVERTISSEMENT

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.

La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

AVERTISSEMENT

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

REMARQUE

Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.

L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichages au combiné d'instruments



1. Indication de la fin de limitation de vitesse
- ou
2. Indication de la limitation de vitesse détectée



Le système est activé, mais il n'est pas capable de détecter le panneau de signalisation ou les informations sur la limitation de vitesse ne sont pas connues.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

REMARQUE

Le signal sonore peut être désactivé au menu ADAS de l'écran tactile.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque la vitesse du véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 3 secondes.



Si le véhicule continue à dépasser la vitesse maximale, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 8 secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type "galette" ou chaînes à neige.
- Pneu réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.




- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Paramètres


Activation/désactivation

Alerte de survitesses

Par défaut, le signal sonore d'alerte de dépassement de vitesse est activée à chaque démarrage du moteur.

 L'alerte de dépassement de vitesse peut être désactivée soit dans l'application ADAS de l'écran tactile, soit par un appui long sur le bouton physique ADAS ou


Accès direct aux **raccourcis des aides à la conduite**.

 En cas de désactivation de l'alerte sonore d'excès de vitesse, ce témoin s'allume quelques secondes au combiné d'instruments.


Changement de limite de vitesse


REMARQUE

Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.

 Il est possible d'activer / désactiver la tonalité de changement de limite de vitesse dans l'application ADAS de l'écran tactile.

Dysfonctionnement

 En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

 Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est masqué. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de saletés, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après nettoyage du champ de détection

Reconnaissance étendue des panneaux de signalisation

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux routiers et les affiche au combiné d'instruments.

À son approche, le symbole du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Le mode d'affichage sélectionné doit être "**Conduite**".


AVERTISSEMENT

Les panneaux routiers réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Les panneaux peuvent varier en fonction de la configuration du véhicule.

Activation/désactivation

 Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ASSISTANT DE DÉTECTION DES PANNEAUX ROUTIERS (TSA)

⚠️ AVERTISSEMENT

Le panneau routier réel est toujours prioritaire par rapport au panneau routier affiché au combiné.

⚠️ ATTENTION

Le système est destiné à aider le conducteur dans une plage de vitesse définie pour identifier certains panneaux routiers. Ne pas ignorer les panneaux routiers qui ne sont pas affichés par le système.

Ne pas laisser cette caractéristique spéciale vous inciter à prendre des risques en conduisant.

Adapter toujours la vitesse aux conditions de la route, de la circulation et aux conditions météorologiques.

Les systèmes d'aide à la conduite ne dégagent pas le conducteur de toute responsabilité quant à l'utilisation du véhicule. En cas de conduite à l'étranger, s'assurer que le véhicule utilise l'unité de vitesse du pays correspondant. Si nécessaire, sélectionner les unités correctes dans l'écran d'information.

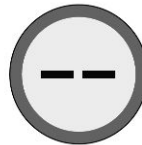
Selon version, deux systèmes différents sont disponibles.

Assistant de vitesse intelligent

À l'aide de la caméra montée en haut du pare-brise et du système de navigation intégré au véhicule, ce système détecte et lit les panneaux de limitation de vitesse et de fin de limitation de vitesse au combiné. Jusqu'à deux panneaux de limitation de vitesse, y compris des panneaux supplémentaires, sont affichés au combiné. Si plusieurs limites de vitesse sont reconnues, le véhicule peut analyser et afficher la limite de vitesse en vigueur.

Lorsqu'un panneau routier pour une certaine zone, par exemple une ville ou une autoroute, est reconnu et que le véhicule est équipé d'une navigation intégrée, la limite de vitesse correspondante est également affichée.


Si le système est activé, mais ne détecte pas de panneau de limite de vitesse, le panneau suivant s'affiche :




Si le véhicule dépasse la limite de vitesse d'au moins 5 km/h, la limite de vitesse affichée clignote pendant 10 secondes environ.

Activation

La fonction de limitation de vitesse de l'assistant de détection des panneaux routiers est activée via l'**aide à la conduite**.

Appuyer sur  en dessous de l'écran d'information et activer l'**aide à la conduite**.



Appuyer sur  au volant plusieurs fois jusqu'à ce que le mode d'aide à la conduite soit sélectionné.

L'écran d'**aide à la conduite** s'affiche au combiné.

1

2

3

4

5

6

7


8

9

10

Désactivation



Appuyer sur  plusieurs fois jusqu'à ce que le mode pour désactiver l'aide soit sélectionné.

Mise à jour des données cartographiques de navigation

Pour préserver la performance du système, il convient de mettre régulièrement à jour la carte de navigation.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Système d'infodivertissement .

ASSISTANT DE VITESSE INTELLIGENT AVANCÉ

Ce système affiche en permanence les informations relatives aux limitations de vitesse au combiné, indépendamment de la vitesse du véhicule.

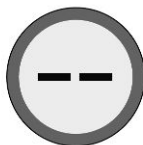
Selon version, la fourniture de l'information sur les limites de vitesse implique les systèmes suivants :

- la caméra montée en haut du pare-brise
- système de navigation intégré dans le véhicule
- service de télématique

En cas de conduite sur des routes sans limites de vitesses, par exemple sur les autoroutes allemandes, le panneau suivant s'affiche :



Si aucune information de limite de vitesse ne peut être obtenue, le panneau suivant est affiché :




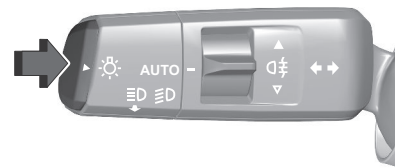
Si une nouvelle limite de vitesse est communiquée, un signal sonore de confirmation est émis. Le signal sonore de confirmation peut être activé/désactivé à l'écran d'information.

Si le véhicule est conduit à une vitesse d'au moins 20 km/h et que la limite de vitesse est dépassée, la limite de vitesse affichée au combiné clignote après un certain temps et un signal sonore est émis après un certain temps.


Le moment de l'occurrence varie. Le message clignotant et le signal sonore disparaissent après quelques secondes. En raison des exigences légales, le signal sonore ne peut être désactivé que jusqu'à la prochaine mise du contact.


Selon la version, le signal sonore peut être désactivé par une :

- Appui long sur 
- Appui long sur le bouton





- Appui long sur 


Si le signal sonore est désactivé,  s'allume pendant quelques secondes.

En cas d'anomalie,  s'allume de manière permanente. Prendre contact avec un atelier.

Défaillance

En cas d'anomalie du système,  s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

 s'allume au combiné, accompagné d'un message pour signaler que la caméra est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être

nettoyée. Si  est toujours allumé après avoir nettoyé la caméra, prendre contact avec un atelier.

Conditions de fonctionnement

Pour pouvoir fournir des informations sur les limites de vitesse spécifiques à chaque pays, le véhicule doit identifier le pays où il est utilisé. Si une liste correspondante de pays est disponible à l'écran d'informations, le pays doit être sélectionné manuellement. Si ce n'est pas le cas, le pays est sélectionné automatiquement.

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est transmise via l'unité de télématique et supprimée immédiatement après traitement.

La géolocalisation du véhicule n'est pas toujours possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité de Uconnect.

REMARQUE

Il est possible de signaler une information erronée permanente sur les limites de vitesse sur notre site Internet.

Mise à jour des données

Pour préserver la performance du système, il convient de mettre régulièrement à jour le logiciel du véhicule et la carte de navigation. Une mise à jour de la carte de navigation est mise à disposition au moins une fois par an. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Système d'infodivertissement. Pour la mise à jour du logiciel du véhicule, consulter un atelier.

Limitations du système

L'assistant de détection des panneaux routiers peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Conduite sur route sinueuse ou vallonnée.
- Conduite avec des chaînes à neige.
- Zone de l'écran dans laquelle est située la caméra avant pas propre ou obstruée

par des objets étrangers, par exemple des autocollants.

- Visibilité limitée en raison des conditions climatiques, comme le brouillard, la pluie ou la neige.
- Projections sur la route par le véhicule qui précède.
- Lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra.
- Limitation de vitesse peinte sur la surface de la route.
- Panneaux routiers totalement ou partiellement recouverts ou difficilement identifiables.
- Panneaux routiers mal installés ou endommagés ou enlevés.
- Panneaux routiers pas conformes à la convention de Vienne sur la signalisation routière.
- Selon version, les données de la carte de navigation peuvent être obsolètes.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneumatiques présentent une perte de pression.

Il compare les informations transmises par les capteurs de vitesse de roues à des valeurs de référence **qui doivent être réin-**



italisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue.

 **AVERTISSEMENT**

Le système TPMS ne remplace en aucun cas la vigilance du conducteur et la nécessité de vérifier régulièrement la pression des pneus (y compris la roue de secours), surtout avant un long voyage. Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Aggrave la tenue de route
- Allonge les distances de freinage
- Provoque l'usure excessive des pneus
- Augmente la consommation d'énergie

 **REMARQUE**

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus. Pour plus d'informations sur les **Roues et pneus**, se reporter aux rubriques correspondantes.

 **REMARQUE**

Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant, accompagné d'un signal sonore et, suivant équipement, de l'affichage d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

 **AVERTISSEMENT**

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu. Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de

pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.

- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

 **AVERTISSEMENT**

En roulant à moins de 40 km/h ou en adoptant un style de conduite dynamique, l'alerte TPMS peut être retardée. Après une perte de pression soudaine ou un éclatement du pneu, l'alerte n'est pas immédiatement déclenchée. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

 **REMARQUE**

L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

 **AVERTISSEMENT**

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus.
Vérifier la pression des 4 pneus avant d'effectuer la réinitialisation.
Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Lorsque le véhicule est à l'arrêt, réinitialiser le système en appuyant sur **Paramètres > Véhicule > Sécurité > Réinitialisation TMS > OUI**.

Un signal sonore et un message confirment la réinitialisation.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

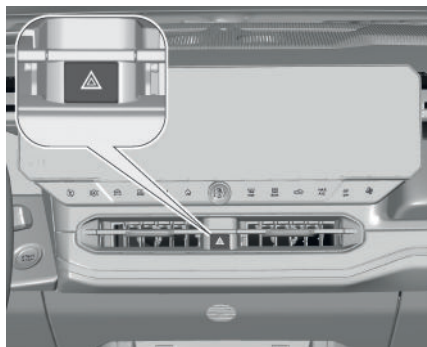
EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE

ACTIVATION DES FEUX DE DÉTRESSE

Le bouton des feux de détresse se trouve au-dessus de l'écran.

Appuyer sur le bouton (voir figure) pour allumer les feux de détresse.



FEUX DE DÉTRESSE AUTOMATIQUES

Les feux de détresse s'éteignent lorsque la décélération tombe en dessous d'un certain seuil ou que le système ABS n'est plus actif. Les lumières s'éteignent automatiquement à la fin du freinage d'urgence.

Lorsque le bouton est activé, tous les clignotants directionnels clignotent pour avertir la circulation venant en sens inverse d'une urgence. Appuyer sur le bouton une seconde fois pour éteindre les feux de détresse.

En quittant le véhicule pour demander de l'aide, les feux de détresse continuent de fonctionner même si le bouton START STOP est en position STOP.

REMARQUE Il s'agit d'un système d'alerte d'urgence et il ne doit pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. L'utiliser uniquement lorsque le véhicule est désactivé ou pour signaler un danger aux autres automobilistes.

REMARQUE En cas d'utilisation prolongée, les feux de détresse peuvent décharger la batterie.

ASSIST ET SOS

(selon version/marché)



- 1 eCall (SOS)
- 2 ASSISTANCE

i REMARQUE

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

i REMARQUE

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau.

Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i REMARQUE

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et STELLANTIS. Il peut être configuré au combiné d'instruments.

! AVERTISSEMENT

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.

- Le voyant clignote en rouge : batterie de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.

Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

i REMARQUE

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

i REMARQUE

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

i REMARQUE**Traitement des données**

Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des

données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD. Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112. La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage. Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Pour plus d'informations sur eCall et les données personnelles, voir le chapitre **Informations du client**.

REMARQUE

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

REMARQUE

Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacy-rights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

APPEL D'URGENCE (ECALL)

(selon version/marché)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur votre véhicule ou proposé en option.

Le système eCall (SOS) fournit un contact direct avec les services d'urgence et est entièrement intégré au véhicule. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton (1).

Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc. Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur le bouton (1) pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirmeront que l'appel a été passé aux services d'urgence¹

Le système eCALL (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents²

¹ Conformément aux conditions générales d'utilisation du service, disponibles dans les points de vente, et sous réserve des limites technologiques et techniques

² Selon la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule. La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

- Appuyer de nouveau sur le bouton (1) pour annuler immédiatement la demande.

Le voyant clignote pendant l'envoi des données du véhicule, puis reste allumé lorsque la communication est établie.

Appel d'urgence manuel

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton SOS (1) dans le vide-poches de pavillon pendant plus de trois secondes. La LED clignote pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif. En appuyant sur le bouton SOS immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu. La LED s'éteint.

Appel d'urgence automatique

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification

automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

APPEL D'ASSISTANCE

(selon version/marché)

AVERTISSEMENT

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche. Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

- En cas de panne du véhicule, appuyer plus de (2 secondes sur le bouton 2 pour demander une assistance (confirmée par un message vocal)³
- Appuyer de nouveau sur le bouton pour annuler immédiatement la demande.

TRIANGLE DE PRÉSIGNALISATION

(selon version)

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté. Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du hayon pour le rangement d'un triangle de présignalisation. Après ouverture du hayon, déverrouiller le couvercle en tournant la vis d'un quart de tour vers la gauche.

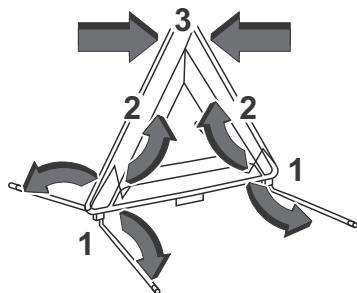
AVERTISSEMENT

Avant de descendre du véhicule. Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

ASSEMBLAGE DU TRIANGLE

Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, voir la figure. Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

³ Selon la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule. La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

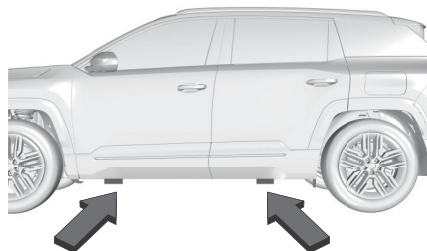


PLACEMENT DU TRIANGLE

Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET CHANGEMENT D'UNE ROUE

Les positions de mise sur cric (voir figure) affichées concernent l'utilisation de bras de levage et de crics accessoires utilisés pour remplacer les pneus hiver/été.



Position du bras avant de la plateforme de levage centrée sous le point de levage du véhicule concerné indiqué par le symbole ▽ sur la garniture sous la porte.

Position du bras arrière de la plateforme de levage centrée sous le point de levage du véhicule concerné indiqué par le symbole ▽ sur la garniture sous la porte.

Position du bras arrière (version BEV) : placer le pied du cric sur le sol et vérifier qu'il se trouve directement en dessous du point de levage arrière sur le rail de montage de la batterie de traction (pour plus d'informations, se reporter au paragraphe "Dépose des roues" du présent chapitre).

KIT D'OUTILS POUR CHANGEMENT D'UNE ROUE

(selon version)

Les outils se trouvent dans la boîte à outils sous le plancher de coffre ou dans un sac dédié.

Sa composition dépend de l'équipement du véhicule :

- kit de réparation de pneu (kit de dépannage provisoire de pneus)
- roue de secours (selon version/marché)

AVERTISSEMENT

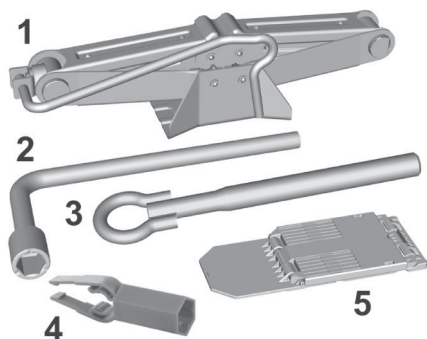
Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon l'équipement. Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

Pour accéder à la boîte à outils, procéder comme suit :

- ouvrir le hayon
- soulever le plancher du coffre au-delà des deux butées escamotables
- placer le plancher du hayon sur les deux butées pour le maintenir en place

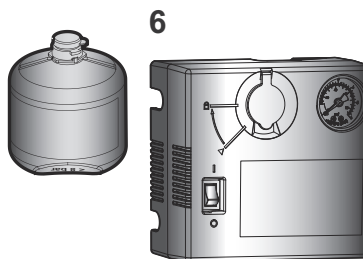
Le kit de pneu sera fixé à gauche du cuvelage de pneu.

Boîte à outils pour le changement de roue (selon équipement)



- (1) Cric pour soulever le véhicule
- (2) Clé démonte-roue pour retirer les boulons de roue
- (3) Anneau amovible de remorquage
- (4) Outil démonte cache-boulons (pour les roues en alliage)
- (5) Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)

kit de réparation de pneu (kit de dépannage provisoire de pneus)



- (6) Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse. Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Cric

À noter que :

- le cric pèse environ 2 kg
- le cric ne nécessite aucun réglage
- le cric ne peut pas être réparé et en cas de défaillance, il doit être remplacé par un autre cric d'origine
- aucun outil autre que son dispositif de manivelle ne peut être monté sur le cric

Maintenance du cric

- empêcher toute saleté de se déposer sur la "vis sans fin"
- garder la "vis sans fin" lubrifiée
- ne jamais modifier le cric

Conditions dans lesquelles ne pas utiliser le cric

- températures inférieures à -40°C
- sur sol sableux ou boueux
- sur terrain inégal
- sur des pentes abruptes dans des conditions météorologiques extrêmes : orages, typhons, ouragans, blizzards, tempêtes, etc.
- en contact direct avec le moteur ou pour des réparations sous le véhicule
- sur des bateaux

AVERTISSEMENT

Le cric est un outil exclusivement conçu pour changer une roue en cas de crevaison ou de dommage d'un pneu du véhicule sur lequel il est monté ou sur des véhicules du même modèle. Tout autre usage, par exemple levage d'autres modèles de véhicule ou d'objets différents, est strictement interdit. Ne jamais utiliser pour des activités d'entretien ou de réparation sous la voiture ou pour permuter les roues été/hiver et vice versa. Ne jamais se

glisser sous le véhicule surélevé. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, contacter un concessionnaire STELLANTIS. Un mauvais positionnement du cric peut provoquer la chute du véhicule surélevé : n'utiliser que dans les positions indiquées. Ne pas utiliser le cric pour des charges plus élevées que celle indiquée sur son étiquette. Ne jamais démarrer le moteur avec le véhicule soulevé. Si le véhicule est soulevé plus que nécessaire, il pourrait devenir plus instable et chuter violemment. Ainsi, soulever le véhicule uniquement au besoin afin d'accéder à la roue de secours.

AVERTISSEMENT

En tournant la poignée du cric, vérifier qu'elle peut tourner librement sans que la main n'entre en contact avec le sol. Les composants mobiles du cric (vis et joints) peuvent aussi provoquer des blessures ; ne pas y toucher. En cas de contact avec la graisse de lubrification, se laver méticuleusement.

AVERTISSEMENT

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation

UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).

ROUE DE SECOURS

(selon version/marché)

Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagG19>



La roue de secours temporaire se trouve dans le coffre, sous le recouvrement de plancher.

La roue de secours est classifiée roue de dépannage en raison de sa taille par rapport aux autres roues du véhicule et selon les réglementations nationales.

Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire.

Pour l'enlever, procéder comme suit :

- ouvrir le hayon et enlever le plancher de coffre
- la roue de secours à usage temporaire est fixée par un écrou papillon. Dévisser l'écrou et retirer la roue de secours
- après le changement de roue, si aucune roue n'est placée dans le cuvelage de roue de secours, resserrer l'écrou papillon et fermer le plancher de coffre

- après avoir remonté la roue standard, placer la roue de secours temporaire dans le cuvelage de roue et la fixer avec l'écrou papillon

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser 80 km/h. Prendre les virages à vitesse modérée. Ne pas utiliser pendant une période prolongée.

REMARQUE

Selon version, la roue de secours est homogène en tôle, non homogène ou de type « galette ».

DÉMONTAGE DES ROUES

AVERTISSEMENT

Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant. Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode P de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact. Vérifier l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement sur le tableau de bord.

Vérifier impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et sont situés dans une zone garantissant leur sécurité. Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer, en particulier les véhicules électriques. Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

i REMARQUE

Roue avec enjoliveur

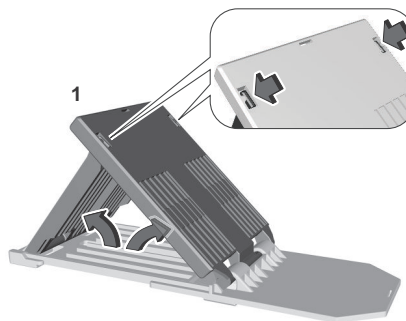
Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.

Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

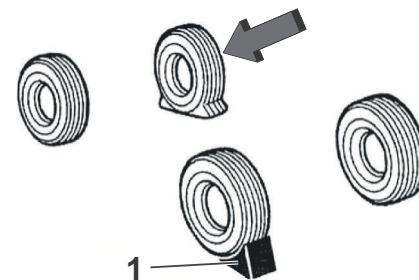
- Arrêter le véhicule dans une position qui n'est pas dangereuse par rapport à la circulation en sens inverse, où le pneu peut être remplacé en toute sécurité, aussi loin que possible du côté de la route. Le sol doit être aussi plat et compact que possible. Les roues avant doivent être en position de ligne droite

- allumer les feux de détresse, serrer le frein de stationnement électrique, mettre la commande PRND sur P et laisser les roues braquées
- Arrêter le moteur
- Avant de sortir du véhicule, enfiler le gilet réfléchissant (si la réglementation en vigueur l'exige). Dans tous les cas, respecter les lois sur la sécurité routière en vigueur dans le pays où l'on voyage
- S'il est nécessaire d'arrêter le véhicule sur une route en pente particulièrement forte, ou sur une surface instable, prendre la cale (1) (selon équipement) et la déplier, comme indiqué sur la figure.



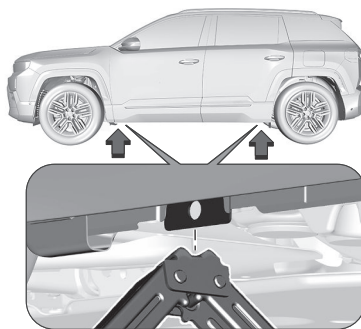
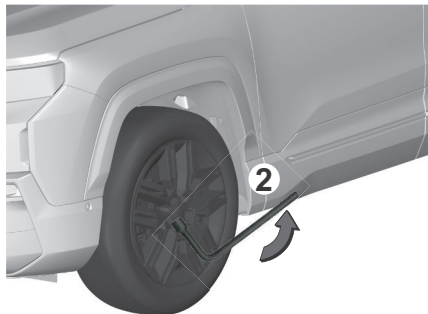
- positionner la cale (1) ou une pierre à l'arrière, sur la roue diagonalement opposée à la roue à remplacer, de manière à éviter tout mouvement intem-

pestif du véhicule lorsqu'il est soulevé du sol



- Si le sol sur lequel le véhicule se trouve est meuble, placer une plaque solide (environ 1 cm d'épaisseur) sous le cric
- Retirer les objets lourds du véhicule avant de soulever le cric
- Avertir tout passant que le véhicule est sur le point d'être soulevé : toutes les personnes doivent être tenues à l'écart du véhicule et personne ne doit le toucher jusqu'à ce qu'il soit abaissé. Aucun occupant ne doit rester dans le véhicule
- si le véhicule est équipé de jantes en alliage et que le couvercle du moyeu recouvre les boulons de fixation, utiliser le démonte-cache-boulons avec le plus grand soin pour retirer l'enjoliveur.

- avant de soulever le véhicule, utiliser la clé démonte-roue (2) pour desserrer, sans les enlever, les boulons de fixation de la roue sur laquelle se trouve le pneu crevé. Lorsque la roue repose encore sur le sol, il suffit de tourner les boulons d'un tour dans le sens anti-horaire.

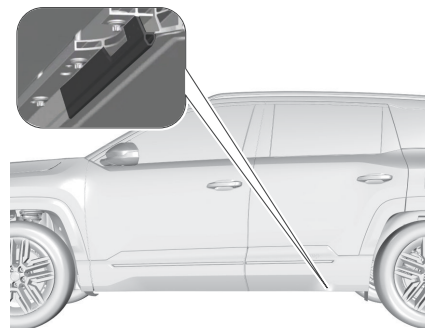


- régler le cric à la hauteur nécessaire. Le positionner directement sous le point de levage, en le centrant aussi précisément que possible, comme illustré, afin d'éviter tout glissement

Version BEV

- avant de positionner le vérin, veiller à déposer le couvercle dans les points de levage, si nécessaire
- placer le cric sous le véhicule, près de la roue à changer, en veillant à ce qu'il soit correctement positionné sous le point de levage du véhicule concerné

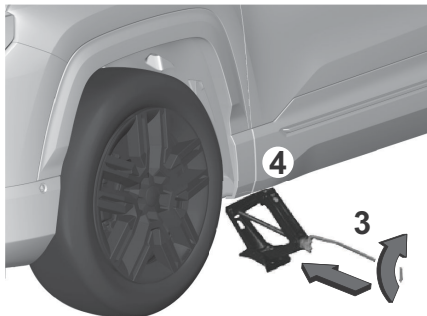
- Pour la version BEV, pour le point de levage arrière, positionner le cric directement sous le rail de montage de la batterie de traction. Il n'est pas nécessaire d'enlever un quelconque couvercle.



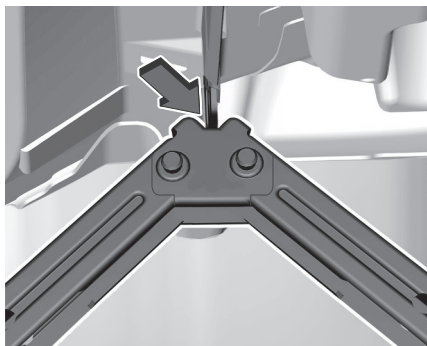
- régler le cric à la hauteur nécessaire. Le positionner directement sous le point de levage, en le centrant aussi précisément que possible, comme illustré, afin d'éviter tout glissement



- tourner le levier (3) dans le sens horaire jusqu'à ce que le support du cric soit fermement inséré dans la zone de levage (4) du longeron sous la porte ▽



- S'assurer que le bord de la carrosserie soit adapté à l'encoche dans le cric



⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric peut glisser ou s'effondrer - risque de blessures ! Veiller à placer le cric strictement à l'un des points de levage sous le véhicule, en vérifiant que la tête du cric est centrée sous la zone de contact du véhicule. Dans le cas contraire, il existe un risque de dommages au véhicule ou de chute du cric - risque de blessures !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric. Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.

- Quand le cric est bien aligné, tourner la clé démonte-roue jusqu'à ce que la roue ne touche plus le sol



- dévisser complètement les boulons de roue
- retirer délicatement la roue et la poser à plat sur le sol

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas lubrifier les boulons de roues.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

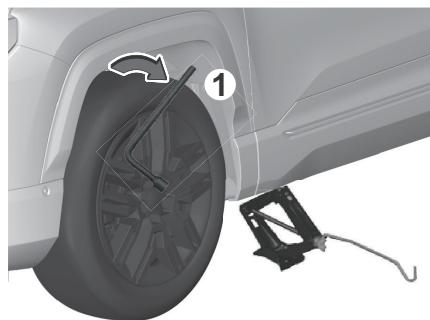
10

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric. Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.

MONTAGE DES ROUES

- Veiller à ce que les surfaces de contact entre la roue de secours et le moyeu soient propres afin que les boulons de fixation ne se détachent pas
- insérer la roue de secours ou la roue compacte (selon équipement) sur le moyeu
- visser les boulons à la main jusqu'en butée



- effectuer un pré-serrage boulons vis avec la clé démonte-roue (1)

⚠ AVERTISSEMENT

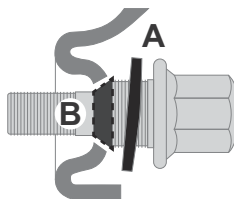
Ne pas lubrifier les boulons de roues.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, les boulons de roue peuvent toujours être utilisés. Les rondelles (A) n'entrent pas en contact avec l'acier de la roue de secours.

Le maintien de la roue se fait par l'appui conique (B) de chaque vis.



- Actionner le cric (2) et abaisser complètement le véhicule
- enlever le cric



- serrer les boulons de fixation en passant alternativement d'une colonne à l'autre comme illustré. En cas de doute sur le

- couple de serrage des boulons, contacter un concessionnaire STELLANTIS.
- remonter le cache-boulons sur chacun des boulons (selon équipement)
- ranger l'outillage.

AVERTISSEMENT

Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric peut glisser ou s'effondrer - risque de blessures ! Veiller à placer le cric strictement à l'un des points de levage sous le véhicule, en vérifiant que la tête du cric est centrée sous la zone de contact du véhicule. Dans le cas contraire, il existe un risque de dommages au véhicule ou de chute du cric - risque de blessures !

Avertissements

- Ne jamais changer simultanément plusieurs roues.
- N'utiliser le cric que pour remplacer les pneus crevés, pas pour monter des pneus hiver ou été au changement de saison.
- Le cric ne nécessite aucune maintenance.
- S'il est absolument nécessaire de travailler sur la surface de la route ou à proximité de celle-ci, faire attention aux véhicules en transit.
- Faire particulièrement attention lors de l'utilisation de la clé pour déposer les boulons de fixation de roue : il peut y avoir des bords tranchants.
- Le fait de lever la voiture plus que nécessaire peut réduire sa stabilité. Le cric peut glisser et blesser les personnes se trouvant à proximité. Ne pas soulever le véhicule plus que nécessaire pour déposer la roue.
- Les pneus à bande de roulement unidirectionnelle peuvent être identifiés par des flèches sur le côté du pneu qui indiquent le sens de rotation. Il est obligatoire de respecter cette direction. Ce n'est que de cette façon que les pneus conservent leurs caractéristiques en termes d'adhérence, de bruit, de résistance à l'usure et de drainage sur les surfaces humides.
- Si, après une crevaison, il est nécessaire de monter un tel pneu dans le mauvais sens, il sera nécessaire de continuer à conduire avec beaucoup de prudence, car les performances du pneu sont limitées dans ces conditions. Cette précaution doit être surtout à l'esprit lorsque la chaussée est mouillée.
- Pour tirer pleinement parti de la bande de roulement unidirectionnelle, il est conseillé de remettre toutes les roues dans le bon sens de rotation dès que possible.
- Vérifier que la roue de secours est installée avec la valve orientée vers l'extérieur. La roue peut être endommagée si elle n'est pas installée correctement.
- Si le véhicule est équipé d'un enjoliveur, ne pas essayer de le poser sur la roue de secours.
- Pour éviter tout risque de blessure, le serrage complet des boulons ne doit être effectué que lorsque toutes les roues du véhicule sont au sol, afin d'éviter que le véhicule ne tombe du cric.
- Après avoir parcouru environ 40 km, s'arrêter et vérifier que les boulons de fixation sont correctement serrés.
- Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours par un concessionnaire STELLANTIS. Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

APRÈS LE CHANGEMENT DE ROUE

La roue abîmée ne peut pas être rangée à la place de la roue de secours.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



⚠ AVERTISSEMENT

Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (frein à sécurité active, régulateur de vitesse adaptatif, ...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h ou la distance maximale de 80 km.

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

⚠ AVERTISSEMENT

Se rendre chez un concessionnaire STELLANTIS ou dans un atelier qualifié. Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours. Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le techni-

icien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

KIT DE RÉPARATION DES PNEUMATIQUES

(selon version)

OUTILLAGE DE RÉPARATION DES PNEUS

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans l'atelier le plus proche.

Les petits dégâts sur la bande de roulement du pneu peuvent être réparés avec le kit de réparation de pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

Les dégâts au pneu d'une taille supérieure à 4 mm ou se situant dans le flanc du pneu ne peuvent pas être réparés à l'aide du kit de réparation des pneus.

En cas de pneu plat :

- serrer le frein de stationnement électrique et appuyer sur la touche P de la commande rotative
- prendre le kit de réparation des pneus qui se trouve dans le coffre sous le plancher

Pour procéder à la réparation, suivre les instructions figurant sur l'étiquette du kit de réparation des pneus ou lire la description complète dans le Manuel d'utilisation. Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur thermique tourne (versions e-Hybride rechargeable et 48 V) ou lorsque le moteur électrique est prêt (version électrique).

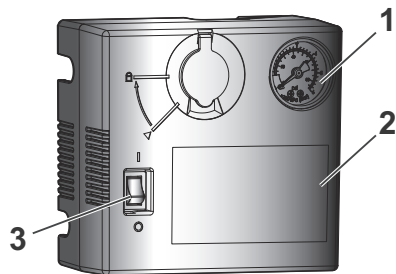
⚠ AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de ré-initialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

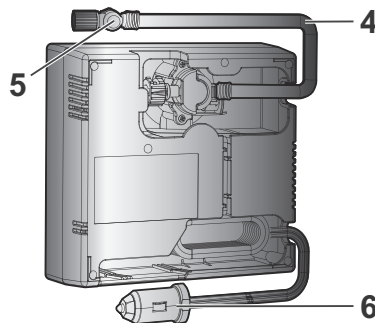
i REMARQUE

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu endommagé.

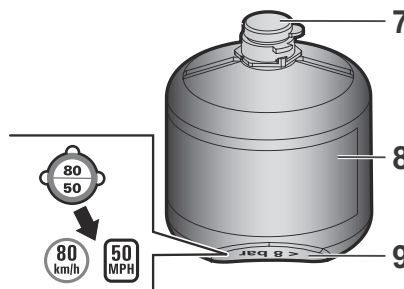
Description du kit

Le kit de réparation des pneus est constitué des éléments suivants :

- (1) Manomètre
- (2) Étiquette d'instructions
- (3) Commutateur MARCHE/ARRÊT



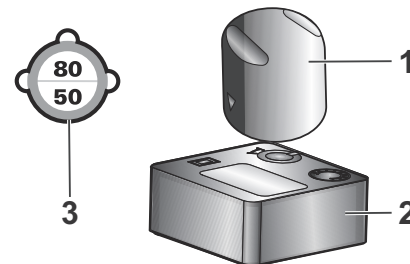
- (4) Tube à air
- (5) Bouton de dégonflage
- (6) Câble/prise d'alimentation 12V



- (7) Bouchon du flacon de produit de colmatage

- (8) Flacon de produit de colmatage et date d'expiration
- (9) Étiquette de vitesse

Le kit est constitué d'un compresseur (1), d'une cartouche (2) contenant le produit de colmatage et d'un autocollant (3) sur lequel est inscrit « Max 80 km/h », à apposer dans un endroit bien visible (par exemple sur la planche de bord ou le volant) après la réparation du pneu.



Le kit de réparation rapide des pneus (voir figure) est situé dans le coffre ou dans la boîte à outils et se compose d'un compresseur (2) et d'une cartouche contenant un fluide d'étanchéité (1) et un autocollant adhésif (3) portant la mention "Max km 80 km/h", qui doit être placé dans une position clairement visible (par exemple, le tableau de bord) après la réparation des pneus.

PROCÉDURE DE RÉPARATION DES PNEUS

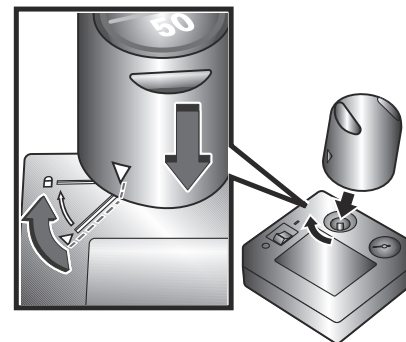
Procéder comme suit :

- arrêter le véhicule dans une position qui ne présente aucun danger pour la circulation en sens inverse, et où la roue peut être changée en toute sécurité. La voiture doit être garée dans un garage, un parking ou une zone de service, et la surface du sol doit être la plus plane possible et suffisamment compacte
- couper le moteur, allumer les feux de détresse, serrer le frein de stationnement électrique et mettre la commande PRND sur P
- braquer complètement les roues
- sur pente raide, placer une cale ou une pierre derrière les roues
- avant de sortir du véhicule, enfiler le gilet réfléchissant (si la réglementation en vigueur l'exige). Dans tous les cas, respecter les lois sur la sécurité routière en vigueur dans le pays où l'on voyage
- Vérifier que tous les passagers sortent du véhicule et se mettent dans un lieu sûr où ils ne risquent pas d'entraver la circulation ou d'être exposés au risque de blessures. En cas de crevaison, changer le pneu conformément aux lois du pays dans lequel l'on se trouve
- couper le contact

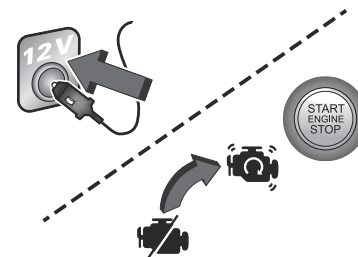
- prendre le kit, détacher l'étiquette de limite de vitesse et la fixer dans un endroit bien visible, par exemple sur le volant (voir figure)



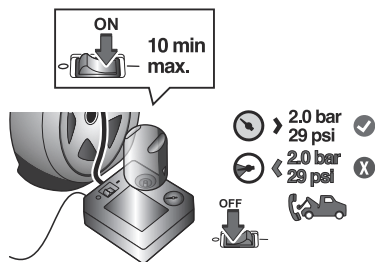
- ouvrir le bouchon sur le compresseur, engager la cartouche et la tourner d'un quart de tour dans le sens horaire



- enlever le bouchon de la valve du pneu et visser le tuyau noir du compresseur sur la valve
- vérifier que le commutateur ON/OFF est en position "O" (OFF)
- insérer le connecteur électrique dans la prise 12 V de la voiture et démarrer le moteur

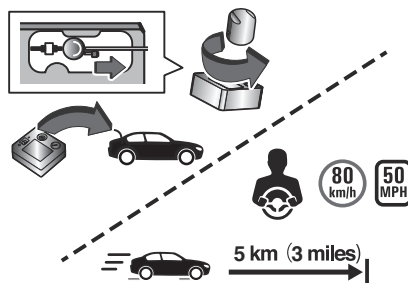


- mettre le commutateur ON/OFF en position "I" (ON) pour démarrer le compresseur



- lorsque le manomètre indique la pression préconisée, mettre le commutateur ON/OFF en position "O" (OFF) pour arrêter le compresseur

Si le manomètre indique une pression inférieure à 2,0 bar/29 psi dans les 10 minutes suivant le démarrage du compresseur, couper le compresseur, débrancher le tube noir du compresseur de la valve du pneu, dévisser la cartouche en la tournant d'un quart de tour dans le sens anti-horaire et l'enlever. Déplacer le véhicule d'environ 10 mètres pour que le produit d'étanchéité puisse se répartir dans le pneu.

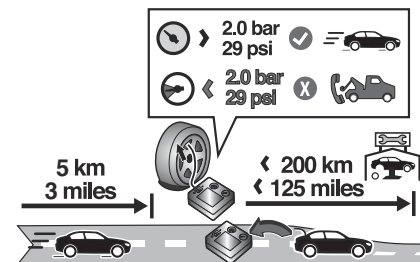


Arrêter le moteur, allumer les feux de détresse, arrêter la voiture en toute sécurité, serrer le frein de stationnement électrique, sélectionner la position de stationnement (P), laisser les roues complètement braquées, puis arrêter le moteur. En cas de stationnement sur une pente raide, mettre une cale ou une pierre derrière les roues et rétablir la pression à la valeur prévue à l'aide du tube noir du compresseur.

Dans ce cas également, si la pression est inférieure à 2,0 bar / 29 psi 10 minutes après l'activation du compresseur, ne pas reprendre la route mais contacter un concessionnaire STELLANTIS.

Au bout d'environ 5 km, s'arrêter en toute sécurité, allumer les feux de détresse, mettre le sélecteur en position P, laisser les roues entièrement braquées, puis couper le moteur. Lorsque le véhicule est stationné

sur une pente raide, placer une cale ou une pierre derrière les roues.



Prendre le compresseur et rétablir la pression à l'aide du tuyau de gonflage noir. Si la pression indiquée est supérieure à 2,0 bar / 29 psi, rétablir la pression et se rendre dès que possible en toute sécurité chez un concessionnaire STELLANTIS.

- Si la pression est inférieure à 2,0 bar / 29 psi, ne pas reprendre la route mais contacter un concessionnaire STELLANTIS.
- Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ 5 km à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

⚠ AVERTISSEMENT

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon. Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération. Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

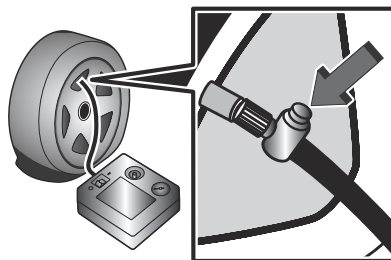
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter impérativement un concessionnaire ou un atelier qualifié pour faire

vérifier la réparation et faire changer le pneu.

Clapet de surpression

Si la pression du pneu est supérieure à la valeur attendue, il est possible de la réduire après avoir éteint le compresseur à l'aide du bouton situé à proximité du raccord de fixation du tube noir (voir figure).



CONTRÔLE - RÉGLAGE DE LA PRESSION DES PNEUS

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

- Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.

- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant le commutateur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "0".
- Retirer le kit, puis le ranger.
- Replacer le bouchon sur la valve.

DÉPANNAGE

DÉMARRAGE AU MOYEN D'UNE AUTRE BATTERIE

Ne jamais démarrer à l'aide d'un chargeur rapide.

Lorsque la batterie d'un véhicule est déchargée, démarrer le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

AVERTISSEMENT

Ne pas laisser les véhicules se toucher, car cela pourrait établir une connexion à la terre et entraîner des blessures corporelles. Veiller à éviter le ventilateur de refroidissement du radiateur chaque fois que le capot est relevé. Il peut démarrer à tout moment lorsque le véhicule est en marche. Le mouvement des pales du ventilateur peut provoquer des blessures. Retirer tous les bijoux en métal tels que les bagues, montre-bracelets et bracelets qui pourraient établir un contact électrique par inadvertance. Risque de blessure grave. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut brûler votre peau ou vos yeux et générer de l'hydrogène gazeux qui est inflammable et explosif. Tenir les flammes nues ou les étincelles à l'écart de la batterie.

Version BEV

AVERTISSEMENT

Il est interdit de démarrer le véhicule à partir d'une autre batterie.

REMARQUE

Le démarrage d'urgence à l'aide d'une batterie auxiliaire ou d'un dispositif de charge rapide ne doit être effectué que dans des circonstances exceptionnelles et après avoir vérifié que la batterie haute tension est chargée. Risque d'endommager le système électrique de la voiture. Contacter un concessionnaire Stellantis.

Démarrateur avec batterie haute tension à plate et batterie conventionnelle
S'il est possible de recharger la batterie haute tension, le faire avant de procéder au démarrage d'urgence sur la batterie auxiliaire de 12 V.

S'il est impossible de charger la batterie haute tension, il est nécessaire de :

- contacter un concessionnaire STELLANTIS
- transporter la voiture à l'aide d'une dépanneuse jusqu'à une borne de recharge publique ou privée et charger la batterie haute tension

Versions PHEV et MHEV

AVERTISSEMENT

Dépannage d'un autre véhicule. Ne pas démarrer ou dépanner un autre véhicule à partir des batteries accessoires du véhicule.

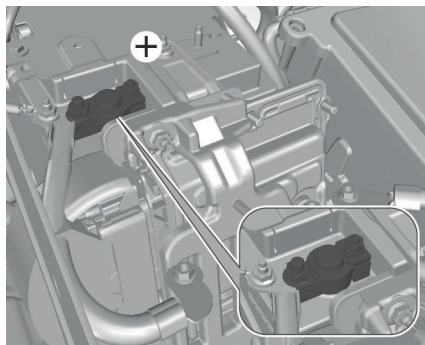
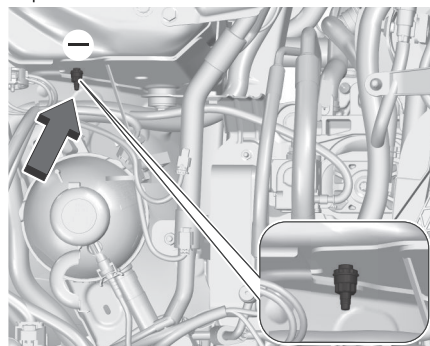
AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie. Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur. Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée. Les deux véhicules ne doivent pas se toucher. Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.). Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...). Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctionnalités du véhicule.

Accès à la batterie d'accessoires 12V
La batterie avant 12V est située sous le capot.



Pour accéder à la borne (+) :

- déverrouiller le capot en actionnant le levier de déverrouillage intérieur, puis le verrou de sécurité extérieur
- soulever le capot

(+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.

(-) Borne négative

La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté à l'opposé de la batterie.

Charge de la batterie avant avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie avant, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

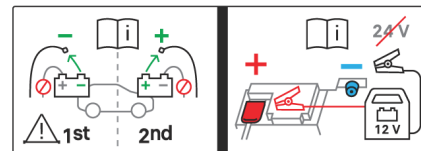
Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie avant :

- utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts
- en prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines

Consulter un concessionnaire STELLANTIS ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.



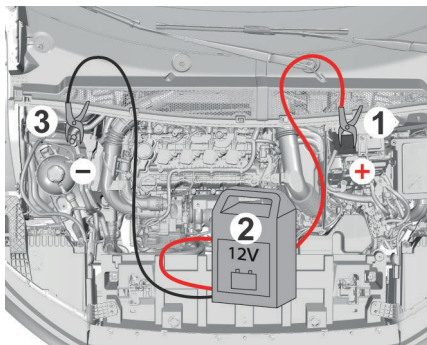
⚠ AVERTISSEMENT

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- couper le contact
- couper tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces, etc.)



- éteindre le chargeur (2) avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse
- vérifier le bon état des câbles du chargeur
- soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé
- brancher les câbles du chargeur (2) comme suit :

- o le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie A (1)
- o le câble noir négatif (-) au point de masse (3) du véhicule
- à la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur (2) avant de débrancher les câbles de la batterie (1)

Débranchement / rebranchement des batteries d'accessoires

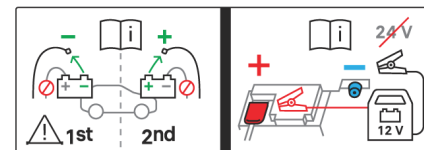
Mode opératoire pour procéder au débranchement / rebranchement des batteries d'accessoires en cas d'immobilisation de longue durée du véhicule.

Avant de procéder au débranchement des batteries d'accessoires :

- ouvrir la porte conducteur et le hayon
- fermer toutes les autres portes
- éteindre tous les consommateurs électriques (système d'infodivertissement, essuie-glaces, feux, etc.)
- couper le contact et attendre l'extinction du voyant READY
- respecter un délai d'attente de 4 minutes

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais inverser l'ordre des étapes de débranchement et rebranchement des batteries d'accessoires - Risque de dommage irréversible !

**Version hybride**

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée (12 V ou 48 V).

- Accès à la batterie de 12 V.

Pour plus d'informations sur l'**Accès de la batterie**, se reporter à la rubrique correspondante.

- Si nécessaire, procéder au débranchement/rebranchement de la batterie de 12 V.

Pour plus d'informations sur le **Débranchement/rebranchement de la batterie**, se reporter à la rubrique correspondante.

- Après avoir rebranché la batterie de 12 V, procéder à la réinitialisation automatique des systèmes électroniques et de réinitialisation manuelle de certains équipements.

Pour plus d'informations sur **Après rebranchement**, se reporter à la rubrique correspondante.

i REMARQUE

Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

Lorsque la batterie de 12 V est déchargée, l'alimentation de 12 V peut être fournie par une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et des câbles de secours, par un booster de batterie ou un chargeur de batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

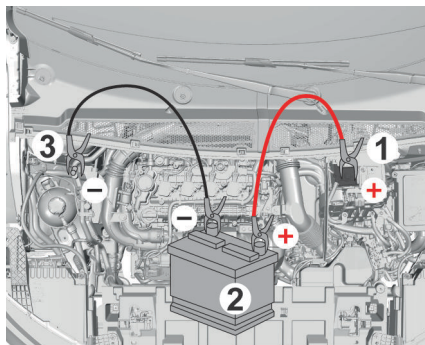
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé
- Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne (1) (au niveau de la partie métallique soudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours (2) ou du booster
- Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours (2) ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse (3).
- Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

- Attendre qu'il revienne au ralenti
- Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**
- Reposer le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé
- Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 20 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge approprié.

⚠ AVERTISSEMENT

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par ex. : Mode e-Auto).

Recharger la batterie de 12 V avec un chargeur de batterie
Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.
Dans certaines circonstances, il peut être nécessaire de recharger la batterie (par ex. : si le véhicule doit être arrêté pendant plusieurs semaines). Consulter un concessionnaire STELLANTIS ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur CC/CC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

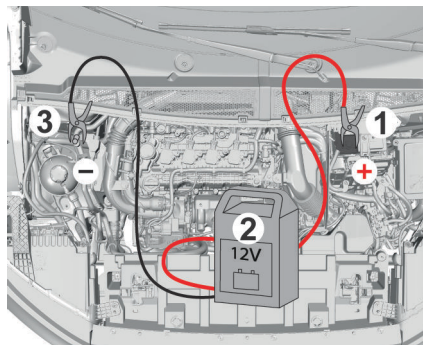
⚠ AVERTISSEMENT

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- couper le contact
- couper tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces, etc.)



- éteindre le chargeur (2) avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse
- vérifier le bon état des câbles du chargeur
- soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé
- brancher les câbles du chargeur (2) comme suit :
 - o le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie (1)
 - o le câble noir négatif (-) au point de masse (3) du véhicule
- à la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur (2) avant de débrancher les câbles de la batterie (1)

Recharger la batterie de 48 V avec un chargeur de batterie de 12 V

(Version MHEV)

En cas de panne, notamment après un long stockage, la batterie 48 V peut se décharger et doit être chargée.

Si le démarrage échoue, se reporter au paragraphe "**Démarrage à partir d'une autre batterie**" et suivre la procédure recommandée.

En cas de panne, notamment après un long stockage, la batterie de 48 V peut se décharger et nécessiter d'être chargée.

⚠ AVERTISSEMENT**Ne pas tenter de charger directement le système hybride.**

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur CC/CC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser uniquement un chargeur de batterie de 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V avec un courant élevé de 40-50 A (environ 600 W). Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

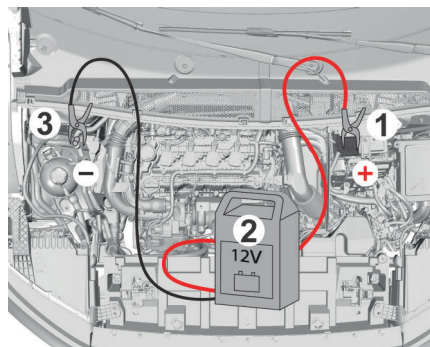
Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

Procéder comme suit :

- couper le contact
- couper tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces, etc.)



- éteindre le chargeur (2) avant de connecter les câbles avec la batterie 12 V, afin d'éviter toute étincelle dangereuse
- vérifier le bon état des câbles du chargeur
- soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé
- brancher les câbles du chargeur (2) comme suit :
 - o le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie (1)
 - o le câble noir négatif (-) au point de masse (3) du véhicule
- ouvrir la porte conducteur pour réveiller le véhicule (ou mettre le contact **sans appuyer sur la pédale de frein**)

Le système hybride commencera automatiquement à charger la batterie 48 V après 1 minute avec une alimentation 12 V supérieure à 13,5V. Le courant fourni par le chargeur de batterie doit être d'environ 30-50 A.

Lorsque la batterie de 48 V a atteint le niveau d'énergie approprié (entre 30 et 40 minutes selon l'état de chargement de la batterie de 12 V), le système HYBRIDE arrête automatiquement le processus de chargement de la batterie de 48 V.

- à la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur (2) avant de déconnecter les câbles de la batterie 12V (1)
- reposer le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé
- actionner le démarreur du véhicule et laisser le moteur en marche
- attendre qu'il revienne au ralenti
- laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie de 48 V atteigne un niveau de charge adéquat

CHARGEUR BATTERIE 12 V

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts
- en prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines

Consulter un concessionnaire STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur CC/CC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

AVERTISSEMENT

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- couper le contact (position STOP)
- couper tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces, etc.)
- éteindre le chargeur (B) avant de connecter les câbles à la batterie, afin d'éviter toute étincelle
- vérifier le bon état des câbles du chargeur
- soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé
- connecter les câbles du chargeur comme suit : le câble positif (+) rouge à la borne (+) de la batterie, le câble négatif (-) noir à la borne (-) de la batterie

- à la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur avant de déconnecter les câbles de la batterie

DÉCONNEXION/CONNEXION DE LA BATTERIE

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

Avant de procéder au débranchement de la batterie de 12V :

- fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres)
- éteindre tous les consommateurs électriques (système d'infodivertissement, essuie-glaces, feux, etc.)
- couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes

Après avoir accédé à la batterie 12V, il suffit de débrancher la borne (+).

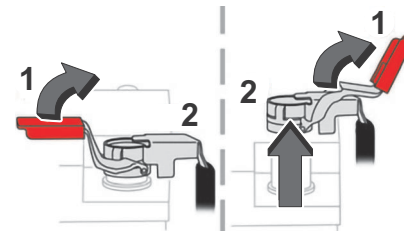
COSSE DE BATTERIE À VERROUILLAGE RAPIDE

Débranchement de la borne (+)

Procéder comme suit :

- soulever le cache en plastique de la pince (+) (selon version)
- relever le levier (1) au maximum pour déverrouiller la pince (2)

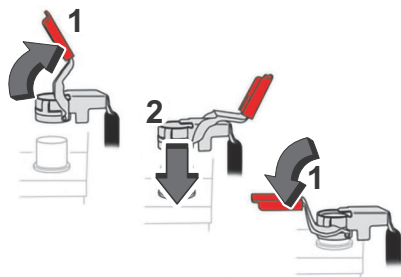
- retirer la pince (2) en la soulevant



Rebranchement de la borne (+)

Procéder comme suit :

- Lever complètement le levier (1)
- Replacer la pince ouverte (2) sur la borne (+)
- Pousser la pince (2) complètement vers le bas
- Abaisser le levier (1) pour verrouiller la pince (2)
- Abaisser le couvercle en plastique sur la borne (+) (selon version)



i REMARQUE

Ne pas forcer le levier en appuyant dessus, car si la pince n'est pas correctement positionnée, le verrouillage ne sera alors pas possible. Recommencer la procédure.

APRÈS RECHARGE/ REDÉMARRAGE

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques. Si des problèmes mineurs persistent néanmoins après cette opération, contacter un concessionnaire STELLANTIS ou à un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Système à clé électronique
- Toit ouvrant (selon équipement)
- Direction assistée électrique
- Rétroviseurs électriques
- Lève-vitres électriques
- Paramètres d'infotainment (date et heure, stations de radio prédéfinies, etc.)

i REMARQUE

Après le rebranchement de la batterie, le message « **Défaut système de détection du risque de collision** » apparaît sur le tableau de bord à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

ANNULATION

DÉVERROUILLAGE MANUEL DU STATIONNEMENT

Contactez un concessionnaire STELLANTIS pour déverrouiller la commande rotative.

REMORQUAGE

i REMARQUE

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation. Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué. Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide. Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites. Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement. Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

⚠ AVERTISSEMENT

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- en panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la

direction, de desserrer le frein de stationnement

- impossibilité de tracter un véhicule à boîte de vitesses automatique, moteur en marche
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices
- absence de barre de remorquage homologuée

AVERTISSEMENT

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Particularité du remorquage pour véhicules hybrides

Avec les deux roues arrière au sol : ceci est autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km/h) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h).

Les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum à une vitesse maximale de 10 km/h (boîte

de vitesses automatique en mode **N** et **N** affichés sur le tableau de bord).

AVERTISSEMENT

Véhicules hybrides rechargeables

Avant toute intervention, contact mis, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode

N, puis éteindre le système hybride (voyant **READY** éteint).

Faire impérativement appel à un professionnel pour le remorquage du véhicule sur un plateau.

Utiliser l'anneau de remorquage **unique-ment** pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

REMARQUE

Véhicules électriques

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.

Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

Contraintes de remorquage

Contraintes de remorquage				
Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de remorquage
e-Hybride 48 V FWD ⁴ /Automatique		 (*)		 (**)
e-Hybride rechargeable FWD/Automatique				
BEV FWD				
BEV AWD ⁵				

(*) Le e véhicule peut être remorqué avec les deux roues avant soulevées du sol, mais seulement sur courtes distances (environ 15 km) et à vitesse lente (maximum 25 km/h).

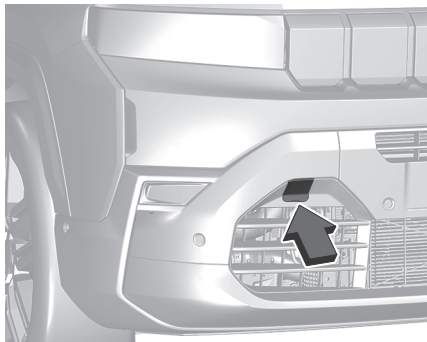
(**) Si la transmission fonctionne correctement, passer le mode **N** (mode Neutre affiche au combiné d'instruments). Le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres à une vitesse maximale de 10 km/h.

⁴ FWD = Traction avant

⁵ AWD = Traction intégrale

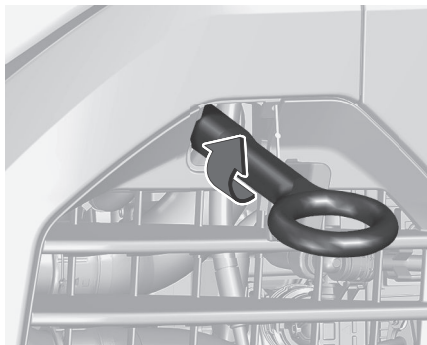
REMORQUAGE DU VÉHICULE

Capuchon avant



Enlever le capuchon.
L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule.

Anneau de remorquage avant



Visser l'anneau de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

Fixer la barre de remorquage à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer le véhicule enlisé.

Mettre le contact afin de pouvoir débloquer le volant et actionner les feux stop, l'avertisseur sonore et l'essuie-glace avant.

⚠ ATTENTION

Désactiver les systèmes d'assistance au conducteur comme le freinage d'urgence actif, sans quoi le véhicule est susceptible de freiner automatiquement pendant le remorquage.

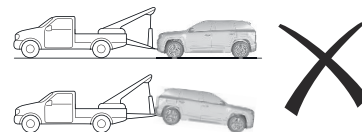
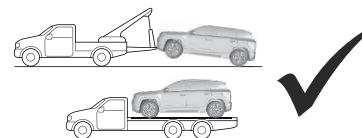
Positionner la commande rotative en position Neutre
Desserrer le frein de stationnement.

⚠ ATTENTION

Rouler lentement.
Sans à-coups.

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts. Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres afin d'éviter

toute pénétration des gaz d'échappement du véhicule tracteur.



Pour remorquer le véhicule, toujours dégager les roues non motrices du sol. En version BEV AWD, transporter le véhicule sur la plateforme.
Prendre contact avec un atelier.
Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.
Introduire le capuchon avec le bord supérieur dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

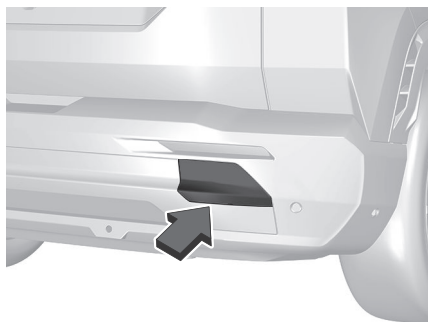
REMORQUAGE D'UN AUTRE VÉHICULE

⚠ ATTENTION

Pour les véhicules hybrides (MHEV) utilisés en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car

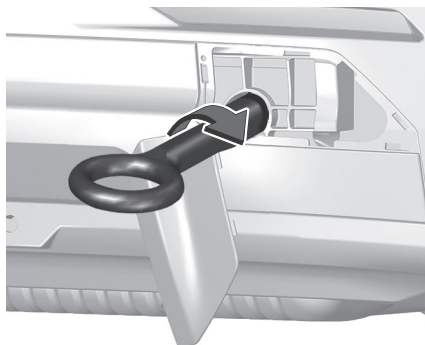
elle peut affecter les performances du véhicule.

Capuchon arrière



Enlever le capuchon.
L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule.

Anneau de remorquage arrière



Visser l'anneau de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

Fixer un câble de remorquage – ou mieux une barre de remorquage – à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer un véhicule enlisé.

⚠ ATTENTION

Rouler lentement.
Sans à-coups.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour les véhicules hybrides (48 V), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.

Introduire le capuchon avec le bord supérieur dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

INTRODUCTION À LA MAINTENANCE ET À L'ENTRETIEN DU VÉHICULE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Un entretien adéquat permet de préserver les performances et les caractéristiques de sécurité du véhicule, le respect de l'environnement et les faibles coûts d'exploitation au fil du temps.

AVERTISSEMENT

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur. Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans les pales du ventilateur !

ÉVACUATION DES VÉHICULES HORS D'USAGE

Vous trouverez des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier cette tâche qu'à un centre de recyclage agréé.



Batterie haute tension

La batterie haute tension est conçue pour la durée de vie du véhicule si les recommandations sont suivies.

Si la batterie haute tension doit être remplacée, contacter un concessionnaire STELLANTIS pour des instructions sur sa mise au rebut.

Une mise au rebut inappropriée entraîne le risque de brûlures graves, de choc électrique et de dommage à l'environnement.

INFORMATIONS SUR L'ENTRETIEN

Il est important pour la sécurité, la fiabilité ainsi que pour le maintien de la valeur du véhicule que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles prévus. Le dernier plan d'entretien détaillé du véhicule est disponible chez le concessionnaire STELLANTIS.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circon-

stances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt/démarrage, comme pour les taxis, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.

Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un concessionnaire STELLANTIS pour établir un plan d'entretien personnalisé.

ENTRETIEN PROGRAMMÉ

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, faire vérifier par un concessionnaire STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Habitacle

Sélecteur de mode de conduite



Le sélecteur de mode de conduite est sans entretien.

Frein de stationnement électrique (EPB)



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

i REMARQUE

Pour plus d'informations sur les **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Compartment moteur

Batterie de 12 V



La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

i REMARQUE

Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie de 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

i REMARQUE

Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb de 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être

effectué exclusivement dans le Réseau STELLANTIS ou dans un atelier qualifié.

Filtre d'entrée d'air



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Roues

Pneus



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneus, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid".

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneus sont valables pour des pneus "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les voyants d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneus.

L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

État d'usure des disques / tambours de frein



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques / tambours de frein, consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Plaquettes de frein



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

REMARQUE

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le Réseau STELLANTIS par un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Dessous du véhicule

Filtere à huile



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

VÉRIFICATION DES NIVEAUX DE LIQUIDE

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du fabricant.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle..

Il est normal de compléter le niveau d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est recommandé de vérifier le niveau et de faire l'appoint si nécessaire tous les 5000 km.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle
Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

Agir comme suit :

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux
- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour

effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères MAX et MIN.

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère MAX : consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié
- Inférieur au repère MIN : effectuer impérativement un complément d'huile moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Caractéristiques de l'huile. Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur
Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et replacer la jauge dans son logement.

⚠ AVERTISSEMENT

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

i REMARQUE

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Spécification du fluide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi. En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

⚠ AVERTISSEMENT

Avertissement

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou de tout autre produit non spécialisé causera des dommages irréversibles au système de lave-glace.

Liquide de frein



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

⚠ AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement

du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement moteur

Version PHEV / MHEV



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAX**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en dessous du repère **MIN**, il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur. Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression. Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Version BEV

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

⚠ ATTENTION



Ne pas faire l'appoint de liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère **MIN**, il est impératif de consulter le Réseau STELLANTIS.

FLUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES RECOMMANDÉS

Utiliser uniquement des produits conformes aux spécifications recommandées.

⚠ AVERTISSEMENT

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

HUILE MOTEUR

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité.

La qualité de l'huile garantit, par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile sur une certaine gamme de températures. Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

LIQUIDE LAVE-GLACE

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Consulter un concessionnaire STELLANTIS.

LIQUIDES DE FREIN ET D'EM-BRAYAGE

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage. Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

ANTIGEL/LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Utiliser uniquement un antigel approuvé pour le véhicule. Consulter le Réseau STELLANTIS.

Le système est rempli en usine d'un liquide de refroidissement assurant une excellente protection contre la corrosion et contre le

gel jusqu'à -37°C environ. Cette concentration doit être maintenue toute l'année. L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement.

COMPARTIMENT MOTEUR

Vérifier régulièrement tous les niveaux dans le respect du plan d'entretien du Constructeur.

Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par un concessionnaire STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

ACCÈS AU COMPARTIMENT MOTEUR

⚠ AVERTISSEMENT

Intervention dans le compartiment moteur

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans

certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

⚠ AVERTISSEMENT

Véhicules hybrides rechargeables

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché, vérifier que le voyant **READY** est éteint au combiné et attendre 4 minutes - Risques de blessures graves !



⚠ AVERTISSEMENT

Après le deuxième déverrouillage, le capot n'est plus maintenu. Attention à ne pas ouvrir brusquement le capot en cas de vent ou à l'approche d'un véhicule - Risque d'endommagement du capot et des charnières !

Un signal sonore complète l'alerte (voyant d'avertissement et message) si la vitesse est supérieure à 6 km/h et que le capot n'est pas bien fermé.
Sortir immédiatement du véhicule et, selon la situation, soulever et abaisser le capot pour le fermer, ou relever complètement le capot pour le bloquer avec sa béquille.

⚠ AVERTISSEMENT

Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.

Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

⚠ AVERTISSEMENT

Refroidissement du moteur à l'arrêt

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

i REMARQUE

L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

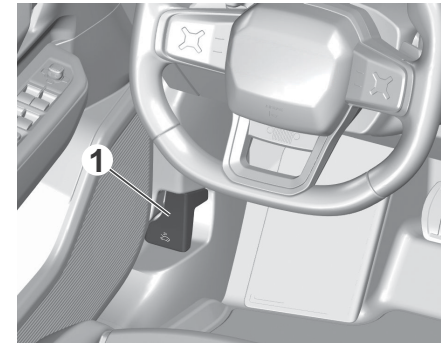
Ouverture

Procéder comme suit :

- ouvrir la porte conducteur (sur les versions à conduite à gauche) ou la porte

passager (sur les versions à conduite à droite)

- tirer une fois vers soi la commande intérieure (1), située en bas de l'encadrement de la porte pour déverrouiller le capot
- tirer deux fois le levier de déverrouillage intérieur (1) vers soi pour déverrouiller le loquet de sécurité



- soulever le capot
- déclipper la béquille (2) de son logement et la fixer dans le cran (3) pour maintenir le capot ouvert

1

2

3

4

5

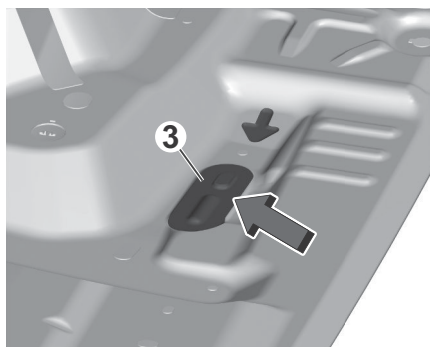
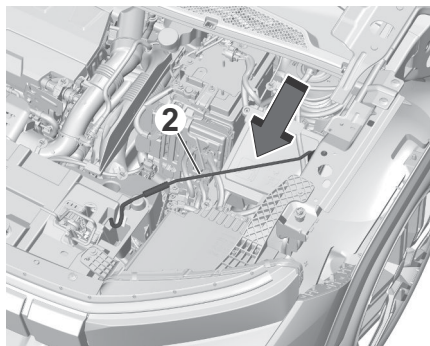
6

7

8

9

10



Fermeture

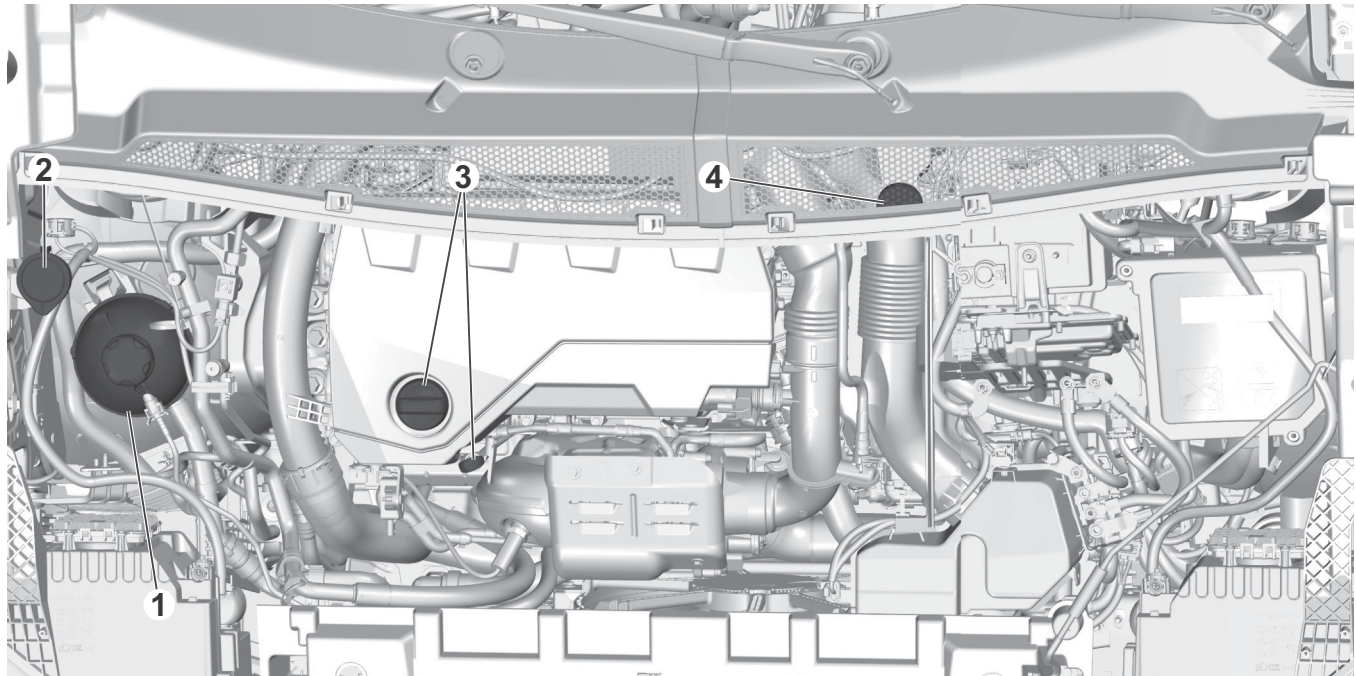
Procéder comme suit :

- tenir le capot vers le haut d'une main et, de l'autre, retirer la tige de l'encoche et la replacer dans le dispositif de verrouillage

- abaisser le capot et le lâcher en fin de course
- s'assurer que le capot est complètement fermé et qu'il n'est pas seulement fixé par le dispositif de verrouillage en essayant de l'ouvrir. S'il n'est pas parfaitement fermé, ne pas essayer d'enfoncer le capot, mais l'ouvrir et répéter la procédure.

AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

MOTEUR PHEV (PHEV)

1. Liquide de refroidissement du circuit moteur - 2. Réservoir de liquide de lave-glace - 3. Huile moteur - 4. Réservoir de liquide de frein

1

2

3

4

5

6

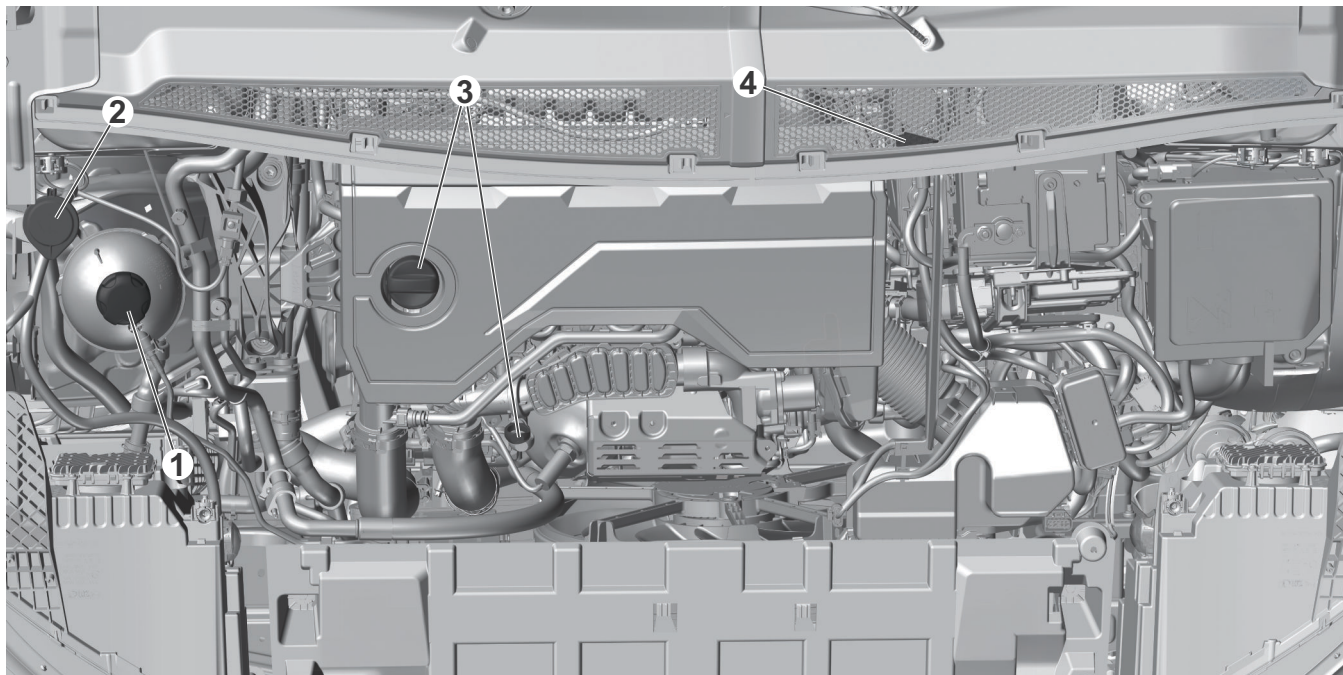
7

8

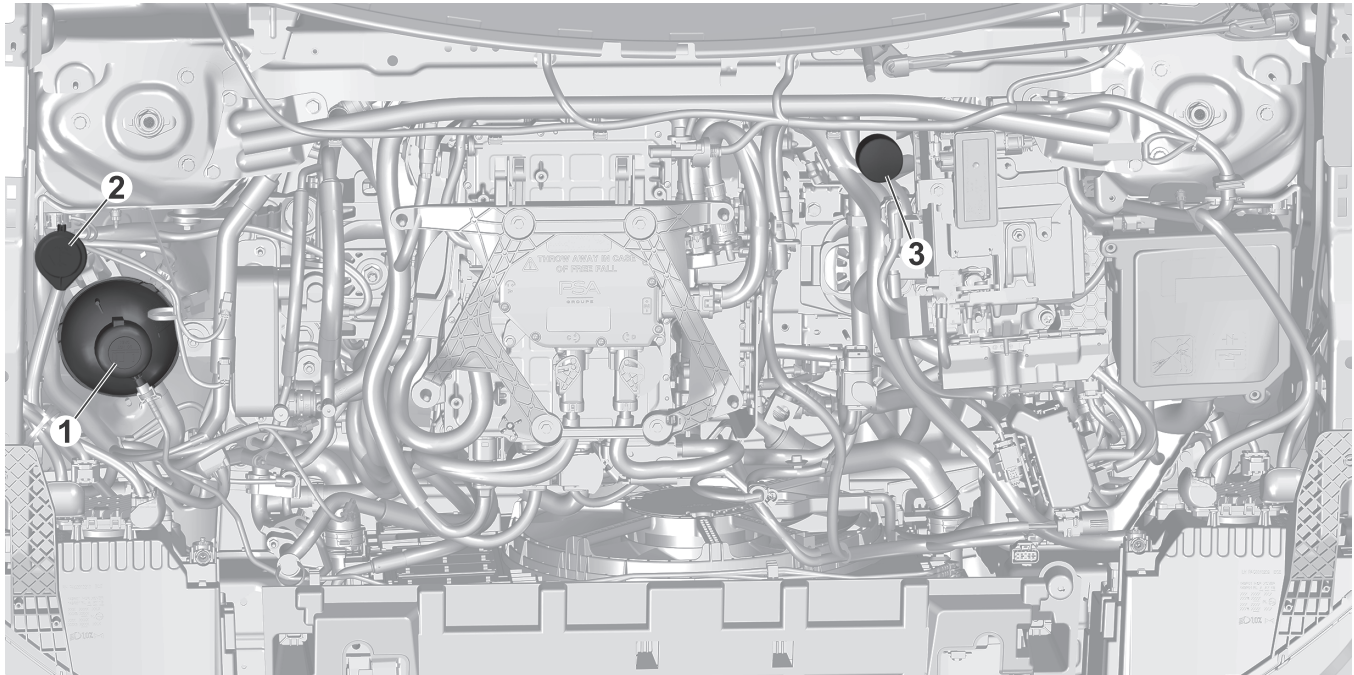
9

10

MOTEUR HYBRIDE LÉGER (MHEV)



1. Liquide de refroidissement du circuit moteur – 2. Réservoir de liquide de lave-glace - 3. Huile moteur – 4. Réservoir de liquide de frein

MOTEUR ÉLECTRIQUE (BEV)

1. Liquide de refroidissement du circuit haute tension – **2.** Réservoir du liquide de lave-vitre – **3.** Réservoir de liquide de frein

Pour plus d'informations sur le système de charge (Électrique), se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE Le réservoir de refroidissement du système haute tension ne peut pas être rempli par le conducteur. S'il est nécessaire de faire l'appoint de liquide, contacter un concessionnaire STELLANTIS.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE

(Versions PHEV et MHEV)

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du fabricant. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par un concessionnaire STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. Veiller à ce que l'huile moteur utilisée respecte les valeurs spécifiées.

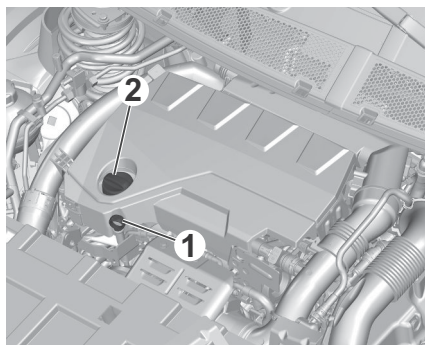
La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 l par 1000 km.

Vérifier que le véhicule est sur une surface plane. Le moteur doit être à la température de fonctionnement et coupé depuis au moins 5 minutes.

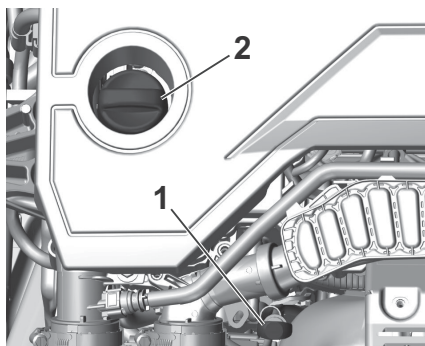
Extraire la jauge de niveau d'huile (1), l'essuyer, la réinsérer complètement, l'extraire de nouveau et noter le niveau d'huile moteur. Vérifier que le niveau d'huile se situe entre les repères MIN et MAX de la jauge.

Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère MIN, faire l'appoint d'huile moteur par l'orifice de remplissage d'huile (2).

Version PHEV



Version MHEV



Nous recommandons l'utilisation de la même qualité d'huile moteur que celle utilisée lors de la dernière vidange.

Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère MAX de la jauge de contrôle.

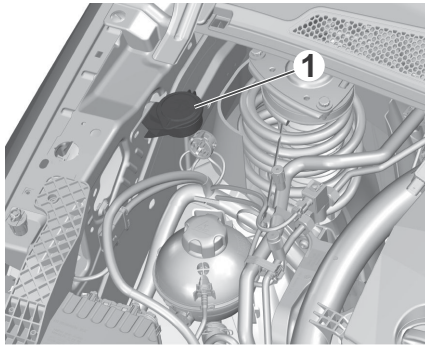
Remettre le bouchon droit et le serrer.

AVERTISSEMENT

Caractéristiques de l'huile. Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

AJOUT DE LIQUIDE LAVE-GLACE

Ouvrir le bouchon (1) et remplir le réservoir d'eau propre mélangée à une quantité appropriée de liquide de lave-glace homologué contenant de l'antigel.



La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi. En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

AJOUT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

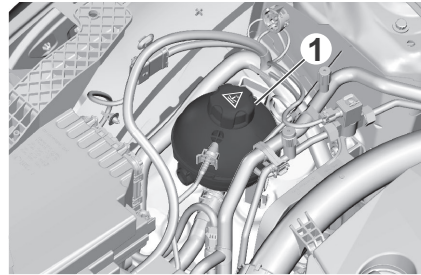
Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau de liquide de refroidissement trop bas risque d'endommager gravement le moteur.

Ouvrir le bouchon (1). Le niveau de liquide de refroidissement doit être proche du repère MAX sans jamais le dépasser. Si le

niveau est proche ou en dessous du repère MIN, il est impératif de faire un appoint.



Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

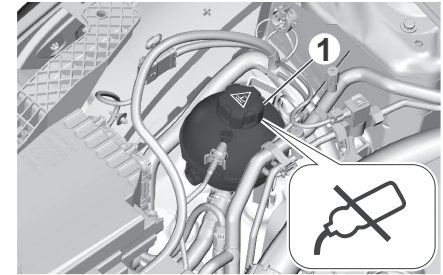
Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir. En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression. Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Version électrique

Le niveau de liquide de refroidissement du système de traction doit être vérifié lorsque le moteur est froid et doit se situer entre les repères MIN et MAX du réservoir.

Ne pas tenter d'ouvrir le bouchon (1) soi-même (voir figure) pour éviter des brûlures

et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques.



Les opérations d'appoint et de remplissage doivent être effectuées par du personnel qualifié chez un concessionnaire STELLANTIS.

AVERTISSEMENT

Ne pas tenter d'ouvrir le bouchon soi-même pour éviter des brûlures et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques. Les opérations d'appoint et de remplissage doivent être effectuées par du personnel qualifié chez un concessionnaire STELLANTIS.

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE FREIN

L'usure des freins peut varier de façon importante en fonction du style de conduite. L'usure des freins peut augmenter lorsque le véhicule parcourt de petites distances, par exemple en ville.

1

2

3

4

5

6

7

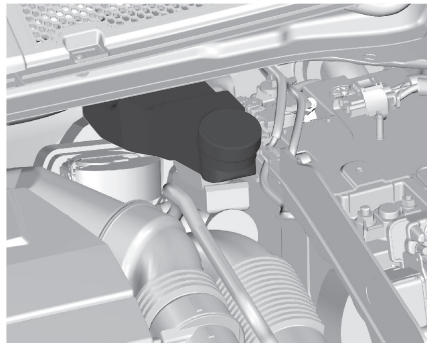
8

9

10

Il peut être nécessaire de faire vérifier l'état des freins, même entre les entretiens du véhicule. À moins qu'il y ait une fuite dans le circuit, une baisse du niveau de liquide de frein indique que les plaquettes de frein sont usées.

Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères MIN et MAX. Si le niveau de liquide est en dessous du niveau MIN, contacter un concessionnaire STELLANTIS.



Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins. Pour obtenir des renseignements sur la vérification de l'usure des disques de frein, contacter un concessionnaire STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est hygroscopique (c'est-à-dire qu'il absorbe l'humidité). Pour cette raison, si la voiture est principalement utilisée dans des zones où l'humidité atmosphérique est élevée, le liquide doit être remplacé à des intervalles plus fréquents que ceux spécifiés dans le "Programme de service".

⚠ AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée.

BATTERIE 12V

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie.

Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie. Éviter d'utiliser les consommateurs électriques non indispensables.



Les batteries ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule. Ne brancher et débrancher la batterie qu'avec le contact coupé.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

⚠ AVERTISSEMENT

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !
Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

 **AVERTISSEMENT**

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

 **AVERTISSEMENT**

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par un concessionnaire STELLANTIS qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le boîtier ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Versions électriques

 **REMARQUE**

En cas de batterie d'accessoires déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

 **AVERTISSEMENT**

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

 **AVERTISSEMENT**

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Remplacement de la batterie du véhicule

REMARQUE Le non-respect des instructions fournies dans cette section peut entraîner une désactivation ou une perturbation du système Stop/Start. Quand la batterie conventionnelle du véhicule est remplacée, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte. Veiller à ce que la batterie soit toujours remplacée par le même type de batterie.

La batterie du véhicule doit être remplacée par un concessionnaire STELLANTIS.



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.

Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Recharge de la batterie du véhicule

 **AVERTISSEMENT**

Sur les véhicules dotés du système Stop & Start, s'assurer que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6 V si un chargeur de batterie est utilisé. Dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Protection contre le déchargement

Tension de batterie
Lorsque la tension de la batterie du véhicule est faible, un message d'avertissement s'affiche à l'écran du combiné d'instruments.
Pendant le trajet, la fonction de réduction de charge désactive temporairement certaines fonctions telles que la climatisa-

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

tion, la lunette arrière chauffée, le volant chauffé, etc.

Les fonctions désactivées sont réactivées automatiquement dès que la situation le permet.

Augmentation du ralenti

Si la batterie du véhicule doit être rechargée en raison de l'état de la batterie, la puissance délivrée par l'alternateur doit être augmentée.

Ceci est effectué par une augmentation du ralenti qui peut être entendue.

Prise de courant

Les prises de courant sont désactivées si la tension de la batterie du véhicule est faible.

Pictos



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

NETTOYAGE DU MOTEUR

⚠ AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

ENTRETIEN DU VÉHICULE

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

⚠ ATTENTION

Ne jamais essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

Pare-brise

Procéder comme suit :

- couper le contact

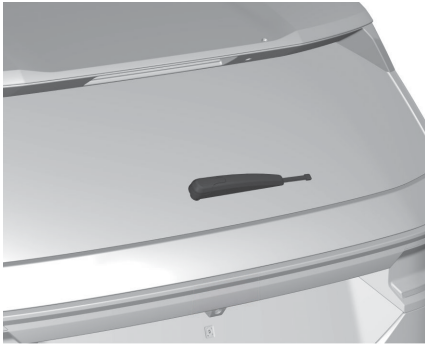
- dans les 45 secondes qui suivent la coupure du contact, lever ou faire descendre la manette de commande droite en position stable. Les balais d'essuie-glace seront placés verticalement sur le pare-brise



Lunette arrière

Procéder comme suit :

- Soulever le bras d'essuie-glace
- Dégager le balai d'essuie-glace comme illustré et l'enlever
- Fixer le balai de l'essuie-glace légèrement à un angle par rapport au bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquète
- Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution



FILTRE À HUILE MOTEUR

(Versions PHEV / MHEV)

Changer le filtre à huile à chaque vidange de l'huile moteur.

FILTRE À AIR MOTEUR

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple, atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), changer si nécessaire deux fois plus souvent.

ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison.

Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse. En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple, atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), changer si nécessaire deux fois plus souvent.

REMARQUE Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

FILTRE DU COMPARTIMENT

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

(Versions PHEV / MHEV)

Un entretien adéquat du système d'échappement du moteur constitue la meilleure protection contre les fuites de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT

Les émissions d'échappement sont très dangereuses et peuvent être mortelles. Elles contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore qui peut provoquer un évanouissement et un empoisonnement en cas d'inhalation.

AVERTISSEMENT

Le système d'échappement peut atteindre des températures élevées et provoquer un incendie si le véhicule est stationné sur des matériaux inflammables. L'herbe sèche ou les feuilles peuvent également prendre feu si elles entrent en contact avec le système d'échappement. Ne pas stationner et ne pas utiliser la voiture dans un endroit où le système d'échappement pourrait entrer en contact avec des matériaux inflammables.

REMARQUE

Les véhicules équipés d'un convertisseur catalytique doivent être alimentés uniquement avec de l'essence sans plomb. L'essence au plomb endommagerait définitivement le convertisseur catalytique et éliminerait sa capacité à réduire les émissions polluantes, ce qui compromettrait sérieusement les performances du moteur qui serait irrémédiablement endommagé. Si le moteur ne fonctionne pas correctement, surtout s'il démarre irrégulièrement ou si une baisse de ses performances est constatée, se rendre immédiatement chez un concessionnaire STELLANTIS. Un fonctionnement prolongé et défectueux du moteur peut entraîner une surchauffe du convertisseur et, par consé-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

quent, des dommages possibles au convertisseur et au véhicule.

FUSIBLES

AVERTISSEMENT

Changer un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

REMARQUE

Installation d'accessoires électriques

L'installation électrique du véhicule est conçue pour fonctionner avec des équipements standard ou en option. Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, contacter un concessionnaire STELLANTIS ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionne-

ments résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

REMPACEMENT DES AMPOULES

REMARQUE

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder trop près du faisceau lumineux des lampes à technologie LED - risque de blessures graves aux yeux !

AVERTISSEMENT

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**

- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

AVERTISSEMENT

Des modifications ou des réparations effectuées sur le système électrique qui ne sont pas réalisées correctement ou qui ne respectent pas les spécifications techniques du système peuvent entraîner des dysfonctionnements et des risques d'incendie.

AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la hauteur du faisceau des phares ou de remplacement des ampoules, ne jamais regarder directement les phares s'ils sont allumés. Risque de blessures aux yeux !

⚠ AVERTISSEMENT

Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié. Ne pas toucher aux projecteurs ou feux à technologie Full LED - Risque d'électrocution !

⚠ AVERTISSEMENT
Diodes électroluminescentes (LED)

Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié.

Les feux extérieurs sont équipés de la technologie LED et ne peuvent pas être changés.

En cas de dysfonctionnement d'une lumière extérieure ou intérieure, contacter un atelier.

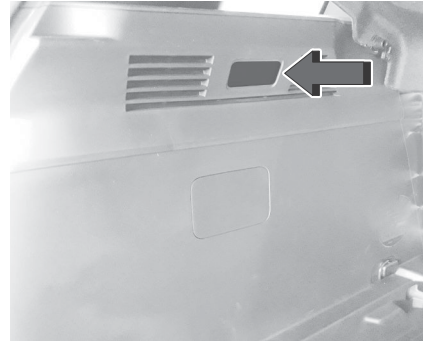
LAMPES INTÉRIEURES
Rétroviseur de courtoisie

(selon version)

Soulever le couvercle, retirer la lentille et remplacer l'ampoule, en la libérant des contacts latéraux.

Plafonniers du hayon

Agir au point indiqué par les flèches, déposer le plafonnier et remplacer la lampe.


PNEUS ET ROUES
⚠ AVERTISSEMENT

En cas de divergence entre la notice d'entretien et le document d'immatriculation, les informations de ce dernier prévalent. Pour une conduite en toute sécurité, le véhicule doit être équipé de pneus de même marque et de même type sur les quatre roues.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus de dimensions, type, marque ou conception différents à l'avant

et l'arrière peut altérer la tenue de route du véhicule. Il est recommandé d'utiliser des pneus recommandés par le constructeur.

i REMARQUE

Ne pas utiliser des pneus tubeless.

Le constructeur ne peut pas déterminer si des pneus non homologués sont adaptées et ne peut dès lors pas garantir la sécurité du véhicule dans ces conditions.

Les **pneus directionnels** doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par exemple, une flèche) placé sur le flanc du pneu.

Franchir les arêtes vives lentement et si possible à angle droit.

Rouler sur des arêtes vives peut endommager les pneus et les jantes. Ne pas écraser les pneus contre une bordure de trottoir lors du stationnement.

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve. En cas de dégâts ou d'usure

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

anormale, contacter un concessionnaire STELLANTIS.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Les informations relatives à la sécurité des pneus couvriront certains aspects des informations suivantes :

- Marquage des pneus
- Numéros d'identification des pneus
- Terminologie et définitions des pneus
- Pressions des pneus et chargement des pneus

MARQUAGES - DÉSIGNATIONS DES PNEUS

Par exemple, **225/60 R18 104V**

- **225** : largeur des pneus (mm)
- **60** : rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
- **R** : type de carcasse (radiale)
- **18** : diamètre des jantes, en pouces
- **104** : indice de charge
- **V** : indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse

- **Q** : jusqu'à 160 km/h
- **S** : jusqu'à 180 km/h
- **T** : jusqu'à 190 km/h
- **H** : jusqu'à 210 km/h
- **V** : jusqu'à 240 km/h
- **W** : jusqu'à 270 km/h

Indice de charge (capacité)

75 = 387 kg	95 = 690 kg
76 = 400 kg	96 = 710 kg
77 = 412 kg	97 = 730 kg
78 = 425 kg	98 = 750 kg
79 = 437 kg	

La capacité peut être inférieure, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour la voiture. L'indice de charge reste le même et ne dépend pas de la pression d'utilisation.

PANCARTE D'INFORMATION SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

L'étiquette d'information sur la pression des pneus située sur le montant B gauche indique les pneus d'origine et les pressions correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appli-

quent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route et le confort routier et augmente l'usure des pneus.

La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- Identifier le code d'identification du moteur
- Identifier le pneu correspondant

Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

AVERTISSEMENT

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus. Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour consé-

quence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

⚠️ AVERTISSEMENT

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

PNEUS HIVER

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues.

Disposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur selon la réglementation du pays.

Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus hiver.

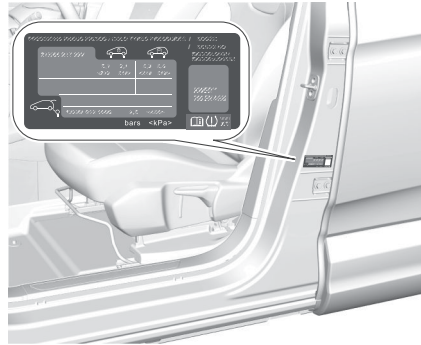
⚠️ AVERTISSEMENT

Si des pneus d'hiver dont la cote de vitesse est inférieure à celle indiquée dans le document d'immatriculation sont utilisés, ne pas dépasser la vitesse maximale correspondant à la cote de vitesse des pneus utilisés.

PRESSION DES PNEUS

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage.

Ne pas oublier la roue de secours. Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus. L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans le cadre de porte gauche ou droit indique l'équipement pneu d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.



La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C. Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus d'hiver.

⚠️ AVERTISSEMENT

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

⚠️ AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

⚠️ AVERTISSEMENT

La pression des pneus doit être vérifiée à froid. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Le surgonflage réduit la capacité d'un pneu à amortir les chocs. Les objets sur la route et les nids-de-poule peuvent causer des dommages qui entraînent une défaillance des pneus. Des pneus surgonflés ou sous-gonflés peuvent affecter la tenue de route du véhicule et peuvent céder soudainement, entraînant une perte de contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pressions de pneus inégales peuvent entraîner des problèmes de direction. Il existe un risque de perte de contrôle du véhicule. Une pression inégale des pneus d'un côté à l'autre du véhicule peut entraîner une dérive du véhicule vers la droite ou la gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours rouler avec chaque pneu gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

PROFONDEUR DE SCULPTURES

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même. Les pneus vieillissent même sans rouler. Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

TAILLES ADMISSIBLES DE PNEUS ET JANTES

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection de sous-gonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule.

L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents

et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

ENJOLIVEURS

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.

Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins. Ne pas utiliser les enjoliveurs sur la roue de secours.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule. Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

CHAÎNES À NEIGE

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule au freinage.

AVERTISSEMENT

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

REMARQUE

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule.

- Pour les pneus 18 po et 19 po, utiliser uniquement des chaînes à neige à maillons fins qui ne dépassent pas la bande de roulement et les flancs intérieurs des pneus de plus de 9 mm, fermoir de chaîne compris.
- L'utilisation de chaînes à neige est interdite sur les pneus 20 po.

Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consulter un concessionnaire STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

REMARQUE

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

AVERTISSEMENT

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

CHANGEMENT D'UNE ROUE

Se reporter au chapitre "Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue" dans la section "En cas d'urgence".

REMISAGE DU VÉHICULE

REMISAGE DE LONGUE DURÉE

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

- Laver le véhicule.
- Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
- Nettoyer et protéger les pièces métalliques brillantes à l'aide de composés spéciaux disponibles dans le commerce.
- Saupoudrer de talc les balais en caoutchouc du pare-brise et de l'essuie-vitre arrière et les soulever de la vitre.
- Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- Recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas endommager la surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule.
- Débrancher la borne négative de la batterie conventionnelle et vérifier l'état

de charge de la batterie. Répéter cette vérification tous les trois mois pendant le stockage.

- Désactiver le système d'alarme du véhicule (selon équipement).
- Remplir complètement le réservoir à carburant.
- Remplacer l'huile moteur.
- Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
- Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le circuit de refroidissement.
- Vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours.
- Régler la pression de gonflage des pneus à la valeur pour la pleine charge.
- Faire fonctionner le système de climatisation pendant au moins 5 minutes, en réglant l'air extérieur et le ventilateur à la vitesse maximale. Cette opération permet de garantir une lubrification appropriée du système, minimisant ainsi le risque d'endommager le compresseur lorsque le système est à nouveau utilisé.
- Garer le véhicule dans un endroit sec et bien aéré et ouvrir légèrement les vitres. Engager la première vitesse ou la marche arrière ou placer la commande rotative sur P. Poser des cales pour empêcher le déplacement du véhicule.
- Ne pas serrer le frein de stationnement.

- Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

REMISAGE DE LONGUE DURÉE DU VÉHICULE MHEV - BEV

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

- Laver et lustrer le véhicule.
- Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
- Nettoyer et protéger les pièces métalliques brillantes à l'aide de composés spéciaux disponibles dans le commerce.
- Saupoudrer de talc les balais en caoutchouc du pare-brise et de l'essuie-vitre arrière et les soulever de la vitre.
- Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- Recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas endommager la surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule.
- Désactiver le système d'alarme du véhicule (selon équipement).
- Vider le réservoir de liquide de lave-glace.

- Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le circuit de refroidissement.
- Vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours. La charge de la batterie haute tension peut diminuer progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Par conséquent, éviter les périodes prolongées avec un état de charge proche de zéro. Si possible, surveiller l'état de charge et l'empêcher d'atteindre des niveaux excessivement bas. Suivre ces avertissements même pour les périodes de moins d'un mois (quelques semaines).
- Amener la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100 %.
- Régler la pression de gonflage des pneus à la valeur pour la pleine charge.
- Faire fonctionner le système de climatisation pendant au moins 5 minutes, en réglant l'air extérieur et le ventilateur à la vitesse maximale.
- Cette opération permet de garantir une lubrification appropriée du système, minimisant ainsi le risque d'endommager le compresseur lorsque le système est à nouveau utilisé.
- Garer le véhicule dans un endroit sec et bien aéré et ouvrir légèrement les vitres. Engager la première vitesse ou la marche arrière ou placer la commande rotative

sur P. Poser des cales pour empêcher le déplacement du véhicule.

- Ne pas serrer le frein de stationnement.
- Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de chargement.

Quatre semaines à douze mois

- Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
- Ne pas brancher le câble de chargement.
- Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10 °C et 30 °C.
- Le remisage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
- Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.
- Tous les trois mois, vérifier l'état de chargement de la batterie. Si l'état de char-

gement est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent.

CARROSSERIE - ENTRETIEN DE L'EXTÉRIEUR

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le véhicule est couvert par la garantie contre la perforation due à la rouille de tout élément d'origine de la structure ou de la carrosserie.

Pour les conditions générales de cette garantie, se reporter au Livret de garantie. Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

AVERTISSEMENT

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie ! Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

i REMARQUE

Veiller à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les modules de contrôle électroniques, les connecteurs et les câbles orange, y compris les zones adjacentes (circuit haute tension) et les vannes de ventilation. Faire effectuer cette opération par un atelier spécialisé. Après le lavage, vérifier que les différents composants de protection (par exemple, les protections en caoutchouc et les bouchons) n'ont pas été retirés ou endommagés.

i REMARQUE

Ne pas utiliser des produits abrasifs, de dissolvant, d'essence ou des produits lustrants pour nettoyer le véhicule.. Les fientes d'oiseaux doivent être lavées immédiatement et soigneusement car l'acide qu'elles contiennent est particulièrement agressif. Éviter de stationner le véhicule

sous des arbres (sauf si cela est absolument nécessaire). Enlever immédiatement toute matière végétale résineuse car, une fois qu'elle a séché, il peut être nécessaire d'utiliser des produits abrasifs ou de polissage pour les éliminer, qui sont fortement déconseillés car ils pourraient modifier les caractéristiques de la peinture. Ne pas utiliser de liquide de lave-glace pur pour nettoyer le pare-brise avant et la lunette arrière ; diluer à 50 % d'eau au moins. Utiliser uniquement du liquide lave-glace pur lorsque cela est strictement nécessaire en raison de la température extérieure. Ne pas utiliser de produits chimiques ou d'acides pour dégivrer les vitres du véhicule, car ils pourraient endommager la peinture. Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

i REMARQUE

En ce qui concerne les versions e-Hybrides, laisser tourner le moteur et mettre la commande rotative sur N (mode Neutre).

i REMARQUE

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à

verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique. Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité). Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron). En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié. Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression pour nettoyer le compartiment moteur. Les précautions appropriées ont été prises pour protéger toutes les pièces et connexions, mais les pressions générées par ces dispositifs sont si élevées que la protection

complète contre le suintement d'eau ne peut pas être garantie.

i REMARQUE

S'il est nécessaire de laver le véhicule de l'extérieur, veiller à ne pas insister directement avec le jet d'eau sur la trappe de recharge.

i REMARQUE

Utiliser toujours un produit de nettoyage dont le pH est compris entre 4 et 9. N'utiliser pas de produits de nettoyage sur des surfaces chaudes. Sécher le véhicule avec un cuir de chamois humide. Les produits abrasifs ou les produits à polir ne doivent pas être utilisés pour nettoyer le véhicule. Les fientes d'oiseaux doivent être lavées immédiatement et soigneusement car l'acide qu'elles contiennent est particulièrement agressif. Éviter (si possible) de stationner la voiture sous les arbres ; retirer immédiatement les résines végétales car, lorsqu'elles sont séchées, il peut être possible des retirer uniquement avec des produits abrasifs ou des produits de polissage, ce qui est fortement déconseillé car ils pourraient altérer l'opacité typique de la peinture.



Les détergents polluent l'eau. Le véhicule doit être lavé dans des zones équipées pour recueillir et purifier le liquide utilisé dans le processus de lavage.

PEINTURE BRILLANTE

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre. Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec. Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

AUTOCOLLANTS

(selon version)
Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C). Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

i REMARQUE

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

i REMARQUE

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR

CONSIGNES GÉNÉRALES

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de combiné d'instruments et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.
Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.
Nettoyer le combiné d'instruments et les écrans uniquement avec un chiffon doux humide. Le cas échéant, utiliser une solution savonneuse douce.
Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse. Pour éliminer les taches, utiliser un produit de nettoyage pour tissu.
Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint. Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible. Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

 **ATTENTION**

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression. Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant ! Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ne pas blanchir, teindre les ceintures de sécurité ou les nettoyer avec des solvants chimiques et des détergents abrasifs. Cela affaiblirait le tissu. Les dommages causés par le soleil peuvent également affaiblir le tissu.

Si les ceintures de sécurité sont sales, les nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau tiède. Ne pas retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux. Remplacer les ceintures de sécurité si elles sont effilochées ou usées ou si les boucles ne fonctionnent pas correctement.

 **AVERTISSEMENT**

Une ceinture de sécurité effilochée ou déchirée peut se déchirer lors d'une collision et vous laisser sans protection. Inspecter régulièrement le système de ceinture de sécurité, en vérifiant qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochages ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne pas démonter ou modifier le système de ceinture de sécurité. Si le véhicule est impliqué dans une collision, ou pour toutes questions concernant l'état des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, confier le véhicule pour inspection à un concessionnaire STELLANTIS agréé ou à un atelier agréé dans le cadre du programme STELLANTIS Certified Collision Care.

ÉLÉMENTS EN MATIÈRE PLASTIQUE ET REVÊTUES

Nettoyer les parties intérieures en plastique avec un chiffon humide (si possible en microfibre) et une solution d'eau et de détergent neutre et non abrasif. Pour nettoyer les taches grasses ou persistantes, il convient d'utiliser des produits spécifiques exempts de solvants et conçus pour préserver l'aspect et la couleur d'origine des composants. Éliminer la poussière à l'aide d'un chiffon en microfibre, éventuellement humidifié avec de l'eau. L'utilisation de mouchoirs en papier n'est pas recommandée car ils peuvent laisser des résidus.

 **REMARQUE**

Le contact direct de désodorisants, d'insectifuges, de lotions solaires ou de désinfectants pour les mains avec les surfaces plastiques, peintes ou décorées de l'intérieur peut causer des dommages permanents. Essuyer immédiatement.

 **REMARQUE**

Les dommages causés par ce type de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée sur le véhicule neuf.

COMBINÉ D'INSTRUMENTS ET ÉCRANS

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent.

Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique.

Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide. Sécher avec un chiffon doux.

REMARQUE

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord.

SURFACES EN VERRE

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyant commercial pour vitres. Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments.

Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyant sur la serviette ou le chiffon utilisé. Ne pas vaporiser le nettoyant directement sur le miroir.

REMARQUE

Ne jamais utiliser de nettoyant de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure équipée de dégivreurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

PIÈCES TEXTILES

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.

Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.

Utiliser un produit spécifique pour nettoyer les tapis et les textiles.

Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse.

Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint.

Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire.

Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.

Il est conseillé d'utiliser une brosse humide sur les tissus en velours. Frotter les sièges à l'aide d'un chiffon doux en microfibre.

bre humecté d'une solution d'eau et de détergent neutre.

Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser des solvants volatils aux fins de nettoyage. Nombreux de ces solvants sont potentiellement inflammables et s'ils sont utilisés dans des espaces clos, ils peuvent provoquer des problèmes respiratoires.

Textiles

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (par ex. : alcool, solvant ou ammoniaque).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

i REMARQUE

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Élimination des taches

! AVERTISSEMENT

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

i REMARQUE

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.
Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

i REMARQUE

Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.

Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.

Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibras humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau pratique et élégant, très résistant et facile à entretenir.

! ATTENTION

Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

i REMARQUE

Dépoussiérer les pièces en Alcantara® régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces en Alcantara®, sans frotter trop vigoureusement, avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, voir la rubrique "Textile - Détachage".
Pour en savoir plus, visiter le site Internet de la marque Alcantara® : www.alcantara.com.

SURFACES EN CUIR

(selon version)

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

Éliminer la saleté sèche avec une peau de chamois ou un chiffon légèrement humide, sans exercer trop de pression.

Éliminer les éventuelles taches de liquide ou de graisse à l'aide d'un chiffon sec et absorbant, sans froter.

Nettoyer ensuite avec un chiffon doux ou une peau de chamois humidifiée avec de l'eau et un savon doux. Si la tache persiste, utiliser des produits spécifiques et respecter scrupuleusement les instructions.

 **AVERTISSEMENT**

Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (par exemple, solvant, détergent, essence, alcool pur).

Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (par exemple, perchlo-roéthylène).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

 **REMARQUE**

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus. Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré.

Nettoyer, sans froter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

MATÉRIAUX DE SOL

(selon version)

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol.

Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour votre véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.

Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.

Ne rien placer sur le tapis de sol du côté du conducteur.

N'utiliser qu'un seul tapis de sol du côté du conducteur.

Pose et dépose des tapis de sol

Le tapis de sol du côté du conducteur est maintenu en place par deux fixations.

Pour installer une mise à jour de carte, procéder comme suit :

- reculer le siège au maximum
- aligner les fentes dans le tapis avec les attaches
- pousser le tapis sur le sol

Dépose

- Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.
- Retirer le tapis.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

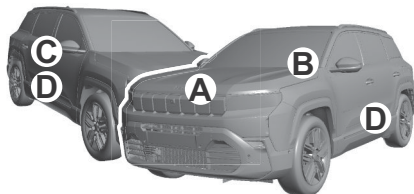
10

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (VIN)

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (VIN), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette Constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification du véhicule (VIN).
- Poids total autorisé en charge (PTAC).
- Poids total roulant (PTR) autorisé.
- Poids maximum sur l'essieu avant.
- Poids maximum sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneus / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.

Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également la référence de la couleur de la peinture.

i REMARQUE

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid). En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

PLAQUETTE D'IDENTIFICATION

La plaquette d'identification se trouve sur l'encadrement de la porte avant gauche ou droite.

Données de la plaquette signalétique :

- **A** Nom du fabricant
- **B** Numéro d'identification du véhicule
- **C** Poids max techniquement autorisé à pleine charge
- **D** Poids max techniquement autorisé pour break
- **E** Poids max techniquement autorisé sur l'essieu 1
- **F** Poids max techniquement autorisé sur l'essieu 2
- **G** Identification du moteur

- **H** Version type variant
- **I** Code de couleur de peinture
- **L** Code pour les pièces de rechange

La charge sur essieu avant et la charge sur essieu arrière ne doivent pas dépasser ensemble le poids total autorisé en charge. Le poids en ordre de marche du véhicule dépend des caractéristiques du véhicule, par exemple des accessoires et équipements facultatifs. Voir le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Les caractéristiques techniques ont été établies selon les normes de la Communauté Européenne. Tous droits de modification réservés. Les indications figurant sur les papiers du véhicule ont toujours priorité sur celles du présent manuel.

IDENTIFICATION DU MOTEUR

Les tableaux de caractéristiques techniques présentent l'appellation du moteur.

Pour identifier le moteur adéquat, voir la puissance du moteur dans le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

1

2

3

4

5

6

7

8

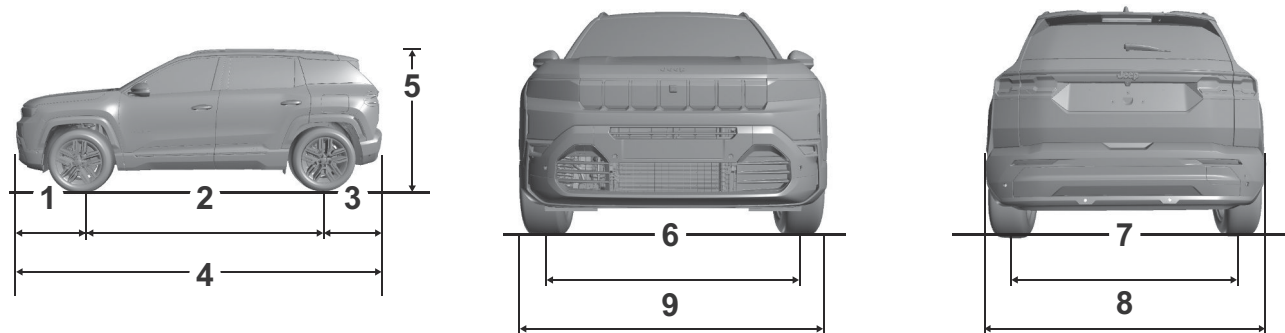
9

10

DONNÉES DU VÉHICULE

DIMENSIONS

Les dimensions sont exprimées en mm et font référence à la voiture équipée de ses pneus d'origine. La hauteur est mesurée avec la voiture à vide.



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1.2 MHEV FWD 145 CV	923	2795	840	4552	1652 / 1675 (**)	1618	1616	1904 / 2109 (*)	1904 / 2109 (*)
1.6 PHEV FWD 195 CV	923	2795	840	4552	1652 / 1675 (**)	1618	1616	1904 / 2109 (*)	1904 / 2109 (*)
BEV FWD SR 213 CV	923	2795	840	4552	1652 / 1675 (**)	1618	1616	1904 / 2109 (*)	1904 / 2109 (*)
BEV FWD LR 231 CV	923	2795	840	4552	1652 / 1675 (**)	1618	1616	1904 / 2109 (*)	1904 / 2109 (*)
BEV AWD LR 375 CH	923	2795	840	4552	1652 / 1675 (**)	1618	1616	1904 / 2109 (*)	1904 / 2109 (*)

(*) Largeur hors tout avec rétroviseurs.

(**) Hauteur avec longerons de toit.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

DONNÉES DU MOTEUR

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter un concessionnaire STELLANTIS. Pour plus d'informations, consulter un concessionnaire STELLANTIS.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur. Pour plus d'informations, consulter un concessionnaire STELLANTIS.

Les valeurs de PTR (poids total roulant) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10% pour chaque tranche de 1000 mètres d'altitude supplémentaire.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.



AVERTISSEMENT

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.



AVERTISSEMENT

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

Motorisations et charges remarquables - Hybride

	E-HYBRIDE 145 CH P e-DCS6
Codes	EB2LTDH2 EDCT6
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1 000 - 1 150
Remorque non freinée (kg)	600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80
Moteur à essence	
Boîte de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports
Cylindrée (cm ³)	1 199
Puissance max. : EC standard (kW)	100
Puissance combinée (ch/kW)	107
Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. : EC standard (kW)	21
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Tension (Vdc)	48
Capacité installée (kWh)	0,9

Moteurs et charges remorquables – Hybride rechargeable

	E-HYBRIDE 195 CH e-DCS7	
Codes	EP6LTCHPD EDCT7 FWD	EP6LTCHPD EDCT7 FWD Euro 6.4
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1500	
Remorque non freinée (kg)	600	
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80	
Moteur à essence		
Boîte de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 7 rapports	
Cylindrée (cm ³)	1596	
Puissance max. : EC standard (kW)	110	
Carburant	Sans plomb	
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	
Puissance max. : EC standard (kW)	92	
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	
Tension (Vac)	240-400	
Capacité installée (kWh)	21	
Puissance combinée (kW)	143	

Moteurs et charges remorquables - Électrique

	EV 213HP Standard Range				EV 375HP 4XE Long Range	EV 230 High Range
Codes	ELEC ZLC RGML 210 hp ZKZ				ELEC ZLX RGML_eRAD 320 CH AWD ZE	ELEC ZLC RGML 230 CH
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1000				1000	1000
Remorque non freinée (kg)	600				600	600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	80				80	80
Moteur électrique						
Technologie	Synchrone à aimants permanents					
Puissance max. : EC standard (kW)(ch)	157/213				276/375	170/231
Batterie de traction						
Technologie	Lithium-Ion					
Capacité utile (kWh)	73 UBatterie M	73,7 U ou 82,2 UBatterie M	73 UBatterie M	73 U ou 82,2 UBatterie M	96,3/96,1 (4XE) (Batterie XL)	
Recharge domestique	Mode 2					
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé) 8 ou 16					

	EV 213HP Standard Range	EV 375HP 4XE Long Range	EV 230 High Range
Charge accélérée	Mode 3		
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32		
Charge super rapide	Mode 4		
Courant continu (DC)	400		

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS

L'huile moteur utilisée sur le véhicule a été soigneusement développée et testée pour répondre aux exigences du plan d'entretien programmé. N'utiliser que les lubrifiants recommandés pour prolonger le fonctionnement et la durée de vie du moteur. La qualité du lubrifiant est cruciale pour le fonctionnement et la durée de vie du moteur.

FLUIDES ET LUBRIFIANTS MOTEUR

	1.6 PHEV FWD 195 CV	1.2 MHEV FWD 145 CV	Carburants prescrits et lubrifiants d'origine
Carter moteur [l]	2,8 (MIN) ÷ 3,8 (MAX)	2,08 (MIN) ÷ 3,15 (MAX)	Quartz Mopar FPW 01
Carter moteur et filtre [l]	3,2 (MIN) ÷ 4,2 (MAX)	2,55 (MIN) ÷ 3,63 (MAX)	Quartz Mopar FPW 01

Spécifications du produit

Utilisation	Caractéristiques	Spécifications	Fluides et lubrifiants d'origine
Lubrifiants pour les versions MHEV et PHEV	SAE 0W-20 ACEA C6	FPW 9.55535/01	Quartz Mopar FPW 01

Utilisation	Caractéristiques	Spécifications	Fluides et lubrifiants d'origine	Applications
Liquide de frein	Fluide synthétique pour systèmes de freinage. Dépasse les spécifications : FMVSS n° 116 DOT 4, ISO 4925 classe 6, SAE J1704.	MS.90039 ou S71 2114	Consulter le Réseau ou un atelier qualifié	Freins hydrauliques
Lubrifiants pour transmission intégrale (MHEV et PHEV)		9.55550-HE3		Boîte de vitesses électrique (MHEV et PHEV)
Réducteur (BEV)		B71 2316 ou 9.55535/06		Réducteurs
Agent de protection pour radiateurs	Liquide de protection avec action antigel, à base de monoéthyl glycol inhibé avec formule organique.	MS.90032 ou B71 5110		Proportions d'utilisation des circuits de refroidissement : 50 % d'eau 50 % de liquide de protection
Liquide de lave-glace de pare-brise/lunette arrière	Mélange de spiritueux et de surfactants. Dépasse les spécifications CUNA NC 956-11.	MS.90043		À utiliser dilué ou non dilué dans les systèmes de lave-glace/essuie-glace

 **AVERTISSEMENT**

L'utilisation de produits autres que ceux indiqués ci-dessus peut endommager le moteur, dommages non couverts par la garantie.

LIQUIDES DE FREIN

	VERSION BEV	VERSION MHEV	VERSION PHEV	Liquide de frein prescrit
Circuit de freins hydrauliques [I]	0,86	0,86	0,86	MS.90039 ou S71 2114
Circuit de freins hydrauliques [I]	0,86	0,86	0,86	MS.90039 ou S71 2114

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

CONTENANCES DES RÉSERVOIRS

REPLISSAGE

	VERSION MHEV	VERSION PHEV	VERSION BEV	Lubrifiants originaux prescrits
Circuit de refroidissement haute tension [l]	-	-	9,8	Mélange d'eau déminéralisée et 50% de 9.55523 ou MS.90032
Réservoir de liquide de lave-glace, lave-glace arrière [l]	2	2	2	Mélange d'eau et de liquide MS.90043
Réducteurs (version électrique) [l]	-	-	0,68	N.A. (*)
Circuit de refroidissement moteur [l]	7,3	9,1	-	Mélange d'eau déminéralisée et 50% de 9.55523 ou MS.90032
Carter de boîte de vitesses/différentiel	4,5	4,5	-	N.A. (*)

(*) Non disponible au moment de l'impression

Réducteur (version 4xe) (humide/sec) (litres) : 1,2 / 1,35 litres

RÉSERVOIR DE CARBURANT

	1.2 MHEV FWD 145 CV	1.6 PHEV FWD 195 CV	Carburants prescrits
Quantité de remplissage d'essence [l]	55	55	Essence verte sans plomb avec au moins 95 R.O.N. - Spécifications EN228
Réserve incluse de [l]	5,0	5,0	Essence verte sans plomb avec au moins 95 R.O.N. - Spécifications EN228

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

COMPATIBILITÉ DES ROUES ET PNEUS

Par exemple **235/55 R19 105 V**

- 235** Largeur des pneus (mm)
- 55** Rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
- R** Type de carcasse : Radiale
- RF** Type : RunFlat
- 19** Diamètre des jantes, en pouces
- 105** Indice de capacité de charge, par exemple : 98 correspond à 750 kg
- V** Indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse

- Q** Jusqu'à 160 km/h

- S** Jusqu'à 180 km/h
- T** Jusqu'à 190 km/h
- H** Jusqu'à 210 km/h
- V** Jusqu'à 240 km/h
- W** Jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur de 75 kg plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

COUPLES DE SERRAGE

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements

de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

⚠ ATTENTION

Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, serrer les boulons de roue à la main pour les cinq premiers tours au minimum.



Couple de serrage des jantes en alliage est de 140 Nm.

PRESSION DES PNEUS

Pneu		Véhicule jusqu'à 3 personnes		À pleine charge	
		Avant [kPa/bar/psi]	Arrière [kPa/bar/psi]	Avant [kPa/bar/psi]	Arrière [kPa/bar/psi]
225/60 R18 104V XL (*)	Traction intégrale	230/2,3/33	230/2,3/33	240/2,4/35	280/2,8/41
225/55 R19 103V XL (*)	Traction intégrale	2230/2,3/33	230/2,3/33	240/2,4/35	280/2,8/41
225/55 R19 M+S 103V XL (*)	Traction intégrale	230/2,3/33	230/2,3/33	240/2,4/35	280/2,8/41
235/55 R19 105V XL (**)	PHEV FWD	250/2,5/36	220/2,2/32	255/2,5/37	255/2,5/37
	BEV FWD	255/2,5/37	255/2,5/37	270/2,7/39	290/2,9/46
235/55 R19 M+S 105V XL (**)	PHEV FWD	250/2,5/36	220/2,2/32	255/2,5/37	255/2,5/37
	BEV FWD	255/2,5/37	255/2,5/37	270/2,7/39	290/2,9/46
235/55 R19 105V XL (***)	BEV AWD	255/2,5/37	255/2,5/37	3255/2,5/37	255/2,5/37
235/55 R19 M+S 105V XL (***)	BEV AWD	255/2,5/37	255/2,5/37	255/2,5/37	3255/2,5/37
235/50 R20 104V XL (*)	PHEV FWD	250/2,5/36	220/2,2/32	255/2,5/37	255/2,5/37
	BEV FWD	270/2,7/39	270/2,7/39	280/2,8/41	290/2,9/46

(*) Version MHEV

(**) Version PHEV/BEV

(***) Pour les versions BEV AWD (Upland/Overland) uniquement

INFORMATIONS EU CLIENT

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

REMARQUE

Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque :
<http://aftersales.fiat.com/elum/>

SYSTÈMES DE TRANSMISSION RADIO

Ce véhicule dispose de systèmes qui transmettent et/ou reçoivent des ondes radio soumises à la Directive 2014/53/UE et The Radio Equipment Regulations 2017 du Royaume-Uni. Les fabricants des systèmes mentionnés plus loin déclarent la conformité avec la Directive 2014/53/UE et The Radio Equipment Regulations 2017.

NUMÉROS D'HOMOLOGATION DE TYPE ICASA

Liste de tous les numéros d'homologation de type de l'Independent Communications Authority of South Africa (ICASA) :
TA-2016/121, TA-2016/3261,

TA-2017/2387, TA-2017/2745,
TA-2013/430, TA-2017/1106,
TA-2016/929, TA-2017/3180

CONSOMMATION DE CARBURANT ET ÉMISSIONS DE CO₂

(Versions essence et e-Hybrid)
La consommation de carburant et les émissions de CO₂ déclarées par le constructeur sont déterminées sur la base des essais de réception établis par les normes applicables dans le pays où le véhicule est immatriculé.

Le type d'itinéraire, la circulation, les conditions météorologiques, le style de conduite, l'état général du véhicule, le niveau d'équipement et d'accessoires, l'utilisation du système de climatisation, la charge du véhicule, la présence de galerie de toit et d'autres situations qui affectent négativement l'aérodynamisme ou la résistance entraînent des valeurs de consommation différentes. Ce n'est qu'après les 3000 premiers kilomètres de conduite qu'une consommation de carburant plus uniforme sera établie.

Pour connaître la consommation de carburant et les émissions de CO₂ spécifi-

ques à ce véhicule, se reporter aux données du certificat de conformité et à la documentation qui accompagne le véhicule.

PRESCRIPTIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

(selon équipement)
Le fabricant s'engage depuis de nombreuses années à protéger l'environnement grâce à l'amélioration constante de ses processus de production et de ses produits de fabrication qui sont de plus en plus "écocompatibles". Pour accorder aux clients le meilleur service possible en termes de respect des lois environnementales et en réponse à la directive européenne 2000/53/CE concernant les véhicules en fin de vie, le fabricant offre à ses clients la possibilité de remettre leur véhicule à la fin de sa durée de vie sans encourir de frais supplémentaires. La directive européenne prévoit que, lors de la remise du véhicule, le dernier propriétaire ou détenteur ne doit pas engager de dépenses en raison de sa valeur marchande nulle ou négative. Pour remettre votre véhicule en fin de vie sans frais supplémentaires, contacter l'un de nos concessionnaires en cas d'achat

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

d'un autre véhicule ou un centre de collecte et de mise au rebut agréé par le fabricant. Ces centres ont été soigneusement choisis pour offrir un service de haute qualité pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules en fin de vie, dans le respect de l'environnement.

De même, pour respecter ses obligations en vertu de la directive européenne 2006/66/CE sur les batteries, le fabricant exige que vous vous conformiez aux réglementations nationales relatives à la manipulation des batteries lithium-ion basse tension (12V et 48V) et haute tension à tout moment.

Cela comprend la consignation des véhicules avec leurs batteries dans l'un des centres de collecte et de démolition autorisés par le fabricant à manipuler ces batteries, et leur mise au rebut non conforme, ce qui pourrait entraîner des blessures et/ou des dommages à l'environnement.

De plus amples informations sur ces centres de collecte et de mise au rebut sont disponibles auprès du Réseau STELLANTIS, en composant le numéro dans le Carnet d'entretien ou en consultant les sites Web des différentes marques du fabricant.

REACH

Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH) est un

règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

MARQUES COMMERCIALES DÉPOSÉES

Apple Inc.

Apple CarPlay™ est une marque commerciale d'Apple Inc.

App Store® et iTunes Store® sont des marques déposées d'Apple inc.

iPhone®, iPod®, iPod touch®, iPod nano®, iPad® et Siri® sont des marques déposées d'Apple inc.

Bluetooth SIG, Inc.

Bluetooth® est une marque commerciale déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Google Inc.

Android et Google Play™ Store sont des marques déposées de Google Inc.

Google Pixel est une marque déposée de Google LLC.

Velcro Companies

Velcro® est une marque commerciale déposée de Velcro Companies.

ENREGISTREUR DES DONNÉES D'ÉVÉNEMENTS

Des calculateurs électroniques sont installés dans votre véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

Vous trouverez d'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sous le mot clé "Protection des données". Ces informations sont directement associées aux références des caractéristiques fonctionnelles concernées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

RÉFÉRENCE PERSONNELLE

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres

options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule.

Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de déplacement, accélération latérale, vitesse de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions ambiantes (par exemple la température, le capteur de pluie, le capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne

sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU VÉHICULE

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par ex. phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple déploiement d'un airbag, déclenchement du contrôle de stabilité et des systèmes de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.

- Événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

OPÉRATIONS DE MAINTENANCE ET DE RÉPARATION

Au moment de vous rendre dans un atelier pour un entretien (par exemple répara-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

tions, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie. Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à

zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

SYSTÈME ADAS DATA RECORDER (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.

Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple: vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les

plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.

Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

SYSTÈME EVENT DATA RECORDER (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les

données de conduite au moment des accidents ou des collisions.

Contrairement au système ADR décrit ci-avant, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Pour plus d'informations sur le **Event Data Recording**, se reporter à la rubrique "**En cas d'urgence**" de ce document.

FONCTIONS DE CONFORT ET D'INFODIVERTISSEMENT

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions du système audio et té-

lématique pour votre véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment. Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

INTÉGRATION DE SMARTPHONE (PAR EXEMPLE : ANDROID AUTO® OU APPLE® CARPLAY®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smart-

phone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, veuillez consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

SERVICES EN LIGNE - CONNECTIVITÉ "OVER-THE-AIR"

Si votre véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

véhicule ou à un appareil mobile que vous fournissez (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

Dans le cas des services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par le fabricant dans un lieu adéquat (par exemple le manuel d'utilisation, le site web du fabricant) et les informations relatives à la protection des données sont fournies.

Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne.

L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement. Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au

réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

SERVICES EN LIGNE SUR LA BASE DE CONTRATS

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.

Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales

acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

MESURES DE PROTECTION CONTRE LES CYBERATTQUES

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.

En cas de détection d'événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Security Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.

Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.

Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits en matière de confidentialité concernant ce traitement sont décrits dans la politique de confidentialité européenne de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

APPLICATION DES OBLIGATIONS LÉGALES ET DES EXIGENCES RESPECTIVES

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction est assurée pendant tout le cycle de vie du véhicule. Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence

de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé.

En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux services publics d'urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agissent conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs. Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule. Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant). L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée. Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

(coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Speed Limit Information

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen.

Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non

urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par exemple météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est transmise via l'unité de télématique et supprimée immédiatement après traitement. La géolocalisation du véhicule n'est pas toujours possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.

Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la

fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(Uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données. Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données. Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à

l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

UTILISATION DES DONNÉES - AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PRODUITS

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ EUROPÉENNE DES VÉHICULES CONNECTÉS DE STELLANTIS

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.

Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la manière dont nous traitons les Données personnelles et les Définitions renvoyant à des explications plus détaillées (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Elle est également disponible sur le lien suivant : <https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/>

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

INDEX

A		
Accès et Démarrage Mains-Libres . . .	10	
Accessoires achetés par le propriétaire	6	
Actionnement du hayon	24	
Aide active au changement de voie (ALCA)	162	
Aide au maintien dans la voie (LKA)	154	
Aide au maintien de la position dans la voie (LPA)	160	
Aide au stationnement	164	
Airbag	37	
Airbags latéraux	39	
Airbags rideaux	39	
Ajout de liquide de refroidissement	223	
Ajout de liquide lave-glace	222	
Alarme	19	
Alarme Premium	20	
Alerte d'angle mort latéral (SBSA)	153	
Annulation	206	
Antidémarrage	23	
Antipatinage des roues (ASR)	152	
Appel d'assistance	185	
Appel d'urgence (eCall)	184	
Applications	78	
Appuie-tête	29	
Appuis-tête arrière	29	
Appuis-tête avant	29	
Assist et SOS	182	
Assistant de détection des panneaux routiers (TSA)	177	
Assistant de vitesse intelligent avancé	178	
Autocollants (entretien)	237	
Avertissement de collision frontale (FCW)	143	
B		
Batterie 12V	224	
C		
Câble de charge Mode 3	120	
Câble de charge Mode 4	120	
Câble de recharge	118	
Câble domestique de base (Mode 2)	119	
Caméra arrière (RVC)	166	
Capot	58	
Carburant	113	
Carrosserie - Entretien de l'extérieur	235	
Ceinture de sécurité à trois points	36	
Chaînes à neige	233	
Changement de voie semi-automatique	157	
Charge	116	
Chargeur batterie 12 V	204	
Chargeur, induction	56	
Chargeur, sans fil	56	
Clé	10	
Clé avec télécommande	10	
Clé électronique	10	
Clé numérique	16	
Climatisation	27	
Combiné d'instruments	60	
Commande de climatisation automatique	75	
Commande de désembuage/dégivrage de la lunette arrière	76	
Commande de recyclage	75	
Commande désembuage/dégivrage maximum du pare-brise	76	
Commande marche-arrêt de la climatisation	75	
Commande rotative	111	
Commandes d'éclairage	50	
Commandes de climatisation	74	
Compartiment moteur	216	
Compteur kilométrique	60	
Consignes de sécurité générales	7	

Consommation de carburant et émissions de CO ₂	259
Contenances des réservoirs	254
Contrôle de descente en pente (HADC)	172
Contrôle de la vitesse du pulseur d'air	77
Contrôle du liquide de frein	223
Contrôle du niveau d'huile	222
Contrôle électronique de stabilité (ESC)	152
Contrôles périodiques	211
Couples de serrage	256

D

Déclaration de conformité	259
Démarrage au moyen d'une autre batterie	199
Démontage des roues	188
Dépannage	199
Dépose des appuie-têtes	29
Désactivation d'airbag passager avant	40
Désembuage / Dégivrage	29
Détection de somnolence du conducteur (DDD)	169
Déverrouillage	11
Dimensions	244
Dispositifs de "Cybersécurité"	8
Données du moteur	246
Données du véhicule	244

E

Éclairage extérieur	50
Écran anti-givre (pare-neige)	27
Écran d'information	77
Écran tactile	77
Émetteurs radio et téléphones mobiles	7
Enregistreur des données d'événements	260
Entretien de l'intérieur	237
Entretien de la climatisation	227
Entretien des ceintures de sécurité	238
Entretien du véhicule	226
Entretien programmé	211
Environnement	13
État de charge de la batterie haute tension	61
Évacuation des véhicules hors d'usage	211

F

Feux arrière	53
Feux de détresse	182
Fixations ISOFIX	46
Fluides et lubrifiants moteur	251
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés	216
Flux d'énergie	63
Fonction massage	33
Frein de sécurité post-collision (PCSB)	151

Freinage d'urgence actif (AEB)	145
Fusibles	228

G

Glossaire des symboles	9
----------------------------------	---

H

Hauteur et inclinaison de l'assise	31
--	----

I

Inclinaison des dossiers	32
Indicateur de vitesse	61
Informations sur l'entretien	211
Installation d'appareils électriques/électroniques	6
Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule	211

K

Kit de réparation des pneumatiques	194
--	-----

L

Lampes intérieures (remplacement)	229
Lève-vitres électriques	26
Limiteur de vitesse	134
Liquide de refroidissement moteur	215
Liquides de frein	253

M

Maintenance et entretien du véhicule	i, 211
Marquages - désignations des pneus	230
Masses et charges remorquables	246
Menu	80
Mise à jour du système	82
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	186
Modes de conduite	112
Modifications - Altérations du véhicule	6
Montage des roues	192

N

Numéro d'identification du véhicule (VIN)	242
---	-----

O

Ordinateur de bord	61
Outillage de réparation des pneus	194

P

Pancarte d'information sur les pneus et le chargement	230
Pare-neige	27
Personnalisation	83
Pièces textiles (entretien)	239
Pneus et roues	229
Pneus hiver	231
Portes	23

Prescriptions relatives à l'élimination	259
Pression des pneus	231
Prévention de l'utilisation de la mauvaise pédale (WPP)	150
Profiles	81

R

Radio	85
Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)	173
Réglage de la répartition d'air	76
Réglage de la température	76
Réglage des appuie-têtes	29
Réglage du débit d'air	75
Réglage du site des projecteurs	51
Réglage en hauteur des appuie-têtes	29
Réglage longitudinal	31
Réglage longitudinal des appuie-têtes	29
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)	135
Régulateur de vitesse adaptatif prédictif (- ACC)	139
Remisage du véhicule	234
Remorquage	130, 132, 209
Remorquage d'un autre véhicule	209
Remorquage de son véhicule	209
Remorquage du véhicule	209
Remplacement des ampoules	228

Remplacement des balais d'essuie-glace (lunette arrière)	226
Remplacement des balais d'essuie-glace (pare-brise)	226
Rétroviseurs	28
Rétroviseurs, extérieurs	28
Rétroviseurs, rabattables	28
Roues et pneus	256

S

Sécurité enfants portes arrière	24
Selec-Terrain	112
Sièges	30
Sièges à réglages électriques	31
Sièges arrière	33
Sièges chauffants et ventilés	32
Sièges enfants, conventionnels	46
Sièges enfants, i-Size	46
Sièges enfants, ISOFIX	46
Smartphone	56
Super-verrouillage	12
Système à clé électronique	10
Système d'assistance au démarrage en pente (HSA)	172
Système d'échappement	227
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS)	179
Système multimédia UConnect 16"	87

T

Tableau de bord	59
---------------------------	----

Tailles admissibles de pneus et jantes	232
Témoins d'avertissement, jauges et indicateurs	64
Transmission	111
Triangle de présignalisation	185

U

Utilisation d'une remorque	130
--------------------------------------	-----

V

Vérification des niveaux de liquide	213
Vitres	26
Volant, commandes	48



QUARTZ
ENGINE OIL



Stimuler l'innovation pour demain.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs Jeep.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par Jeep**, elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopulseur Jeep. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar**, qui introduit **l'approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur Jeep agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre programme d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés Jeep**, Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

Jeep recommande **TotalEnergies**

Jeep



TotalEnergies

PARTENAIRES OFFICIELS



Stellantis Europe S.p.A. – Technical Service Operation
Via Adige 7, 10040 Rivalta di Torino (TO) – Italy
JCOMPBO2603fr-1 - 50304213 - 03/2026

